RAPHAËL ET MICHEL-ANGE

LEUR VIE MONDAINE ET POLITIQUE

LEURS POÉSIES ET LEURS AMOURS

C'est surtout dans les époques de transition, de préparation, dans les demi-crépuscules, que la pensée aime à se reporter vers les colosses du passé. On n'en aura jamais fini avec la renaissance; de quelque côté qu'on y regarde se montre une figure qui vous attire et vous retient sous le charme. Dans cet océan de vie, où tant de forces et d'électricités fermentent et se combattent, où tant de romanesques destinées tourbillonnent, vous n'avez qu'à jeter au hasard vos filets, ce sera toujours la pêche miraculeuse, et vous retrouverez l'anneau de Polycrate dans le ventre de tous les poissons. Il semble que l'âge précédent ait ignoré cette variété, ce pittoresque; les physionomies s'accusent et s'enlèvent violemment, une fois pour toutes dégagées de ces rigidités monotones, de ces plis funèbres qui leur donnaient je ne sais quel air de famille avec ces saints de pierre agenouillés, les mains jointes, sur les tombeaux. Au contact de l'antiquité, l'homme ressaisit toutes ses énergies, se sent renaître. Il s'en faut cependant que la même abondance d'individualité se retrouve chez les femmes. Elle existe peut-être, mais l'intérêt est d'aller à la découverte. Un ingénieux écrivain allemand, M. Karl Frenzel, parlant de Lucrezia Donati dans son récent ouvrage sur la renaissance (1), mentionne qu'on ne la connaît « que par son bouquet de violettes, » charmante renommée au demeurant, et que bien des héroïnes trop fameuses échangeraient volontiers, je suppose, contre la leur. Il vaut mieux, après tout,

(1) *Renaissance*, von Karl Frenzel, p. 33.

laisser à sa place dans l'histoire un simple bouquet de violettes que d'y mettre une coupe de poison ou le poignard d'une lady Macbeth. Malheureusement les violettes ne parlent pas, étant l'emblème de la discrétion; mais Laurent de Médicis a cette fois parlé pour elles. Comme dans les sonnets de Pétrarque, dans ceux de Politien et dans les souvenirs de Goethe (1), les violettes jouent un rôle particulier dans les poésies de Laurent le Magnifique; il avait aperçu la belle jeune fille aux noces de Braccio Martelli, en 1465. Ébloui de tant de charmes, il lui demande le bouquet de violettes qu'elle tient à la main, promettant en récompense de la glorifier par un tournoi. Des troubles de guerre en Romagne, la peste qui survint ensuite et décima la ville, empêchèrent le doux vœu de s'accomplir. Enfin le 7 février 1469 eut lieu le galant tournoi, « en grande pompe et magnificence, » écrit Laurent dans ses tablettes; modérant un superbe coursier, « don du roi Ferrante, » une écharpe de soie rouge et blanche, brodée de perles, chamarrant sa demi-armure damasquinée, coiffé d'une barrette de velours à aigrette de rubis, son bouclier ocellé de diamans, il n'eut qu'à se montrer pour remporter le prix. De ces amours du brillant paladin et de la belle Lucrezia Donati, voilà tout ce que la chronique et la nouvelle nous racontent. Que faut-il croire et ne point croire? L'amour qui respire en ces charmans sonnets de Laurent de Médicis est-il sincère, ou n'y doit-on pas voir plutôt une de ces flammes idéales, une de ces passions de pure fantaisie, qui de la poésie des troubadours ont émigré dans la poésie érotique italienne? — Cette question, je me la suis posée souvent après avoir lu les quatre sonnets de Raphaël. Qui est la femme? a-t-elle existé? n'est-ce qu'une ombre disparue comme Beatrice Portinari ou cette Lucrezia Donati, sans laisser d'autre trace que son voile ou son bouquet? L'énigme tenterait de moins curieux, et rien ne nous empêche de rechercher quelle fut cette prétendue maîtresse de Raphaël, et de traverser un moment à sa poursuite le royaume des ombres et des conjectures, quitte à nous retrouver en plein courant historique avec la grande dame qui fait surtout le sujet de cette étude.

I. — LES QUATRE SONNETS DE RAPHAEL.

Au dire de Vasari, Raphaël aima beaucoup les femmes; peut-être même qu'il les aima trop pour le salut de son existence. Une

(1) Le soir ou le lendemain de sa première rencontre avec Goethe, Bettina le revit chez Wieland, et comme elle faisait la jalouse d'un bouquet de violettes qu'il tenait à la main et qu'elle supposait qu'une femme lui avait donné, il le lui jeta en disant : « Ne peux-tu te contenter que je te les donne? »

nouvelle d'Achim d'Arnim : *Raphaël et ses voisines*, nous le montre irrésistiblement adonné aux belles et dans leurs bras oubliant tout travail. Qui ne connaît l'histoire de ce fameux plafond vingt fois promis au banquier Chigi et que le richissime financier n'obtint qu'en mettant dans son jeu la maîtresse du peintre, *una sua donna*, et l'installant sur l'échafaudage, de manière que Raphaël l'eût à ses côtés pendant la séance! Je sais que Passavant s'inscrit en faux contre cette anecdote, qu'il traite de pur commérage rapporté par Vasari pour obscurcir le noble caractère de Raphaël; mais ce que je sais aussi, c'est que Passavant, comme tout apologiste convaincu, a devant les yeux un idéal auquel il faut, bon gré, mal gré, que son héros se conforme. Nous n'avons point à revenir ici sur un livre désormais classé et qui, en tant que catalogue raisonné de l'œuvre du maître, s'impose à notre estime. Ce que cette grande étude contient d'excellent, les critiques les plus autorisés de France, d'Angleterre et d'Allemagne l'ont écrit; on en a dit aussi les défauts, qui sont nombreux, principalement au point de vue biographique, et nul ne s'est expliqué là-dessus plus vertement que Herman Grimm, l'historien et l'ami de Pierre Cornelius. « Une simple polémique, assure-t-il, ne suffirait point; il faudrait suivre l'auteur pas à pas et ramasser sur son chemin tout ce qu'il a négligé soit involontairement, soit de plein gré, ce qui équivaudrait à composer une nouvelle biographie, tâche nécessairement fort ingrate où Passavant aurait toujours sur vous l'avantage de sa laborieuse application et de sa longue familiarité avec les originaux (1). » D'où je conclus que, dans la question très particulière qui va nous occuper, il vaut mieux croire à Vasari et tout bonnement se fier à « ses commérages, » n'eussions-nous affaire au demeurant qu'à l'une de ces légendes qui, sans être vraies, n'en symbolisent pas moins en quelques traits la vie et les mœurs d'un grand artiste. Jamais François I[er] n'assista Léonard de Vinci à ses derniers momens; il n'y a là rien, absolument rien d'historique, et pourtant cela mériterait d'être de l'histoire, tant c'est vraisemblable et tant cette invention nous peint au naturel la familiarité des rapports existans au XVI[e] siècle entre la royauté et l'art; même remarque au sujet de ce pinceau légendaire que d'illustres mains laissent choir du haut d'une échelle, et que des souverains s'empressent de ramasser. Quels sont les acteurs de la scène? Les uns nomment Titien et Charles-Quint, d'autres Albert Dürer et Maximilien, les uns la placent à Venise, les autres à Nüremberg, preuve que la scène n'eut jamais lieu que dans l'imagination des

(1) Herman Grimm, *Raphael's Disputa und Schule von Athen*, t. I[er], p. 189.

chroniqueurs. Un jour, Victor Cousin, montant en chaire à la Sorbonne, commençait ainsi sa leçon : « Il y a en philosophie quatre systèmes, le spiritualisme, le sensualisme, le scepticisme et le mysticisme : ils sont, donc ils sont vrais; ils sont quatre, donc ils sont faux. » Ainsi de ces anecdotes, vraies par un côté, fausses par d'autres, et dont nous devons tenir compte si nous voulons pénétrer au fond des choses. Je crois à l'histoire du plafond Chigi, d'abord parce que c'est Vasari qui me la raconte, mais surtout parce que ce commérage, puisque commérage il y a, se rapporte miraculeusement à certaines idées sur le caractère et l'organisation physique de Raphaël qui me viennent à l'esprit quand je regarde les portraits qu'on a de lui, ou que je lis sa correspondance et ses vers. Et contre ces idées jamais ne prévaudront les doctorales dissertations d'un Passavant. D'ailleurs l'œuvre de Vasari n'est point un document à dédaigner. Nombre d'érudits, d'amateurs et de gens du monde qui formaient le cercle du jeune cardinal Farnèse paraissent l'avoir directement encouragée, et les divers sujets en furent débattus si bien qu'à la seconde édition Vasari remania complétement la vie de Michel-Ange, sans revenir toutefois à sa biographie de Raphaël autrement que pour y faire quelques additions.

« Raphaël est la joie de mon âme, s'écriait jadis la comtesse Hahn-Hahn dans une de ses effusions mystiques, et non point seulement à cause des riches trésors légués par lui à notre terre en retour d'une hospitalité si généreuse, mais surtout parce qu'il est vraiment l'*élu de Dieu,* parce qu'il est un des rares mortels que Dieu chérit dans sa mansuétude et dans sa grâce, et non dans sa justice et sa rigueur, le soutenant et le gardant de sa main à travers le monde, et l'en arrachant avant l'heure et par cela même juste à temps. Heureux vainqueur qui sortit du combat de la vie dans sa brillante armure et ne sentit ni se flétrir sa jeunesse, ni ses forces décroître, ni se ralentir son essor, ni son glaive s'émousser. Saint Raphaël, priez pour nous! » Nous ne pousserons pas si loin la litanie, mais, sans aller jusqu'au nimbe séraphique, il est permis, je crois, d'admettre qu'une nature moralement élevée et moralement émue pouvait seule créer ce que Raphaël a créé; tout ce que raconte Vasari serait vrai, que la grandeur de l'artiste n'y perdrait rien. Accuser en pareil cas un biographe de calomnie, à quoi bon? On lit, on écoute, puis en regardant l'œuvre on oublie. Laissons de côté ces préoccupations et ne nous pressons pas de déclarer mensonge une assertion parce qu'elle bat en brèche tel glorieux type de perfection qu'il nous plairait de caresser. Idéalisme et cénobitisme sont deux choses fort distinctes, et poursuivre un but supérieur et divin n'empêche pas de s'attarder parfois avec

délices aux réalités de ce monde. Raphaël, en ce point, est un païen; païen dans le même sens que Virgile est chrétien : l'un devance les âges et voit, de l'antique sagesse, se dégager comme une vague aurore du christianisme; l'autre, à cette heure d'universelle renaissance, regarde en arrière, saisit chez les Grecs un reflet du beau céleste, et se prend à penser, à sentir, à créer, à vivre comme un ancien. *O felice e beata anima!* s'écrie Vasari, résumant en un mot le poème de cette incomparable destinée. Parcourez l'histoire des artistes de cette période, vous n'y trouvez que morts violentes et tragiques aventures; le fer, le poison et le désespoir se disputent la plupart de ces existences : le maître conspire contre son propre élève, et c'est assez d'un peu de gloire pour que d'inexorables Némésis s'acharnent sur vos pas. Songeons à cette infâme ligue d'un Carrache, d'un Guide et d'un Dominiquin contre l'Espagnolet : on le force à quitter Naples; sa fille qu'il adore, on la lui prend, on la flétrit; il s'éloigne, s'embarque, ne reparaît plus, fin sinistre et fantastique dont ni les flots ni la terre ne nous diront le secret, et c'est de ce milieu farouche que se détache Raphaël, le sourire aux lèvres, l'étoile au front, reconnu, salué, fêté de tous dès sa venue. Les grands le recherchent, ses élèves l'idolâtrent, les femmes d'elles-mêmes vont à lui.

Qu'un artiste ait ainsi, du premier coup et sans trouver de résistance à vaincre, établi son règne en un pareil temps, n'est-ce pas miracle et don de Dieu? Cette grâce d'en haut, Mozart aussi l'avait apportée; comparez : égale absence d'effort dans la production, égale absolue perfection, l'œuvre sortie d'hier semble avoir toujours été ou plutôt vous paraît être venue là pour combler un vide; au ravissement que cela vous fait éprouver, aucune idée ne se mêle de conception, d'enfantement techniques; vous vous dites : C'est beau comme Raphaël, comme Mozart, et vous sentez votre admiration s'imprégner de reconnaissance. Mais Mozart connut la misère, les deuils, le découragement, versa des larmes; qui sait même si le classique poison des Italiens, mis au service d'une jalouse rancune de vieux professeur, ne joua pas un rôle dans sa mort sur laquelle l'obscurité plane encore aujourd'hui? La vie de Mozart fut un calvaire, celle de Raphaël une apothéose. Au premier tableau qu'il voit de lui, Francia laisse le pinceau s'échapper de ses mains et s'en va mourant d'admiration. Chaque œuvre nouvelle marque un progrès, et ces études d'un art si merveilleux semblent nées d'un sourire. L'or, la renommée le touchent peu, il travaille « pour son contentement, » et s'il a besoin d'aide, c'est à qui s'empressera; les plus fameux concourent à sa gloire sans qu'il soit jamais question de rivalité ni de querelles; escorté partout, acclamé, il mène

le train d'un prince; le pape le traite en ami, l'accable de largesses, et tant de faveur n'offusque personne, si modeste est l'attitude du triomphateur. Avec quelle naturelle bonne grâce, en acceptant la direction des travaux de Saint-Pierre, ne se soumet-il pas à ce Fra Giocondo, un brave homme de vieux moine savant que Léon X lui donne pour coadjuteur : *Is multa familiaritate potentium, quam omnibus humanitatis officiis comparavit, non minus quam nobilitate operum inclaruit.* Ces paroles de Paul Jove, n'ayant trait assurément qu'à cette gentillesse juvénile qui devait valoir au Raphaël de Florence ses succès et ses honneurs romains, servent à Passavant d'argument pour nous représenter le jeune artiste comme un courtisan ordinaire, empruntant à l'habileté le meilleur de sa renommée.

Que Sanzio fût un adroit mondain, un diplomate fort expert à se gouverner au sein des plus hautes régions, nous l'apprenons par maints passages de ses lettres à Bembo et à Bibiena. « D'après vos conseils, écrit-il de même au comte de Castiglione, j'ai crayonné quelques dessins; tous en sont enchantés, du moins à ce qu'ils prétendent; mais moi, je ne me sens point satisfait, et c'est assez pour que je préjuge que vous non plus ne le serez pas. » Ce qui signifie, avec une légère pointe d'esprit de cour : les autres n'y entendent rien, et vous et moi sommes les seuls qui nous y connaissions. Ailleurs, répondant à Francia, nous le verrons se déclarer incapable de faire, d'après ses propres traits à lui, Raphaël, une étude qui se puisse comparer à l'excellent portrait de Francia, peint par Francia, dont son auteur le gratifie (1). Que le comte de Castiglione fût un connaisseur délicat et Francia un très bon peintre, Raphaël n'en devait douter et savait non moins pertinemment qu'il était, lui Raphaël, meilleur connaisseur que Castiglione et meilleur peintre que Francia; mais il avait l'humilité charmante et la suavité des natures exquises, toujours enclines à demander pardon pour leur mérite et s'ouvrant la voie par la douceur, ce qui du reste n'exclut ni la pénétration des hommes ni le sentiment de soi-même. Habile à se concilier des protecteurs, à choisir, à retenir, à manier ses élèves, Raphaël estimait tout aussi haut que Michel-Ange le prix de son travail. Une lettre à son oncle nous le montre envisageant la question du mariage au simple point de vue où se placerait un brillant seigneur de notre temps. Il s'enquiert de la fortune, du nom; quant à la jeune fille, qu'elle soit ce qu'elle voudra, c'est le

(1) « J'aurais pu le faire exécuter par un de mes élèves et y mettre la dernière touche; mais je ne veux point qu'il en soit ainsi, car il faut qu'on sache que je suis incapable d'atteindre à la perfection du vôtre! » Lettre de Raphaël à Francesco Francia de Bologne.

moindre de ses soucis. Elle meurt sur ces entrefaites, et Raphaël la laisse partir sans une larme; jamais on n'eut le cœur moins élégiaque.

Vasari donne pour raison à cette attitude un peu byronienne l'espoir d'être nommé cardinal, que Raphaël n'avait abandonné qu'à regret et qui, son mariage rompu, se ranimait. Notons aussi, en passant, qu'à cette époque le goût du mariage n'était point de mode parmi les peintres italiens. Michel-Ange, Titien, Léonard de Vinci, sont morts célibataires, et le diable n'y perdit rien. Les hommes et les femmes de cette époque avaient dans leurs rapports une liberté d'allures toute particulière; en général, on se mariait le moins possible, et nulle disgrâce ne pesait sur les enfans naturels (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que Raphaël, de quelque manière qu'il ait vécu et qu'il soit mort, ne devait point ressembler à ce type exclusivement séraphique sous lequel les romantiques de tous temps se sont plu à l'idéaliser. Divers portraits risqueraient fort, là-dessus, d'égarer l'opinion. Quelques-uns nous le représentent comme un délicieux éphèbe; tel autre, celui de la galerie Czartoryski par exemple, nous montre un ovale féminin où la grâce et la suavité prédominent. Que devient l'homme en tout cela, l'infatigable créateur de cette longue suite de chefs-d'œuvre? Je vois le charme et la séduction, mais je cherche en vain la virilité, la puissance, et ce secret, c'est le portrait du Louvre, le Raphaël des dernières années, qui me le livrera. Regardez-moi bien ce compagnon solidement bâti, carré d'épaules, devant qui Jules Romain rentre au fourreau son épée, et vous sentez aussitôt l'idée de force, toujours associée à l'idée de génie, se dégager de cette image. A la bonne heure! voilà un homme, l'homme qui, doué au physique non moins vigoureusement qu'au moral, sut gouverner dans toutes les directions sa merveilleuse activité et fut, en même temps que le plus grand des peintres, un véritable ministre des beaux-arts aux jours illustres de la renaissance. Ce Raphaël-là meurt à trente-sept ans dans l'énergie et la grandeur de son humanité; il porte un chaperon au lieu de nimbe, et les femmes ne lui font pas peur; sociable et liant au contraire, il ne demande qu'à s'oublier aux aventures, laissant à Michel-Ange la rêverie, l'humeur farouche et les sombres rancunes. Michel-Ange, nature orageuse; Raphaël, nature lumineuse.

(1) Presque tous les Médicis eurent des bâtards, et jamais on ne vit la légitimité moins prise en considération que dans cette maison souveraine. Clément VII était fils illégitime de Julien Ier, le cardinal Hippolyte était également un bâtard, et peu s'en fallut qu'à son tour il ne devînt pape. C'est là probablement ce qui faisait dire à Mirabeau : « Il n'y a eu dans ma famille qu'une mésalliance : celle des Médicis. »

Deux siècles encore, et le même contraste se reproduira dans Beethoven et dans Mozart (1). Michel-Ange d'abord, puis Léonard, puis Raphaël, ainsi prononçait l'opinion du temps, qui du reste n'a guère varié par la suite; mais Raphaël a sur les autres l'avantage de sa poétique existence. Raphaël est une légende; il naît, éblouit le monde et s'éteint dans sa gloire comme le soleil. « Ta vie vaut mieux que ta parole, et ta parole mieux que tes écrits, » disait à Goethe un de ses amis, et Vittoria Colonna, parlant à Michel-Ange, mettait son caractère encore bien au-dessus de ses œuvres. Quant au charme qu'exerçait la présence de Raphaël, ceux-là même qui vécurent près de lui ne se l'expliquaient pas. Ajoutons que, pour être rares, ces natures-là n'ont jamais cessé de se reproduire; l'espèce, grâce à Dieu, ne s'en perdra pas, et notre siècle en a connu plus d'un. Mais ces personnages dont je parle ont trop souvent leurs points critiques, et, la première admiration passée, vous découvrez, à travers un capital énorme d'activité, un certain fonds de charlatanisme; sur leurs gestes comme sur leur volonté plane un voile mystérieux destiné à promettre beaucoup en ne laissant rien voir, et si par hasard un vent qui souffle en écarte les plis, ce que vous apercevez alors, ce qu'on vous dérobait, n'est que misère, vide et néant. Vous assistez au spectacle d'une existence arrangée uniquement pour l'effet et qui, vue en toute lumière, en plein travail, en plein courant d'humanité, ne vous semble plus qu'une immense jonglerie. Les purs génies possèdent seuls le privilége de n'avoir à redouter aucune clarté. « La première condition du génie, disait Goethe, c'est la vérité, » et s'il y a quelqu'un à qui ce précepte puisse s'appliquer, c'est Raphaël; ne cherchons plus, le mot du penseur de Weimar éclaire tout, l'individu, l'œuvre, l'existence et le charme infini qui de ce nom même se dégage comme un parfum de fleur céleste.

Raphaël poète a composé quatre sonnets, bagage d'autant plus mince qu'il n'y en a dans le nombre que trois de complets; ces vers n'ont rien d'original, et leur principal mérite est qu'ils sont de Raphaël. Ce que vaut toute cette poésie de la renaissance, nous le dirons plus loin à propos des sonnets de Michel-Ange et des élégies de Vittoria Colonna; pour le moment, notre intérêt s'attache ailleurs. Que savons-nous de ces sonnets? Qu'ils ont pour

(1) Raphaël et Mozart, entre tant de rapports sur lesquels il faudrait toujours revenir, ont encore çela de commun que leurs beautés, accessibles aux intelligences les plus simples, satisfont également aux plus hautes exigences de l'art le plus savant. C'est un signe particulier de la grandeur de Raphaël, que ses tableaux ne perdent rien de leur harmonie en passant par la gravure, et c'est aussi le signe particulier de la musique dramatique de Mozart de conserver ses avantages même en dehors du théâtre.

auteur un jeune homme brûlant des plus nobles flammes de la métaphysique; mais à qui s'adressent-ils? Voyons d'abord :

Amour, de deux beaux yeux le rayon m'a séduit,
Et la neige des monts, de rose colorée,
Est moins brillante, moins lumineuse et nacrée
Que la fière beauté dont l'éclat m'éblouit.

Ni les flots de la mer, ni le ruisseau qui fuit
N'éteindront les ardeurs de mon âme altérée;
Mais de ce mal cruel mon âme est enivrée,
Et plus j'en souffre, hélas! plus il me réjouit.

Ses beaux bras à mon col enroulés, quelle chaîne!
Et quelle tyrannie aimable que la sienne!
M'en affranchir? un jour j'essayai; vain effort!

J'en pourrais dire plus, tais-toi, langue traîtresse!
Gardons notre secret, mon cœur, et notre ivresse,
Parler de son bonheur nuit et mène à la mort.

Ce dernier vers semble contenir une énigme; essayons de la déchiffrer en recourant au deuxième sonnet :

Comme l'apôtre Paul jadis a fait mystère
De ce qu'il avait vu là-haut, — pour mon bonheur,
Amour ayant d'un voile enveloppé mon cœur,
Ainsi je veux garder mon secret et me taire.

Ce que j'ai fait et vu, comme un trésor sous terre,
Est caché dans mon sein et dans sa profondeur.
Et devant qu'on me voie affronter ta colère,
Mes cheveux sur mon front changeront de couleur.

Et maintenant, contemple à ton tour ma souffrance,
Et juge si ma plainte et mon obéissance
N'auront point d'un regard mérité la faveur;

Incline tes beaux yeux vers celui qui t'adore,
Et laisse — tant qu'un souffle à sa voix reste encore —
Qu'il te prie en joignant ses mains avec ferveur!

Ici notre poète s'émancipe, et, de toute sa métaphore, il ressort que la *diva* mystique a dépouillé son voile de clarté, autrement dit que la dame s'est oubliée aux bras de son amant, mais sans admettre aucune arrière-pensée de récidive et sous la condition que le jeune homme, non content de ne rien trahir de l'aventure, en effacerait de sa mémoire jusqu'au souvenir. Il l'a juré; son serment l'opprime, et, n'y tenant plus, il le rompt vis-à-vis de lui-même et se ressouvient :

T'étreindre dans mes bras, fût-ce par la pensée,
O transport! mais aussi quel tourment inouï,
T'avoir, hélas! perdue à jamais! Tu m'as fui;
Et comme un nautonier pendant la traversée

Voit l'abîme profond se creuser devant lui,
Quand l'étoile soudain aux cieux s'est effacée,
Qui sur les flots amers jusqu'alors avait lui,
Ainsi va s'engloutir mon âme délaissée.

Minuit! depuis longtemps s'était enfui le jour,
Quand un autre soleil brilla pour mon amour;
Brève fut la parole et splendide la fête!

Raconter mon tourment serait m'en délivrer;
Mais cet art singulier, comment le rencontrer:
Trouver d'un sentiment l'expression parfaite?

Il a parlé, rompu son vœu de silence, et jamais plus ne reviendra la bien-aimée. Ses misères, son désespoir, et finalement la manière dont il s'est consolé, un dernier fragment nous apprendra tout :

A toi s'était donné mon cœur comme une proie.
Où je cherchais la paix, j'ai trouvé le souci;
Et du brasier splendide où plus rien ne flamboie,
Si quelqu'un tient à voir les cendres : les voici!

Mais vers l'azur céleste un moment obscurci,
L'aile de mon esprit à la fin se déploie,
C'est l'heure de s'ouvrir une nouvelle voie...
. . . .

Là s'arrête le sonnet; l'homme s'est reconquis, l'artiste retourne au travail, à ses hautes visées de renom et de fortune. Est-ce la peine d'ajouter que l'ordre dans lequel nous plaçons ces divers sonnets est absolument arbitraire? Il se peut que celui que nous classons en tête soit le troisième, et que le quatrième soit le deuxième, il se peut surtout qu'entre ces numéros plusieurs aient pris leur rang, nombre d'autres petits poèmes désormais perdus et qui nous serviraient à reconstituer le roman au sujet duquel nous en sommes réduits aux simples conjectures. N'importe, ne nous décourageons pas, cherchons la femme.

Passavant rapproche les uns des autres, en les contrôlant, certains mythes ayant cours dans la littérature sur la vie galante de son héros. Ainsi Raphaël aurait eu à Urbin une liaison avec la fille d'un potier. Passavant refusant tout crédit à cette historiette, un Allemand, M. de Rumohr, reprend la tradition et l'appuie sur la découverte d'une assiette de majolique représentant un raphaëlesque adolescent, *un giovane di formosa bellezza*, comme dit Vasari du Frédéric II, figurant dans l'*École d'Athènes* (1), qui tient entre ses

(1) Frédéric II, duc de Parme, et dont la présence au sein d'un pareil aréopage ne se peut expliquer que par ce besoin qui possédait l'âme du grand artiste de saisir et de reproduire partout la beauté sous quelque forme qu'elle apparût.

bras une jeune fille assise à côté de lui sur un banc. Raphaël a peint cette assiette, idéalisé selon sa manière les traits du modèle, et l'objet d'art sort d'une fabrique d'Urbin; rien assurément de plus vraisemblable que cette explication, mais ce diable de Passavant a réplique à tout, et le voici qui nous démontre que jamais à cette époque il n'y eut à Urbin la moindre fabrique de majolique. Cette première légende écartée, vous vous retrouvez en présence de la Fornarina, dont le roman s'encadre dans l'espace des quatorze années que Raphaël vécut à Rome. Elle habitait, au n° 20 de la *via Santa Dorotea*, une maison qu'on nous montre encore aujourd'hui. La charmante jeune fille se tenait souvent dans un petit jardin de la maison, où, par-dessus un mur peu élevé, il était facile de la voir du dehors. Aussi les jeunes gens, les artistes surtout, passionnés toujours pour la beauté, ne manquaient pas de venir la contempler en se dressant par-dessus le mur. Raphaël l'aurait vue pour la première fois pendant qu'elle plongeait ses jolis pieds dans une source du jardin; ébloui de tant de beauté, il aurait soudain été pris du plus violent amour; puis, après avoir fait connaissance avec cette jeune fille, découvrant en elle des sentimens exquis, il s'y serait attaché au point de ne pouvoir plus vivre sans elle. Ce récit, remarque Passavant, est sans doute fort attrayant, il est même soutenu par une petite peinture, attribuée à Sébastien del Piombo, où l'on aperçoit Raphaël assis près de la fontaine du jardin avec sa bien-aimée; mais de nouvelles recherches ont amené la preuve qu'il ne s'agissait là que d'une pure invention, et même que ce nom de Fornarina avait été imaginé seulement vers le milieu du XVIIe siècle. D'autres ont prétendu que la jolie fille d'Urbin et la belle boulangère de Rome n'étaient qu'une seule et même personne; mais c'est encore là, paraît-il, une assertion frappée de faux par les informations récentes, et force alors serait de revenir à la donnée de Vasari que « Raphaël aima une jeune fille qui demeurait avec lui et à laquelle il fut dévoué jusqu'au dernier moment de sa vie. » Tout ce qu'on peut dire avec certitude c'est qu'elle se nommait Margarita, étant désignée sous ce nom dans une note manuscrite du XVIe siècle en marge d'une édition de Vasari de 1568 qui appartient à l'avocat Vannutelli à Rome. Le premier soin de Raphaël, lorsqu'il sentit la mort venir, fut de prendre les dispositions nécessaires pour assurer le bien-être de sa maîtresse. *Fece testamento; e prima come cristiano mando l'amata sua fuor di casa e le lasciò modo di vivere onestamente, dopo divise le cose sue fra discepoli*, etc., etc. Il convient ici de se tenir au texte de Vasari, sans creuser ni forcer la lettre. Ainsi Vasari ne nous dit pas qu'en agissant de la sorte Raphaël ait songé à rien qui ne soit dans le

simple mouvement des choses et qu'il ait voulu soit témoigner à sa maîtresse un amour extraordinaire, soit récompenser en elle une fidélité à toute épreuve; il ne dit point non plus que cette personne ait toujours vécu près de Raphaël, ni qu'elle ait été son unique amour; parlant des portraits de femmes peints par Raphaël, il écrit : *Ritrasse Beatrice Ferrarese ed altre donne e particularmente quella sua ed altre infinite,* et Passavant veut que cet adverbe signifie que Raphaël a reproduit mainte fois l'image de sa maîtresse, comme si *particularmente* ne pouvait pas tout aussi bien s'appliquer au soin curieux, spécial, avec lequel l'artiste se serait adonné à son travail. Ce qu'il y a de certain c'est que nous possédons au moins un portrait d'une des maîtresses de Raphaël, car il est hors de doute que le nom que la jeune femme porte inscrit sur son bracelet, ce nom de Raphaël, soit placé là comme un symbole de possession. Ce portrait, qui se trouve au palais Barberini, nous montre une jeune fille demi-nue assise dans un bois de myrtes et de lauriers; une étoffe jaune rayée entoure sa tête comme un turban et donne à ses traits, d'ailleurs peu animés, quelque chose de distingué et de charmant. De sa main droite, elle retient contre sa poitrine une gaze légère; sur ses genoux, couverts d'une draperie rouge, repose son bras gauche, orné entre le coude et l'épaule d'un bracelet d'or où se lit le nom de Raphaël tracé avec le plus grand soin. Passavant date ce portrait de 1409 et n'hésite pas à dénoncer dans la personne qu'il représente la maîtresse de Raphaël, celle-là même à qui les sonnets sont adressés (1).

Dans le même volume, il refuse au portrait de femme figurant à Florence dans la galerie des Offices toute espèce de droits à prétendre reproduire à nos yeux l'image chère au cœur du grand artiste, tandis qu'il va de plein gré accorder cet honneur au cadre du palais Pitti, lequel devrait à certains airs de famille avec la *Madone de Saint-Sixte* du musée de Dresde le double mérite de passer pour être de Raphaël et pour représenter la bien-aimée. Ce

(1) « Éclatante de jeunesse, cette belle personne est assise à demi nue au milieu d'une riche végétation. Une draperie jaune rayée entoure sa tête, et ses cheveux sont retenus par un cercle d'or avec des feuilles et des fleurs garnies de pierres précieuses; d'une main elle se couvre jusqu'aux seins avec une légère étoffe, et sa main gauche est posée sur ses genoux, enveloppés d'une draperie rouge. Sur le bracelet qu'elle porte au bras gauche se trouve cette inscription : *Raphaël Urbinas.* Le regard et l'expression de cette femme ont quelque chose d'ingénu et de sensuel tout à la fois; mais les traits n'ont rien de très animé ni de très fin, le nez même est un peu lourd. *A en juger par la manière de faire de cet ouvrage et aussi eu égard aux sonnets amoureux que Raphaël fit vers cette époque, nous datons ce portrait de cette époque et nous pensons qu'il peut avoir été fait par conséquent en même temps que le portrait du peintre lui-même.* » Passavant, t. II, p. 276.

qui nous frappe en effet c'est la ressemblance avec la ***Vierge de Saint-Sixte*** à Dresde. Il va sans dire cependant que ce portrait n'est qu'un portrait-nature, tandis que la tête de la Vierge est une création idéale. Il est incontestable toutefois que Raphaël a pris son modèle de madone dans la figure de cette belle Romaine du palais Pitti, tournée à gauche et vue de trois quarts. Les cheveux séparés sur le front et ramenés derrière les oreilles dégagent entièrement l'ovale harmonieux du visage, un regard brûlant jaillit des yeux noirs; le nez plutôt court que fin, les lèvres sont animées d'un gracieux sourire, le teint est pâle, un collier de pierres noires taillées entoure le cou, une chemise blanche à petits plis couvre la gorge et dépasse le corsage garni de tresses d'or; une large manche en étoffe de damas blanchâtre enveloppe son bras gauche, celui de droite se dérobe dans un voile attaché derrière la tête et tombant des deux côtés; la main droite est posée sur la poitrine, et l'on ne voit qu'une partie de la main gauche; le fond est gris. « Ce portrait, d'un caractère vraiment romain, est plein de charme; l'exécution cependant n'est pas irréprochable, nous avons déjà remarqué qu'il avait quelque ressemblance avec celui du palais Barberini à Rome, en se figurant que la maîtresse de Raphaël y est représentée plus jeune; pourtant il faut nous avouer que cette ressemblance n'est pas frappante et qu'on pourrait bien n'y trouver qu'une certaine analogie de conformation dans les traits en général. » Enfin dans son troisième volume Passavant nous parle d'une gravure de Marc-Antoine exécutée d'après un dessin de Raphaël et nous le montrant, lui, sa maîtresse et son serviteur. Cette fois le portrait déjà mentionné du palais Pitti reparaît tout à son avantage, et c'est de toute assurance qu'on nous le donne comme la maîtresse de Raphaël arrivée à la maturité de l'âge, et dans son texte accompagnant l'***Album de Raphaël*** M. Stahr, adoptant et consacrant le nouveau mythe, raconte que jusqu'à ses derniers momens Raphaël resta fidèle à sa maîtresse, celle-là même à qui les sonnets sont adressés, que nous avons vue jeune au palais Barberini, plus âgée au palais Pitti et qui se nommait Marguerite. « Il voulut de son lit de mort pourvoir à l'avenir d'une personne qui toujours avait vécu sous son toit; et pas un contemporain n'avance qu'un seul de ses amis ou de ses protecteurs les plus illustres ait jamais pris ombrage de cette liaison avec une belle et bonne créature qui, ne pouvant à cause de sa naissance et de son peu d'éducation devenir sa femme, se contenta d'être pour lui jusqu'à la fin l'amie la plus tendre et la plus fidèle, la plus dévouée des servantes. »

Tout ceci n'en laisse pas moins subsister bien des doutes. J'admets l'authenticité du Raphaël du palais Pitti, de même que la

ressemblance avec la *Madone de Saint-Sixte*, mais comment comprendre qu'une personne se transforme de la sorte, et que la jeune femme du palais Barberini puisse en quelques années devenir la figure du palais Pitti? Ni les yeux, ni la coupe du visage, ni la tête ne correspondent, et pour remettre l'ordre dans nos idées, pour sortir de ce labyrinthe où Passavant et Stahr nous ont égarés, il nous faut recourir à la sagacité d'un autre guide. « Il n'existe, écrit Herman Grimm, qu'un seul portrait reproduisant à quelques années de distance le modèle de cette jeune femme, et je me hâte d'ajouter que la peinture est dans un état des plus lamentables; mais n'importe, craquelée et ravagée comme elle est, on y sent la main de Raphaël, et vous y saisissez distinctement, en même temps qu'une certaine ressemblance avec le portrait du palais Barberini, un air de famille très caractérisé avec le type de la *Madone de Saint-Sixte* et de la *Vierge à la Chaise*, de telle sorte que l'esprit arrive involontairement à cette conclusion qu'il s'agit bien en effet cette fois de la femme aimée par Raphaël pendant de longues années et reproduite à différens âges. » Jadis en la possession de M. Kestner, conseiller de légation à Rome, cette toile a passé à ses héritiers et fait aujourd'hui partie de la belle collection italienne qu'on peut voir à Hanovre. A l'exemple de la jeune femme du palais Barberini, celle-ci porte une écharpe enroulée autour de la tête, même nuance de cheveux, même cou délicat, mêmes traits avec quelque chose de plus fin partout, de plus mûri, de plus intellectuel. Les mains retiennent une pelisse librement jetée sur les épaules et laissent la poitrine à découvert; à l'entre-bâillement de la chemise, très basse, entre les deux seins, une chaîne d'or glisse et plonge.

Mais enfin cette belle dame, quelle est-elle? celle que le banquier Chigi faisait asseoir sur l'échafaudage dressé dans son jardin, celle dont Baviera, le page de Raphaël, fut le serviteur attitré, ou celle qui tenait la maison de l'artiste lorsqu'il mourut? *Fu Rafaello persona molto amorosa, ed affezionata alle donne e di continuo presto ai servigi loro*; en d'autres termes : Raphaël fut un seigneur moult amoureux, adorant les dames et toujours prompt à les servir. Vasari, lorsqu'il s'exprime ainsi, doit avoir ses raisons; il sait que dans les mille bruits qui sont venus à ses oreilles, s'il y en a beaucoup à rejeter, beaucoup sont vraisemblables, et quelques-uns sont vrais. Il n'entend rien affirmer ni rien nier, et s'en tire très malicieusement en nous enseignant que Raphaël fut un garçon *moult amoureux*. A nous d'en découvrir davantage si nous pouvons, et lors même que nous le pourrions, quand nous arriverions à dresser jour par jour la nomenclature de ses maîtresses, à

nous procurer sur elles, leurs familles et l'anecdote, plus ou moins rapide, plus ou moins originale, de leurs relations, les renseignemens les plus certains, qu'est-ce, à tout prendre, que nous y gagnerions? Assurément peu de chose pour l'étude d'un caractère dont Vasari nous signale d'un trait l'organisation amoureuse; mais trop souvent, hélas! comme l'a si bien dit M. de Maistre, « ce qui suffit ne suffit pas. » Je sais que, s'il y a dans la vie des grands hommes des événemens secrets qu'il importe de mettre en lumière, bien d'autres que nous recherchons n'intéressent que notre curiosité. Alcibiade, exilé, subornant à Sparte l'épouse du roi qui l'accueillit, Michel-Ange et Beethoven toujours déçus, malheureux en amour, Goethe « vivant » avec sa maîtresse d'aujourd'hui le livre qu'il écrira demain, ce sont là des traits utiles à l'explication du développement d'un individu. Tout au contraire, les historiettes de la vie galante du Sanzio ne nous présentent rien que d'accessoire, car même chez un grand homme ce qui n'est absolument que personnel, ce qui ne se rattache point aux grands partis-pris de son existence morale, est de sa nature stérile et caduc et s'en va comme ces feuilles sèches que nul printemps ne verra reverdir; ce qui n'empêche pas qu'on aimerait savoir quelle était cette belle créature que Raphaël « dans une nuit mystérieuse » étreignit entre ses bras et qui, du fond de son cadre du palais Barberini, darde sur vous son regard de flamme. Qu'importe que les renseignemens se contredisent, pourvu qu'il y en ait abondance; mais n'avoir où se prendre, qu'une date et quelques vers, quelle ingrate besogne!

J'interroge le portrait du palais Barberini; il me parle, le regard, le mouvement des lèvres, l'attitude, tout y respire la vie. Insensiblement les sonnets me reviennent à l'idée, et pendant que je me les récite, la femme en personne m'apparaît, je la vois à minuit se glisser chez son amant, en sortir furtive au premier chant de l'alouette, et c'est elle que plus tard je retrouve au lit du mourant. Quelqu'un a raconté qu'on l'avait vue, affolée de désespoir, se jeter au milieu des funérailles. Ce n'est sans doute là qu'une invention, mais ces sortes de choses n'ont besoin que d'être une fois dites; vraies ou fausses, l'imagination les adopte et ne les lâche plus. Que cette poussière d'étamines se répande à travers les âges, et ce qu'elle renferme de virtualité productive tient du prodige. Quelques strophes qui nous restent de Sappho n'ont-elles pas servi à reconstituer tout un poème de souffrances et d'éplorations ouvrant sa perspective sur ce rocher tragique d'où l'immortelle enamourée s'élance dans la sombre mer? De même pour Raphaël; à l'idée de ces beaux bras blancs qui lui font un si doux collier, tout un monde d'enchantemens et de visions nous assiége, et de ces quatre chan-

sons perdues se dégage un vague roman dont le mystère même répond à la pensée qu'on a de l'existence de Raphaël et du poème de son âme.

II. — ROME SOUS JULES II ET LÉON X. — RAPHAEL ET MICHEL-ANGE. — RAPPORTS MUTUELS.

Si agréable que soit la période d'Urbin, il faut vite la traverser, et rapidement tendre vers Rome, qui fut la véritable atmosphère de Raphaël. Là, près de Jules II, se développe et grandit son génie. Les impressions de jeunesse, les rapports avec Pérugin et Francia n'ont qu'une valeur accidentelle. La période de formation chez de pareils hommes conserve toujours quelque effacement. « Regarde Raphaël, et considère comme, en voyant Michel-Ange, il a dépouillé Pérugin. » Cette parole de Jules II est prophétique. A Rome seulement, Raphaël commence à respirer, à se mouvoir librement, à sentir la suprême force de sa vocation. Un héritage immense l'y attendait, qu'il saisit d'une main puissante et dont il va se montrer digne. Peu à peu il s'identifie avec le présent, évoque le passé, prépare l'avenir : je ne parle pas du Vatican, dont il dirige les travaux, c'est la ville même de Rome qu'il rétablit presque dans son ancienne grandeur. Il peint d'abord un mur du Vatican, puis tout l'édifice, puis la cathédrale de Saint-Pierre, puis les maisons, les palais, les églises et finalement s'attaque à la ville tout entière qu'il rêve de rétablir dans son antique royauté. Comme Michel-Ange personnifie la grandeur et la décadence de Florence, ainsi dans Raphaël s'incarne cette idée de souveraine renaissance et de domination universelle sous Jules II et Léon X. Songe rapide et radieux où s'abîma l'existence du jeune héros, qui mourut, on le sait, d'une fièvre dont il fut saisi pendant ses recherches et ses fouilles! Quel autre fond que celui-là donner à sa figure : derrière lui, tout ce qui n'est point Rome est ombre, il s'en détache. Autant Michel-Ange tient à sa chère Florence, vers laquelle il revient toujours, autant il semble que Raphaël oublie Urbin d'un cœur léger. Non pas qu'il en rougisse, à Dieu ne plaise, mais il n'a le temps ni l'humeur d'y penser.

Parmi les nombreuses légendes répandues sur Michel-Ange, on en cite une qui nous le représente dans un paroxysme d'élucubration, mettant en croix son modèle afin d'étudier sur le vif les douleurs du divin martyr et d'en mieux rendre l'expression. Rien de semblable ne se dira de Raphaël, et c'est du côté des tendresses du cœur, de l'ardeur des sens, des fiévreuses aspirations et délicatesses d'une nature pétrie d'élégance féminine et d'orgueil viril, que l'invention prendra carrière. Alors qu'on supposerait que l'histoire

du chapeau de cardinal n'est qu'une fable, que pourrait imaginer de mieux la fantaisie pour faire ressortir certaines faiblesses d'une organisation nerveuse et prompte à se laisser aller à toutes les fascinations, à toutes les glorioles du moment, la grande gloire par delà l'existence ne suffisant point au voluptueux, au raffiné mondain? Se figure-t-on Michel-Ange briguant la pourpre? Quel pape eût osé seulement la lui offrir? Il y a des natures qui se grandissent par ce qu'elles ambitionnent et d'autres qui sont surtout grandes par ce qu'elles dédaignent. Raphaël aimait les honneurs comme il aimait la richesse et le plaisir. A son activité triomphante et joyeuse, aucun autre théâtre n'eût mieux convenu que la Rome de la renaissance; il y vécut, aima et mourut en prince. Je ne puis voir *la Transfiguration* sans être ému de ce sentiment de mélancolique admiration qu'on éprouve en entendant le *Requiem* de Mozart; l'une et l'autre de ces deux merveilles évoquent des visions de deuil, et, s'il est vrai que l'œuvre immense de Raphaël soit une symphonie, ce tableau de *la Transfiguration* en serait le *Lacrymosa.* Mais dans ce deuil que de splendeur, quelle apothéose! Le tableau se divise en deux parties : dans le bas, toutes les misères, toutes les angoisses de la triste humanité; ce père au désespoir, cet enfant que le démon travaille, cette femme tragique superbement agenouillée et dont la prière ressemble à de l'objurgation, ces apôtres aux cœurs pleins de compassion et n'ayant que l'éternel « je n'y puis rien » pour réponse au cri de souffrance universelle; puis là-haut, bien loin dans la lumière et dans l'azur, le Transfiguré montant radieux, souriant, impondérable au-dessus du Thabor! En présence d'une telle œuvre d'art, chacun y va de ses yeux et de son âme; l'un s'échauffe, l'autre reste froid, celui-ci croit y lire une page des livres saints, celui-là se figure y découvrir une allégorie de la vie même du divin Sanzio.

Nous venons de voir Raphaël poète; peut-être quelqu'un se chargera-t-il aussi plus tard d'étudier en lui l'historiographe de Jules II et de Léon X, ces princes dont les peintures du Vatican ne nous offrent qu'un panégyrique de parti-pris. Et tout de suite, par exemple, que de réflexions diverses et qu'on voudrait pouvoir développer fait naître en vous, dès l'entrée de la *Stanza d'Eliodoro,* cette splendide scène du pape Léon s'avançant à la rencontre d'Attila! Cette page vous livre tout Raphaël; vous avez, à côté du peintre inimitable, le Raphaël historiographe et courtisan; dans ce chef barbare, entouré de sa cavalerie tumultueuse, se résume le type des envahisseurs de la ville éternelle, qu'ils s'appellent Attila, Alaric, Odoacre. C'est l'histoire idéalisée de ces époques de migration et de dévastation. Et maintenant regardez ce pape, qui, d'un

geste exprimant à la fois l'exhortation et la menace, étend sa main vers le roi des Huns, et vous reconnaîtrez en lui Léon X en personne; mais surtout ne vous demandez pas quelle transformation cette face épanouie et bien nourrie du portrait a dû subir pour s'élever ainsi au caractère de la tragédie épique; c'est le secret de Raphaël peintre de portraits et peintre d'histoire ou plutôt historiographe, de cette rare et surfine nature d'artiste, de poète, de prince et de courtisan! Il y aurait eu là matière à un beau chapitre que Passavant s'est empressé de ne pas faire et pour cause. Tout le monde sait à quel point les critiques d'art sont des gens susceptibles et jaloux de la prérogative qu'ils s'arrogent. Cette fougue d'émulation les honore, et l'on ne demanderait pas mieux que de respecter leur *spécialité*, s'ils consentaient à n'en point sortir. Dressez des catalogues, allez au fond d'une monographie, soyez spécialiste tant qu'il vous plaira, mais du moment qu'il ne vous a pas convenu d'en apprendre davantage, ne quittez point ce fameux domaine où personne que vous n'a le droit de mettre le pied. Affirmer que Passavant ignore l'histoire serait beaucoup; il doit avoir lu Guichardin, mais la banalité de ses jugemens, sa manière de voir tout en beau, ne vous laissent aucune illusion. Il ne lui suffit pas de faire de Raphaël un Éliacin, de supprimer, de nier ce qui ne s'accorde point avec ce type tout candide et virginal (1), voilà que par ses soins Jules II devient un pacificateur des nations, un réformateur des mœurs, et que nous apprenons à saluer dans Léon X un de ces princes qui sont la droiture en personne et n'emploient la fourberie qu'à regret et lorsque la méchanceté de leurs ennemis les y contraint. « Quand on étudie la marche des affaires et celle des hommes dans ce curieux XVIe siècle, on doit ne jamais oublier que la politique eut alors pour élément une perpétuelle finesse qui détruisait chez tous les caractères, cette allure droite, cette carrure que l'imagination exige des personnages éminens. » Balzac, qui a écrit ces lignes, n'était pas un historien, mais ce romancier avait, comme Stendhal, le sens historique, et souvent ne se laissait aller au paradoxe que par horreur du lieu commun.

C'eût été beau pourtant de nous peindre Rome telle qu'elle était lors de l'avénement de Raphaël, de nous initier à ces travaux de Jules II et de Léon X assainissant, embellissant la cité fruste et

(1) Quiconque a fréquenté les bibliothèques d'Allemagne doit avoir connaissance d'un élégant petit volume sans nom d'auteur et portant ce titre : *Épanchemens de cœur d'un Religieux, ami des arts.* Ce livre a pour date l'an 1797 et pour frontispice une tête de Raphaël absolument imaginaire avec de grands yeux extatiques, des lèvres sensuelles, un col de cygne, long, effilé. C'est ce type, si cher aux romantiques, de jeune et intéressant poitrinaire que Passavant semble avoir adopté.

barbare des Borgia, semant l'or, suscitant partout le génie et la main-d'œuvre et ne s'épargnant ni efforts ni peine pour remplacer cette agglomération de cavernes par des rues bien tracées et de splendides édifices où circulent librement l'air et la lumière. A cette restauration, Raphaël dédia ses plus belles années, qui furent celles qu'il vécut à Rome, — période de jeunesse et de maturité que l'art et les amours emplissent tout entière et dont ni préoccupations politiques ni retours chagrins ne viennent, comme chez Michel-Ange, altérer la sérénité.

Lorsque Raphaël mourut, Michel-Ange était à Florence; l'histoire et la chronique ne nous entretiennent que de l'antagonisme de ces deux hommes; le fait est que, tous deux luttant pour la suprématie, ils ne pouvaient ni s'aimer ni se haïr. Ils imitaient ces héros des anciens poèmes, qui, dès qu'ils se rencontrent, se mesurent, se combattent, et joutent à qui restera maître du terrain. Demander de la modération à de pareils champions, quelle idée! L'un et l'autre s'accorderont à placer l'art des anciens au-dessus du leur; quant à se voir mis en parallèle avec des contemporains, jamais ils ne le souffriront. On raconte qu'un jour Goethe et Tieck devisaient ensemble de bonne amitié; Tieck, dans l'entraînement de la conversation, osa se comparer à son interlocuteur, mais celui-ci l'arrêta court : « Te comparer à moi, s'écria-t-il, mon cher Tieck, songe donc une fois pour toutes qu'il y a de toi à moi juste la même distance qui me sépare, moi, de Shakspeare! » Lorsque deux personnages comme Raphaël et Michel-Ange sont en présence, il n'est besoin de commentaires ni d'anecdotes, observons leurs tempéramens, leurs caractères, allons au fond de l'homme et de l'artiste, figurons-nous le théâtre où leur activité se développe, cette Rome, centre de la politique et des arts, et tout de suite le spectacle de leurs rapports réciproques va se coordonner à nos yeux de soi-même, comme on voit les scènes d'un drame se dégager dans notre esprit d'une forte et sérieuse conception des caractères. Qui voudrait parler ici de ces haines ignobles nées de l'étroitesse de cœur, croire à ces méconnaissances résolues des natures médiocres qui se cachent les yeux de leurs mains pour ne pas admirer? « Raphaël, aurait dit Michel-Ange, ne possède rien par génie et doit au travail tout ce qu'il est. » Eh bien! cette parole eût-elle été prononcée, quel sens injurieux ou simplement défavorable contiendrait-elle? Et comment un homme qui savait aussi pertinemment que Michel-Ange le prix du travail, comment un tel ouvrier, un tel maître, s'y prendrait-il pour louer quelqu'un? Feuilletez les poésies de Michel-Ange, lisez son histoire dans Vasari et Condivi, vous avez le sentiment d'une vaste et prodigieuse existence

tristement parcourue dans l'isolement; passez en revue les artistes contemporains, renseignez-vous près de leurs biographes, et vous serez frappé de l'influence énorme qu'il exerce sur tous, et de l'incalculable faculté de rayonnement que possédait ce grand misanthrope. *Guarde l'opera di Rafaele che, come vide le opere di Michelagnolo, subito lassò la maniera del Perosino e quanto più poteva si accostava a quella di Michelagnolo.* Ces paroles, déjà citées, sont de Jules II, qui, tous les deux, les avait fait venir à Rome, et disent assez haut que Raphaël n'essaya point de se soustraire à la contagion. Et quand elles ne le diraient pas, *l'École d'Athènes* serait là pour en témoigner (1). Michel-Ange fut le foyer céleste où s'alluma le génie de Raphaël, des sibylles de Michel-Ange sont sorties ces adorables figures de la Poésie, de la Justice, de la Religion, qui décorent la salle de la Signature, comme de ses prophètes sont issus les évangélistes de *l'École d'Athènes*. Est-ce à la tradition d'un Pérugin ou de tout autre maître du passé que vous rattacherez cette intensité de vie, cette science de l'anatomie, cette liberté magnifique de se mouvoir en dehors des types consacrés? Les prophètes et les sibylles sont une nouvelle génération d'idéalités. L'artiste rompt cette fois avec la vieille tactique, jette bas les vieilles armes, les vieux uniformes et n'en veut plus qu'à la nature. L'année même où mourait Michel-Ange naissait Shakspeare. Combien d'autres rapprochemens ne ferait-on pas? Il créa tout un monde d'apparitions, individualisa, pétrit d'humanité son fantastique, substitua l'émotion vraie à l'ancien canon, et trouva ainsi des effets auxquels nul avant lui, Léonard excepté, n'avait atteint. Et cette liberté, cet élan furieux vers l'avenir et ne permettant plus de retour, — les lui a-t-on assez reprochés? Ces douze années d'études anatomiques ont-elles assez servi à ces braves gens de tous les temps et de tous les pays, qui n'entendent pas être brutalisés par la vue de ce qu'ils appellent des attitudes contournées, veulent que les sibylles ressemblent aux grâces et ne pardonnent pas à Shakspeare de « faire laid, » en nous représentant les sorcières de *Macbeth!*

« Raphaël a traversé la chapelle Sixtine. » Encore une de ces paroles de mauvaise humeur qu'on prête à Michel-Ange, et qui ne sont en définitive qu'un témoignage de plus à la gloire de ces deux

(1) « *Le Parnasse* et *la Dispute* procèdent encore de l'ancien style, *l'École d'Athènes* est le produit de la défection envers Pérugin et du passage à Michel-Ange. Raphaël commença *la Dispute* en 1508, il y travailla ainsi qu'au *Parnasse* jusqu'à la fin de 1509. A cette époque, et après avoir eu connaissance de la Sixtine à moitié terminée en 1509, il commença *l'École d'Athènes*, terminée en 1511. » Herman Grimm, *Raphael's Disputa und Schule von Athen*, p. 223.

homériques lutteurs ! Beethoven également a traversé l'œuvre de Mozart jusqu'au jour où la septième symphonie ouvrit pour lui l'ère d'absolue émancipation. « Il y a de certains sentimens et de certains styles qui sont contagieux et qui teignent de leurs couleurs tous les esprits, » a dit excellemment Chateaubriand. Le style michelangesque eut cet effet, et si *l'École d'Athènes* en est sortie, que de compositions célèbres sont à leur tour sorties de *l'École d'Athènes*, dont, pour n'en citer que trois prises parmi les contemporains, *la Réformation* de Kaulbach, l'Hémicycle de Paul Delaroche et le *Triomphe de la religion dans les arts* d'Overbeck ne sont que des répliques plus ou moins manifestes, répliques où nul personnage n'a l'air de se soucier du voisin, où chaque groupe forme un *a-parte* sans se relier à l'idée d'ensemble, d'harmonie, tandis que, dès le premier regard, le divin tableau de Raphaël agit sur vous comme un *accord parfait* se prolongeant. Que les titanides de Michel-Ange aient évoqué les génies de Raphaël, que l'idéal féminin nous soit ainsi apparu sous un double aspect, que la force ait engendré la grâce, où voir l'imitation dans tout cela, et n'est-il point permis plutôt d'admettre une communauté d'inspiration suprême amenant des résultats divers? Lorsque je pense à Beethoven passant sa vie à fuir les hommes, qu'il aimait d'un cœur si profond, je m'explique l'âpre rudesse et les coups de boutoir du grand Florentin. Il n'était pas de ceux que la destinée caresse et que des nuages ouatés emportent doucement vers les cimes. Rude à ses pieds fut la hauteur, et les sentiers qu'il gravissait durent être déblayés pierre à pierre. De là ces façons bourrues, ces airs de sanglier qui se rembûche. Un jour que Jules II, l'interrogeant sur quelque ouvrage en train d'exécution, lui demandait quand il aurait fini, « *Quando potro,* » répondit-il brusquement; le pape alors de se fâcher et, furieux, de menacer l'artiste qui, de plus en plus intraitable, continuait à riposter jusque sous le bâton : *Quando potro, quando potro!* Une autre fois, se croyant frustré dans un règlement de compte, il accourt au Vatican, veut parler au pape, qui le fait jeter à la porte; fou de haine, il rentre à la maison, écrit une lettre endiablée, vend au juif tout ce qu'il possède et quitte Rome. Jules II dépêche après lui ses cavaliers; coursiers et messagers se succèdent, Michel-Ange reste inflexible, et, toujours grondant et grommelant, gagne Florence. Ordre d'extradition signifié à la Seigneurie, l'artiste refuse d'obéir; mais, la colère du pape l'inquiétant un peu, il songe à se réfugier chez le sultan, qui l'invite à venir à Constantinople lui construire un pont sur le Bosphore; à la fin cependant, on le persuade de se rendre à Bologne pour s'y rencontrer avec Jules II. Il

arrive, et, pendant qu'il se débotte, on vient l'avertir que sa sainteté l'attend au palais des Seize. Introduit en présence du pape, Michel-Ange fléchit le genou : « C'est donc à nous, s'écrie alors Jules II en le regardant de travers, — c'est donc à nous, maintenant, de venir te chercher? » Michel-Ange implore son pardon, mais en toute franchise et dignité; le pape hésite, et c'est ici que la scène évolue et tourne au burlesque. L'évêque chargé d'amener Michel-Ange, jugeant à propos d'intervenir et de l'excuser, fit alors cette observation remarquable : que les artistes étaient pour la plupart des ignorans et des gens incapables de comprendre quoi que ce soit en dehors de la pratique de leur art, ce qui devait valoir à celui-ci l'indulgence de sa sainteté, — et le bonhomme eût, selon toute apparence, continué sur ce ton-là, si le pape, donnant à son indignation un autre cours et virant de bord, ne se fût écrié : « L'ignorant, imbécile, c'est toi, qui te permets d'insulter cet homme et de lui dire ce que moi je n'oserais. Trêve d'éloquence, et va-t'en au diable! » Ce pontife rageur, batailleur, crossant tout le monde, et l'homme de génie qui lui tient tête, et le sot qui vient imprudemment fourrer son doigt entre l'arbre et l'écorce, c'est du comique à la Molière, et, puisque nous sommes en Italie, j'ajouterais à la Cimarosa.

Jules II avait travaillé pour la papauté, Léon X, qui lui succède, travaillera pour sa famille. Ce fils de Laurent le Magnifique, en arrivant au trône de saint Pierre, ne pouvait faire moins que protéger à son tour dans Michel-Ange la créature de son glorieux père et l'enfant de Florence. Non loin du cloître des dominicains de Saint-Marc et dans le voisinage de leur maison de ville, les Médicis avaient un grand jardin où Laurent s'était complu à rassembler des statues, des bas-reliefs et toute sorte de fragmens antiques, à lui venus par héritage et par acquisition. Ce jardin joue un peu dans l'histoire de la renaissance le rôle des platanes d'Académus : sculpteurs, peintres, musiciens et poètes s'y donnaient rendez-vous (1), les uns dessinant d'après le modèle, les autres étendus dans l'herbe et discourant à l'ombre des pins au murmure des fontaines. Là se rencontraient Pic de la Mirandole et Savonarole; là Squarcialupi

(1) Michel-Ange avait à cette époque environ dix-sept ans, et Laurent lui permettait d'avoir dans sa poche la clé de ce jardin ou de cette école des beaux-arts en plein air que fréquentaient en même temps les élèves de Ghirlandajo et le jeune Torrigiano, de qui Michel-Ange, dans une querelle de *rapins*, reçut au milieu du visage ce coup de poing historique dont l'écrasement de son nez porta depuis témoignage sa vie durant. A la suite de ce bel exploit, provoqué par un sentiment de rivalité, Torrigiano dut quitter Florence, et la faveur de Michel-Ange ne fit que grandir. Il habitait au palais, mangeait à la table du prince et touchait une pension mensuelle de cinq ducats tandis que son père était placé dans les douanes.

rêvait à des combinaisons harmoniques tandis que Michel-Ange scandait un sonnet pour sa maîtresse, celui-ci par exemple, d'allure toute juvénile et s'enlevant allègrement sur le fond grisâtre à l'ordinaire de ses poésies :

Combien ce cercle d'or est heureux de presser
Ainsi tes cheveux blonds, et quelle joie encore
Ne ressent-elle point, la fleur qui le décore
D'appuyer à ton front comme un premier baiser!

Heureuse la tunique avide à t'enlacer,
Qui de ses plis charmans te revêt dès l'aurore
Et laisse à nu ton col qu'un rayon du jour dore
Et qu'un flot de cheveux s'amuse à caresser;

Et fortuné surtout, divine créature,
Le ruban qui s'enroule autour de ta ceinture,
Et te voyant rêver, va soupirant tout bas :

« Oh! laisse-moi toujours te serrer et t'étreindre,
« Laisse-moi sur ton sein, ma beauté, sans rien craindre,
« Je ne suis qu'un ruban, mais si j'étais un bras... (1) »

Ces vers, pour l'agréable humeur et l'air de jeunesse, pourraient être du Raphaël des sonnets, ce qui prouve que dans le monde du XVIe siècle les caractères n'étaient point tout d'une pièce ainsi que souvent on incline à le croire, et que si les efféminés savaient être virils, les plus austères étaient également très capables de *sacrifier aux grâces* par momens. Les souvenirs de Florence, du *bell'ovile* paternel, comme dit Dante, recommandaient donc Michel-Ange à la faveur de Léon X, et dès lors Raphaël et lui occupèrent un rang exceptionnel. Raphaël menait le train d'un grand seigneur, il avait de l'argent, une escorte, un palais construit par Bramante, et Michel-Ange, pour ne marcher environné ni de cet éclat ni de ce prestige, n'en exerçait pas moins, sur tout ce qui se rattachait aux arts, une autorité souveraine, une vraie royauté dont l'investissaient l'indépendance et la majesté de sa personne. Raphaël mort, il se trouva seul sans que l'ombre d'un rival ou d'un compétiteur vînt l'offusquer. De cette période, qui dut être la plus heureuse de sa vie, on sait peu de chose. C'est seulement en 1527 que nous le revoyons, mais alors sur le seuil de l'âge, se mêlant aux événemens qui pendant une longue suite d'années vont le disputer à ses travaux, et, tandis que tout meurt à ses côtés, ne se détournant

(1) Cette réticence finale fait songer au cygne de *Léda*, qui, lui aussi, bat des ailes au devant de la Beauté, et ne dit pas tout ce qu'il désire. Curieux rapprochement, et que nous sommes loin du Michel-Ange de la Sixtine! Mais la renaissance a ce double courant, et c'est le cas de s'écrier : *Ut pictura poesis!* Poésie et peinture, qui par leur côté licencieux effaroucheraient un Giotto, mais qu'en revanche devait fort apprécier le Goethe des *Élégies romaines*.

pas de son chemin, imperturbable comme ces géans de pierre que sa main créa.

III. — LE SAC DE ROME. — MICHEL-ANGE AU SIÉGE DE FLORENCE.

Après Léon X, Clément VII, encore un Médicis, mais dépourvu de toute grandeur d'âme et de tout génie, n'ayant de sa famille que les vues intéressées, en un mot, celui-là même qui des hauteurs du château Saint-Ange assista dans sa rage impuissante au spectacle du sac de Rome par les Espagnols et les Allemands de Charles-Quint. Ce n'était point assez des attentats commis sur les habitans, l'art aussi eut ses massacres : des merveilles d'or et d'argent fondues, les monumens mutilés, les collections dévastées, tous les objets précieux, toutes les valeurs au pillage! Les salles du Vatican peintes par Raphaël furent incendiées, et les figures que la flamme épargnait, les soldats leur crevaient les yeux à coups de pertuisane! A vingt ans de là (trente ans après la mort de Raphaël), Titien, visitant Rome et voyant l'œuvre de restauration infligée à ces travaux: « Quel odieux gâcheur a fait cela? » s'écria-t-il. Clément essaya d'abord de se défendre. Il faut lire dans les *Mémoires* de Cellini le vivant tableau de ce qui se passa au fort Saint-Ange. La population houleuse, prise d'effarement à l'aspect de l'avant-garde ennemie. Sur les créneaux de la citadelle se tient le pape, et près de lui Benvenuto Cellini épaulant son arquebuse qu'il dirige contre les impériaux. Tantôt nous assistâmes au sauvetage des joyaux sacrés qu'il arrache de la tiare et coud dans la doublure des vêtemens du pape; et maintenant vite aux fourneaux qu'on improvise pour fondre l'or en lingot! Cependant les vivres viennent à manquer; courage! On aperçoit au loin le duc d'Urbin; hélas! triste confédéré qui se retire sans coup férir! Le pape se rend prisonnier; sa bannière tombe, et les Espagnols arborent les couleurs de leur maître. — Au cours de ces événemens, Michel-Ange était à Florence, où régnait un mécontentement général que des émeutes intermittentes faisaient passer de l'état chronique à l'état aigu; la nouvelle de la prise de Rome met le feu aux poudres, on chasse les Médicis, la république est rétablie. C'était compter sans la réconciliation du pape avec l'empereur devenus en peu de temps les meilleurs amis du monde. Vainement l'intérêt de l'Italie et la politique de ses prédécesseurs conseillaient la résistance, Clément VII courba la tête et se soumit. Ce même Clément VII, qui n'a pas d'ennemi plus cruel que Charles-Quint, lui fait la cour pour pouvoir placer Alexandre de Médicis à Florence, et Charles-Quint donne sa fille à ce bâtard du pape. Le Médicis ne voyait que Florence, et

pour lui Rome ne venait qu'en seconde ligne. Qu'était-ce que l'indépendance de la papauté contre la possession garantie de Florence? Les mêmes troupes qui, après avoir dévasté Rome, s'étaient dirigées sur Naples furent rappelées en Toscane pour s'y tenir à la disposition du pape, et de ce jour date la lutte dont le terme fut aussi la fin de la liberté florentine. Il importait à Charles-Quint de supprimer cette république indépendante, toujours prête à se déclarer pour la France qu'il exécrait et de mettre à sa place une maison souveraine relevant directement de lui. Une partie de la bourgeoisie, plus circonspecte et pressentant le tour que les choses allaient prendre, inclina dès l'abord du côté des négociations, mais les plus violens ne tardèrent pas à l'emporter. Il fut donc résolu qu'on se défendrait jusqu'à la mort. A la tête des belliqueux se signalait surtout Michel-Ange, rompant en visière aux souvenirs d'un passé qui le rattachait aux Médicis et quittant ses protecteurs de la veille pour se ranger parmi leurs ennemis. Trois ans dura la bataille à travers toutes les manœuvres de la trahison, tous les coups de force et tous les artifices de la diplomatie. Manœuvres, coups de force, artifices, autant d'huile versée sur le feu. Les passions s'irritent, s'entre-croisent, les caractères se développent en intensité, en grandeur. L'Italie crevait de talens, d'audace, de science, de poésie, de richesses, de galanterie, quoique déchirée par de continuelles guerres intestines, et quoiqu'elle fût le rendez-vous de tous les conquérans qui se disputaient ses plus belles contrées. Quel émouvant spectacle que celui d'un peuple qui lutte et meurt pour sa liberté! Italiens contre Italiens, a-t-on dit; rien de moins juste. Les Italiens qui défendent la ville sont des Florentins d'antique souche, solidement appuyés sur le sol national; ceux qui l'attaquent sont confondus avec des Espagnols et des Allemands et forment le ramas impérial. Michel-Ange faisait partie du conseil de guerre, et tout de suite il voulut qu'on s'occupât des fortifications; Capponi, le premier des trois gonfaloniers, émit l'avis contraire; à l'en croire, aucun péril prochain ne motivait une démonstration si grave. Capponi était de la faction des aristocrates, qui se déclarait contre l'alliance avec la France, politique du parti adverse. Et, cette alliance ainsi que les fortifications étant votées, il lia sur-le-champ de secrètes intelligences avec le pape et s'efforça d'entraver les travaux de Michel-Ange. Ainsi, tandis qu'à Pise, à Livourne, celui-ci construisait des redoutes, tandis qu'il consolidait la défense de Ferrare, Capponi faisait à Florence interrompre les opérations et mettre de côté le matériel. Un tel état ne pouvait se prolonger; Capponi fut renversé, et Carducci, son successeur, eut beau s'évertuer, Florence n'en fut pas moins réduite à repousser avec ses seuls moyens d'action le double assaut d'un pape résolu à sou-

mettre la ville à tout prix et d'un empereur réputé le plus puissant prince de l'Europe! Épisode digne de remarque, Catherine de Médicis, alors âgée de neuf ans, était restée comme otage aux mains des patriotes, et Clément VII, son oncle de la main gauche ou, pour parler plaisamment la langue de Brantôme, *son oncle en notre dame*, l'ayant fait réclamer, un nommé Baptiste Cei demanda qu'elle fût exposée entre deux créneaux au feu de l'artillerie ennemie. Bernard Castiglione alla plus loin, et, dans un conseil tenu pour aviser à terminer les affaires, il déclara que, loin de remettre Catherine au pape, on devait la livrer aux soldats pour la déshonorer. A neuf ans une Italienne a de la mémoire. Il est donc permis de croire que plus tard les impressions ressenties pendant ces jours d'épreuves eurent leur contre-coup, et que l'héritière des Médicis, une fois en possession du pouvoir royal, ne négligea pas une occasion de se ressouvenir de l'outrage infligé à la jeune fille.

Ce n'était plus qu'une question de temps et d'argent. Néanmoins, lorsque Michel-Ange revint de Ferrare, les affaires n'étaient pas encore si désespérées. On attendait toujours l'intervention de la France et de Venise, on se flattait même de traiter directement avec Charles-Quint en laissant le pape de côté, sans compter qu'on avait pleine et entière confiance dans l'armée de Malatesta Baglioni, général de la république. Michel-Ange courut aux remparts de San-Miniato. C'était, nous le savons, un de ces hommes au service comme à la hauteur de toutes les circonstances. Peintre, sculpteur, architecte, poète, il fabriquait lui-même les outils qui lui servaient à travailler le marbre; à Carrare, il s'improvisait casseur de pierres, inventait, menuisait ses échafaudages pour la chapelle Sixtine, et se construisait des machines pour le transport et le dressage de ses statues. L'heure présente réclamait un ingénieur, et Florence en lui eut son Vauban (1). A peine descendu des remparts de San-Miniato, il se remettait à peindre sa *Léda*, se reprenait en cachette à ses études pour le tombeau des Médicis, laissant l'art et la politique se combattre et se contredire en sa personne, et ne souffrant

(1) Cette prodigieuse puissance de rayonnement, échue en partage aux grands artistes de la renaissance, est un fait désormais trop connu pour qu'on y insiste. Peut-être cependant n'était-il pas sans intérêt de le voir une fois, non plus traité de façon toute abstraite et selon les lois ordinaires de l'esthétique, mais pris sur le vif en pleine histoire. Michel-Ange, né en 1474, mort en 1564, passe, tant à Florence qu'à Rome, soixante ans au centre de tous les travaux; ses œuvres capitales : — les fresques de la chapelle Sixtine, le tombeau des Médicis dans l'église de Saint-Laurent, son plan de la cathédrale de Saint-Pierre, son *David* de la place du marché à Florence, son *Moïse* du monument de Jules II, — suffiraient seules à remplir une vie d'artiste, et tout cela ne comprend qu'une partie de son activité, entraîné qu'il est par son tempérament robuste et de feu vers toutes les querelles politiques et religieuses qui passionnent l'Italie et le siècle.

aucune gêne d'immortaliser comme sculpteur ces ennemis contre lesquels il défendait la liberté de sa patrie. Cependant les troupes espagnoles s'avançaient sous la conduite de Philibert d'Orange, et Malatesta Baglioni devait les rencontrer à mi-chemin devant Pérouse. Alors insidieusement le pape intervint. Clément VII connaissait les prétentions de Malatesta sur Pérouse; il eut l'air de les accueillir, promettant d'ailleurs que Florence serait épargnée, et le général se replia; même jeu devant Arezzo, d'où la garnison se retira sans résistance. La ville, ainsi découverte, n'avait qu'à pourvoir elle-même à sa défense. Les soldats, tant citoyens armés que mercenaires, ne manquaient point; ce qui faisait défaut, c'étaient les vivres. La famine d'abord, puis la peste, et brochant sur le tout l'exaltation, le fanatisme des combats suprêmes. Si Florence fût ainsi tombée, sa chute, comme telle catastrophe de l'ordre naturel, n'aurait au moins rien eu que de lamentable; mais la trahison s'y mêla comme il fallait s'y attendre dans un pays où la trahison était un principe d'état. N'oublions pas que nous avons affaire à une politique dont Machiavel avait dressé le code, et que l'histoire de ces temps rapportée au point de vue de la probité paraîtrait un roman impossible. Le général au service de Florence, après avoir dûment stipulé la validation de ses droits sur Pérouse, s'entendit avec le pape pour lui livrer la ville qu'il avait à défendre. Michel-Ange pressentit le coup : sa position de membre du conseil le mettait à même de voir clair dans les actes de ce fourbe; l'évacuation d'Arezzo, survenue au lendemain de l'abandon de Pérouse, ne laissait subsister aucun doute. Baglioni se jette dans la ville avec ses troupes, la bourgeoisie s'émeut, on se sent perdu, et la populace demande à grands cris la restauration des Médicis. Florence est aux mains des traîtres et des insurgés; Michel-Ange sait ce qui l'attend au retour de ses anciens maîtres, et pour leur épargner dans l'avenir le remords d'avoir fait pendre un si grand homme, il monte à cheval et s'enfuit au galop avec deux de ses amis. Ordre était donné de ne laisser sortir personne; quelques gardes pourtant le reconnaissent : « C'est Michel-Ange, s'écrient-ils, un des Neuf. » La porte aussitôt s'ouvre devant lui, et le voilà gagnant la montagne et courant sur Venise. Deux sonnets dédiés à Dante, qui se retrouvent dans ses poésies, semblent se rattacher à cette date; peut-être les écrivit-il à cheval à travers monts, et peut-être à Venise dans sa retraite, d'où les prévenances multipliées du doge et de la noblesse ne réussirent pas à le tirer. « Ingrate patrie! éternelle empoisonneuse de ton propre destin, tu ne te lasseras donc point d'abreuver de la pire amertume le cœur de tes meilleurs enfans? Et s'il en faut une preuve, je dirai son exil sans exemple, l'infâme exil d'un homme dont la grandeur dépasse tous

ceux qui jamais ont vécu sur cette terre! » Ainsi finit le deuxième de ces sonnets.

IV. — MICHEL-ANGE, DANTE ET GIOTTO. — LE TOMBEAU DES MÉDICIS.

Il aimait, vénérait Dante, et savait par cœur des chants entiers de *la Divine Comédie*, l'œuvre la plus inspirée, la plus calculée du génie humain, mortel effort de science et de passion concentrée dont nul mieux que lui n'était né pour s'approprier les résultats. Dante, Giotto, Michel-Ange, trois noms et trois hommes qu'on ne sépare point! L'essor nouveau imprimé à la vie intellectuelle, de la poésie devait passer à la peinture et régénérer l'Italie. Des perspectives inconnues s'ouvrent à l'œil sur les hauteurs comme dans les abîmes de l'existence. Un homme s'est rencontré qui de son autorité privée cite à son tribunal le passé, le présent. Aux figures qu'il évoque, — visions de l'enfer, du purgatoire et du paradis, — son jugement s'attache en traits de flamme, impérissables comme les stygmates de la foudre dans le roc. Giotto reproduit sur le mur d'une chapelle de Florence l'image du jeune Alighieri, et trois vers immortels du *Purgatoire* ont payé la dette du poète; plus tard le peintre et le poète se rencontrent à Padoue, et Giotto recule effrayé devant cette face émaciée, flétrie, dont les épreuves de l'exi ont déjà fait la médaille d'airain que nous connaissons; enfin un jour que, travaillant à ses cryptes d'Assise, Giotto s'est endormi, il voit en songe l'esprit de Dante qui lui indique comment et dans quel ordre il lui faut disposer et peindre ses personnages. Nous avons dit plus haut ce que nous pensions de ces légendes; toutes ont du vrai, même alors qu'elles ne sont que de simples inventions. L'esprit de Dante qui se montre ici dans un rêve, c'est le souffle de poésie qui pénètre, anime et transfigure l'Italie entière. A Florence comme à Sienne, partout se montre à nous l'épopée mystique représentée en fresques merveilleuses sur tous les murs des couvens, des églises, des *campi santi*. Ce n'est point Raphaël qui jamais eût oublié cette grande figure de Dante : regardez plutôt *la Dispute*, *le Parnasse*; et Michel-Ange, qui mieux que lui s'en inspirera, qui d'une main plus large remuera l'infini domaine de son puissant compatriote? Le Caron du *Jugement dernier* n'emprunte au paganisme que son nom et relève pour tout le reste de la démonologie catholique; c'est un vrai diable de la troupe de Satan : « Caron, diable d'enfer, les attire autour de sa barque par le flamboiement de ses yeux et frappe de son aviron quiconque essaie de monter à l'abordage. » Tel est le Caron décrit par le poète au troisième chant de l'*Inferno*, tel aussi celui de Michel-Ange; voyez les yeux : *Occhi di brazia!* Pas un trait ne manque à l'effroyable

exactitude du tableau, la copie vaut l'original. « Le jour où l'art italien cessera de marcher avec Dante, l'art italien cessera d'être, » disait le grand peintre Cornelius. Pendant que Léon X vivait encore, les Florentins voulurent qu'on leur rendît les cendres de l'illustre proscrit, et même à ce sujet fut adressée au pape une requête que Michel-Ange apostilla dans ces termes : « Moi, Michel-Ange, je me joins au vœu public, m'engageant à construire au divin poète et dans une place d'honneur un monument digne de lui. » L'entreprise n'eut pas de suite, la précieuse relique ne pouvant être retrouvée et les fouilles de Ravenne n'ayant rien produit.

Pour Michel-Ange aussi, l'heure de la proscription était venue, à son tour désormais de « monter l'escalier de l'étranger. » Il allait comparant sa destinée à celle du poète, et ce rapprochement l'aidait à se réconforter. Venise ne le conserva pas longtemps. Bientôt un vif regret le prit d'avoir quitté Florence, et, renseigné sur l'état des esprits dans l'héroïque cité de l'Arno, il résolut d'y rentrer pour prendre part aux derniers efforts de la défense; mais, hélas! à quels nouveaux désastres il assista. Revenu en novembre 1529, il vit au mois d'août de l'année suivante la ville choir définitivement. Jusqu'au dernier moment on avait espéré le secours du roi de France; une pareille intervention eût tenu du miracle, tous le savaient, et pourtant, lorsqu'en juillet 1530 la nouvelle se répandit que François Ier avait à leur retour de Madrid embrassé ses enfans à Bordeaux, les cloches emplirent l'air de leurs sonneries, et des hymnes d'action de grâces s'élevèrent de toutes les églises. La peste néanmoins faisait rage, la famine aussi; on avait mangé les chevaux et les chats, on mangea les rats; 8,000 citoyens et plus de 16,000 soldats étrangers avaient péri. Le 6 août, les portes s'ouvrirent au vainqueur; la capitulation stipulait une amnistie générale, mais où sont les actes qui jamais ont préservé les biens et la personne des vaincus? La restauration des Médicis s'accomplit sous de sanglans auspices; les loups rentraient les dents longues et la griffe aiguisée d'avance : on rechercha les chefs du mouvement, ceux dont on parvint à s'emparer furent mis à mort; Michel-Ange, qu'un pareil destin menaçait, n'y échappa qu'en se dérobant. Il se tint caché, selon les uns, chez un ami et, selon une tradition de la famille Buonarotti, dans le clocher de San Nicolo oltra Arno; il attendit là que la colère de son ancien bienfaiteur eût jeté ses feux. Le pape voulait sa perte, il reprochait à Michel-Ange non-seulement d'être un des plus violens entre les insurgés, mais aussi d'avoir poussé le peuple à démolir le palais des Médicis, accusations et mensonges qui bientôt se dissipèrent. Le pape ne se ressouvint plus alors que du grand artiste, auquel il offrit de rentrer en grâce avec les appointemens d'autrefois, à cette

seule condition que Michel-Ange se reprendrait à travailler au monument des Médicis; le pacte fut exécuté, l'artiste quitta son trou de muraille et retourna silencieusement à l'ancienne tâche désormais poursuivie sans relâche. Il ne mangeait, ne dormait plus, souffrait de vertiges, ses amis craignaient pour ses jours. Un vers de lui nous peint le sombre état de son âme, il venait de terminer sa statue de *la Nuit* assise à la fois et couchée, cet admirable corps de femme qu'enveloppe un repos si profond et dont le spectacle vous rappelle ce mot du vieil Homère : « Le sommeil dénouait ses membres. » La jambe s'étire un peu, le bras s'appuie dessus, et sur le dos de la main ployée s'incline le visage aux yeux clos; une tresse de cheveux s'épand du cou et des épaules sur la poitrine; aucun vêtement, point de voile!

La nuit, si mollement à tes yeux révélée,
O passant! dans le marbre un ange l'a taillée;
Elle est vivante et dort; éveille-la
(Si tu m'en crois), — elle te parlera!

Quelqu'un ayant, selon la mode italienne, inscrit ces vers sur la statue exposée en public, Michel-Ange répondit en faisant parler son œuvre même :

Oui, bien me prend d'être endormie,
Et mieux d'être de pierre, aussi longtemps, hélas!
Que chez nous régneront la honte et l'infamie.
N'entendre et ne voir rien est tout ce que j'envie.
Qui que tu sois, passant, ne me réveille pas,
Et si tu m'as comprise, parle bas!

Lui pourtant, il osait parler haut et même refuser, comble d'audace! refuser son concours au duc Alexandre, personnage haineux et vindicatif, qui tenait à le voir diriger les travaux de la nouvelle citadelle de Florence. C'est vrai qu'alors Michel-Ange était à Rome, mais le prince avait le bras long, assez long pour l'atteindre à distance, d'autant plus que refuser le duc Alexandre c'était aussi bien refuser le pape. Il se peut en outre que Michel-Ange se sentît de force à tout affronter, soutenu comme il l'était par le crédit dont il jouissait près du saint-père.

V. — RETOUR A ROME ET RENTRÉE EN GRACE. — PROPOS D'ATELIER. — LES PRINCES DE LA RENAISSANCE ET CEUX D'AUJOURD'HUI. — MICHEL-ANGE ET BEETHOVEN. — LA RENCONTRE AVEC VITTORIA COLONNA.

Clément VII l'avait en faveur extraordinaire, il travaillait couvert devant le pape, ne se rendait au Vatican que lorsque tel était son bon plaisir, et Clément ne se risquait en sa présence qu'avec discrétion. Un jour que, pour se donner un avant-goût de l'œuvre en

train d'exécution, il s'était glissé à pas furtifs dans l'atelier, Michel-Ange, du haut d'un échafaudage qui le dérobait aux regards de l'auguste visiteur, lui décocha comme par mégarde une planche qui pouvait l'assommer. On sait l'emportement du farouche artiste lorsque Bramante s'introduisit dans une salle que Michel-Ange décorait. C'était à son gré commettre un crime que de violer le silence et le mystère de l'enfantement. N'avait-il pas inventé de se coiffer d'une espèce de phare pour pouvoir travailler la nuit! Comme ces grelots que les fous de cour mettent à leur bonnet, il attachait à son chapeau tout un appareil de luminaire : Vasari nous raconte qu'il le surprit une fois dans cet accoutrement; mais l'importun en fut pour ses frais de curiosité : au premier pas qu'il entend près de lui grincer sur le sable, le ver luisant éteint sa lanterne; ainsi de son flambeau ou de son chapeau fit Michel-Ange, et Vasari demeura coi dans une chambre obscure. Cet homme-là ne se dérangeait pour personne, pas même pour le pape, qu'il traitait en égal et rudoyait selon la circonstance. « Ote-toi de mon soleil, » ce mot de Diogène pourrait être de Michel-Ange, et celui auquel il l'aurait adressé se le fût tenu pour dit. Cœur généreux, parole acerbe, selon qu'il voyait, il prononçait et c'étaient presque toujours les défauts qui lui sautaient aux yeux. Un autre grand Florentin que notre époque a pu connaître et qui certes eût à bon droit invoqué l'illustre descendance, Cherubini, jamais ne sut résister à cette démangeaison de lâcher un cruel sarcasme. Quant à Michel-Ange, il était féroce. « C'est une vraie pitié que ta Pitié, » disait-il à je ne sais quel statuaire, et, parlant au fils de Francesco Francia, jeune et beau garçon, il le chargeait de ce message tout aimable pour l'auteur de ses jours : « Dis à ton père de ma part que les enfans qu'il fait sont mieux que ceux qu'il peint. » N'oublions pas non plus son propos célèbre sur Titien : « C'est un coloriste, mais quel dommage qu'il ne sache pas dessiner ! » Propos amer dont Händel se souvint plus tard au sujet de Gluck, et Rossini au sujet de Berlioz, lorsque, jugeant l'auteur de la *Symphonie fantastique*, il s'écriait : « Quelle chance que ce garçon-là ne sache pas la musique, car, s'il la savait, il en ferait de bien mauvaise. » Il est vrai que cette langue, souvent si prompte à la satire, s'est aussi chez Michel-Ange presque toujours trouvée prompte à l'éloge : « Ces portes-là mériteraient d'être les portes du paradis ! » s'écriait-il en présence du chef-d'œuvre de Ghiberti! Mais sa franchise n'épargnait personne, et ce qu'on ne pardonne pas, il mettait à sa façon de dire la vérité une expression d'ironie où se reflétait le sentiment de sa supériorité. Toujours et partout le maître, il se faisait aider par ses élèves, et son atelier alors formait deux camps : le camp des élus (ceux qu'il estimait dignes de concourir à sa besogne) et le camp des réprouvés

ou des incapables; puis, à certain moment, élus et réprouvés, il chassait tout, et peignait seul.

Michel-Ange a travaillé sous huit pontificats, et son attitude fut toujours grave, digne, bien que parfois altière et sillonnée d'éclairs. L'empereur, le roi de France, le sultan, Venise et Florence se le disputent. Entouré d'un cercle d'élèves incessamment renouvelé, il représente aux yeux du siècle la souveraineté du grand art, une royauté qui lui valut bien des honneurs publics et des jouissances intimes, mais qu'il dut payer aussi par des amertumes sans nombre. L'envie, qui sous les traits de ses camarades d'atelier s'attachait à ses talons dès les premiers pas dans la vie, le harcela jusque dans l'extrême vieillesse. Nous le verrons pendant le règne de Paul IV vouloir se démettre et s'en retourner à Florence pour avoir eu vent qu'un Pizzo Ligori avait raconté que décidément « le pauvre Michel-Ange était en enfance,» et plus tard encore une lettre qu'il adresse en 1560 au cardinal di Carpi nous le montre exaspéré de ce qu'on l'accuse de ne plus suffire à sa tâche, et réclamant sa mise en disponibilité dans les termes les plus acerbes. Rappellerai-je sa joute avec Léonard de Vinci et les misères dont fut traversé son triomphe? Il avait, lui, à peine trente ans, et Léonard touchait à la cinquantaine; l'un et l'autre s'étaient donné pour tâche d'exécuter deux vastes cartons représentant les combats victorieux de Florence avec Pise : œuvres capitales qui semblaient, selon les contemporains, résumer en elles tout l'art italien. La ville s'était divisée en deux camps, il y avait le parti de Michel-Ange et le parti de Léonard de Vinci, ce dernier moins nombreux peut-être et moins prompt à l'escrime, puisque Léonard à la suite de ce qu'il regardait comme un insuccès quitta Florence, et de mécontentement vint en France. Et dire que de ces deux merveilles, rien n'a subsisté! Un envieux confrère, un méchant, le sculpteur Bandinelli, lacéra l'œuvre de Michel-Ange; une nuit, pendant les troubles de l'an 1512, il s'introduisit dans la salle et mit en pièces le carton. Déjà la statue de *David* n'avait-elle pas subi pareil outrage, insultée, assaillie chaque nuit à coups de pierres et sauvée seulement d'une destruction complète par la protection de sentinelles apostées sur place? Tant d'animosités, d'atroces haines, étaient bien pour incliner une âme à la misanthropie, et si Florence n'eut pas cette fois son Timon comme Athènes, c'est qu'il y avait en Michel-Ange des trésors de bonté et que le travail lui faisait tout oublier.

Son travail! il n'avait autre chose en vue; mieux vaudrait dire son idéal, et si bien l'idéal qu'il se refusait à faire des portraits: copier un individu lui paraissait une tâche inférieure; nous savons aussi comment ce grand atrabilaire détendait parfois ses nerfs. Il se plaisait à causer entre amis, écoutait volontiers un air de viole,

et son ironie alors tournait au badinage : dans un de ses sonnets, il se montre couché sur le dos pour peindre un plafond et se divertit à décrire l'effet comique de sa posture; autre part, il consacrera une suite d'*octaves* à raconter comment sa maîtresse s'est logée en son cœur et n'en veut plus sortir, tout cela très simplement et de ce style naïf des anciens maîtres qui se retrouve dans telle de ses peintures, l'*Enlèvement de Ganymède* par exemple; un aigle emporte vers le ciel l'adolescent, tandis que tout en bas, sur la terre, un pauvre chien aboie en regardant l'immensité où son jeune ami va disparaître. Siècle plein de grandeur et de jeunesse, tout y est en proportion, l'artiste, le monarque, les événemens; comme prêtres selon l'Évangile et souverains pontifes selon les apôtres, assurément les Alexandre VI, les Jules II, les Léon X, prêtent à dire, mais qu'on essaie un moment de ne les considérer qu'au seul point de vue d'un Raphaël ou d'un Michel-Ange, quels brillans princes!

« C'est un rare bonheur, écrit M. Herman Grimm, que la rencontre d'un grand siècle avec un grand génie. Un homme naîtrait aujourd'hui doué de facultés pareilles, doué de cette puissance indomptable, qu'il ne trouverait rien de ce que cet homme (Michel-Ange) a trouvé; dès lors qu'adviendrait-il? » Ici un parallèle se présente : prenons Beethoven et donnons pour milieu au développement de son génie un autre siècle, prêtons-lui d'autres hommes pour contemporains, sans doute son génie n'en sera ni plus vaste ni plus profond, mais son âme y gagnera de ressentir moins la misère de l'existence. Et par misère remarquez que je n'entends point simplement parler du manque d'argent, la vraie misère pour Beethoven fut de vivre méconnu, délaissé du public de son temps, de n'avoir affaire qu'à des princes incapables de le comprendre. Avoir devant soi la haute mer, y naviguer à pleines voiles, lutter contre les vents, la tempête et toujours, à travers les mille périls qui vous assiégent, garder la conscience de sa force et voir les autres s'agiter à distance dans le sillon que votre barque a creusé, tel fut le sort de Michel-Ange, du divin Michel-Ange, comme on l'appelait! Beethoven n'eut jamais à se mesurer avec le libre océan, il lui fallut, pauvre rameur, louvoyer avec sa galère entre d'étroits courans et souvent rester ensablé; trop fier pour crier au secours et n'attendant rien que de son courage. Ce qui manqua à Beethoven, c'est un Laurent le Magnifique, un Jules II, une Vittoria Colonna. Michel-Ange eut tout cela : nature de granit où « l'éternel féminin » marqua sur le tard son empreinte.

Il venait de terminer les travaux de la Sixtine et commençait à s'engager dans le labyrinthe de tribulations dont le monument de Jules II nous raconte l'histoire, lorsqu'elle et lui se rencontrèrent.

Michel-Ange, à cette époque, avait soixante-deux ans, Vittoria quarante-quatre. On a judicieusement observé que dans les œuvres poétiques de Michel-Ange s'affirme le côté tendre, et même, si l'on veut, féminin de sa nature, tandis que dans ses œuvres de peinture et de sculpture c'est le contraire qui arrive. Autant nous en pourrions dire de son commerce avec Vittoria Colonna. Au nombre de ses poésies, presque toutes dédiées à la noble dame, il en est une où ce caractère de douceur est surtout exprimé : je veux parler de ce sonnet dont une image empruntée à la statuaire a fourni le motif, et dans lequel Michel-Ange se représente comme un modèle de grossière étoffe qui par l'effort d'une main délicate va s'amender, s'assouplir et se transformer. Sur le chapitre de leur tendresse et de leur constance mutuelle, Condivi ne tarit pas; l'élève nous raconte à ce sujet les choses les plus édifiantes : il recevait à chaque instant des lettres pleines de sentimens nobles, et lui-même y répondait par des sonnets pleins d'émotion, si bien qu'elle eut un jour à le supplier de modérer ses ardeurs qui venaient les troubler, elle jusque dans ses recueillemens du soir, lui dans ses matinées de travail à Saint-Pierre; mais un tel penchant n'était point de ceux que la volonté gouverne, et la grande dame, au cours de ses fréquentes absences, ne se serait pas une seule fois rapprochée de Rome sans se détourner un peu de son chemin pour rendre visite au grand artiste.

VI. — VITTORIA COLONNA. — SES ANCÊTRES. — SON MARIAGE, SON VEUVAGE ET SES ÉLÉGIES.

En allant d'Albano à Frascati par Castel-Gandolfo, vous apercevez la petite ville de Marino grimpant sauvage et pittoresque, avec ses toits grisâtres et ses arbres rares, le long d'une de ces montagnes qui enserrent la vallée de la Terentina et que domine un château féodal aux tours croulantes. Un bois épais, dont il ne reste également plus que les ruines, couronnait jadis ces hauteurs et descendait jusque sur le bord du bassin où dorment les eaux profondes du lac Albano. Là naquit en 1490 Vittoria Colonna. Origine plus brillante ne se pouvait souhaiter; par sa mère, qui était Feltre, elle appartenait aux ducs d'Urbin, et pour père elle avait Fabrizio Colonna, un des tacticiens les plus renommés de son temps, celui-là même que Machiavel, dans ses *Dialogues sur l'art militaire des Romains,* charge de faire la leçon. Il faudrait se reporter au sein de la Rome du moyen âge pour apprécier ce que c'était que cette race des Colonna, toujours et partout alors inévitablement mêlée aux destinées de la ville éternelle; dans toutes les querelles de l'empire

avec la papauté, de la noblesse avec le peuple, du saint-siége avec les hauts barons, vous la rencontrez, tantôt embastillée derrière les remparts de ses forteresses imprenables, tantôt hardiment tenant la campagne, tour à tour victorieuse, proscrite, excommuniée, et ne pliant jamais ni devant le péril, ni devant la mort. Ils se montrent aux jours les plus reculés et déjà formidables aux papes. Au XII[e] siècle, le peuple les taille en pièces, démolit leurs donjons, mais sans pouvoir abattre leur puissance; et de même qu'alors, dans ce duel de la croix avec l'épée, l'implacable adversaire de Barberousse, Alexandre III, fulminait contre eux l'anathème, de même il en sera de papes en papes jusqu'au XVI[e] siècle, où la féodalité perd sa raison d'être au moment où l'art de la guerre se transforme. Leur arrivait-il par hasard de s'accorder avec le pape, vite ils profitaient de cette trêve pour se ruer sur le peuple de Rome. Lisez dans Pétrarque l'épopée de Stefano Colonna pleurant comme le vieux Priam la perte de ses fils et de ses petits-enfans tués à l'attaque de la porte San-Lorenzo pendant la république éphémère de Rienzi! Leurs citadelles, en quelque sorte, se donnaient la main; de ces places fortes, dont quelques-unes, — le château de Palestrina par exemple, — étaient inexpugnables, ils lançaient en plaine des corps d'armée et, comme chefs des gibelins, livraient aux papes des combats souvent victorieux.

Telle était la famille d'où sortait Vittoria. Elle avait encore presque l'âge d'un enfant lorsque ses parens la fiancèrent à don Ferrante d'Avalos, qui devint plus tard marquis de Pescaire, gentilhomme napolitain de haute race espagnole; mais ce mariage, tout politique, ne devait avoir lieu qu'après le changement des circonstances qui le motivaient à cette époque. Le 27 décembre 1509, l'union fut célébrée dans le château et l'île d'Ischia, que les d'Avalos possédaient en fief, et dont la comtesse de Francavilla, tante de Ferrante, faisait les honneurs. L'inventaire du trousseau de la mariée, dressé à cette occasion, ne laisse pas d'avoir son intérêt au point de vue des mœurs et des usages du temps, et nous y remarquons parmi les objets d'ameublement « un lit à la française avec rideaux et baldaquins en soie cramoisie à larges bandes d'or, plus trois matelas, une couverture de soie pareillement cramoisie et de même travail, et quatre oreillers assortis. » Au nombre des vêtemens de la jeune épouse figurent « trois splendides robes; l'une de velours violet, les deux autres de brocart noir et cramoisi. » La dot fut de quatorze mille ducats, et les présens du fiancé, — diamans, perles et pierreries, — ne s'élevèrent pas à moindre somme : une croix de diamans, avec sa chaîne d'or, comptait à elle seule pour mille ducats. Les premières années s'écoulèrent heureuses et calmes, tantôt à Ischia, tantôt à leur villa, au pied du mont Saint-

Elme, où les jeunes époux vécurent en rapport avec tout ce qu'il y avait aux environs d'artistes, de savans et de poètes distingués : Bernard Tasse, le père de Torquato, Sannazzar, l'historien Paul Jove. L'idylle cependant dura peu. La France et l'Espagne se disputaient alors le royaume de Naples sur tous les champs de bataille de cette Italie dont un grand et puissant pape, qui bien mieux que Léon X, son successeur, méritait de donner son nom au siècle, Jules II, ressentait les misères au fond du cœur; mais c'était la triste loi du temps d'avoir toujours à changer d'alliance et de ne pouvoir combattre les Espagnols qu'avec l'aide des Français, quitte à s'arranger le lendemain des Espagnols pour chasser les Français. Opposer à l'étranger une digue en se servant de l'étranger, tâche impossible où se consuma l'effort d'un Jules II. Sujet du roi d'Espagne, qui depuis 1503 régnait sur Naples, et gentilhomme, Ferrante d'Avalos ne pouvait manquer au rendez-vous; il y vint avec Fabrizio Colonna, le père de Vittoria, dont, à dater de cette heure, l'existence allait s'assombrir. A Ravenne, où notre Gaston de Foix paya la victoire d'une mort héroïque, Colonna et son gendre, le marquis de Pescaire, furent blessés et faits prisonniers. Ce désastre, on le suppose, réagit cruellement sur Vittoria, retirée alors dans Ischia. Elle-même a pris soin de nous dire quand la nouvelle lui parvint et de nous mettre au courant des circonstances : « C'était un jour de Pâques, par un ciel triste et couvert, et tandis que l'Averne mugissait et que les Néréides du rivage semblaient pleurer. » Bientôt pourtant, à l'idée que son mari n'était que blessé, la noble affligée reprit courage. Pour la première fois elle accorde sa lyre et rime au cher absent une de ces poésies alambiquées, sentimentales, avec jeux de mots et *concetti*, fort à la mode en Italie depuis Pétrarque. C'est ainsi que nous l'entendons se plaindre du sort des pauvres femmes vouées au chagrin, à l'angoisse, pendant que ceux qui leur sont chers s'exposent aux périls de la guerre : « Qui s'appelle d'Avalos ou Colonna sait entreprendre avec l'adversité une lutte corps à corps et sans trêve. Quitter Vittoria, c'est quitter la victoire, et jamais il ne sera bien que des êtres unis pour la vie se séparent durant la vie. » Au reste, la captivité du jeune marquis n'eut rien de terrible, il ne tarda pas à se remettre, et ses blessures s'arrangèrent juste à point pour lui valoir ce compliment de la duchesse Isabelle de Milan : « Je voudrais être un homme, monsieur le marquis, ne fût-ce que pour recevoir comme vous une balafre en plein visage et voir ensuite si les cicatrices me siéraient aussi bien. » Ce repos si doux, cette halte dans l'oasis du ménage, n'eut qu'un moment. Le siècle poussait à l'action, et Pescaire n'était point d'humeur à s'y dérober. Un simple fait témoignera du prestige que ses

talens d'homme d'état et sa renommée militaire exerçaient. Lorsqu'au milieu du désarroi politique où la fortune de Charles-Quint l'avait jeté, Clément VII se rapprocha de la France, le marquis de Pescaire fut le premier que les nouveaux alliés cherchèrent à gagner : payer sa défection au prix d'une couronne ne leur parut point trop exagéré. Il est vrai que cette couronne de Naples qu'ils offraient bénévolement ne leur appartenait pas. Pescaire refusa, et Vittoria, en récompense de sa noble attitude, lui écrivit qu'elle ne se souciait pas d'être reine et préférait être la femme d'un homme dont, pendant la guerre comme pendant la paix, la valeur ni la dignité ne s'étaient jamais démenties. Qui sait si par la défection d'un tel chef les choses à Pavie n'eussent point pris un autre cours? Toujours est-il que cette victoire, enlevée de compte à demi avec le connétable de Bourbon, dont il avait dédaigné d'imiter l'exemple, ne lui porta pas bonheur. Blessé grièvement sur le champ de bataille, il eut en outre à souffrir de l'abandon et de l'ingratitude, et, lorsqu'il mourut quelques mois plus tard, on parla d'empoisonnement.

Vittoria venait de traverser les épreuves les plus douloureuses : elle avait, au cours des années précédentes, perdu son frère aîné, puis son père, puis sa mère; partie de Naples en toute hâte à la nouvelle du malheur qui la menaçait, elle se rendait à Milan quand elle apprit à Viterbe la mort de son mari. « Sa vie fut l'aliment de ma faible vie, pour lui j'étais née, à lui j'appartenais; pourquoi ne suis-je pas morte pour lui ! » De cette époque procèdent la plupart de ses poésies qui, jointes au caractère souvent épique de sa destinée, à la force d'âme qu'elle déploya, ont entouré son nom et sa personne d'une sorte de consécration légendaire. Vittoria Colonna représente assez bien l'idéal de la veuve éplorée. La plaintive Élégie, telle qu'on nous la définit, « en longs habits de deuil, » c'est elle comme on se la figure, elle comme l'entrevoient dans leurs souvenirs ceux de nous que hantent les fantômes de l'histoire. La douleur qu'elle ressent de la perte de son époux, la gloire dont rayonne sa dépouille héroïque, lui deviennent une source inépuisable d'inspiration. Immortaliser, déifier cette idole sera désormais l'unique but de ses actes et de sa pensée.

A Rome, au palais Colonna, situé derrière l'église des Saints-Apôtres, un portrait de Muziano nous raconte la femme : une taille élancée, des yeux éclairés d'une flamme douce, un visage aimable, des traits fins, le nez mince, effilé, les cheveux d'un blond presque roux. La robe est vert de mer avec une chemisette de tulle autour du sein; sur le col et dans les cheveux des perles. A trente-cinq ans, avec sa situation et sa fortune, l'illustre veuve n'aurait

eu qu'à vouloir pour contracter un nouveau mariage; elle écarta tous les prétendans. Se trouvant seule et sans enfans, son premier mouvement fut de prendre le voile. Clément VII lui désigna le couvent des Christes, non sans recommander aux religieuses et sous peine d'excommunication de s'opposer à toute espèce d'engagement irrévocable. Elle y vécut assez paisible jusqu'au jour où l'entrée des troupes impériales et le pillage de Rome la forcèrent d'aller chercher un asile dans Ischia, qu'il lui fallut bientôt quitter à cause de la peste venue à la suite des armées. Arpino, petite ville des Abruzzes et patrie de Cicéron, lui offrit alors un refuge, puis elle rentra pour quelque temps à Rome attendant de retrouver son cher golfe de Naples dès que les événemens le permettraient. Ainsi l'arrière-saison de sa vie s'écoula tantôt à Ferrare, tantôt à Viterbe au couvent de Sainte-Catherine. Son esprit semblait s'affermir au milieu des troubles politiques, étant de ceux auxquels le deuil sied mieux que la joie. Tout entière à son élégie, au cher et unique absent, et dialoguant avec lui d'un monde à l'autre, elle tira de sa lyre des méditations, des contemplations, des recueillemens et des harmonies poétiques dont les contemporains furent ravis et que bien des gens admirent encore aujourd'hui par ouï-dire. Cette poésie, nous la savons par cœur, c'est le sonnet de Pétrarque avec ses raffinemens et ses subtilités, son mysticisme, son symbolisme et ses allégories. Seulement, au lieu d'une femme qu'on vous montre parcourant les cycles infinis de la transfiguration, vous avez un homme, au lieu de la divine Laure, don Ferrante d'Avalos : « Soleil tout rayonnant de gloire, vision céleste dont l'éclat réchauffe l'âme et la féconde! Où sont-ils les beaux jours d'Ischia, lorsque le bien-aimé rentrait victorieux de ses campagnes? Hélas! maintenant tout est douleur et chagrin! »

Sept ans dura cette complainte, cette consécration de toutes ses heures à la chère mémoire : « Vainement j'avais espéré que le temps apaiserait ma nostalgie ardente! » Ce n'est point seulement son âme qui souffre, son triste corps aussi languit et change, et le cri de la nature perce à travers l'apprêt de la chanson. « Regarde, c'est moi! Combien, hélas! le cruel chagrin m'a défigurée, toi-même ne me reconnais qu'à ma voix, car de mes yeux, de mon visage et de mes cheveux s'est enfui ce que tu nommais ma beauté. J'étais si fière de croire à tes discours, de voir à quel point j'étais chère à ton cœur! Aussi maintenant peu m'importe que cette beauté se soit à jamais évanouie, puisque toi tu me manques, toi pour qui seul je me sentais heureuse d'être belle. Qu'importe la beauté, que me font tous les autres biens dès que je ne puis plus les partager avec toi! » Le langage est élégant et correct, mais trop souvent

tourne à la phrase, au pathos. Vous croiriez contempler Artémise drapée dans ses voiles funèbres et serrant contre son cœur l'urne tragique : poésie sans originalité comme sans naturel, poésie *voulue*.

VII. — LA POÉSIE LYRIQUE ITALIENNE AU XVIe SIÈCLE. — COMMENT LAURENT LE MAGNIFIQUE DEVINT POÈTE. — LES POÉSIES DE MICHEL-ANGE. — ELLE ET LUI. PLATONISME.

Tout le lyrisme italien de la renaissance en est là. Tout le monde alors fait des vers; les savans, les prélats, les capitaines s'en escriment. Nul besoin d'ailleurs d'être poète; il suffit de s'abandonner au flot limpide, harmonieux de cette langue qui, avec ses rimes faciles, ses cadences et ses redondances, ne demande pas mieux que de se charger de toute la besogne, à peu près comme un instrument qui chanterait tout seul, sous la main du premier venu, des airs que le vulgaire confondrait aisément avec ceux de Mozart (1). Les poésies grecques et latines de Politien sentent l'huile de lampe beaucoup plus que la rose de Pœstum; mais qu'il plaise à ces platoniciens, à ces humanistes d'accorder leur luth sur le mode italien, et vous serez émerveillé de la quantité d'aimables choses qu'ils vont vous chanter sans y croire. Laurent le Magnifique nous raconte lui-même comment l'idée le prit d'aller se promener au pays du Tendre et d'y visiter la source aux sonnets d'amour. « Une jeune dame était morte dans la ville; lorsque son corps fut porté en terre, le visage découvert, tous ceux qui l'avaient connue et admirée l'accompagnèrent. C'était à qui, une dernière fois, contemplerait ce doux et beau visage où la mort même semblait aimable. A cette occasion, tout l'esprit des Florentins et toute leur éloquence se donna cours, aussi bien en prose qu'en vers. Je composai pour ma part deux sonnets et, voulant encore augmenter l'intérêt de la chose, je me montai la tête pour me persuader que j'avais aimé cette noble personne et que je venais de perdre en elle l'objet de ma plus fidèle tendresse. Je m'efforçai d'éveiller dans mon âme tout ce qu'elle pouvait contenir d'émotion commu-

(1) Laurent de Médicis loue quelque part l'organiste Squarcialupi d'avoir fait de la musique une quatrième grâce : *Quartam sibi viderentur Charites musicam adscivisse sororem.* Cette souriante poésie de la renaissance, toujours accorte et prête à se donner par surcroît, elle aussi, n'est-elle pas une quatrième grâce venue en lignée directe de Pétrarque. Dante est le dernier homme du moyen âge, et Pétrarque, — le plus cultivé des esprits, un Cicéron pour sa vaste intelligence, presqu'un Rousseau pour son vif sentiment de la nature, ermite à Vaucluse et répandu dans toutes les cours d'Europe, républicain que festoient tous les princes, allant de saint Augustin et de saint Jérôme à Virgile, amoureux, croyant, sceptique, troubadour, toujours en contradiction avec lui-même et toujours d'accord et s'agitant, — Pétrarque est le premier homme de la renaissance.

nicative, et, grâce à cette imagination, je réussis à m'éprendre à mon tour d'une autre belle non moins digne d'hommage et d'admiration passionnée. » A ces natures qu'enflamme le souffle de la renaissance, mobiles en leurs joies comme en leurs douleurs, sans cesse travaillées d'une fièvre d'idéal, prêtez comme moyen d'expression la langue italienne, et les sonnets, les élégies, les dithyrambes, déborderont. Les peintres, les architectes, les sculpteurs, se mettront à pétrir cette glaise, et les orfèvres à ciseler ce clinquant, que bien des critiques prendront ensuite pour de l'or. Le charme de cette poésie italienne du XVIe siècle est tout entier dans l'illusion qu'elle vous donne : de loin, c'est quelque chose qui vient de Pétrarque et lui ressemble; de près, ce n'est qu'un moule plein de grelots, qu'une forme d'où la vie poétique s'en est allée : la cage du chantre de Laure sans les oiseaux.

Les poésies de Vittoria Colonna ne tardèrent pas à faire leur chemin; la situation particulière de l'auteur dans la société romaine, la physionomie intéressante du héros, tout contribuait à pousser au succès. Arioste, Bembo et jusqu'à l'Arétin sont unanimes à célébrer cette femme extraordinaire; mais ce qui vaut peut-être mieux que cette pluie de sonnets et de stances, c'est le simple témoignage d'un étranger qui se trouvait alors à Rome, étudiant l'architecture et la peinture aux frais du roi Jean III de Portugal. « Vittoria Colonna, écrivait ce maître Franz dit le Hollandais, Vittoria Colonna, marquise de Pescaire et sœur de monseigneur Ascanio, est une des plus illustres dames qui soient en Italie comme en Europe. Honnête et belle, pleine d'esprit et de savoir, elle possède toutes les qualités à renommer chez une femme; depuis la mort de son époux, elle mène à l'écart une vie modeste, lasse des grandeurs de son état précédent, et n'aimant plus désormais que Jésus-Christ et les études utiles; elle fait beaucoup de bien aux pauvres et donne partout l'exemple de la piété la plus édifiante. » Ce maître Franz avait connu madame Vittoria par hasard. Un de ses amis le présenta chez elle, à ce cloître de San-Silvestro au Quirinal, où le dimanche se réunissait une société de savans et d'artistes dont faisait partie Michel-Ange, retiré à Rome depuis la prise de Florence et la restauration des Médicis, et, dans la tristesse et l'amertume de son âme, poursuivant, terminant ses travaux de la chapelle Sixtine, de Saint-Pierre et du monument de Jules II. Le peintre du *Jugement dernier* et l'héritière des Colonna étaient deux natures créées pour s'entendre; des deux côtés s'affirment l'énergie et le sérieux du caractère, ce fier dédain de ce que la jouissance humaine a de transitoire et cet esprit de conséquence qui imprime à toute une existence le sceau de l'unité. Leurs poésies à tous les deux se ressemblent par le fond comme par la forme : par la forme, qu'ils em-

pruntent à Pétrarque, et par le fond, qui respire un insurmontable dégoût des choses terrestres, la même vague, profonde et constante aspiration vers l'éternel inconnu.

Les poésies de Michel-Ange se divisent en sonnets, madrigaux, chansons et tercets; l'habileté de main, le talent, ne se discutent pas : il jongle avec les images et les rimes, et si vous tenez à savoir à quel point il est lui-même atteint du mal héréditaire dont se meurt la poésie lyrique italienne, vous l'apprendrez en parcourant les quarante-huit épitaphes offertes par lui au choix d'un de ses amis, Cecchino Bracci, qui venait de perdre son fils et n'avait pour ainsi dire qu'à prendre dans le tas. Le plus souvent, c'est la circonstance qui fait le poème: son père meurt, il déplore sa perte et chante ses vertus en tercets. Dans un sonnet à Jules II, il lui rappelle les promesses faites par le saint-père à Michel-Ange et que le saint-père n'a point tenues. A Vasari, pour sa *Vie des peintres*, un sonnet, un sonnet à Luigi del Riccio pour l'envoi d'un baril de malvoisie. Assez de ces bagatelles; laissons au lyrisme du temps et du pays ces badinages, qui d'ailleurs se retrouvent partout où la littérature madrigalesque pousse sa mauvaise herbe, et ne consultons que la majeure partie du recueil qui s'adresse à Vittoria Colonna. Si l'amour platonique eut jamais sa réalisation en ce monde, ce fut à ces deux êtres qu'il le dut; « leur sublime s'amalgama, » pourrait-on dire d'eux comme Saint-Simon parlant de Fénelon et de Mme Guyon. L'âge qu'ils avaient en 1536 lorsqu'ils se rencontrèrent les prémunissait l'un et l'autre contre les ardeurs de la passion, elle surtout, si éprouvée, et dont la jeunesse avait vu si hâtivement s'évanouir ses rêves de bonheur. Déçue en ses aspirations terrestres, cette âme n'eut alors qu'à tendre vers Dieu; l'art et la religion furent invoqués comme refuge et consolation suprême. Ce n'est guère qu'en s'adressant à leurs poésies mutuelles, qu'en traduisant leur mysticisme et leurs allégories en langue vulgaire, qu'on parvient à se renseigner quelque peu sur leurs premières relations. Les âmes dès longtemps s'étaient devinées, et leur commerce une fois établi devint chaque jour plus intime et se prolongea sans un nuage jusqu'à la mort de Vittoria. Il y a même à ce sujet un mot bien touchant de Michel-Ange : « Je l'ai mainte fois entendu répéter, écrit son biographe Condivi, qu'ayant vu cette noble dame sur son lit de mort, son plus grand chagrin était de ne lui avoir baisé que la main alors qu'il aurait dû aussi la baiser au front et au visage. » *Amor intellectualis*, a dit Spinoza pour définir cet élan qui pousse l'âme vers le bien, le vrai et le beau, et rien ne s'applique mieux que cette expression au sentiment qui inspire les sonnets amoureux de Michel-Ange. J'ai parlé de Pétrarque; ne serait-ce pas plutôt le souvenir de Dante et de Béatrix qu'il

siérait d'évoquer, en tenant compte néanmoins chez les deux héroïnes de la différence d'âge et n'admettant que le mysticisme de la situation? L'homme pour qui la pierre ni le marbre n'ont de rigueur se soumet docilement à cette gêne du sonnet. Aussi quel mal il se donne, quel souci de la forme et du pointillé, et combien cette métaphysique est loin de répondre à l'idée que nous autres gens du nord nous nous faisons d'une chanson d'amour. Rien pour le sentiment, l'esprit toujours primant le cœur la contexture harmonique l'emportant sur la mélodie; poésie de savans et d'initiés qui jamais ne sera populaire. De même que son amour se confond avec sa piété dans une absorption ineffable, ainsi tous les arts qu'il a pratiqués, la sculpture, la peinture, la poésie, se confondent en un seul art, et c'est d'elle seulement, de la divine dame que lui viennent la vie et la grâce. Il offre à sa plume bénie une page blanche afin qu'elle y daigne transcrire les principes et les instructions dont il a besoin au milieu des fluctuations de son âme. N'est-ce point elle qui l'a constamment soutenu dans «ces bleus sentiers de l'idéal où n'ont jamais cessé de tendre ses efforts de sculpteur, de peintre et de poète? » Ceux-là peuvent renoncer à l'art qui ne connaissent pas cette consécration, « car le chemin de la grâce leur est fermé. » Trouver dans tous les sens cette voie du salut est l'unique recherche du vieux poète; les passions de ses jeunes années ont jeté leurs derniers feux; il ne souhaite, ne veut que le repos, la paix en Dieu, et Vittoria lui sert d'intermédiaire pour obtenir ce souverain bien. Comment suspendrait-il un instant son hymne de gloire? Elle et lui n'ont qu'une seule âme incessamment tournée vers le ciel. Honni soit quiconque raillerait une pareille ardeur : « C'est mentir à Dieu et aux hommes que ridiculiser la vieillesse qu'embrasent les flammes du divin amour. » Flammes bien vivaces pourtant et sur la nature desquelles Michel-Ange eut parfois des illusions répréhensibles, s'il faut en croire mainte admonestation où la chaste dame lui reproche ses *envois* trop fréquens et doucement le rappelle à l'ordre et à la prière. Ces tristes loisirs qu'on lui inflige, ces vacances forcées entre deux sonnets à sa dame, il les emploie à se rapprocher du vieux Dante, et comment de pareils hommes ne se comprendraient-ils pas à travers les âges, tous les deux Florentins et bannis, tous les deux d'humeur sombre et taciturne, intrépides (1) et de la race des Titans :

En ce monde méchant, un astre radieux,
Et qui sur mon pays se leva solitaire;
Quel honneur lui pourrait jamais offrir la terre?
Seigneur, sa récompense est en vous dans les cieux!

(1) Dante, à Campaldino, se battait au premier rang de la cavalerie.

Autre part, il le nomme le plus illustre des proscrits, « un homme tel que jamais il ne s'en est vu de plus grand. » Ainsi se donnaient la main sur le seuil du monde moderne ces deux fiers représentans de la vertu, de la virilité républicaines. Se peut-il un plus beau groupe d'humanité complète? Cependant les années s'avançaient, et sur cette grave et fidèle affection allaient avoir prise les querelles religieuses qui, en Italie comme ailleurs, troublaient les âmes à cette époque.

Les chagrins de famille ouvrirent pour Vittoria l'ère des tribulations douloureuses : les Colonna, dont les exploits jadis se signalaient à toute heure[1], fatigués de ne plus faire parler d'eux, relevèrent la tête à l'occasion d'une augmentation d'impôt sur le sel. Paul III vit de nouveau se dresser contre lui, dans la personne d'Ascanio, frère de madame Vittoria, l'éternel antagonisme de la féodalité. Le pontife atrabilaire étouffa dans le sang l'insurrection, et, quand il eut vaincu son turbulent vassal, employa les procédures dont les papes avaient usé depuis des siècles envers tous les autres héritiers du nom, des armes et du tempérament orageux des Colonna. Proscrit et déclaré déchu de tous ses biens, Ascanio n'eut qu'à se réfugier dans les Abruzzes. Vainement l'empereur lui-même intervint pour amener la réconciliation; tant que Paul III vécut, le frère de Vittoria fut hors la loi. Sa sœur, qui s'était d'abord retirée dans un couvent d'Orvieto, seule obtint de rentrer à Rome et d'y séjourner quand elle n'habitait pas Viterbe.

VIII. — CONTRE-COUP DE LA RÉFORME SUR MICHEL-ANGE ET VITTORIA COLONNA. — TROUBLES DE CONSCIENCE. — PERSÉCUTIONS. — RETOUR A L'ORTHODOXIE. — CONCLUSION.

Mais plus sensiblement encore que ces événemens de famille les conflits religieux du temps devaient l'atteindre. On sait quelles protestations s'étaient élevées pendant tout le moyen âge italien contre les crimes de l'église et la dépravation du clergé : de Pierre Damiani, Grégoire VII et leurs contemporains, au dominicain Savonarole, les réformateurs font la chaîne. Partout l'ascétisme s'efforce de réagir contre la corruption des mœurs. Des quatre points du ciel tonnent les objurgations prophétiques, et la poésie à son tour se mêle à ce concert par la voix de Dante. Pourtant il n'est question encore que de discipline à rétablir, de vie chrétienne à reconstituer, d'abus hiérarchiques à supprimer; pour la doctrine, à peine figure-t-elle au second plan. Au XVIe siècle, c'est autre chose : plus païen que chrétien à son début, le siècle de la réformation verra dans cette Italie, en proie aux cataclysmes, les consciences

se recueillir et la papauté se retremper. L'orage qui soufflait du nord changea, retourna l'atmosphère, et plus sûrement que le protestantisme du dehors, plus que la défection de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Angleterre, le sac de Rome par les bandes espagnoles et germaniques amena cette évolution morale. Qu'on songe aux rapports intimes qui unissent à cette époque l'histoire de la papauté au développement de tous les arts, au mouvement universel de la culture en Italie, et qu'on se représente ce que furent pour la papauté comme pour les arts ces abominables journées de pillage, de tuerie et de dévastation qui s'appellent le sac de Rome, et vous remettent en mémoire les horreurs du siége de Jérusalem par Titus. Ce fut comme un coup de foudre qui vint clore l'ère joyeuse des Raphaël, des Arioste; adieu ce beau rêve d'antiquité, de philosophie, de platonisme et d'humanisme! La question religieuse renaît plus vivace; elle agite, passionne les esprits et les âmes. Catholicisme et protestantisme, il n'y eut désormais plus d'autres sujets d'entretien dans ces hautes réunions qui naguère ne s'échauffaient que pour la littérature et les arts. L'esprit de réforme, sinon de la réforme, gagna peu à peu du terrain, on vit des hommes tels que le cardinal Contarini et le cardinal Pole incliner à la conception de Luther, touchant certains points du dogme. A leur tour, les femmes s'en mêlèrent; à Ferrare, Renée de Valois se fit calviniste, et vers 1540, un petit livre intitulé : *de la Bienfaisance du Christ* obtint partout une si grande publicité que l'Inquisition le poursuivit comme dépréciant le mérite des saints et propageant parmi les moines et beaucoup de prélats des doctrines contraires à l'orthodoxie.

Pour être toujours restées, en Italie, dans le domaine de la spéculation et n'avoir point remué les masses comme en Allemagne, ces idées eurent sur le clergé, les savans et la noblesse une influence très marquée. Vittoria Colonna et sa famille s'y rallièrent. Une de ses parentes même se signala par l'excès de son zèle théologique : j'ai nommé Julie de Gonzague, femme de Vespasiano Colonna, celle qu'on proclamait la plus belle créature de l'Italie et dont la renommée avait pénétré jusque dans le sérail du sultan de Constantinople. Mais, je le répète, ce mouvement ne sortit pas des limites d'un certain monde. Il y eut simplement des tendances, des conversations entre amis plus ou moins vives, où ces hommes distingués et ces aimables doctoresses ne s'entendaient même pas toujours. Pour enflammer pareils débats et les transporter du salon dans la place publique, il faut autre chose que des beaux esprits et des belles dames; Savonarole eût peut-être été l'homme de la circonstance, si d'avance Alexandre VI n'eût pris ses mesures en

prévision de ce qui pourrait arriver. Cet importun prédicant, dont les doctrines avaient pu un moment révolutionner Florence, on s'en était d'un tour de main débarrassé, et maintenant qu'importait à la ville éternelle, à cette reine de la politique et des arts, à cet universel réservoir de vie et des richesses, ce qui se passait de l'autre côté des Alpes? Qu'était-ce alors pour l'Italie que l'Allemagne? Un pays lointain et barbare, en proie au fanatisme le plus grossier, sans littérature nationale et n'ayant qu'une noblesse inculte, « une province de l'immense empire que le souverain ne visitait que lorsqu'il y avait à châtier des rebelles (1). » Rien ne nous dit que maintes fois, sur ce sol romain, Luther et Raphaël ne se soient pas heurtés du coude, qu'ils n'aient point échangé leurs regards en se croisant dans quelque rue, celui-ci rêvant à sa *Madone*, à *l'École d'Athènes*, à ses maîtresses, celui-là tout entier au tumulte, aux orages soulevés dans sa poitrine par la pestilence ambiante, et dont lui seul parmi ces Moabites semblait respirer l'abominable poison.

Rompre avec le pape, l'attaquer à Rome dans sa double citadelle du spirituel et du temporel, qui l'eût osé? On n'y songea seulement pas; tout ce qu'on voulait, c'était amener entre la sainte église et la réformation une de ces transactions qui ne réussissent jamais, pas plus en religion qu'en politique, et n'en sont pas moins l'œuvre toujours caressée des gens du monde. Cependant un capucin de grande importance, Fra Bernardino de Sienne, prit d'autorité la tête du mouvement. Lettrés et non lettrés, seigneurs et populaire, accouraient à ses sermons; bientôt les églises devenant trop étroites, il prêcha sur les places publiques; sa parole entraînait la foule. Écoutons un chroniqueur des capucins que cite Ranke : « Sa mise grossière, sa longue barbe descendant sur sa poitrine, ses cheveux gris, son visage pâle, émacié, et son état de faiblesse résultant d'un excès d'abstinence, donnaient à toute sa personne l'apparence d'un saint. » Ce faible de corps était un foudre d'énergie, une manière de La Mennais précurseur, qui, voyant les arrangemens devenir impossibles, jeta le masque et se révolta. Vittoria Colonna, de tout temps portée aux spéculations religieuses, nature à la fois mystique et raisonneuse, avait, quoique d'un pas discret, suivi ce mouvement. Les choses comme les personnes l'intéressaient; elle était liée avec les cardinaux Pole et Contarini, avec Sadolet, et ne tarda pas à se voir inculpée. Rome a la peau dure, ou plutôt elle fait aisément peau neuve : invasions germaniques et françaises, assauts de la réformation, quels

(1) Herman Grimm, 209.

rudes coups n'a-t-elle point parés! Elle surmonta aussi celui-là, ressaisit le glaive, et sans pitié frappa tous les dissidens qu'elle pouvait atteindre. Les amis du protestantisme, ceux qui du moins avaient adhéré mentalement à quelques-unes de ses propositions, eurent à choisir entre l'exil et le bûcher. Les plus résolus passèrent les Alpes et se livrèrent à Luther corps et âme, comme ce Fra Bernardino, le général des capucins, et Pier Martire Vermigli, chanoine des Augustins à Fiesole. Vittoria Colonna n'avait jamais eu l'idée de changer de religion, ses élancemens n'allaient guère au-delà d'une réforme dans les pratiques du culte et d'une épuration dans la morale. Elle croyait fermement que l'âme pouvait se sauver par les actes et sans l'intervention des anges et des saints. Telle est aussi l'opinion de Michel-Ange dans ses vers, et des cardinaux Pole et Contarini dans leurs lettres; mais ni Vittoria, ni Michel-Ange, ni les cardinaux ne prétendaient davantage, ils voulaient sur toute chose le bien de l'église et son unité, et plutôt que d'y porter atteinte ils se résignèrent. N'oublions pas non plus de tenir compte du rôle que joua en tout ceci l'esprit de conservatisme propre à la nation italienne, son goût caractéristique de la tradition, et son imprescriptible attachement au vieux dogme. « Les Italiens, remarque M. Karl Frenzel dans son livre sur *la Renaissance*, les Italiens se gaussent de l'église, de la papauté et de la moinerie; mais, tout en s'en gaussant, ils s'y soumettent. » Rien de plus juste, et la meilleure preuve c'est que dans cette contradiction le plus effronté des conteurs et la muse des harmonies dévotes, Boccace et Vittoria Colonna, ont pu se rencontrer. Ce joug des pratiques extérieures auquel elle se plie n'empêche point chez une Vittoria le libre essor de l'âme, et, d'autre part, Boccace, en dépit de sa littérature irrévérencieuse jusqu'au cynisme, Boccace, incrédule aux reliques, railleur impitoyable de la vie des cloîtres, mourra très benoîtement dans le sein de cette église, de ce papisme et de ce monachisme qu'il n'a cessé de bafouer. Italienne et catholique sincère, Vittoria s'efforça d'imposer silence à ses troubles d'esprit, qu'elle étouffa sous des formules de dévotion. Et si l'on voulait y regarder de près, combien d'illustres saintes qu'on vénère n'encourraient-elles pas ce blâme d'avoir émis des pensées souvent plus en rapport avec l'esprit de la réformation qu'avec la hiérarchie; n'est-ce pas Catherine de Sienne qui traitait d'abomination païenne le pouvoir temporel, et Thérèse d'Avila, sainte Thérèse, quel moyen de salut invoquait-elle sinon l'embrasement de l'être par l'amour?

Chez Vittoria Colonna vit et respire quelque chose de cette rêverie mystique, de cette religion du sentiment qui, même alors qu'elle se soumet le plus humblement aux prescriptions de l'église,

n'en conserve pas moins dans le plus secret sanctuaire du cœur une croyance à elle, un Dieu à part. Ses poésies sacrées, venues après les sonnets de piété conjugale, ses *rime sacre*, comme elle les intitule, émanent de cet état de l'âme et répondent aux dispositions du moment, car la noble femme, aimée et recherchée des meilleurs de ses contemporains, — témoin Michel-Ange, ne laissait pas de mêler beaucoup de leur esprit et même de leurs défauts à son propre fonds. L'allégorie, le contourné, le maniérisme, voilà pour les défauts; vous sentez comme un avant-goût du rococo, qui déjà de partout s'annonce : dans une poésie sur la mort du Rédempteur, tous les anges, arrondissant leurs bras en personnages d'élégie, les yeux noyés et la bouche en cœur, veulent aussi mourir, et l'auteur, déplorant son impuissance à rendre une pareille scène, gémit de n'avoir point là, dans son encrier, une goutte du précieux sang pour y tremper sa plume. Je ne veux pas dire que la sophistication et le mauvais goût soient partout. Il y a des pages d'une inspiration simple et vraie, et vous vous délectez à suivre cette belle âme qui s'épanche en discours, en thèses, dont tout homme, pour peu qu'il ait la conscience élevée, voudra s'appliquer la morale : « L'amour de Dieu nous fait passer de la froide atmosphère d'un sombre jour d'hiver à la douce tiédeur d'un printemps qui verdoie, il dissipe les nuages et réveille en nous de pieuses pensées s'enchaînant les unes aux autres comme les perles d'un collier divin. Bienheureuse l'âme qui méprise les fruits et les délices de ce monde, et n'aspire qu'à jouir au sein de Dieu de la béatitude éternelle. » Un léger souffle de protestantisme flotte dans l'air autour de vous, et vous songez à ces légendes peinturlurées de sinople, d'or et d'azur dont les Allemands enguirlandent les murs de leurs parloirs; rien des macérations ni du cilice, l'unique souci de l'âme et de sa purification : « Plus n'ai que faire d'invoquer le Parnasse ou Délos; autre est la source vers qui je tends, et le mont que je gravis à cette heure, nul pied humain sans le secours d'en haut n'en saurait atteindre la cime. » Renoncement, apaisement dans le Seigneur; tout sur cette terre où nous nous agitons n'est que mensonge, il n'y a de vérité qu'au-delà. Ce que chantent ces poésies, *le Jugement dernier* de Michel-Ange le commente, comme si tous les deux s'étaient donné le mot pour évangéliser le siècle, chacun selon son art et sa puissance. *Dies iræ, dies illa,* le siècle en effet tourne au sombre; sur cette Rome catholique et son paganisme universel, il semble que l'année 1527, l'année du siége et des événemens tragiques, se soit levée comme le jour du Jugement, et cette fresque de la Sixtine, qui pour nous n'est qu'une allégorie, pour les contemporains de Michel-Ange fut un symbole, — autre-

ment dit la figuration sublime d'un événement de la veille. Les *rime* de Vittoria ont l'émotion plus douce, plus discrète, et se contentent de rappeler d'une voix touchante les brebis empêtrées dans le vice et l'erreur. Mais des deux côtés c'est le même sentiment, et l'élégie aussi bien que la fresque n'ont qu'un but : nous montrer l'autre vie comme l'unique souci qui doive occuper et remplir ici-bas le cœur de l'homme.

Nous connaissons assez Vittoria pour comprendre que rien plus que l'esprit de révolte n'était en contradiction avec sa nature ; rationaliste, mais béguine, sentant le flot monter, elle eut vite résolu de jeter par-dessus bord la libre pensée et de gouverner vers le port de refuge. Elle fit sa paix avec l'église, puis s'occupa de ses parens, de ses amis. De ce côté, bien des amertumes lui furent infligées, l'Inquisition n'épargnait personne ; Ascanio, son frère, périt de mort violente, et mystérieusement aussi succomba cette belle Julie de Gonzague, tant pourchassée jadis par les corsaires de Soliman, qui la voulait dans son harem, — deux fois victimée, pauvre femme, pour sa beauté d'abord, ensuite pour ses tendances réformistes. Si cruellement que sévît l'heure présente, Vittoria ne chercha point à s'y dérober. Elle aborda le péril d'un front ouvert, aidant les uns à se sauver, consolant les autres, pratiquant partout cette œuvre de médiation et d'intercession, prérogative de son sexe. En 1544, elle quitta Viterbe et revint à Rome s'établir au couvent des bénédictines de Sainte-Anne ; là elle écrivit ses dernières poésies « en toute humilité, comme il convient à sa nature infime et dans cette haute disposition d'esprit que la majesté de Dieu commande. » Michel-Ange la visitait chaque jour. On dogmatisait, on causait art et politique en tête-à-tête, quelquefois entre amis dissidens, comme eux ralliés ; graves conversations où prenaient part des hommes de science et d'église, et surtout ce cardinal Pole, qui, revenu des mêmes illusions que sa pénitente, continua jusqu'à la fin à diriger sa conscience.

Je ne sais, mais involontairement on se prend à songer à l'Abbaye-aux-Bois. Non point qu'il y ait sujet de comparer Chateaubriand à Michel-Ange, ou l'aimable Mme Récamier à l'illustre personne qui fait si grande figure dans le cercle de la renaissance italienne ; mais, si vous cessez de vous occuper des proportions, si vous élargissez ou diminuez le cadre selon les besoins de l'optique, n'est-ce pas des deux côtés la même solitude, le même écœurement dans le présent, la même nostalgie du passé, de ses agitations, de ses triomphes, de ses déceptions et, disons tout, le même iabâchage de la vie au bord de la tombe? Ce fut au sein de cette intimité pleine de douceur et de mélancolie que se termina l'exis-

tence de Vittoria Colonna. Longtemps elle avait caressé l'idée d'aller en pèlerinage à Jérusalem, sa santé ne lui permit pas cette consolation. Dès Viterbe, le mal l'avait entreprise, mal plutôt moral que physique, s'il faut en croire l'opinion d'un célèbre médecin du temps, Fracastoro, qui, la voyant, s'écria : « Moi, je n'y puis rien ; soignez son âme, sinon la plus belle lumière de ce monde va s'éteindre. » Vers le commencement de 1547, l'astre pâlit et déclina. Sentant s'approcher le terme d'une existence qui, selon ses propres paroles, « parmi bien des larmes amères en avait eu quelques douces, » Vittoria se fit porter dans la maison d'une de ses parentes, et là rendit son âme à Dieu. Elle avait alors cinquante-sept ans. Cette mort devait être pour les derniers jours de Michel-Ange ce qu'avait été pour son âge mûr la ruine de Florence. Comme on vaquait aux soins pieux de l'ensevelissement, il entra, s'agenouilla, puis, après avoir une dernière fois contemplé la céleste endormie, il lui baisa la main et revint s'enfermer dans son atelier, où quelques heures plus tard Condivi le trouva tout en larmes. Ainsi qu'elle-même l'avait prescrit, Vittoria fut enterrée sous la crypte funèbre du couvent de Sainte-Anne; pas une pierre, aucun signe n'indique la place où reposent ses restes. Noble vie qui tout entière se glorifie dans l'amour ! Durant les courtes félicités du mariage, sous le voile de veuve, dans l'isolement et les sombres retours de l'âge, toujours calme, digne, méditative et recueillie, se relevant de toutes ses épreuves, corrigée, épurée au souffle de l'idéal et finalement emportée au ciel comme sur les ailes d'un ange ! Le poète en elle compte peu, et sur le Parnasse italien, caché qu'il est par l'ombre de Pétrarque, n'occupe guère que le second rang, et encore; mais la femme brille au premier. Cette dignité, cette élévation, semblent faites pour grandir même un Michel-Ange, dont ce n'est point le moindre honneur d'avoir vécu des années côte à côte avec une pareille muse. Créer des œuvres immortelles et ne se détendre de l'inspiration que dans le commerce d'une belle âme sœur et confidente de la vôtre, le grand Florentin eut cette fortune; mais, s'il lui fut donné d'en jouir, c'est qu'il l'a mérité, c'est qu'à toutes ses facultés, si diverses, s'en joignait une que les anciens plaçaient très haut, que la renaissance estimait encore et que nous autres ne comprenons plus guère : la vertu. Ce statuaire, ce peintre, ce poète, cet architecte, était un patriote admirable, un moraliste, et touchait d'aussi près à Marc-Aurèle qu'à Phidias. Les autres, même Raphaël, qui n'avait que des sens et du génie, n'ont eu que des maîtresses; Michel-Ange seul eut une amie.

HENRI BLAZE DE BURY.

ELLA WILSON

DERNIÈRE PARTIE (1).

V.

— Par saint George! je ne me trompe pas, c'est bien Herbert, s'écria Mac-Leod, se levant et braquant sa longue-vue sur la route qui conduisait à l'habitation.

— Eh! quand ce serait Herbert, est-ce une raison pour renverser la moitié de votre tasse de café? riposta Mac-Carthy. — Tous deux, assis sur la vérandah après le dîner, savouraient leur moka en fumant d'excellens chérouts.

— A votre aise, mon vieil ami, mais du diable si je ne suis pas heureux de revoir ce brave garçon, qui me manque depuis quinze jours, que j'aime plus que je ne m'en doutais,... et vous aussi, quoique vous en ayez.

— Moi,... Mac-Leod? Laissez-moi, je vous prie, en dehors de vos sentimentalités. Je serai bien aise de revoir Herbert Douglass. Il m'est utile, et tout va un peu de travers depuis son départ.

— Allons, Mac-Carthy, ne faites pas le cynique.

Mac-Carthy haussa les épaules, sonna Walter, et d'un geste lui indiqua la cafetière. Habitué aux allures de son maître, le majordome répondit par une inclinaison de tête, et se retira pour exécuter cet ordre silencieux.

Quelques instans après, Herbert montait les degrés qui conduisaient à la vérandah et échangeait une poignée de main avec son oncle et Mac-Leod.

— Soyez le bienvenu, Herbert, lui dit Mac-Carthy.

Merci, monsieur.

— Vous êtes fatigué et pâli, ajouta Mac-Leod.

— Affamé peut-être, altéré pour sûr, répondit-il.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

Mac-Carthy poussa du doigt un timbre qui se trouvait à sa portée, et Walter parut suivi de deux domestiques portant une collation froide.

— Buvez un verre de madère, Herbert.

Le jeune homme vida son verre d'un trait et s'assit devant la table qui lui était préparée ; mais, malgré tout son désir d'y faire honneur, il mangea peu et seulement du bout des lèvres. Mac-Leod l'observait ; Mac-Carthy, fumant silencieusement son cigare, semblait absorbé dans ses pensées.

— Herbert, dit-il brusquement, vous savez la nouvelle ?

— Laquelle, monsieur ?

— Le traité ?

— Oui. Je l'ai apprise hier soir par M. Richard, arrivé le matin même.

— Ah ! il est de retour ?

— C'est ce qui m'a permis de revenir.

— Ce Richard est un habile homme, reprit Mac-Carthy, suivant sa pensée, un très habile homme, fin comme dix *Yankees* et hardi comme un Écossais. Il ira loin.

— Oui... s'il ne se casse pas le cou en route, grommela Mac-Leod.

— Et pourquoi voulez-vous qu'il se casse le cou en route ? Les hommes comme lui sont comme les chats : ils retombent toujours sur leurs pattes.

— Tout dépend de la hauteur, interrompit Mac-Leod. Je maintiens mon dire, celui-là ne mourra pas d'une maladie de cœur.

— Et il fera bien, reprit Mac-Carthy ; puis à quoi bon, si, comme vous le dites, il doit se casser le cou ? C'est une désagréable habitude que vous avez là, Mac-Leod, de pronostiquer le genre de mort des gens. Qu'est-ce que cela peut bien vous faire ? Pour moi, j'estime que M. Richard est un habile homme. Mais revenons au traité, qu'en dit-il ?

Herbert raconta l'entretien de la veille, les propositions de M. Richard et l'intention de Mme Wilson de prendre conseil de M. Mac-Carthy. Ce dernier écouta en silence, puis, le récit terminé, se borna à dire : — Il est vraiment très fort, ce Richard.

Mac-Leod se leva impatienté. — Et vous, Herbert, qu'en pensez-vous ?

— Du traité ou de M. Richard ?

— De M. Richard ?

— Mais... je pense, comme M. Mac-Carthy, que c'est un très habile homme, qu'il a fort bien dirigé les affaires de Mme Wilson, que la plantation est admirablement gérée, et que les intérêts de ces dames ne pourraient être en meilleures mains.

— Soit, je ne parle pas seulement du régisseur, qui est, suivant vous, une perfection, mais de l'homme.

— Je connais si peu l'homme que je n'ai pas le droit de le juger.

— Mais enfin vous est-il sympathique ou non? reprit Mac-Leod.

— Laissez donc Herbert en paix, interrompit Mac-Carthy; ne voyez-vous pas que vous n'en tirerez pas d'autre réponse que celle qu'il vous a faite? Et, à dire le vrai, je l'approuve. Juger sainement et impartialement n'est pas chose facile. Mais, sans plus nous occuper de M. Richard, que je connais un peu, que vous connaissez à peine, vous Mac-Leod, et qu'Herbert ne connaît pas, parlons maintenant des affaires de ma voisine et vieille amie, Mme Wilson. Les propositions faites me semblent aussi loyales qu'avantageuses. N'est-ce pas votre avis, Herbert?

— Oui, répondit le jeune homme sans hésiter. J'y ai beaucoup réfléchi depuis hier, et la réflexion n'a fait que me confirmer dans mes impressions premières.

— Vous êtes-vous dit aussi que ce traité va décupler peut-être la valeur de mes propriétés?

— Non, dit franchement Herbert,... j'avoue que je n'y ai pas pensé.

— Merci de votre superbe indifférence en ce qui me touche. Les intérêts de Mme Wilson vous tiennent plus à cœur que les miens.

Herbert rougit, mais ne répondit rien. Qu'eût-il pu dire? Mac-Carthy avait raison, il n'avait songé qu'à ce qui concernait miss Ella.

— Enfin, peu importe, reprit Mac-Carthy après un moment de silence. Si vous l'avez oublié, je ne l'ai pas oublié, moi. Il y a des mesures à prendre dont je vous entretiendrai plus tard. Cette après-midi, j'ai à écrire. — Ce disant, il quitta brusquement ses compagnons et se renferma dans son cabinet après avoir donné des ordres formels à Walter pour qu'on ne le dérangeât pas.

Herbert et Mac-Leod restèrent seuls. Ce dernier observa curieusement le jeune homme absorbé dans ses souvenirs et ses réflexions, et qui ne s'apercevait pas de l'attention dont il était l'objet.

— Savez-vous, Herbert, que, si M. Richard est un habile homme, vous ne lui ressemblez guère?

— Moi?.. oh! pas du tout. Si l'habileté consiste à se préoccuper exclusivement des intérêts d'argent et à ne rien voir au-delà ni au-dessus, je ne suis et je ne serai jamais habile. Savoir parler à chacun le langage qui lui convient est un art que j'ignore, ajouta-t-il avec amertume, et je ne suis pas au bout des mauvais tours que me jouera ma franchise.

En parlant ainsi, Herbert songeait bien plus à ce qui s'était passé à Manoa qu'aux reproches de son oncle.

Mac-Leod l'écoutait avec étonnement. Habitué à la parfaite égalité d'humeur d'Herbert, il était surpris de sa tristesse. Évidemment aussi son jeune ami était mal à l'aise sur le sujet de M. Richard. Ainsi que l'avait dit Mac-Carthy, Mac-Leod connaissait fort peu M. Richard, bien qu'il vînt fréquemment à Hilo pour consulter le planteur, auquel il témoignait en toute occasion une déférence dont ce dernier lui savait gré. Mac-Leod évitait de se rencontrer avec lui, et, lorsqu'il était attendu, il partait lui-même pour Manoa, toujours assuré du meilleur accueil de la part de Mme Wilson et de miss Ella, sa favorite, ou bien il s'enfermait chez lui avec ses insectes et son herbier. Ces jours-là, il travaillait avec rage à son grand ouvrage sur la faune et la flore havaïenne. Mac-Carthy le plaisantait sur l'impossibilité où il serait de trouver un éditeur pour une aussi volumineuse encyclopédie. Le fait est que, comme l'abbé Dangeau, qui s'écriait en apprenant un désastre public : « Tout cela n'empêche pas que je n'aie dans ma cassette deux mille verbes français bien conjugués, » Mac-Leod lui aussi était souvent tenté de dire : « Quoi qu'il arrive, j'ai là près de quatre mille variétés de plantes et d'insectes bien décrites. »

L'air hautain, le ton sec et cassant de M. Richard, ne lui allaient pas du tout. Ses entretiens avec Mac-Carthy, dans lesquels il n'était question que de prix de revient et de prix de vente, de dollars et de livres sterling, l'agaçaient, et il les fuyait. A diverses reprises, après le départ du régisseur, il avait plaint Mme Wilson et miss Ella, pour laquelle il professait une affection toute particulière, d'avoir à supporter la société constante de ce jeune homme si ferré sur les chiffres. A quoi Mac-Carthy répondait que, si M. Richard causait d'affaires avec lui, il était probable qu'il en épargnait l'ennui à ces dames et qu'il devait avoir d'autres sujets d'entretien avec miss Ella. — Il ne s'ensuit pas, ajoutait le planteur, qu'un homme qui entend parfaitement les affaires n'entende que cela. M. Richard est intelligent, il a beaucoup voyagé, beaucoup vu, et il doit connaître aussi bien le jargon qui plaît aux femmes que le langage qui convient aux hommes.

— Herbert, dit Mac-Leod, donnez-moi des nouvelles de miss Ella. En voilà une au moins avec qui il y a du plaisir à causer. Croiriez-vous qu'elle en sait aussi long que moi sur les herbacées à rhizome vivace, et que sa collection de fougères est presque aussi complète que la mienne? Quel dommage que miss Ella ne soit pas un garçon, je lui aurais légué mes manuscrits, elle eût achevé et complété mon œuvre.

Herbert sourit de l'enthousiasme de son compagnon. Il lui était difficile de se figurer miss Ella aux prises avec les manuscrits de Mac-Leod, mais son nom prononcé avait le don de caresser son

oreille, et aucun sujet de conversation ne pouvait mieux lui plaire.

— Miss Ella est charmante.

— N'est-ce pas? C'est ce que je répète constamment à votre... à Mac-Carthy. Si ce n'est pas une pitié de la voir condamnée à la société de ce M. Richard, qui peut bien être fin comme dix *Yankees* roulés dans la peau d'un seul, mais qu'il ne me plaît guère de voir et de savoir à Manoa!

— Avez-vous quelque raison de supposer qu'il songe à elle, ou elle à lui?

— Je n'en sais rien, mais à quoi voulez-vous que songe un jeune homme enfermé dans une plantation auprès d'une jeune fille riche et belle? Ce n'est pas que je ne croie M. Richard plus occupé de fortune que d'amour, mais l'un mène à l'autre. Et puis elle?.. On dit les femmes romanesques. Je n'en parle pas par expérience, Dieu merci, mais enfin à qui voulez-vous que pense une jeune fille de dix-huit ans, si ce n'est à ceux qu'elle voit... et elle ne voit que lui.

Herbert se l'était déjà dit avant et après l'arrivée de M. Richard, mais dans la bouche d'un autre cela lui fit l'effet d'une révélation pénible. — Vous avez raison, reprit-il après un moment de silence, mais croyez-vous que Mme Wilson verrait avec plaisir sa fille épouser son régisseur?

— Régisseur? Il ne l'est plus. Ne nous avez-vous pas dit qu'il allait devenir son associé. Mais... où trouve-t-il l'argent?

— Il a, paraît-il, des terrains aux environs de San-Francisco, et on lui avance le surplus.

— Si cela est, quelle objection raisonnable pourrait faire Mme Wilson, si sa fille... A moins toutefois qu'elles ne partent pour l'Angleterre.

— Elle hésite beaucoup, et en tout cas, ce voyage, si elle s'y décide, n'aura pas lieu avant au moins une année. M. Richard a stipulé avec les acquéreurs éventuels que Mme Wilson restera libre de résider sur la plantation aussi longtemps que bon lui semblera.

— Ah çà, il a donc tout prévu, ce M. Richard? Décidément il est plus fort que je ne croyais et peu disposé à se casser le cou, comme je le prédisais, à la poursuite de la fortune. Herbert, ajouta-t-il, tout cela ne me dit rien de bon et ne me va pas du tout.

— Qu'y pouvons-nous?

— Je ne sais... si,... il y aurait bien un moyen, ce serait de susciter un rival à M. Richard.

— Pour l'acquisition de la plantation?

— Eh! non, pour la main de miss Ella. Mais votre oncle est trop âgé; il a soixante-douze ans, et il déteste les femmes depuis plus d'un demi-siècle. Cela fait partie de sa nature, et il ne changera pas. Moi?.. je suis plus jeune, c'est vrai, mais j'ai soixante-neuf

ans sonnés, et puis qui me dit que miss Ella voudrait de moi? Nous nous intéressons bien tous deux aux plantes herbacées à rhizome vivace, mais cela ne suffit pas, et elle rêverait peut-être autre chose. Reste vous, Herbert,... mais vous êtes sans fortune, vous ne songez pas à toutes ces niaiseries-là, vous avez votre chemin à faire, et cela vous distrairait. Vrai,... je ne vois rien. Et vous?

— Moi non plus, répondit Herbert en souriant avec effort.

— Enfin je chercherai. Aidez-moi. La nuit porte conseil, vous êtes pâle et fatigué. Je retourne à mes plantes; vous, Herbert, allez vous reposer. Nous avons encore du temps devant nous, mais, si j'y puis quelque chose, miss Ella ne sera pas Mme Richard. Richard... Richard,... répéta-t-il en grommelant, ce n'est même pas un nom, cela.

Les semaines s'écoulèrent. Herbert avait repris ses occupations habituelles, et s'y livrait avec une ardeur fiévreuse. Il cherchait, par un surcroît de fatigue et de travail, à se soustraire à l'idée fixe qui l'obsédait; mais tous ceux qui, en pareilles circonstances, ont eu recours à ce moyen, et le nombre en est grand, savent à quoi s'en tenir sur l'efficacité du remède. Une pensée, à la fois chère et cruelle, ne le quittait pas, et, au prix de tous ses efforts eût-il pu s'en affranchir, il ne l'eût pas voulu. Mac-Carthy était préoccupé, soucieux et brusque. Mac-Leod, plus taciturne que d'ordinaire, passait ses journées à classer, étiqueter ses échantillons et à couvrir de grandes pages blanches de son écriture microscopique et illisible.

La nouvelle de la conclusion du traité s'était répandue, et les planteurs l'accueillaient avec joie. Pour eux, c'était l'avenir et la fortune assurés. Quant aux Kanaques, ils s'y intéressaient médiocrement. Herbert voyait bien percer dans ses conversations avec Liho une sorte de mécontentement sourd, mais Liho, depuis sa déconvenue amoureuse, était sceptique et pessimiste. Il avait pris les femmes en grippe, de là à ne pas aimer les hommes et à voir tout en noir il n'y a qu'un pas. Suivant Liho, ce traité pouvait enrichir les planteurs, mais les Kanaques n'y gagneraient rien. Leur pays deviendrait tributaire des États-Unis, dépendrait uniquement du maintien du traité, et, le jour où il plairait au gouvernement américain de le rompre, il faudrait choisir entre la ruine ou l'annexion. Il y avait du vrai dans ces appréciations; mais Liho avait voyagé, il savait et comprenait plus de choses que ses compatriotes, qui ne voyaient ni aussi loin, ni aussi juste, et dont la plupart, satisfaits de leur salaire et de leur situation présente, se bornaient à espérer le maintien, sinon l'amélioration de l'un et de l'autre. Un jour vint pourtant où les prévisions de Liho commencèrent à émouvoir Herbert, qui jusque-là n'y prêtait qu'une médiocre attention. Liho

lui dit que le bruit courait parmi les Kanaques que M. Richard attendait prochainement un navire qui apportait deux cents travailleurs chinois engagés à Macao à un prix très modique : quatre dollars par mois. On ajoutait que ce n'était là qu'un premier essai, que d'autres navires suivraient bientôt, que tous les planteurs imiteraient cet exemple, et que les milliers d'indigènes employés sur les plantations seraient peu à peu remplacés par ces nouveaux venus. Ces rumeurs, d'abord vagues, tour à tour affirmées et contredites, prirent consistance, et Herbert crut devoir en parler à son oncle. Ce dernier en parut plus contrarié que surpris.

— Le fait doit être vrai, dit-il. Plus d'une fois déjà Richard m'a entretenu de ses intentions à ce sujet. L'idée est juste, elle est bonne pour tous, à la condition d'être appliquée lentement et graduellement; mais Richard n'est pas l'homme des tempéramens : il veut aller trop vite.

— Qu'il aille vite, et qu'il aille au diable, interrompit Mac-Leod. La fortune ne lui vient-elle pas assez vite?.. Si encore j'avais trouvé ce que je cherche, ajouta-t-il en regardant Herbert d'un air d'intelligence.

— Et que cherchez-vous?

— Le moyen d'empêcher votre Richard d'épouser miss Ella.

— Ah!.. Est-ce qu'il en est question?

— Je soupçonne que c'est là ce qu'il désire, mais ce n'est encore qu'une supposition. Il est de fait, ajouta-t-il, que le jour où ce sera une certitude, il n'y aura rien à faire, et je ne chercherai plus.

Mac-Carthy haussa les épaules : — Qu'est-ce que cela peut vous faire?

— A moi?.. rien, absolument rien; mais à elle... *beaucoup*. Et comme j'ai de l'affection pour miss Ella, comme je n'ai pas encore rencontré une jeune fille de son âge... ou de n'importe quel âge, qui en sût aussi long en histoire naturelle, je m'intéresse à elle, et je tiens à ce qu'elle ne devienne pas Mme Richard.

— Et comment l'empêcherez-vous?

— Je n'en sais rien encore. J'ai demandé à Herbert de m'aider, mais il ne paraît pas s'en occuper beaucoup.

— Bonne chance, Mac-Leod. Si vous m'en croyez, vous vous en tiendrez aux orchidées. Les femmes sont une énigme, mon vieil ami, et ce n'est pas à notre âge qu'on la peut déchiffrer. Mais si Herbert veut vous aider, à son aise, et pour commencer il pourra peut-être vous procurer des renseignemens, car je le prie d'aller à Manoa remettre une lettre à M. Richard, par laquelle je l'invite à venir passer ici quelques jours. Je désire m'entretenir avec lui de ces bruits et de ses projets. Herbert, ajouta-t-il en s'adressant avec bienveillance au jeune homme, un peu de repos vous fera du bien,

et, si Mme Wilson vous invite à rester jusqu'au retour de M. Richard, vous pouvez accepter.

— Merci, monsieur, mais...

— Cela vaudra mieux, continua Mac-Carthy sans faire attention à l'interruption d'Herbert. Il est possible qu'il y ait à Manoa quelques symptômes d'agitation ou de mécontentement, et votre présence peut être utile.

— Mac-Carthy a raison, reprit vivement Mac-Leod, et moi je vous accompagnerai, Herbert. Je ne suis pas allé à Manoa depuis longtemps. J'irai cette fois. Cela me procurera le plaisir de faire route avec vous, de voir miss Ella, de recueillir quelques plantes qui manquent à mon herbier, et... de plus, j'éviterai M. Richard.

Ainsi mis en demeure, Herbert accepta, et le départ fut fixé au lendemain.

Il allait donc la revoir. Cette pensée l'absorba pendant toute la soirée et toute la nuit. Mac-Leod l'accompagnant, il crut bon de laisser Liho à la plantation et d'emmener seulement le domestique de son compagnon. La présence et les propos de Liho pouvaient avoir des inconvéniens. Il en parla à Mac-Carthy, qui l'approuva et lui conseilla même d'éloigner Liho en l'envoyant à Honolulu, où il avait un message à faire tenir à ses agens. Le lendemain en effet Liho s'embarquait à bord d'une des goëlettes, et Herbert et Mac-Leod se mettaient en route pour Manoa.

VI.

Mme Wilson fit le plus amical accueil aux voyageurs, et tous deux se laissèrent facilement persuader de passer quelques jours à la plantation. Herbert reprit possession de son chalet, attendant avec impatience que l'heure du dîner le ramenât près de miss Ella, dont il avait remarqué l'absence au moment de leur arrivée, sans oser en demander la cause.

Elle était dans le salon lorsqu'il s'y rendit, plus charmante que jamais à ce qu'il lui sembla, et, quand elle lui tendit la main, Herbert se dit que le bonheur suprême serait de garder cette petite main et de la sentir volontairement captive. La sienne tremblait d'émotion, mais l'arrivée de M. Richard sur la vérandah lui rendit son sang-froid; il se dirigea vers le jeune homme et lui remit la lettre de son oncle. M. Richard en prit connaissance.

— Je me rendrai demain à l'appel de M. Mac-Carthy, dit-il, et je lui sais gré d'avoir prévu que dans les circonstances présentes il vaudrait mieux que ces dames ne fussent pas seules. M. Mac-Leod et vous resterez ici?

— Volontiers, mais prévoyez-vous quelques complications?

— En ce moment, non; mais il se peut qu'après avoir vu M. Mac-Carthy, je sois obligé d'aller à Honolulu. J'en parlerai d'ailleurs à Mme Wilson et à miss Ella.

M. Richard prononça ces derniers mots d'un ton sec et hautain qui semblait établir entre Herbert et lui une distance contre laquelle se révoltait l'orgueil du jeune homme. Sans répondre à son interlocuteur, Herbert se rapprocha du groupe formé par ces dames et Mac-Leod. Les joyeux éclats de rire de miss Ella accueillaient les saillies du vieillard, qui, tout heureux de se retrouver auprès de sa favorite, faisait trêve à sa taciturnité habituelle.

Pendant le dîner, il redoubla de gaîté. Mme Wilson s'y associa franchement. M. Richard parla peu, Herbert encore moins; il était préoccupé, et miss Ella le remarqua. Elle le plaisanta à ce sujet, mais elle s'aperçut promptement qu'il était plus triste que distrait, et, sans en deviner la cause, elle respecta son silence tout en l'observant à la dérobée. Le repas fini, M. Richard échangea quelques mots avec Mme Wilson, et, s'approchant de la jeune fille, il lui parla à voix basse; miss Ella parut surprise, hésita un instant, puis, sur un signe de sa mère, accepta le bras de M. Richard et sortit avec lui sur la terrasse. Mac-Leod causait avec Mme Wilson, et Herbert, libre de s'abandonner à ses réflexions, s'assit sur un divan dans un des coins de la vérandah. La lune, alors dans son plein, inondait d'une lueur douce et claire une partie de la vérandah, la terrasse et les jardins. L'angle où se trouvait Herbert était dans l'ombre, mais de là le regard plongeait sur la vallée baignée dans une lumière blanche. Herbert contemplait ce spectacle et rêvait, quand le son d'une voix bien connue attira son attention. Sans le vouloir, il entendit ces mots : — Ainsi ma mère savait?..

— Oui, miss Ella. Il n'eût pas été loyal à moi de lui laisser ignorer mes espérances. Vous les connaissez maintenant, et, comme elle, vous me dites...

— Espérez.

Un instant de silence suivit ces paroles. Les pas lents, amortis par le gazon, s'éloignèrent. Herbert fit un effort pour se lever et se retirer; mais à quoi bon? Ne savait-il pas ce qu'il craignait d'apprendre, et qu'importait ce qu'il pouvait entendre de plus! Bientôt les pas se rapprochèrent, il distingua la voix de la jeune fille, plus basse, plus voilée. Elle parlait lentement. Herbert ne put d'abord saisir que quelques mots sans suite. Les deux promeneurs s'arrêtèrent. Ils n'étaient séparés de lui que par un léger rideau de feuillage.

— Merci, miss Ella, disait Richard. Après tant de mois de silence, après tant d'incertitude et de luttes avec moi-même, je puis enfin respirer. Vous savez mon secret. Si je ne vous l'ai pas avoué

plus tôt, c'est que j'attendais le jour où je pourrais le faire sans trop de présomption. Ce jour est venu.

Miss Ella se tut. Ce silence était plus cruel pour Herbert que ce qu'il entendait. Il devinait sans les voir cette muette étreinte de leurs mains, étreinte plus éloquente que toutes les paroles, ces regards échangés dans lesquels deux âmes se confondent. Incapable plus longtemps de supporter cette torture, il allait se lever quand son nom prononcé par la jeune fille le fit tressaillir.

— Mais pourquoi, disait-elle, cette hostilité sourde que j'ai devinée en vous contre M. Herbert ?

— Il me semblait sentir en lui un obstacle, un danger.

— Quelle étrange idée ! répliqua miss Ella. Avez-vous pu supposer un instant que M. Herbert osât prétendre... Vous vous trompez. Je le crois, je le sais honnête homme, aussi incapable d'abuser de la confiance qu'on lui témoigne que de se méprendre à ce point sur l'intérêt qu'il peut inspirer.

— Il est pauvre et ambitieux, repartit Richard, et l'amour de l'argent fait faire bien des choses.

— Pas celles-là. Enfin, essayez, n'est-ce pas, d'être plus amical dans vos rapports avec lui, et... plus tard,... quand le moment sera venu, je vous rappellerai votre promesse, et... vous ne me refuserez pas ?

— Ni maintenant, ni alors.

Les jeunes gens s'éloignèrent. Herbert se leva, descendit dans le jardin et, assis sur un banc, comprit enfin à l'intensité de sa douleur la profondeur de son amour.

Il resta là longtemps. Un domestique vint le prévenir que le thé était servi et que Mme Wilson l'attendait au salon. Il eut la pensée d'alléguer la fatigue du voyage et de se retirer ; mais quoi ? n'était-il pas condamné à souffrir et à se taire ? Son orgueil lui dit qu'il ne devait pas reculer devant l'épreuve, son cœur murmura qu'il la reverrait.

— Tout le monde nous abandonne ce soir, monsieur Herbert, lui dit Mme Wilson en le voyant entrer. Où sont Ella et M. Richard ?

Ils entraient en ce moment ; miss Ella, pâle et un peu émue, vint sans mot dire s'asseoir près de sa mère ; M. Richard se dirigea vers Herbert et prit place à ses côtés.

— Miss Ella, voici plus d'une heure que je ne vous ai vue, dit Mac-Leod.

— Le temps vous a paru long ?

— Non. Je ne dis pas cela, reprit le vieillard d'une voix à la fois grondeuse et amicale. Le temps ne me paraît jamais long avec votre mère, mais j'aime bien aussi vous avoir près de moi.

— Et vous m'aurez demain tout le jour près de vous, si vous voulez, dit-elle avec un enjouement qui parut forcé à Herbert. J'ai bien des questions à vous faire au sujet de mon herbier. J'y entasse des plantes inconnues, et j'ai découvert deux variétés de fougères...

— Vous me montrerez cela. Nous consulterons Herbert.

— Vous aussi, monsieur, dit Richard en s'adressant au jeune homme d'un ton conciliant, vous vous occupez de botanique?

— Un peu... Mais j'ai plus de bonne volonté que de science.

— C'est vrai, dit naïvement Mac-Leod, mais il y a commencement à tout, et Herbert a des dispositions. J'en ferai quelque chose. J'ai déjà formé une élève, pourquoi pas deux?

Miss Ella servait le thé. En s'avançant vers Herbert, assis à côté de Richard, elle sourit à ce dernier comme pour le remercier de sa condescendance à ses désirs. Herbert se leva pour prendre la tasse qu'elle lui offrait. Sa main tremblait, et elle fut frappée de sa pâleur.

— Vous êtes souffrant?

— Un peu fatigué seulement. La nuit me remettra. Je vous en prie, ajouta-t-il à demi-voix, n'éveillez pas l'attention de votre mère, toujours si prompte à s'inquiéter pour les autres. Ce ne sera rien, je vous assure.

Miss Ella le regardait attentivement. Elle baissa les yeux en rougissant devant le regard si triste du jeune homme.

— Nous nous sommes à peine vus depuis votre arrivée, monsieur Herbert, et je n'ai pas encore pu vous dire que je suis heureuse de voir que vous n'oubliez pas vos... amis.

— Merci, miss Ella; quand on en a aussi peu que moi, on ne les oublie pas, et, quand on en peut avoir de tels que vous, on ne les oublie jamais. Un jour viendra peut-être où vous daignerez voir en moi un ami humble et silencieux, mais dévoué.

— Ce n'est pas ainsi que je comprends l'amitié, et ce n'est pas ainsi que nous en avons parlé, si je me souviens bien. Qu'y-a-t-il donc de changé depuis?

— Ne me demandez rien en ce moment, miss Ella.

Elle le regarda avec un étonnement si sincère ou si bien joué qu'il n'eût tenu qu'à Herbert de s'imaginer qu'il avait fait un rêve, mais sa mémoire cruellement fidèle lui rappelait les moindres mots de la conversation qu'il venait d'entendre.

— Monsieur Herbert, reprit Ella gravement, je n'ai aucun droit de vous questionner, et je dois respecter votre silence; mais on n'accuse pas ses amis sans leur donner l'occasion de s'expliquer ou de se défendre, et, si je ne comprends pas l'amitié sans égalité, je la comprends encore moins sans confiance.

Jamais elle n'avait paru si belle à Herbert. Debout près de lui, les joues légèrement colorées, les lèvres vibrantes, le regard hautain, la taille droite et svelte, tout en elle respirait une noble et charmante fierté. Herbert se tut, mais son regard trahissait une admiration si profonde et si triste qu'involontairement la jeune fille se sentit émue.

— Vous êtes souffrant, monsieur Herbert, plus tard nous reprendrons cette conversation. Pardonnez-moi un mouvement de vivacité dont je n'ai pas été maîtresse.

Il prit la main qu'elle lui tendait : — Je n'ai rien à vous pardonner, miss Ella. Votre reproche était juste, oubliez que je l'ai mérité.

Assis à quelques pas, M. Richard les observait tous deux sans pouvoir entendre ces mots échangés à voix basse. A en juger par son visage impassible, il ne semblait y prendre aucun intérêt; mais, quand miss Ella quitta Herbert, il changea de place de manière à se trouver en face d'elle, et à ne pas perdre de vue un seul de ses mouvemens.

L'on ne tarda pas à se séparer. Mac-Leod prit le bras d'Herbert pour regagner leur chalet.

— Cela va bien, Herbert, très bien, lui dit le vieillard chemin faisant. A nous deux, nous battrons ce Richard que le ciel confonde.

Herbert s'arrêta stupéfait.

— Oui, je sais ce que je dis, et de fait vous m'avez bien secondé. Ah! je ne vous savais pas si habile, mais j'observe, moi, sans qu'il y paraisse.

— Pardon, mais qu'avez-vous observé?

— Que ma chère petite Ella ne se soucie nullement de ce monsieur, qu'elle l'évite, qu'elle vous trouve plus agréable que lui, et que peut-être il ne tiendrait qu'à vous...

— Ah! c'est là ce que vous avez remarqué?

— Mais certainement. Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir, et malgré mes soixante-neuf ans j'ai encore de bons yeux. Herbert, Herbert, ajouta-t-il d'un ton de reproche, si j'avais seulement vingt ans de moins, je crois vraiment que je répudierais mes théories sur le mariage et que je dirais à cette charmante fille : Je vous aime, voulez-vous de moi? Enfin je sais bien que vous ne ferez pas cela, mais ce n'en était pas moins très adroit de couper l'herbe sous les pieds du Richard.

— Vous trouvez que...

— Je ne m'en dédis pas, vous lui avez coupé l'herbe sous les pieds, et il en enrage. Cela me fait du bien, ajouta-t-il. J'aurai une bonne nuit.

Herbert le regarda d'un air étonné, se demandant s'il rêvait,

mais l'air de satisfaction de Mac-Leod ne permettait pas de douter qu'il ne parlât sérieusement. Sans le complimenter de sa perspicacité, le jeune homme souhaita le bonsoir à son compagnon et, renfermé chez lui, put donner un libre cours à ses pensées et à sa tristesse.

Le lendemain matin, Mme Wilson parut seule au déjeuner. Miss Ella, un peu souffrante, s'était fait excuser. M. Richard était parti pour Hilo, Mac-Leod prenait d'ordinaire son repas du matin chez lui. Herbert crut remarquer que Mme Wilson était soucieuse et préoccupée, bien qu'elle l'accueillît avec sa bienveillance accoutumée. A diverses reprises elle amena l'entretien sur M. Mac-Carthy, puis enfin sur M. Richard. Elle parla avec éloge de son activité et de son intelligence, de sa remarquable entente des affaires, tout en avouant ses inquiétudes au sujet des mesures énergiques qu'il prenait et des symptômes de mécontentement qu'elles soulevaient parmi les Kanaques. Herbert ne se jugeait pas assez impartial pour dire ce qu'il pensait, et pour rien au monde il n'eût voulu blâmer son rival en son absence. Il se contenta donc d'engager Mme Wilson à attendre le résultat de l'entrevue de M. Richard avec M. Mac-Carthy. Elle avait pleine et entière confiance dans le jugement de ce dernier dont les avis ne lui avaient jamais fait défaut. M. Richard lui-même témoignait en toutes circonstances la plus grande déférence pour ses conseils et l'expérience du vieillard tempérerait la fougue et l'ardeur du jeune homme. Mme Wilson essaya vainement de l'amener à exprimer une opinion personnelle sur M. Richard. Herbert se sentait mal à l'aise sur ce terrain; il rendit hommage à l'habile administration du futur associé, mais donna à entendre qu'il connaissait fort peu l'homme et que Mme Wilson le connaissait très bien.

— Je ne m'explique pas l'antipathie qu'il inspire à M. Mac-Leod, reprit Mme Wilson.

Herbert sourit en songeant aux rêveries du bonhomme.

— A l'âge de M. Mac-Leod, dit-il, les sympathies comme les antipathies résultent souvent de faits insignifians, de divergences de vues et de goûts. Il serait injuste de leur attribuer une importance qu'elles n'ont pas.

— Vous avez peut-être raison, et j'ai tort de m'en préoccuper ainsi.

— Mieux que personne vous êtes à même de juger et d'apprécier un homme qui vit près de vous depuis deux ans, que vous voyez constamment. Et puis, ajouta-t-il avec un peu d'hésitation, l'opinion de miss Ella...

Oui,... certainement,... dit Mme Wilson avec un embarras marqué; mais une jeune fille de cet âge n'est pas toujours à même

de juger. Il faut peu de chose pour éveiller en elle des impressions diverses. Enfin;... je vous remercie, monsieur Herbert, de ce que vous m'avez dit. Je saisirai la première occasion de causer avec M. Mac-Leod de ceci. Croyez bien que, si je vous en ai entretenu, c'est que je crois à votre discrétion et à l'amical intérêt que vous nous portez; c'est aussi que les circonstances nouvelles dans lesquelles je me trouve me préoccupent beaucoup.

Herbert quitta Mme Wilson en se demandant ce qui avait pu provoquer ses questions et éveiller en elle ces inquiétudes. Depuis deux ans, M. Richard vivait sous son toit, en tiers avec sa fille et avec elle; avait-elle pu ne pas voir ce qu'Herbert avait deviné sitôt, ce que Mac-Leod lui-même avait soupçonné? Miss Ella, si franche, si loyale, avait-elle gardé le silence vis-à-vis de sa mère, et l'entretien décisif de la veille était-il encore un secret pour Mme Wilson? Était-ce Mac-Leod enfin qui avait fait naître ces préoccupations tardives, bien inutiles, se disait-il tristement, au point où en étaient les choses? Il pensa que le mieux serait de s'en expliquer avec lui.

— Ah! c'est vous, Herbert, entrez donc et asseyez-vous. Cela me fait plaisir de vous voir. Eh bien! comment vont nos affaires? Et le Richard, est-il parti?

— Oui, ce matin, avant le déjeuner; mais, à propos de M. Richard, vous avez donc causé de lui hier avec Mme Wilson?

— Je le crois bien. Je n'ai fait que cela. L'occasion était belle, et je l'ai saisie. Ah! si Mme Wilson vous en parle, n'oubliez pas que je lui ai dit que vous pensiez absolument comme moi, et que tous deux nous avions de M. Richard une assez pauvre opinion.

— Vous lui avez dit cela?

— Cela et bien d'autres choses encore. Je lui ai insinué qu'elle avait grand tort d'encourager l'intimité d'Ella avec ce monsieur; qu'un jour ou l'autre cela pourrait aboutir à une inclination, et que je serais désolé de voir cette charmante enfant épouser un pareil homme. Il peut être fin comme dix *Yankees*, c'est possible, ajouta-t-il en se frottant les mains, mais je ne le crains pas sur ce terrain-là. Il faut avouer aussi que vous m'êtes venu en aide. Vous verrez que nous réussirons.

Herbert l'écoutait avec stupéfaction. La longue conversation de la jeune fille et de Richard, son émotion lorsqu'elle revint au salon, l'air de triomphe de Richard, tout cela avait donc échappé à son compagnon? Il fut sur le point de lui ouvrir les yeux, de lui tout dire, mais à quoi bon? et puis comment avouer qu'il avait surpris, écouté une conversation intime? Il se tut et se contenta d'insister auprès de Mac-Leod pour qu'il abandonnât sa malencontreuse campagne et s'abstînt de le mettre en tiers dans ce que le vieillard appelait ses insinuations.

— Ah! mais non, répondit ce dernier. J'entends aller jusqu'au bout. Je n'ai pas encore causé avec Ella, et de ce côté j'ai un plan; vous verrez.

Herbert n'en put rien obtenir. Mac-Leod ne l'écoutait même pas; il suivait son idée avec une rare ténacité, et ne voulait pas, répéta-t-il à plusieurs reprises, laisser en suspens ce qu'il avait si bien commencé. Au fond, ajouta-t-il, vous pensez comme moi, j'en suis sûr, pourquoi ne pas le dire? Vainement Herbert objectait la position délicate dans laquelle les affirmations aventurées de Mac-Leod le plaçaient vis-à-vis de Mme Wilson, de sa fille et de M. Richard, Mac-Leod répondait qu'il n'était rien de tel que de parler à temps, et qu'il avait choisi son moment avec un à-propos que son compagnon était injuste de ne pas reconnaître.

Il n'y avait pas à le faire sortir de là, et de bon cœur le jeune homme eût souhaité le savoir à Hilo.

Miss Ella ne parut pas de la matinée. Dans l'après-midi seulement, elle descendit sur la vérandah, où Herbert, absorbé dans ses réflexions, essayait vainement de s'y soustraire en parcourant un article de l'*Edinburgh Review*. Elle sembla surprise de le trouver là; mais, surmontant son embarras et comme prenant une résolution difficile, elle vint à lui.

— Monsieur Herbert, serait-ce trop vous demander de me sacrifier votre lecture? Je désirerais causer avec vous.

Il s'inclina. Le ton froid et quelque peu hautain de la jeune fille lui causa une impression douloureuse. Il redoutait instinctivement l'entretien qu'elle lui demandait; mais, s'armant de tout son courage et prévoyant qu'il lui en faudrait beaucoup, il répondit avec plus de calme qu'il n'eût osé l'espérer : — Je suis à vos ordres, miss Ella.

Elle descendit lentement les marches qui aboutissaient à la terrasse, et se dirigea vers une allée de tamariniers dont l'ombre épaisse bravait les rayons du soleil.

— Me permettez-vous, monsieur Herbert, de vous parler en toute franchise et d'attendre de vous une franchise égale à la mienne?

— Parlez, miss Ella, je ferai de mon mieux pour vous satisfaire.

— Avez-vous, monsieur Herbert, quelque raison sérieuse d'animosité contre M. Richard?

— D'animosité... non. D'éloignement, oui.

— Pouvez-vous me la communiquer?

— Non, miss Ella.

— Pouvez-vous la communiquer à ma mère?

— Pas davantage.

— Ne pouvant la dire ni à ma mère ni à moi, est-il... loyal à vous d'insinuer qu'elle existe, de suggérer des doutes sans permettre qu'on les éclaircisse?

— Je n'ai rien fait ni rien dit qui puisse motiver cette accusation.

— En êtes-vous bien certain? Pour ne parler que de ce qui m'est personnel, avez-vous oublié qu'à diverses reprises vous m'avez laissé entendre que M. Richard vous était antipathique; qu'à mes questions directes sur la cause de cet... éloignement qu'il vous inspirait vous n'avez répondu qu'en alléguant je ne sais quelle jalousie vague de l'intérêt que ma mère lui portait et de la prétendue intimité qui existait entre lui et moi. Vous en souvenez-vous?

— Je m'en souviens.

— Ignorez-vous que M. Mac-Leod est revenu sur ce sujet dans un entretien avec ma mère? Nous savons de longue date, ma mère et moi, que notre vieil ami est un original, qu'il n'aime pas M. Richard, qu'il n'y a rien de commun entre eux. Mais hier il a été plus loin; il a affirmé de la manière la plus positive que vous partagiez ses impressions; plus encore, il a insinué que la présence de M. Richard ici pouvait donner prise à certaines suppositions qui me concernent, et que vous et lui verriez avec peine se réaliser. Cette sollicitude, assez singulière en ce qui me touche, assez malveillante à l'égard d'un compatriote que vous connaissez à peine, a-t-il pris sur lui de vous l'attribuer?

— Cette sollicitude, que vous qualifiez de singulière et que je dirais presque fraternelle, existe en effet.

— Eh bien, monsieur Herbert, si j'avais un frère, il ne s'en tiendrait pas là, et, mis en demeure de s'expliquer, il parlerait clairement. Une fois déjà vous vous êtes permis de hasarder une supposition à laquelle j'étais en droit d'opposer un silence absolu. Je n'en ai rien fait. Je vous croyais sincère dans votre offre d'amitié, et, bien que l'amitié n'autorise pas l'indiscrétion, elle peut l'excuser... une fois. Je vous parlai donc sans la moindre équivoque. Il paraît que vous ne m'avez pas comprise.

— Miss Ella, ce que vous m'avez dit ce jour-là, me le rediriez-vous aujourd'hui?

La jeune fille le regarda avec un sourire de hauteur.

— Non, monsieur Herbert. Je ne vous reconnais pas plus aujourd'hui qu'alors le droit de m'interroger, et je ne saurais répondre à qui a pu une fois douter de ma parole.

— Ce qui était vrai alors peut ne plus l'être maintenant.

— Soit. Pensez-en ce qu'il vous plaira. Ce qui me déplaît à moi, c'est d'être l'objet de suppositions que je ne veux pas discuter; mais ceci n'est qu'un incident. Vous admettez, n'est-ce pas, que M. Richard vous inspire un éloignement dont vous vous refusez à dire la cause à ma mère ou à moi.

— Oui, miss Ella.

— Votre décision me peine, monsieur Herbert; mais vous comprenez qu'elle ne saurait en rien diminuer... l'intérêt que nous portons à M. Richard?

— Je le comprends d'autant mieux qu'elle n'est nullement de nature à le faire; car, si je pouvais vous la communiquer, elle n'affaiblirait en rien... les sentimens que vous inspire la personne en question.

Miss Ella le regarda d'un air profondément surpris.

— Cela étant, m'autorisez-vous à le dire à ma mère?

— Oui, miss Ella.

— Merci, monsieur. Je soupçonne dans tout ceci un malentendu qui s'éclaircira quelque jour.

— Je ne le crois pas, miss Ella. En tout cas, oubliez les paroles imprudentes de notre vieil ami. Il s'est servi de mon nom sans mon assentiment; je le regrette. Si... plus tard vos pensées se reportent vers moi, pardonnez-moi les ennuis que j'ai pu vous causer involontairement. Pour moi, miss Ella, j'emporterai de votre mère et de vous un souvenir de reconnaissance et d'affection. De près ou de loin, je ferai pour vous les vœux les plus sincères.

— Mais,... monsieur Herbert,... je ne vous comprends pas. Est-ce que vous nous quittez?

— Oui, miss Ella. Je vais retourner en Angleterre.

— Ne faites pas cela, monsieur Herbert.

Il secoua tristement la tête.

— Ne le faites pas, attendez.

— Quoi?

Sans répondre directement à sa question, la jeune fille resta un instant pensive, puis, d'une voix un peu troublée, elle reprit :

— Ayez... patience. Pourquoi vous décourager si vite? Les circonstances peuvent changer. Vous avez ici des amis qui s'intéressent à vous. Attendez.

— Vous me supposez ambitieux de fortune, miss Ella?.. Peut-être le suis-je pour les miens, mais ce n'est pas là ce qui me fait agir. J'ignore à quelles circonstances vous faites allusion, mais, croyez-moi, la fortune m'arriverait demain,... elle dépasserait mes espérances,... mes rêves même, elle ne changerait rien à ma résolution.

— Vous voulez absolument quitter ces îles?

— Je veux partir, m'éloigner. Il le faut, ajouta-t-il avec une émotion croissante, et vous êtes, sans le savoir, cruelle de me parler ainsi. Ne voyez-vous pas que vous me torturez, qu'un secret pèse sur mon cœur, et que je n'ai pas trop de toutes mes forces pour me taire.

Fixés sur lui, les yeux de la jeune fille se troublaient involontairement. Elle se sentait peu à peu dominée, envahie par cette douleur profonde. Des souvenirs confus s'éveillaient dans son esprit. Redoutait-elle, désirait-elle d'en entendre davantage? Soupçonnait-elle enfin la vérité? En ce moment, elle n'eût pu le dire. Une question trembla sur ses lèvres; elle hésita. Deux larmes descendaient lentement sur les joues d'Herbert, larmes brûlantes dont la muette éloquence redoubla son trouble. Elle détourna la tête et lui tendit la main : — Au revoir, dit-elle.

Pour la première fois, il porta cette petite main à ses lèvres : — Adieu,... et il s'éloigna rapidement.

VII.

Rentré chez lui, Herbert se hâta de mettre son projet à exécution. Il était décidé à partir le jour même. Il écrivit deux lettres, adressées l'une à Mme Wilson, l'autre à Mac-Leod. Dans l'une comme dans l'autre, sans s'expliquer sur ses projets futurs, il alléguait un prétexte pour retourner à Hilo. Cette correspondance terminée, il fit seller son cheval, donna les lettres à un domestique avec ordre de les remettre dans l'après-midi seulement, et, saluant d'un dernier regard ce coin de terre où il laissait son cœur, son bonheur et ses rêves, il s'achemina vers Hilo. Le sacrifice était donc consommé. Tout était bien fini. Cette dernière conversation avec la jeune fille avait précipité ses résolutions, brusqué un inévitable dénoûment. Le regrettait-il? Il n'en savait rien. Il souffrait d'une douleur intense et continue. Il aimait ardemment, et chaque pas de son cheval l'éloignait d'Ella.

Ce qui lui restait à faire était peu, comparé à cette séparation cruelle. Il avait réservé sa liberté vis-à-vis de son oncle, et gardé le droit de rompre un contrat provisoire qui ne liait aucun d'eux. Il lui dirait simplement qu'il voulait retourner en Europe. Le paquebot devait quitter Honolulu dans une semaine. Il profiterait de la première occasion qui s'offrirait pour s'embarquer à Hilo. Dans deux mois, il serait à Londres; là il reprendrait sa vie humble de travail et de privations. Il reverrait sa mère, ses sœurs, dont les lettres trahissaient la tristesse que leur causait son absence. Quant à cette fortune qu'il était venu chercher si loin, quelle raison, quel motif avait-il d'y compter? Depuis leur première conversation, son oncle n'était plus revenu sur ce sujet. A part lui, malgré lui peut-être, il pensait que Mac-Carthy, qui l'avait parfois questionné sur sa mère et ses sœurs, ne les oublierait pas tout à fait et leur ferait quelque legs. Pour lui, il saurait toujours bien se tirer d'affaire. Ces pensées vagues flottaient dans son esprit, mais une seule revêtait

une forme précise, une seule se détachait vive et nette : une jeune fille en robe blanche avec une fleur d'hibiscus dans les cheveux et au corsage, Ella, telle qu'il l'avait rencontrée sous le bosquet de pandanus, telle qu'il venait de la quitter, hautaine, mais émue. Il se souvenait de son regard attaché sur lui, de l'éclair qui avait un instant brillé dans ses yeux, comme si elle avait pu lire dans les siens, deviner son secret et compatir à sa douleur. Un mot de plus, et il se serait trahi, un mot de plus, et à ses pieds il eût tout dit, tout avoué. A quoi bon? Un autre avait parlé, et sa mémoire implacable lui rappelait chaque mot de cet entretien surpris. Il entendait encore la voix d'Ella prononcer ces paroles : « Comment avez-vous pu supposer que M. Herbert osât prétendre;... mais c'est de la folie. Je le crois, je le sais honnête homme, aussi incapable d'abuser de la confiance qu'on lui témoigne que de se méprendre à ce point sur l'intérêt qu'il peut inspirer. » — Honnête homme? se répétait-il, Oui, je le suis, et je pars. — Absorbé dans ses pensées, Herbert poursuivait sa route. Le jour baissait. Le soleil dorait d'un dernier rayon les cimes des grands arbres et trouait l'ombre épaisse des bois. Le silence se faisait dans la nature, pas un souffle d'air n'agitait les feuilles immobiles. Herbert arrêta son cheval. Que ne pouvait-il faire passer dans son âme ce calme profond qui l'entourait sans le pénétrer! Que ne pouvait-il, lui aussi, cesser de sentir et de souffrir, se reposer en paix dans l'oubli!

Le bruit lointain d'un cheval lancé au galop vint l'arracher à ses rêveries : probablement quelque indigène attardé qui regagnait sa cabane, ou quelque employé de la plantation qui se rendait à Manoa. Quoi qu'il en fût, Herbert ne devait pas tarder à se croiser avec lui. Les sons devenaient plus distincts, et bientôt à un coude de la route il aperçut un Kanaque. Ce dernier ralentit le pas de sa monture et en le voyant s'arrêta tout à fait. Herbert reconnut un des domestiques de son oncle : — Vous ici, Keoni, et où allez-vous?

— A Manoa, monsieur Herbert, vous prier de revenir au plus vite. M. Mac-Carthy est malade, très malade. Il a eu cette nuit une attaque dont nous ignorons la cause, et ce matin il ne pouvait ni parler, ni se mouvoir. Walter, le majordome, m'a donné l'ordre de partir et de vous prier de vous hâter.

— Ton cheval peut-il suivre le mien?

— Oh! oui, monsieur Herbert.

— En route donc! — Et, éperonnant leurs montures, les deux cavaliers partirent au galop.

Chemin faisant, Herbert questionna Keoni. L'attaque avait été soudaine; rien dans la journée et dans la soirée précédente ne la faisait prévoir. M. Mac-Carthy avait longuement causé avec M. Richard et s'était retiré tard. Dans la nuit, il n'avait appelé personne.

Le matin seulement, Walter, se rendant à son heure accoutumée dans la chambre de son maître, l'avait trouvé paralysé dans son lit. Le vieillard avait fait de vains efforts pour parler, mais n'avait pu articuler un mot. Walter lui avait demandé s'il voulait voir M. Richard, il avait secoué la tête négativement, avec une impatience visible, voulant donner un ordre qu'il ne pouvait formuler, et comme cherchant du regard quelqu'un ou quelque chose. Walter s'était enquis s'il devait prévenir M. Herbert, le malade avait fait comprendre que oui. — Tout de suite? avait dit Walter. — Il n'y avait pas à s'y méprendre; le vieillard voulait qu'Herbert revînt immédiatement, et, lorsque Walter lui eut dit qu'il allait expédier un messager aussi promptement que possible, Mac-Carthy parut satisfait et calmé.

Keoni n'en savait pas plus long. Il était parti, et le hasard lui avait fait rencontrer Herbert en route.

A onze heures du soir, ils arrivaient à la plantation. Le majordome, prévenu de l'arrivée d'Herbert, se hâta de le rejoindre sur la vérandah. Il lui apprit que le médecin de Hilo était venu dans l'après-midi, qu'il avait constaté une attaque qui ne laissait pas d'espoir; peut-être le malade pourrait-il recouvrer pendant quelques instans l'usage de la parole, mais cela même était douteux. Revenu dans la soirée, il n'avait trouvé aucune amélioration dans l'état du patient. On l'avait logé dans une chambre voisine de celle d'Herbert, et des ordres étaient donnés pour qu'on le réveillât si le moindre changement venait à se produire. Walter veillait, et l'état du malade était le même.

M. Richard n'avait pas quitté la villa; très ému de cette catastrophe, il faisait prendre d'heure en heure des nouvelles par son domestique. Dans ces circonstances graves, il y avait lieu d'aviser sans délai M. Mac-Leod. Il était l'ami le plus intime du vieillard, le plus avant dans sa confiance. Herbert craignit que cette nouvelle donnée sans ménagement ne fût un coup pour ce dernier; à son âge, une trop vive émotion pouvait le mettre hors d'état de faire le voyage. Il décida qu'il lui écrirait pour le préparer et l'inviter à venir, et que cette lettre lui serait portée dès le matin par un messager sûr qui éviterait de lui donner des détails trop alarmans. Avant d'écrire, Herbert désirait une entrevue avec le malade. Walter l'approuva et, après l'avoir quitté quelques instans, revint lui dire que M. Mac-Carthy, informé de son arrivée, avait manifesté le désir de le voir. Herbert se rendit auprès de lui en donnant ordre au majordome de faire allumer une lampe dans le cabinet de son oncle, où il se proposait d'écrire à Mac-Leod et de passer la nuit.

Étendu sans mouvement sur son lit, le malade ne donnait signe de vie que par son regard, plus vif, plus pénétrant que jamais

et dans lequel tout ce qui lui restait de vitalité paraissait concentré. Ses lèvres essayaient vainement d'articuler quelques sons, ses bras inertes ne pouvaient se mouvoir, mais l'intelligence subsistait encore, et brillait avec plus d'éclat dans ses yeux. Il n'était pas possible de se méprendre à leur expression, et ce fut le cœur ému qu'Herbert s'approcha de ce frère de son père et comprit qu'il était le bienvenu à cette heure solennelle. Walter s'était discrètement retiré. En quelques mots, Herbert exprima son chagrin, fit part de son intention d'appeler Mac-Leod, et des mesures de précaution qu'il croyait devoir prendre. Il expliqua également comment il avait rencontré le messager qui lui était envoyé et avait pu ainsi arriver plus tôt. Encouragé par l'attention du vieillard, il suggéra l'appel auprès de lui du missionnaire protestant de Hilo, et s'offrit à partager avec Walter les soins à lui donner. Le malade approuva tout, mais il était visible qu'une autre préoccupation le dominait, et tout ce qu'Herbert put comprendre, c'est qu'il souhaitait avec impatience l'arrivée de Mac-Leod. Herbert lui proposa de rappeler Walter, d'écrire immédiatement et d'expédier un messager avant le jour. Évidemment il allait au-devant des désirs du vieillard, dont les yeux semblaient l'inviter à se hâter. Le laissant donc aux soins de son fidèle majordome, il se dirigea par la vérandah vers le cabinet de son oncle.

Walter avait exécuté ses ordres, et, au travers de la fenêtre entr'ouverte, Herbert, dans l'obscurité, pouvait voir la pièce à demi éclairée par une lampe posée sur le vaste bureau du planteur. Un bruit léger attira son attention. Quelqu'un était dans la chambre, une ombre se mouvait dans la partie la plus obscure, on eût dit que l'on ouvrait ou que l'on refermait un tiroir. Ce n'était pas Walter; Herbert venait de le laisser assis au chevet de son oncle. Il observa avec plus d'attention. L'ombre qui lui semblait accroupie dans un coin se redressa. Aucun bruit de pas ne la trahissait; la pièce, comme toutes celles de la villa et de la vérandah elle-même, était tapissée d'épaisses nattes de Chine. L'ombre se rapprocha de la partie éclairée. C'était un homme, et il tenait à la main un papier qu'il déplia. Pour mieux le lire, il tournait le dos à la lampe, dont la lueur ne l'éclairait qu'imparfaitement, et sans laisser voir son visage. Il parcourut rapidement le papier qu'il tenait, et se dirigea vers l'angle où Herbert l'avait confusément entrevu. Le même bruit qui avait attiré son attention se fit entendre et l'inconnu, entr'ouvrant avec précaution une porte qui donnait sur un corridor intérieur, disparut sans qu'Herbert eût pu distinguer ses traits. Qui donc, à une heure pareille, pénétrait ainsi dans cette pièce? Quelque domestique venant exécuter un ordre? Mais ce papier lu, puis remis en place, rendait cette supposition inadmissible. Herbert rêvait-il? La fatigue, l'émo-

tion, la secousse violente qu'il avait subie à Manoa, le rendaient-elles le jouet d'une illusion? C'était peu probable, mais possible. Il entra dans le cabinet et se dirigea vers l'angle où il avait vu ou cru voir quelqu'un. Il y avait là un meuble en bois des îles, à fermoir d'argent, d'environ deux mètres de hauteur, qu'il connaissait fort bien. Mac-Carthy l'avait fait faire, lui avait dit Mac-Leod, il y avait une dizaine d'années, et y avait réuni tous les échantillons de bois rares et curieux de l'Archipel. Herbert l'examina avec attention. Les serrures étaient intactes, et la clé ne se trouvait à aucun des tiroirs. La seule chose qui le frappa fut que l'angle du meuble, fait de bois de tamano, bois très noir, dur et brillant, semblait légèrement terni; au-dessus et au-dessous la teinte n'était pas la même. Cette légère empreinte ne tarda pas à s'effacer, et en quelques secondes il ne resta plus rien de ce fugitif indice.

Le temps pressait, et, ajournant à plus tard ses réflexions et ses recherches à ce sujet, Herbert se hâta d'écrire à Mac-Leod. Il achevait à peine sa lettre que le messager kanaque vint l'avertir qu'il était prêt. Herbert lui donna des instructions précises, et gagna sa chambre, où il se jeta tout habillé sur son lit pour y prendre enfin un repos dont il avait grand besoin.

La journée du lendemain s'écoula sans amener aucun changement dans l'état du malade. M. Richard fut surpris de voir Herbert à déjeuner, mais ce dernier n'entra dans aucun détail sur son retour non plus que sur les circonstances qui lui avaient permis d'arriver dans la soirée. De son côté, M. Richard ne parla nullement de départ et parut au contraire décidé à rester jusqu'à la fin. Quant au médecin, il n'avait pas d'espoir. C'était, suivant lui, une question d'heures, tout au plus de jours. Son malade avait conscience de son état, l'intelligence était lucide, mais d'un instant à l'autre il pouvait s'éteindre sans secousse.

Dans ces circonstances, la présence de M. Richard était doublement pénible à Herbert. Elle ravivait sa tristesse, et l'attitude hautaine de ce visiteur importun lui était terriblement à charge. Plus d'une fois il fut tenté de trahir son incognito, de dire qui il était et les liens de famille qui l'unissaient au moribond, mais à quoi bon entretenir des indifférens d'un fait qu'il avait tenu secret, que Mac-Leod connaissait seul, qui n'intéressait personne, et qui, divulgué en ce moment, pouvait être accueilli par un doute injurieux ou interprété d'une façon blessante? Il se tut et se renferma dans son rôle modeste, consacrant ses heures au malade, dont l'état semblait s'aggraver rapidement. Mac-Leod arriva dans la soirée. En quelques mots, Herbert et le médecin le mirent au courant de la situation. Il en fut douloureusement affecté et se rendit auprès de son vieil ami, avec lequel il resta seul deux heures. La fin approchait.

Assis près de son lit, Mac-Leod, Herbert et Walter assistèrent à ses derniers momens. Il mourut au milieu de la nuit.

Cette mort rompait le dernier lien entre Herbert et les îles. Elle était trop soudaine, trop inattendue pour que son oncle eût pu, même en admettant qu'il l'eût voulu, réaliser aucune des intentions dont il l'avait entretenu dans sa lettre. Il n'espérait et n'attendait rien. Il regrettait sincèrement ce vieillard excentrique, frère de son père, dont le regard ému, affectueux, l'avait accueilli la veille. Il se disait que, si les circonstances avaient été autres, ils auraient pu se comprendre, s'aimer. Il se savait apprécié, estimé de lui. Enfin il se laissait aller à ces regrets superflus qu'ont éprouvés tous ceux qui se trouvent en présence de la mort, dont la réalité sévère réveille en nous les pensées graves.

Replié sur lui-même, Herbert ne prêta à ce qui suivit qu'une médiocre attention. Devinant et respectant la tristesse du jeune homme, Mac-Leod prit toutes les mesures nécessaires pour les funérailles, et trouva en M. Richard un concours actif et pratique. Trois jours après le décès, on rendit à Mac-Carthy les derniers devoirs. Tous les planteurs des environs, les nombreux employés et ouvriers de l'habitation, étaient convoqués aux obsèques. Mac-Leod conduisit le deuil et voulut qu'Herbert marchât à ses côtés. M. Richard réclama le même privilége, s'autorisant de sa présence à la villa et de ses relations intimes avec le défunt. Conformément à l'usage et aux traditions hospitalières des îles, les plus proches voisins avaient été invités par Mac-Leod à descendre à l'habitation où des chambres leur étaient réservées; il n'eut garde d'oublier Mme Wilson et miss Ella, qui se rendirent à son appel. Aussi le matin même des funérailles Herbert se trouva-t-il tout à coup en présence de celle à qui, dans sa pensée, il avait dit un éternel adieu.

Tant de secousses, tant de tristesses avaient laissé leur empreinte sur le visage d'Herbert. La jeune fille fut frappée de sa pâleur, ainsi que de l'attitude hautaine de M. Richard vis-à-vis d'Herbert et de Mac-Leod. Le premier ne parut pas s'en apercevoir, mais le vieillard contenait avec peine son irritation et sa surprise. Mme Wilson adressa à Herbert quelques mots de sympathie. Miss Ella lui tendit silencieusement la main, mais son regard en disait plus que les paroles de sa mère. La cérémonie terminée, la foule se dispersa. Mme Wilson et sa fille, M. Richard, Mac-Leod, Herbert et deux planteurs revinrent seuls à la villa, où, cédant aux sollicitations de Mac-Leod, ces dames avaient consenti à passer quelques jours.

De retour à la plantation, Mac-Leod fit prier les invités de vouloir bien se réunir dans le cabinet de Mac-Carthy, où il désirait leur faire part des dernières volontés du défunt. Cette communication justifiait les prévisions d'Herbert. Au cas où son oncle n'aurait pas laissé de

testament, il était de droit son héritier; mais le vieillard ne lui avait pas laissé ignorer qu'il entendait disposer de ses biens en faveur d'institutions charitables. Il savait également qu'il avait désigné son vieil ami pour son exécuteur testamentaire. Arrivé tardivement au rendez-vous, il s'assit dans un des coins de la pièce. Mac-Leod n'attendait plus que lui. Sur un signe qu'il fit, Walter lui remit respectueusement la clé du bureau du planteur. Mac-Leod l'ouvrit, y prit une autre clé et se dirigea vers le meuble en bois des îles placé à l'angle opposé de celui où se tenait Herbert. Sa mémoire lui représenta alors cette vision confuse qu'il avait entrevue la nuit de son retour : cette ombre mystérieuse près de ce meuble, ce papier déplié et lu. Toute la scène se déroula de nouveau devant ses yeux. Était-ce là qu'était renfermé le testament, et qui pouvait avoir intérêt à en prendre connaissance? Quoi qu'il en fût, il était certain de n'avoir pas rêvé. Il avait vu et bien vu. Le souvenir qui sommeillait dans sa pensée se réveillait net et précis.

Mac-Leod ouvrit le meuble, et le léger grincement de la porte rappela parfaitement à Herbert le bruit qui avait appelé son attention. Le vieillard prit un papier plié en quatre, et lut ce qui suit :

« Je soussigné, sain de corps et d'esprit, consigne ici l'expression de mes volontés dernières. Je meurs dans la foi protestante, qui est celle de mes pères, et je confie mon âme à Dieu.

« Désireux de mettre en ordre mes affaires temporelles et de faire de mes richesses le meilleur emploi, je nomme pour mon exécuteur testamentaire John-William Mac-Leod, mon vieil ami, auquel je lègue, avant tout partage et libre de tous droits, la somme de cinquante mille dollars, à prélever sur les fonds disponibles chez mes banquiers MM. Schultz et Cie, à la charge par lui de veiller à l'exécution de ce qui suit. Je désire qu'une somme de cent mille dollars soit affectée à la construction et à l'entretien d'un hospice, pour les indigènes, dans la ville de Hilo. Mon exécuteur testamentaire devra s'entendre à cet égard avec le gouvernement, ainsi qu'avec l'administration municipale de la ville. Je lègue à mon fidèle serviteur Walter trois mille dollars, et mille dollars à chacun des trois domestiques attachés à ma personne. Enfin j'institue pour mon légataire universel, à la condition par lui de respecter les donations ci-dessus, mon frère Frank Mac-Carthy; à son défaut et au cas où il serait mort avant moi, Robert Mac-Carthy, son fils aîné, lui et ses héritiers mâles en ligne directe, et, à son défaut, son frère, lui et ses héritiers mâles en ligne directe, à la charge pour le survivant de constituer à la femme et aux filles de mon frère une rente équivalente au revenu de vingt mille dollars pour chacune, ladite rente reversible en parties égales sur les survivantes. Au cas où aucune des personnes ci-dessus désignées ne serait vivante à l'époque de

mon décès, ma belle-sœur et mes nièces recevront chacune vingt mille dollars en toute propriété, et le surplus de ma fortune sera consacré à la fondation et à l'entretien d'une école supérieure pour les jeunes Kanaques, dans les villes de Hilo, Lahaina et Honolulu. Mon exécuteur testamentaire aura tout pouvoir à cet effet de s'entendre avec le gouvernement et de prendre, d'accord avec lui, toutes les mesures qu'il estimera nécessaires.

« Fait à Hilo, le 15 janvier 1870, en présence de John-William Mac-Leod et de Thomas Walter, auxquels je n'ai pas donné connaissance de ce qui précède et qui ont certifié ma signature.

« Stephen Mac-Carthy. »

La lecture de ce document fut accueillie par le plus profond silence. Herbert, immobile, en croyait à peine ses oreilles. Ce testament, antérieur à son arrivée, l'instituait légataire universel à défaut de son père et de son frère aîné. C'était au moment même où il en doutait le plus que la fortune lui arrivait. Sa première pensée fut pour sa mère et ses sœurs, sa seconde pour son oncle qui n'était plus et auquel il ne pouvait témoigner sa profonde reconnaissance. Pour lui, pour son bonheur, cette fortune venait trop tard, mais du moins les siens en profiteraient. Absorbé dans ses pensées, il ne remarqua pas le regard échangé entre Mme Wilson et M. Richard, l'émotion de ce dernier et sa pâleur soudaine.

— A combien estimez-vous la fortune de Mac-Carthy? demanda l'un des planteurs à Mac-Leod.

— A environ deux millions de dollars, répondit le vieillard; mais je ne vous ai pas tout communiqué. Il y a deux mois environ, Mac-Carthy me remit un pli cacheté avec prière de ne l'ouvrir qu'après sa mort. Il se peut que son contenu modifie quelques-unes des dispositions du testateur. Veuillez bien d'abord constater que le cachet est intact. Et en parlant ainsi il déposa sur la table un pli scellé aux armes des Mac-Carthy.

— D'où vient ce nouveau document, et quelle en est la valeur? demanda M. Richard d'une voix vibrante.

Les planteurs se regardèrent avec étonnement. Mac-Leod, surpris et blessé, répondit sèchement : — Je viens d'en expliquer l'origine. Je n'en connais pas le contenu.

— Comment se fait-il, poursuivit M. Richard, qu'une pièce dont nous ignorons l'importance ne se trouve pas annexée au testament lui-même, mais déposée entre les mains d'un tiers, libre à son gré de la produire ou de la supprimer?

— Il faut croire, monsieur Richard, que mon vieil ami me connaissait assez pour me savoir incapable de supprimer un document confié à mes soins. Je ne comprends pas vos doutes, mais, ne vous

reconnaissant ici aucun droit d'intervenir, vous me permettrez de passer outre. Veuillez bien, messieurs, et vous Herbert, constater que le cachet est intact.

— Que vous me reconnaissiez ou non le droit d'intervenir, monsieur Mac-Leod, reprit Richard, peu m'importe. Je le prends et j'en use; je le justifierai plus tard. En ce moment, présent à la lecture d'un testament qui dispose d'une fortune considérable, qui en dispose d'une manière régulière, conforme à ce que nous savons des intentions du testateur, je mets en doute la valeur du document que vous nous soumettez, s'il modifie en quoi que ce soit les dispositions dont vous venez de nous donner lecture. Je répète que les circonstances dans lesquelles vous le produisez, l'origine que vous lui attribuez, le droit que vous avez seul de le révéler ou de le supprimer, motivent mes réserves et même... mes soupçons.

Pâle de colère sous l'outrage qui venait de lui être infligé, le vieillard se leva; mais avant qu'il pût répondre, Herbert s'était rapproché de la table :

— Assez, monsieur. Personne ici, excepté vous, n'oserait mettre en doute la loyauté de M. Mac-Leod. Il avait, nous le savons tous, la confiance de... M. Mac-Carthy. Vos indignes soupçons ne méritent que son dédain et le nôtre. Laissez M. Mac-Leod achever sa tâche pénible. Vous pourrez produire ailleurs vos réserves et vos doutes. Ici, dans cette maison que la mort vient de visiter, ils sont une insulte à la mémoire de celui qui n'est plus.

— M. Herbert a raison, ajouta l'un des planteurs. Ce document, que je suppose un codicille, me paraît parfaitement en règle. Le cachet est intact, et s'il est, comme je le crois, écrit et signé du testateur, et d'une date postérieure au testament, il a une valeur égale, si ce n'est supérieure. La suscription d'ailleurs est de la main de Mac-Carthy : « A John William Mac-Leod, pour être ouvert seulement au cas de ma mort. »

Mme Wilson et miss Ella suivaient avec un étonnement douloureux cette scène étrange. L'intervention opportune, le langage ferme et digne d'Herbert leur inspiraient une sympathie visible qui se traduisait également dans l'attitude et les paroles des deux planteurs. Si ému qu'il fût, Richard le remarqua, et, refoulant par un effort violent la colère que provoquait en lui l'apostrophe d'Herbert, il haussa les épaules et s'assit en disant : — Ici ou ailleurs, je maintiens et maintiendrai ce que j'ai dit.

Mac-Leod décacheta lentement le pli, mais il était trop ému pour le lire, et il le passa au plus âgé des planteurs. Ce dernier le parcourut rapidement. — Cette pièce, dit-il, est écrite et signée par Mac-Carthy, elle est datée du 2 mai 1875... et par conséquent pos-

térieure de cinq ans au testament que l'on vient de nous lire. Dans mon opinion, on ne saurait en contester la validité. — Et il lut :

« Depuis le jour où mon testament a été fait, j'ai appris successivement la mort de mon frère et de son fils aîné. L'âge auquel ce dernier est décédé, loin de sa famille et de ses amis, sans leur avoir donné de ses nouvelles et après un silence absolu de près de deux ans, ne me donne aucune certitude sur le point de savoir si, dans cet intervalle de temps, il n'a pas contracté mariage et laissé quelque héritier. La vie aventureuse qu'il a menée avant sa mort, le milieu dans lequel se sont écoulées ses dernières années, me font redouter qu'il n'ait conclu une alliance indigne de sa famille et de notre nom. D'autre part, j'ai acquis la certitude que son frère Herbert est digne de mon estime et de mon affection, et qu'il fera de ma fortune un honorable emploi. Assuré en outre que, si Robert Mac-Carthy a laissé quelques descendans, son frère fera pour lui ou pour eux ce qui lui semblera juste et équitable, je lui confie la tâche de faire à ce sujet les recherches nécessaires. Révoquant expressément ce qui a trait à Robert Mac-Carthy, ses héritiers mâles en ligne directe, maintenant les autres legs contenus dans mon testament, j'institue pour mon légataire universel, à charge par lui d'acquitter lesdits legs, mon neveu Herbert Douglass Mac-Carthy.

« Fait à Hilo, le 2 mai 1875, en présence de John-William Mac-Leod et de Thomas Walter, auxquels je n'ai pas donné connaissance de ce qui précède et qui ont certifié ma signature.

« STEPHEN MAC-CARTHY. »

— Herbert Douglass Mac-Carthy, répéta machinalement M. Richard.

— Approchez, Herbert, dit Mac-Leod avec émotion. Il est inutile de garder plus longtemps le silence. Votre oncle vous a rendu justice, j'en suis heureux. Et vous, messieurs, permettez-moi de vous présenter Herbert Douglass Mac-Carthy. Mon vieil ami l'avait appelé près de lui dans des circonstances et sous des réserves qui expliquent l'incognito qu'il a désiré garder. Vous l'approuverez, j'en suis sûr, après m'avoir entendu. — Mac-Leod raconta alors en quelques mots ce qui s'était passé entre l'oncle et le neveu.

En écoutant ce récit, la pâleur de Richard redoublait, son regard s'éclairait d'une rage concentrée et d'une haine profonde. Mme Wilson et Ella ne le perdaient pas de vue. L'explication terminée, les planteurs serrèrent la main d'Herbert.

— Avant de nous séparer, reprit Mac-Leod, il est de mon devoir de présenter l'héritier de Mac-Carthy et le chef de cette plantation à ceux qui sont sous ses ordres. — Il sonna. Walter parut.

— Walter, veuillez bien dire aux directeurs des travaux et aux domestiques que je les prie de se rendre ici. — Walter s'inclina et, quelques instans après, il introduisait dans le cabinet de Mac-Carthy les employés supérieurs et le personnel de la villa, au nombre desquels Herbert aperçut son domestique Liho, arrivé le matin même de Honolulu. Mac-Leod leur fit part des dispositions du testament et leur présenta Herbert comme leur maître. Cette communication fut accueillie avec satisfaction. Herbert était aimé et estimé de tous. Au milieu de cette foule respectueuse, Liho seul restait immobile, semblant à peine entendre ce qui se passait, les yeux rivés sur un coin du salon. Herbert le remarqua et, suivant la direction du regard de son domestique, il le vit fixé sur Richard, assis dans un fauteuil, le haut du visage voilé par sa main. Au même moment, sentant probablement peser sur lui le magnétisme de ce regard obstiné, Richard se retourna et vit Liho à l'autre extrémité de l'appartement. Une rougeur soudaine envahit son visage, ses traits se contractèrent et décelèrent un trouble profond qui ne dura qu'un instant; la pâleur reprit le dessus, les lèvres dessinèrent un sourire hautain et menaçant, et, sans tourner la tête, sans prononcer un mot, lentement et froidement, Richard se leva et sortit. Liho ne le quittait pas des yeux, et fit un mouvement pour le suivre, mais un signe d'Herbert l'appela près de lui.

— Tu connais M. Richard?

— Je le vois ici pour la première fois.

— Ah! pourtant tout à l'heure tu le regardais avec une singulière attention.

— C'est la première fois que je le rencontre ici.

Herbert n'insista pas. Tous se retiraient, il les salua amicalement, et, laissant Liho, qui semblait attendre ce moment avec impatience et qui s'esquiva promptement, il se dirigea vers Mac-Leod, avec qui il n'avait pas encore échangé une parole.

— Herbert,... mon cher enfant, lui dit le vieillard avec émotion, je vous félicite de tout mon cœur, vous le savez. Nous reparlerons de tout ceci plus tard. En ce moment, je me sens fatigué et désire me reposer. Excusez-moi près de ces dames. Nous nous reverrons à dîner. — Herbert lui serra affectueusement la main, et se trouva seul avec Mme Wilson et sa fille; tous trois se rendirent sur la vérandah.

— Permettez-moi, monsieur, de joindre nos félicitations à celles que vous venez de recevoir, dit Mme Wilson d'un ton contraint qui peina Herbert; vous ignoriez, je crois, les dispositions testamentaires... de votre oncle.

— Entièrement, madame. Pas un mot de lui n'avait pu m'éclairer à ce sujet. Je les soupçonnais si peu que je me préparais à retourner en Europe. J'avais entretenu miss Ella de ce projet, ajouta-

t-il en se tournant vers la jeune fille, qui semblait éviter son regard et dont l'attitude trahissait une étrange émotion.

— C'est vrai, dit-elle avec hésitation. M. Herbert m'avait même fait ses adieux, alors que rien ne permettait de prévoir la mort de M. Mac-Carthy.

— Je n'y pense pas sans regret, reprit Herbert gravement. J'ignorais l'intérêt et l'affection que me portait mon oncle. Je ne l'ai compris qu'à mon retour ici, bien tard pour lui en témoigner ma reconnaissance. Je ne me serais pas pardonné mon départ, si la mort l'avait surpris quelques jours ou quelques semaines plus tard. Ce regret m'a été épargné, non par ma volonté, mais par une volonté plus haute et plus puissante.

— Les événemens survenus vont modifier vos projets.

Herbert se tut un instant : — Dans une certaine mesure peut-être... et encore. M. Mac-Leod, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, a tous les pouvoirs pour acquitter les legs. Je puis sans inconvénient laisser sous sa direction les travaux de la plantation et remplir les devoirs que m'imposent les désirs de mon oncle et les miens.

— Lesquels?

— M'assurer que mon frère Robert n'a laissé personne derrière lui, ni femme ni enfans. La tâche n'est pas facile; je n'ai aucune raison de croire qu'il se soit marié, mais il suffit que la chose soit possible pour que je n'épargne rien de ce qui pourrait m'amener à découvrir la vérité.

— Et pour cela, que comptez-vous faire?

— Partir pour San-Francisco, mettre des agens en campagne, visiter les localités où mon frère a résidé, réunir tous les renseignemens; c'est affaire de temps, de patience et d'argent. Si mon frère s'est marié, sa femme, quelle qu'elle soit, est ma belle-sœur; s'il a laissé un enfant, cet enfant c'est à moi de m'en charger, de l'élever.

— Bien, monsieur Herbert. Ce devoir vous incombe, je le sais et je le sens. Seulement...

— Achevez, miss Ella.

— Si votre frère vivait...

— Si mon frère vivait, miss Ella, croyez-vous que je ne lui remettrais pas sur-le-champ cette fortune que je tiens de la libéralité de notre oncle? Tout à l'heure, en écoutant la lecture de ce testament, ma pensée s'est reportée vers lui, qui n'est plus, et que cet héritage inespéré eût arraché à la misère, à la mort peut-être.

Miss Ella suivait sur son visage les émotions généreuses qui l'animaient. Ses yeux cherchaient à lire au fond de son cœur; elle semblait ravie et profondément étonnée. Jamais Herbert ne l'avait vue ainsi. Que se passait-il donc? Pourquoi ce mélange de doute et

de foi, ces questions singulières, ces suppositions étranges? Son regard interrogateur troubla la jeune fille, qui se tut quelques momens. Mais de part et d'autre ils ne pouvaient en rester là.

Elle reprit d'une voix lente : — Vous vous souvenez, monsieur, de notre dernier entretien?

Il pâlit. — Oui, comme si c'était hier.

— Vous n'avez pas oublié ce que vous m'avez dit au sujet de M. Richard?

— Quel rapport, miss Ella, peut exister entre cette personne et celui dont nous parlons?

— Mais... vous ne savez pas que M. Richard est... Robert Mac-Carthy... votre frère?

— Lui?.. répondit Herbert.

— Oui.

Herbert garda le silence. Mme Wilson et Ella le regardaient avec anxiété.

— Miss Ella, ce que vous me dites peut-il être vrai? Comment le savez-vous? Mais non,... ce n'est pas possible... Robert n'est plus, il est mort en Californie... et pourtant... ma mère en a longtemps douté... J'étais bien jeune, ajouta-t-il se parlant à lui-même, quand nous nous sommes perdus de vue. Les années, les épreuves de la vie, — et la sienne a été rude, — amènent bien des changemens. Qui sait?.. peut-être... Et pourtant dans mes vagues souvenirs d'enfant je revois Robert, et... j'ai peine à croire... Je vous en conjure, expliquez-moi ce que vous savez, et dissipez, si vous le pouvez, ce doute affreux qui m'assiége.

— Ma mère le fera mieux que moi.

Mme Wilson raconta alors que, deux ans avant l'arrivée d'Herbert aux îles, M. Richard était venu la trouver, muni d'une lettre d'introduction de son agent à San-Francisco, auquel elle s'était adressée pour lui procurer un régisseur. Actif, intelligent et capable, M. Richard lui avait plu au premier abord et avait gagné sa confiance en lui donnant la sienne. Sous le sceau du secret, il lui avait appris qu'il était le neveu de M. Mac-Carthy. Il lui avait communiqué, avec les lettres de sa mère, les pièces qui établissaient son identité. Il avait quitté l'Angleterre, ainsi que l'avait fait son oncle, pour obéir à ses goûts aventureux, à l'amour des voyages et au désir de relever la fortune de sa famille, déjà fort compromise. Jeune alors, sans expérience et sans grandes ressources, il avait successivement parcouru l'Australie, l'Amérique centrale et la Californie, où il avait passé plusieurs années, subissant toutes les péripéties de la vie de mineur. Reconnaissant enfin l'impossibilité d'édifier une fortune solide sur des bases aussi mobiles, il s'était livré à l'agriculture, avait partiellement réussi, mais le manque de capitaux ne lui per-

mettait pas de pousser plus avant. La prospérité rapide de l'archipel havaïen, ce qu'il avait entendu dire de la réussite de son oncle, l'avaient décidé à venir aux îles. Toujours résolu à ne rien devoir qu'à lui-même, il ne voulait à aucun prix que M. Mac-Carthy sût qui il était. Son oncle ne lui devait rien. Légalement il était son héritier, et, suivant toutes probabilités, le planteur, fidèle aux traditions anglaises, laisserait par testament sa fortune à la branche aînée de la famille, dont il était, lui, Richard, le représentant. Quoi qu'il en fût et quoi qu'il en pût advenir, il ne voulait en aucune façon sembler convoiter un héritage qu'il n'entendait devoir qu'à la libre volonté du donateur. Depuis plusieurs années, il avait cessé de correspondre avec les siens. Il les savait pauvres, et n'écrirait que le jour où il pourrait leur venir en aide. Cette excessive fierté, cette passion d'indépendance n'étaient pas pour déplaire à Mme Wilson. Elle avait essayé de combattre sa résolution, mais sans succès, et elle lui avait promis le secret, tout en lui demandant une exception en faveur de sa fille. M. Richard s'était réservé de dire lui-même la vérité à miss Ella, mais à son jour et à son heure. Ce n'était que tout récemment qu'il l'avait fait, et que la jeune fille avait été mise, elle aussi, au courant du vrai nom et de l'histoire de M. Richard.

Herbert écouta ce récit avec attention. Mille pensées confuses agitaient son esprit, des sentimens divers troublaient son cœur. Tout cela était possible, vraisemblable même. Ce silence de... M. Richard, cette attitude vis-à-vis de M. Mac-Carthy, étaient si bien d'accord avec ce qu'il savait de son frère. Il se souvenait d'avoir entendu sa mère parler de la réserve hautaine, de la fierté de Robert. Pendant de longues années, privée de nouvelles de lui, elle avait sans cesse répété que, si Robert n'écrivait pas, c'est *qu'il* ne voulait pas être à charge aux siens. La nouvelle de sa mort l'avait trouvée longtemps incrédule. Les détails confus qui lui étaient parvenus l'avaient entretenue dans un vague espoir dont le temps seul avait eu raison. Cet esprit d'indépendance orgueilleuse était bien un des traits caractéristiques des Mac-Carthy. Ainsi donc, Richard pouvait être son frère, son rival. Ce n'était pas seulement celle qu'il aimait, c'était aussi la fortune qu'il lui enlevait, car Herbert ne songea pas un instant à se prévaloir de la volonté de son oncle. Ce testament avait été fait sous l'impression que Robert n'était plus, et, si Robert vivait, lui seul pouvait et devait hériter. Il n'y avait pas à hésiter. Il fallait agir, voir son frère, le réintégrer dans ses droits et... partir. Et pourtant... il doutait. Rien en lui, rien que le sentiment du devoir et de l'équité ne parlait en faveur de ce frère dont il avait cependant conservé un pieux souvenir, dont la mort prématurée lui avait inspiré des regrets si sincères. Il sentait encore à cette heure, sous le coup de ces révé-

lations, la même antipathie qu'il avait toujours éprouvée. Puis il se disait tristement que son amour le rendait injuste, que la jalousie seule avait éveillé en lui ces sentimens dont il rougissait. Pourquoi douter? Mme Wilson n'avait-elle pas vu les pièces, les lettres de leur mère? Tout cela devait être, tout cela était vrai.

L'attitude d'Herbert, l'émotion qui se lisait sur ses traits profondément altérés, décelaient la lutte qui se livrait en lui. Miss Ella l'observait avec tristesse. Qu'étaient devenus cet élan généreux, ce mouvement spontané de justice et de désintéressement alors qu'il s'agissait d'une hypothèse à la réalité de laquelle Herbert ne croyait pas? Il avait dônc suffi d'un mot pour le changer ainsi. Ce frère, qu'il croyait mort et qu'il disait regretter, vivait, et il semblait sous le coup d'une déception profonde.

Tout en attribuant aux mêmes causes que sa fille la tristesse et le silence d'Herbert, Mme Wilson, plus âgée et moins romanesque, comprenait à quel point une pareille révélation devait l'affecter. Son récit terminé, et voyant le jeune homme plongé dans ses réflexions, elle se leva discrètement et se retira sans qu'il parût la voir. Miss Ella attendit quelques instans, elle espérait qu'un mot d'Herbert dissiperait ses doutes; elle souhaitait le voir sortir à son honneur de cette lutte intérieure. Le silence se prolongeait. A son tour, elle voulut le laisser seul. Le mouvement qu'elle fit pour s'éloigner arracha Herbert à ses réflexions; alors seulement il s'aperçut de l'absence de Mme Wilson. — Miss Ella, dit-il gravement, ne me quittez pas encore. Je me souviens qu'un jour j'ai osé solliciter de vous une amitié à laquelle je n'avais aucun droit de prétendre. Vous avez dû me trouver bien présomptueux alors, et pourtant vous n'avez pas repoussé ma demande. Je n'étais pour vous qu'un inconnu; aujourd'hui vous savez qui je suis, et aujourd'hui plus que jamais je fais appel à cette amitié, parce que je suis bien malheureux. J'ai besoin de vos conseils, de votre sympathie, si possible, en tout cas de votre estime. Je ne vous importunerai pas longtemps. Les circonstances ont creusé entre nous un abîme infranchissable. Bientôt je vous quitterai et pour toujours. Laissez-moi une fois vous parler à cœur ouvert, et permettez-moi d'espérer qu'après m'avoir écouté vous me plaindrez et vous ne me blâmerez pas.

La jeune fille inclina la tête en signe d'assentiment.

— Vous me croyez, n'est-ce pas, quand je vous dis que jamais, jusqu'à ce jour, je n'ai connu ni même soupçonné la vérité?

— Oui, monsieur Herbert.

— Vous me croyez aussi, et vous m'avez cru tout à l'heure lorsque je vous disais que, si mon frère avait vécu, je lui aurais remis sans hésiter cette fortune qui ne m'appartient qu'en vertu d'un tes-

tament écrit par mon oncle sous l'impression erronée de la mort de... Robert.

— Je vous ai cru.

— Vous hésitez à me croire maintenant. Et pourtant, laissez-moi vous le dire, ma résolution est la même, elle n'a pas varié un instant, et vous me feriez injure en attribuant ma tristesse à un regret qui n'existe pas. Je n'ai pas convoité cette fortune, ou du moins je ne l'ai désirée que pour les miens. Ce sont aussi les... siens. Mon frère seul y a droit, il le saura par moi.

— Quoi! monsieur Herbert, votre intention est?..

— De faire ce qu'eût fait mon oncle, ce qu'il avait fait croyant Robert vivant, et de ne pas profiter d'une erreur pour m'attribuer ce qui n'est pas à moi.

— C'est bien, cela, monsieur, dit la jeune fille en se levant et lui tendant la main. C'est bien, et je suis fière de vous avoir pour ami. Mais pourquoi cette tristesse? Le sentiment d'un devoir si noblement accompli ne vous suffit-il pas?

— Non, miss Ella, et c'est là ce qui me trouble et m'attriste. J'aurai le courage de tout vous dire. Ce frère que je croyais perdu et que j'aimais, je le retrouve dans les circonstances que vous savez. Je puis m'expliquer son désappointement à la lecture du codicille qui le dépouillait de ses droits légitimes, mais non ses paroles amères, ses doutes insultans pour celui qui n'est plus,... et pour moi-même,... son brusque départ sans un mot échangé avec moi. Les dures réalités de la vie l'ont-elles donc changé à ce point que Robert n'ait éprouvé que haine et colère? Je ne puis comprendre enfin, ajouta-t-il en baissant la voix et comme se parlant à lui-même, cette antipathie profonde qu'il m'a inspirée, contre laquelle tout en moi se révolte, et qui subsiste quoique j'en aie, quoiqu'il soit et que je le croie... mon frère.

Ella tressaillit. Ces paroles d'Herbert qui faisaient allusion à la scène à laquelle elle venait d'assister éveillaient en elle un écho douloureux. Elle avait été profondément affectée de l'attitude et des paroles de M. Richard. Ce qui s'était passé depuis son départ l'en avait distraite, Herbert le lui rappelait.

Il se méprit sur son émotion. — Pardonnez-moi de vous parler ainsi, reprit-il avec effort, j'oublie,... j'ai tort. A vous moins qu'à tout autre je devrais tenir un pareil langage. N'est-ce pas odieux à moi de l'accuser près de vous?

Elle le regarda étonnée. — Pourquoi donc à moi moins qu'à tout autre? Que ce sujet vous soit pénible, je le conçois. Que cette triste scène ait laissé en vous un souvenir bien douloureux, cela n'est que torp naturel; mais que peut-il y avoir d'odieux à m'en faire part?

— Si vous me permettez d'achever ce que j'ai à vous dire, miss Ella, vous me comprendrez. Me pardonnerez-vous? je ne sais, mais j'ai une confession à vous faire. Lors de ma dernière visite à Manoa, vous vous souvenez de la soirée qui précéda mon départ?

— Oui.

— Ce soir-là eut lieu entre... mon frère et vous une conversation. Vous étiez avec lui sur la terrasse. Assis dans un coin de la vérandah, le hasard, le hasard seul, croyez-le bien, me permit... de surprendre quelques mots de votre entretien. J'ai eu tort, j'aurais dû révéler ma présence, me retirer; malheureusement je n'en fis rien. La première phrase que j'ai entendue avait confirmé toutes mes prévisions... Je savais...

— Mais alors vous saviez qui il était?

— Comment cela, miss Ella?

— C'est ce soir-là, dans cet entretien qu'il a abordé pour la première fois avec moi ce sujet, qu'il m'a dit son secret.

— Ce que j'ai entendu n'avait aucun rapport avec ce secret.

La jeune fille le regarda avec surprise. Ce qu'elle vit dans ses yeux la troubla profondément, et une rougeur subite envahit son visage. D'une voix mal assurée, elle reprit : — Achevez.

— J'ai entendu quelques mots, miss Ella, qui ne me laissaient aucun doute sur ce qui se passait. Mon frère vous aime,... vous l'aimez,... et...

Ella ne rougissait plus, un sourire singulier se dessinait sur ses lèvres; machinalement elle cueillit une fleur de thyarée qui se trouvait à portée de sa main et lentement en détacha les pétales qui tombaient à ses pieds.

Herbert se tut. Dans ce grand silence qui se faisait autour d'eux il eût pu entendre les battemens de son cœur. Combien de temps s'écoula-t-il? Lequel des deux parlerait le premier? Il n'avait plus rien à dire; sa confession était achevée. Lui pardonnait-elle, ou bien voulait-elle lui faire sentir que sa présence lui était pénible? Il le crut. Le jour baissait, et le déclin rapide du soleil ne laissait plus pénétrer qu'un oblique rayon qui filtrait à travers l'épais feuillage de la vérandah et semblait se jouer dans les cheveux de la jeune fille. Immobile comme une statue antique, Ella contemplait vaguement les pétales odorantes qui glissaient de ses doigts. Elle s'arrêta au moment de détacher la dernière et leva lentement les yeux sur Herbert, qui, d'un pas mal assuré, se disposait à rentrer dans l'appartement. D'un geste elle l'arrêta, et, d'une voix si basse qu'il put à peine l'entendre, elle lui dit : — Je suis un peu superstitieuse, monsieur Herbert... Savez-vous ce que me dit cette fleur?

— Non, miss Ella.

— Elle me dit... que vous m'aimez.

Son regard ému, troublé, s'arrêta sur elle.

— La fleur vous dit vrai,... Ella.

Elle inclina la tête, glissa sa petite main dans les siennes.

— Merci,... Herbert,... et à bientôt.

L'instant d'après, il était seul, seul avec ce doux souvenir et avec son grand amour qui remplissait son cœur d'une joie profonde.

VIII.

En quittant le cabinet du planteur, Richard donna ordre à son domestique de seller son cheval et gagna la chambre qu'il occupait dans la maison. Il semblait redevenu maître de lui; ses traits avaient repris leur impassibilité ordinaire. Sans se hâter en apparence, il acheva rapidement ses préparatifs de départ, changea de costume, examina avec soin et renouvela l'amorce de son revolver et monta en selle en disant à son domestique de se rendre, aussitôt qu'il serait prêt, avec sa valise, à Manoa. Un coup d'œil rapide lui prouva qu'il n'était ni observé ni suivi. Quelques instans après, il avait quitté la plantation et se dirigeait vers Manoa. Malgré son calme apparent, il était en proie à une préoccupation étrange. Arrivé à un endroit où la route bifurquait, il s'arrêta indécis. Les deux chemins conduisaient à l'habitation de Mme Wilson, l'un, le plus fréquenté et le meilleur, mais aussi le plus long, suivait le plateau, l'autre, de beaucoup le plus court, côtoyait la falaise. Il choisit ce dernier. Ménageant l'allure de sa monture, tout en la maintenant à un trot allongé, il y avait plus d'une heure qu'il était en route, lorsqu'il crut entendre à une certaine distance derrière lui le galop rapide et soutenu d'un cheval. Il écouta. Les sons se rapprochaient, évidemment un cavalier suivait la même route que lui. Un sourire menaçant erra sur ses lèvres. Il se raffermit sur ses étriers, lâcha un peu la bride et d'un léger coup d'éperon enleva sa monture qui partit au galop. Lorsqu'il ralentit le pas à deux milles plus loin, il entendit le même bruit: évidemment il n'avait ni gagné, ni perdu de terrain; il sembla délibérer avec lui-même, et, prenant une décision, il poursuivit sa route, cette fois sans se hâter. Les sons devenaient de plus en plus distincts, et, se retournant, il aperçut enfin celui qui se hâtait ainsi. C'était Liho. Il n'en parut nullement surpris et s'arrêta court. Le Kanaque l'avait vu, et, loin de ralentir sa course, se dirigeait en droite ligne sur lui. La route étroite, resserrée entre le mur de la falaise et le vide, ne permettait pas à deux cavaliers de marcher de front. Richard le laissa approcher jusqu'à quelques mètres. — Que veux-tu?

— Je vais vous le dire, répondit Liho.

— Halte, ou tu es un homme mort.

— Ah! vous assassinez maintenant, voleur que vous êtes.

Richard pâlit, et tira son revolver de sa ceinture.

Liho s'avançait lentement, ne perdant pas de vue un seul des mouvemens de son adversaire. De sa main droite, il saisit le lasso roulé à l'arçon de sa selle mexicaine et lui imprima un mouvement de rotation au-dessus de sa tête. Richard savait par expérience combien cette arme est redoutable entre les mains des indigènes; la sûreté de leur coup d'œil, leur étonnante habileté à lancer ce nœud coulant et à paralyser même les taureaux sauvages, ne lui laissaient pas de doute sur le résultat de la lutte. Son bras ferme comme une barre d'acier s'abaissa, et sans hésiter il pressa deux fois la détente de son arme, au moment où le lasso lancé d'une main sûre sifflait au-dessus de sa tête.

— Bandit, hurla Liho, dont le bras droit traversé par la balle pendait inerte à ses côtés; et, prenant le lasso de sa main gauche, il tenta de serrer le nœud qui étreignait son adversaire. Richard saisit ce moment, le lasso glissa sur son épaule, encore un mouvement, et il était libre; mais son cheval, effrayé par les détonations et plus encore par le sifflement du lasso, fit un écart, ses pieds de devant portèrent dans le vide, il perdit l'équilibre et, entraînant son cavalier qui venait enfin de se dégager, tous deux roulèrent d'une hauteur de vingt mètres sur la plage. Liho le vit tomber. Penché sur la falaise, il s'assura que son ennemi ne remuait plus; un sourire de satisfaction éclaira son visage, et, tournant bride, il reprit la route de Hilo. Sa blessure le faisait souffrir cruellement, et le jour baissait lorsqu'il atteignit la plantation. Il fit immédiatement prévenir Walter, lui raconta avec le plus grand sang-froid ce qui s'était passé, et le pria d'en informer son maître. Walter insista pour qu'il lui parlât lui-même, fit bander la blessure et prévint Herbert que Liho désirait l'entretenir.

En quelques mots, Liho lui raconta son histoire.

Herbert était atterré. — Malheureux, lui dit-il, c'est mon frère que tu as tué.

— Maître, reprit Liho, je n'ai tué personne, et John Burdan n'est pas votre frère.

— John Burdan?

— Oui, John Burdan, le plus grand bandit de Virginia-City, où je l'ai connu pour mon malheur. Il m'a dépouillé de tout. Menacé d'être lynché par les mineurs indignés, il a quitté Virginia en 1872. J'étais malade alors, incapable de me mettre à sa poursuite, mais j'avais juré que, si jamais je le retrouvais sur ma route, il ne m'échapperait pas. Le misérable m'a cru mort sans doute, et de fait je

ne valais guère mieux. John Burdan est Américain, de Baltimore, et il a plus de crimes sur la conscience qu'il n'y a de cheveux sur ma tête.

Liho parlait avec une telle assurance, il paraissait si sûr de ce qu'il avançait, qu'Herbert ne savait que croire. Il se fit indiquer par Liho l'endroit où s'était passé l'événement et donna ordre à Walter d'expédier des Kanaques à la recherche de Richard, sous la direction d'un des employés de la plantation. Cela fait, il se rendit auprès de Mac-Leod.

Le vieillard écouta avec attention le récit d'Herbert, la révélation que lui avait faite Mme Wilson, son explication avec miss Ella et ce qui venait de se passer entre Richard et Liho.

— Liho a raison, dit-il, et je suis sûr que Mme Wilson a été la dupe d'un imposteur. Il y a dans tout ceci bien des faits qui me semblent étranges, mais qui s'éclairciront. Croyez-moi, Herbert, votre Richard est bien ce que dit Liho, et notre antipathie pour lui n'était pas sans cause. — Puis, changeant de ton : — Ainsi donc vous aimiez Ella, Herbert, et moi je n'avais rien vu. Les vieillards n'ont pas bons yeux.

La soirée était fort avancée quand les Kanaques revinrent. Ils rapportaient le blessé sur un brancard. Richard n'était pas mort, mais le médecin, prévenu en hâte, constata des lésions intérieures qui ne laissaient aucun espoir. On le déposa sur le lit qu'il avait occupé la veille; le repos et les stimulans énergiques qu'on lui fit prendre l'arrachèrent à sa torpeur, et il recouvra peu à peu la parole avec ses sens. Le premier usage qu'il en fit fut d'interroger le docteur, qui hésitait à lui répondre : — Allons donc, reprit-il, dites-moi la vérité! Je suis homme à l'entendre. J'ai vu la mort en face vingt fois, et elle ne me fait pas peur. — Ainsi mis en demeure, le médecin lui dit que ses heures étaient comptées et qu'il ne verrait probablement pas la journée du lendemain. Il resta quelques instans silencieux. — Soit. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut toujours en venir là. J'ai joué une grosse partie, j'ai perdu, je paierai en beau joueur.

Il demanda que l'on fît venir Mac-Leod et Herbert; ils se rendirent à son appel. Il leur confirma ce qu'avait dit Liho. Il était bien John Burdan. En Californie, il avait rencontré et connu Robert Mac-Carthy. Ils avaient exploré ensemble les gisemens aurifères de Nevada; ils étaient associés, Robert ignorant le vrai nom et les antécédens de son compagnon. Moins robuste que John Burdan, Robert tomba malade à Red-Gulch, et mourut de fatigue et de privations. John Burdan savait l'histoire de Robert, et, Robert mort, il avait fait main basse sur le léger bagage de son associé. Il s'était

emparé de ses papiers, de ses lettres de famille, et, pressé de changer et de nom et de localité, il s'était rendu à San-Francisco. Là, il s'était mis en rapport avec l'agent de Mac-Carthy, qui était aussi celui de Mme Wilson. Il apprit qu'elle cherchait un régisseur, il apprit également que Stephen Mac-Carthy était fort riche, et qu'en ce qui le concernait la rumeur publique disait vrai. Il forma le projet de se rapprocher du planteur. Robert, il le savait, n'avait jamais vu son oncle. Ce dernier vivait seul aux îles, sans communication avec la branche aînée de sa famille, il était âgé. John Burdan se dit que le planteur pouvait mourir, que les papiers volés lui permettraient de se faire passer pour Robert, qu'il fallait des mois pour écrire en Europe et avoir une réponse, et qu'il pourrait, avant que la fraude fût découverte, réaliser, sinon la totalité de cette fortune, tout au moins des sommes considérables. Il obtint de l'agent une lettre d'introduction pour Mme Wilson, et vint aux îles. Dès leur première entrevue, il confia son prétendu secret à la mère d'Ella, avec promesse de n'en rien révéler; mais, après avoir étudié la situation, il se dit que, Stephen Mac-Carthy paraissant avoir encore devant lui de longues années d'existence, son plan primitif pouvait échouer, et qu'il fallait se garder contre toute éventualité. Il avait la confiance de Mme Wilson; pour une fois il serait politique d'être honnête. Il le fut, et géra les intérêts dont il avait la charge comme s'ils eussent été les siens. Qu'il réussît ou non à hériter de Mac-Carthy, il avait jeté les bases d'une association fructueuse et aspirait à devenir le mari de la jeune fille; mais, trop adroit pour se trahir avant le temps, il n'avançait qu'avec une sage lenteur. Le hasard seul l'avait conduit chez Mac-Carthy malade. Il savait où se trouvaient ses papiers importans. C'était bien lui qui avait ouvert le meuble en bois des îles et pris connaissance du testament.

Ignorant qui était Herbert, il se crut assuré du succès. Le testament désignait Robert Mac-Carthy comme héritier. Il avait les papiers de Robert, Mme Wilson et miss Ella croyaient à son identité. Au dernier moment, leur témoignage devait être décisif. De là sa rage à la lecture du codicille, à la révélation de Mac-Leod. Herbert était le frère de Robert. La partie, un instant gagnée et gagnée si facilement, était perdue. Tout se réunissait pour l'accabler. Liho, une de ses nombreuses victimes d'autrefois, Liho, qu'il croyait mort et dont il avait perdu le souvenir, reparaissait et le reconnaissait à ce moment même. Tous ses plans s'écroulaient; il ne lui restait plus qu'à fuir, et au plus vite. Il se rendait à Manoa pour faire ses préparatifs de départ, s'embarquer pour Honolulu et de là partir par le premier navire allant n'importe où, quand Liho se mit à sa poursuite. Il allait mourir, autant valait cela. Il ne tenait pas à la vie, il

était las, très résigné à s'endormir du sommeil éternel. Il ne croyait à rien, n'espérait rien, ne redoutait rien.

Il mourut ainsi.

Deux mois après ces événemens, Herbert épousa Ella. Il savait à quoi s'en tenir sur la conversation surprise entre elle et Richard. C'était sa cause qu'elle plaidait auprès de celui qu'elle pensait appelé à hériter un jour de M. Mac-Carthy. Il s'était mépris sur le sens de ses paroles alors qu'elle repoussait les suppositions injurieuses de son rival qui le soupçonnait de convoiter l'héritage du planteur. Richard aimait, désirait Ella; mais, plus clairvoyant qu'Herbert, il avait deviné l'inclination naissante de la jeune fille pour son rival et, sceptique en amour comme en tout, il avait ajourné ses espérances, comptant évidemment sur le temps et sur son habileté pour amener Ella à l'épouser.

La veille de son mariage, debout sur la vérandah, près de sa fiancée, Herbert contemplait d'un œil ému le paysage qui se déroulait à leurs pieds. La petite rivière coulait en murmurant au fond de la vallée. Il se souvenait de sa première visite à Manoa, il revoyait sous les grands ombrages Ella en robe blanche, les bras nus, une fleur d'hibiscus au corsage. Alors, comme en ce moment, le radieux soleil des tropiques éclairait ce cadre charmant, dans lequel son amour était né, dans lequel il avait si cruellement souffert, auquel il avait cru dire un éternel adieu.

Son regard s'arrêta sur un massif de thyarées éblouissant de blancheur. Il en détacha une fleur et la posa doucement dans les cheveux de la jeune fille, qui le regardait en souriant.

— Ella, murmura Herbert, emprisonnant dans ses mains cette petite main qu'il avait tant désirée, — Ella, vous souvenez-vous du jour où, ici même, je vous dis adieu? Je vous quittais le cœur brisé. Plus tard peut-être, victime des piéges tendus sous vos pas...

Jamais, Herbert! je vous aimais aussi; on est bien forte quand on aime. Et puis... il y a quelque chose dans le cœur de la femme que vous autres hommes ne comprenez pas.

— Qu'est-ce donc?

— Un instinct sûr et divin qui lui dit si l'amour qu'elle inspire est sincère et vrai, s'il est digne d'elle, si elle peut s'y confier sans crainte. Quelques-unes s'y trompent. Aveugles volontairement, elles ont fermé les yeux pour ne pas voir.

C. de Varigny.

LA

POLITIQUE MODÉRÉE

SOUS LA RESTAURATION

LE COMTE DE SERRE.

III[1].

LA CRISE DE LA POLITIQUE MODÉRÉE. — DE SERRE, LE SECOND MINISTÈRE RICHELIEU ET LES DOCTRINAIRES.

I. *Correspondance du comte de Serre* (1796-1825), annotée et publiée par son fils; 6 vol. in-8°, 1877. — II. *Discours prononcés dans les chambres* par le comte de Serre, 1815-1822; 2 vol. in-8°.

C'est la fatalité des grands crimes de perdre le plus souvent les causes qu'ils prétendent servir et de créer des situations violentes où l'esprit de modération est la première victime. Lorsque le soir du 13 février 1820, à la sortie d'une fête de théâtre, le poignard d'un fanatique frappait celui qui semblait être alors le dernier héritier direct de la royauté, il n'atteignait pas seulement un prince, il frappait une politique et ceux qui représentaient cette politique. « Nous venons d'être tous assassinés, » écrivait M. Decazes à De Serre dans le paroxysme de l'émotion, — et il ne se trompait qu'à demi, au moins quant à lui-même, quant à sa position de premier ministre. Avant que De Serre eût reçu à Nice la sinistre nouvelle,

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre et du 1er décembre 1877.

l'orage s'était déchaîné à Paris, emportant dans un tourbillon de haines et de colères de parti le chef du cabinet, qui semblait expier par une chute soudaine l'éclat d'une fortune trop extraordinaire pour n'avoir pas excité l'envie.

Destinée singulière d'un homme qui a dû à des circonstances exceptionnelles de marquer par sa disgrâce une heure décisive de l'histoire ! Depuis quatre ans tout au plus, M. Decazes avait paru sur la scène. Élevé rapidement de la préfecture de police à la présidence du conseil par l'attachement de Louis XVIII, qui voyait en lui son œuvre et sa création, ministre du goût et du cœur du prince, il avait été certainement au pouvoir le serviteur habile, séduisant et dévoué d'une patriotique pensée d'alliance entre la restauration et la France nouvelle. Son crime, irrémissible aux yeux des « ultras, » était d'avoir préparé, conseillé plus que tout autre l'ordonnance du 5 septembre 1816, et d'être resté le représentant d'une politique qui avait dépossédé une majorité royaliste. On ne lui pardonnait ni une fortune qui offensait la vieille noblesse de cour, ni une faveur dont il n'usait que dans un intérêt de modération humaine et libérale. L'élection de Grégoire avait été une première épreuve pour son crédit. L'assassinat du duc de Berry devenait aussitôt le signal du plus effroyable assaut organisé partout, sous toutes les formes, pour arracher au roi le favori qu'on accusait d'être le complice des révolutionnaires et des régicides, qu'on ne craignait pas de menacer tout haut du sort d'un maréchal d'Ancre! Pendant quelques jours, les passions les plus violentes s'acharnaient contre un seul homme. Vainement M. Decazes, ému lui-même des périls de la monarchie, essayait de tenir tête et de désarmer ces fureurs en se hâtant de proposer, avec la loi des élections qui avait été préparée, qui devait être présentée le 14 février, deux lois nouvelles d'exception, l'une sur la suspension de la liberté individuelle, l'autre sur le rétablissement de la censure des journaux. Les royalistes, âpres à saisir l'occasion, dédaignaient ces demi-satisfactions; ils voulaient bien les lois de sûreté, ils ne voulaient pas en laisser l'exécution à celui qu'ils appelaient outrageusement le « Séjan libournais, » contre qui un énergumène de la droite, M. Clausel de Coussergues, avait lancé dès la première heure une motion de mise en accusation. Aux projets ministériels, on opposait la menace des coalitions, des hostilités parlementaires. Aux résistances du roi, fidèle au président du conseil et vivement irrité des injures qui, à travers son ministre de cœur, allaient jusqu'à lui, on opposait de pathétiques scènes de famille. Le comte d'Artois, la duchesse d'Angoulême, égarés par les excitations de leur petite cour, ne craignaient pas d'aller se traîner, couverts de deuil,

aux genoux de Louis XVIII, en le suppliant de sacrifier M. Decazes, et Louis XVIII, dans une agitation extraordinaire, disait quelques instans après à son ministre : « Ce n'est pas à vous qu'on en veut, c'est à moi... On veut nous séparer, on n'y réussira pas ! »

La lutte s'aggravait d'heure en heure. Malgré tout, M. Decazes, fort de l'appui du roi, aurait sans doute défié les assauts jusqu'au bout, s'il avait pu compter sur ses anciens alliés du centre gauche dans le parlement, s'il avait pu obtenir avec eux et par eux le vote de ces lois d'exception dont il croyait avoir besoin, qu'il s'était hâté un peu imprudemment d'offrir comme un gage aux émotions du moment; mais Royer-Collard et ses amis, sans s'associer aux iniquités vindicatives des « ultras, » restaient eux-mêmes méfians et inquiets. Ils n'avaient pas été consultés, c'était toujours la grande raison. Ils refusaient de suivre le président du conseil dans la voie où il paraissait s'engager avec les lois d'exception, surtout avec la loi des élections. Dès lors M. Decazes se sentait perdu au milieu des partis, entre les royalistes, qui poursuivaient à outrance sa chute, et les libéraux, qui l'abandonnaient en plein combat. Il ne pouvait plus rien, il reconnaissait qu'il n'était plus qu'un obstacle, et, après quatre jours d'orages intimes, de déchaînemens violens, ce drame étrange touchait à sa suprême péripétie. Le roi, vaincu par la nécessité, finissait par consentir à la retraite de son ministre favori; il ne se séparait néanmoins de M. Decazes qu'avec une sorte de déchirement, en le comblant de faveurs nouvelles, en le faisant duc, ambassadeur à Londres. En même temps, sans toucher au reste du ministère, il rappelait pour la seconde fois à la présidence du conseil le plus modéré des royalistes, le duc de Richelieu que l'attrait du danger décidait encore plus que le goût du pouvoir. Louis XVIII, même en cédant, gardait la décence de la royauté, et c'est ainsi que se dénouait cette crise de 1820, provoquée par l'acte solitaire d'un meurtrier, aggravée et envenimée par les fureurs des « ultras, » précipitée par l'abandon des libéraux, caractérisée au dernier moment par la disparition subite et définitive du ministre tout-puissant de la veille. « Je plains profondément M. Decazes, écrivait Royer-Collard, — qui n'avait pourtant pas nui à sa chute; — vous savez que j'ai toujours aimé l'homme... Il est parti, *comptez* qu'il ne reviendra pas. »

I.

Était-ce un dénoûment ? L'éclipse de M. Decazes ne pouvait guère être considérée que comme le signe d'une transition encore indécise. Un homme avait disparu; il n'avait pas glissé dans le sang,

comme l'avait dit Chateaubriand avec la férocité du génie, il avait disparu dans une tempête de passions iniques, — la situation restait avec ses complications et ses troubles. Le ministère, il est vrai, n'avait subi d'autre changement que la réapparition de M. de Richelieu à la présidence du conseil et l'entrée de M. Siméon à l'intérieur. Il ne voulait pas ou il ne croyait pas dévier de la politique de modération. Le roi se plaisait toujours à répéter qu'il fallait « chercher une majorité en dehors des ultras. » Le ministère reconstitué cependant ne pouvait échapper à une certaine logique des choses; il était peut-être plus engagé qu'il ne le pensait par les circonstances, par ces lois d'exception dont il avait accepté l'héritage et pour lesquelles il avait maintenant à combattre, par les inclinations ou les illusions de M. de Richelieu, qui n'avait pris les affaires qu'en se flattant de désarmer, de rallier la plus grande partie de la droite. C'était là justement le nœud de cette situation étrange où se trouvait un ministère bien intentionné, mais plein de perplexités entre des opinions impérieuses, entre les royalistes, dont il recherchait la dangereuse alliance sans vouloir la payer trop cher, et les libéraux, qui n'étaient pas encore des adversaires déclarés, qui essayaient de le retenir. La vérité est que dès le premier moment s'ouvrait une lutte des plus graves autour de ces lois sur la liberté individuelle, sur la censure des journaux, sur les élections, qui mettaient incessamment aux prises le cabinet et les partis, qui devenaient autant d'occasions de conflits passionnés, de scissions violentes. La crise qui avait emporté M. Decazes se survivait à elle-même, et la question n'était pas seulement dans ce qui se passait à Paris; elle était au moins autant à Nice, où De Serre, bien que malade et absent, restait plus que jamais un personnage nécessaire, une sorte d'arbitre reconnu vers lequel se tournaient aussitôt tous les regards.

Comment De Serre jugerait-il de loin cette situation créée par le crime du 13 février et par la chute de M. Decazes? à quoi se déciderait-il? Allait-il rester dans le ministère pour faire sous un nouveau chef une campagne qui pouvait conduire à une réaction périlleuse, qui commençait par des lois d'exception? quitterait-il le pouvoir pour reprendre sa place parmi les libéraux constitutionnels, les royalistes modérés avec qui il avait gardé des relations d'opinion et d'affection? C'était là ce qui s'agitait, aux premiers mois de 1820, dans une vive et saisissante correspondance destinée à porter chaque jour aux bords de la Méditerranée, à Nice, les impressions, les excitations et les appels de tous ceux pour qui le garde des sceaux ne cessait d'être une force ou un espoir. L'écho de tout ce qui se passait à Paris allait retentir dans cette conscience ardente et sincère délibérant avec elle-même.

D'un côté, les ministres anciens ou les ministres nouveaux comprenaient bien qu'ils ne pouvaient se passer de De Serre. Ils sentaient amèrement le contre-temps qui le tenait éloigné, et ils ne se rassuraient à demi que parce qu'ils pensaient qu'en gardant son nom ils le retrouveraient bientôt tout entier auprès d'eux. Ils ne cessaient de le lui dire : « Que n'êtes-vous avec nous pour nous aider!.. Levez les mains au ciel pour nous et venez à notre secours le plus tôt que vous pourrez... Achille absent fait toute la force de Troie : revenez, et avec vous reviendra la force qui nous a manqué, et le succès sans lequel nous sommes condamnés aux plus grands malheurs. » Le duc de Richelieu lui-même n'avait pas perdu un jour pour lui écrire : « ... M. Decazes, indignement calomnié, a dû céder à l'orage, et moi, quoique malade et bien résolu à ne jamais rentrer dans les affaires, je me suis décidé au plus pénible sacrifice. J'ai voulu que vous ne l'apprissiez que par moi, et vous témoigner en même temps combien j'attache de prix à vous avoir pour collègue... J'ai besoin de vous exprimer combien je fais de vœux pour votre parfait rétablissement et votre prompt retour. » Les royalistes les plus éclairés, qui se rattachaient à M. de Richelieu comme à une dernière chance d'échapper aux « ultras, » faisaient au garde des sceaux un devoir de loyauté et d'honneur de rester au pouvoir; ils lui disaient avec M. de Mezy, directeur-général des postes et député : « Ce qui contribuera le plus à donner de la consistance à ce ministère, c'est qu'on sache bien que vous ne vous en séparez pas malgré la retraite forcée de M. Decazes. Votre caractère et votre valeur lui sont nécessaires, vous ne pouvez les lui refuser... » On s'adressait à ses sentimens les plus élevés; on intéressait son âme généreuse au succès d'une politique qui, sans cesser d'être modérée avec M. de Richelieu, pourrait rallier une partie de la droite contre le danger du moment, la menace révolutionnaire.

C'était la voix du camp royaliste, du camp ministériel. D'un autre côté, les libéraux, les doctrinaires, avec qui De Serre restait encore d'intelligence, lui tenaient un langage différent. Ces hommes de talent et d'éloquence, qui avaient contribué à la chute de M. Decazes en l'abandonnant, ne tardaient pas à le regretter et commençaient à s'effrayer. Au milieu de leur trouble, ils avaient la vive préoccupation du rôle réservé au garde des sceaux, en qui ils ne cessaient de voir l'ami le plus cher, le guide le plus précieux. Avant de savoir ce qu'il ferait, ils s'efforçaient de l'éclairer, de l'avertir, de le mettre en garde, en lui exposant la gravité des choses. Ils étaient certainement sincères et souvent clairvoyans. M. de Barante, avec un esprit calme et une raison fine, lui décrivait la marche, le caractère de cette crise à peine ouverte, ajoutant aussitôt : « Que ferez-

vous, mon cher ami? Vous êtes important dans tout ceci. Je n'ai point de résolution à indiquer à un homme tel que vous. Si vous restez, vous pourrez soutenir le ministère, l'empêcher de verser à droite, le réconcilier avec le centre gauche. Vous ferez du bien; mais vous serez dans une position incomplète. Vous aurez, comme on a eu jusqu'ici, à ramasser de côté et d'autre une majorité mobile qui, bon gré, mal gré, vous entraînera aussi à quelque mobilité. Si vous quittez, c'est à vous qu'on recourra tout d'abord lorsque ceci ne pourra plus marcher; mais c'est une carrière plus hasardeuse... Choisissez pour vous et pour nous. »

Le duc de Broglie, qui était entré si avant dans l'intimité de De Serre, qui avait été son complice loyal, libéral, dans la préparation de la réforme constitutionnelle, le duc de Broglie, un des premiers, se tournait vers Nice. Il faisait, comme il le disait, « sa confession tout entière » au garde des sceaux absent; il lui témoignait ses inquiétudes sur tous ces projets de suspension de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, qu'on se hâtait de présenter. Ce n'est pas qu'il refusât au gouvernement les moyens d'action ou de répression nécessaires; mais il ne voyait ni « probité politique » ni « habileté ministérielle » dans cette façon « d'exploiter la douleur publique » par une réaction à outrance. « Le ciel, qui en veut à ce malheureux pays, disait-il, vous a fait malade et a suscité un scélérat pour achever notre ruine à tous... Ne revenez pas, vous n'avez rien à faire ici. Rétablissez votre santé, conservez-nous votre talent et votre réputation... » Le duc de Broglie retraçait avec feu, avec tristesse, avec la netteté d'un politique, cette situation nouvelle où un crime avait tout changé. Huit jours après, le 13 février, il écrivait à De Serre :

« ... Nous voici maintenant livrés à un ministère composé d'hommes modérés, mais sans énergie, sans esprit d'entreprise, et dont le désir ou l'illusion est de croire qu'ils vivoteront entre les deux partis, obéissant tout doucement aux ultras, en disant du mal tout haut, et préparant leur règne par des mesures d'exception. Je crois pour mon compte que la position est entièrement désespérée. *Le règne du roi est fini, celui de son successeur va commencer*, et, avant que nous ayons essuyé toutes les folies, toutes les persécutions des ultras, nous n'avons aucune chance de nous relever. Il n'est plus du tout question de liberté ni de gouvernement constitutionnel, il est question de se défendre, de se rallier et d'employer à parer les coups qui vont nous être portés le peu d'armes qui restent entre nos mains... Le nouveau ministère supplie instamment qu'on ait confiance en lui, qu'on lui donne les lois d'exception, qu'on ne précipite pas les choses jusqu'aux ultras, et proteste

de ses bonnes intentions dont je suis bien convaincu; mais que fait tout cela? s'il marche avec le côté droit, il aura contre lui la majorité; s'il incline vers la gauche, le côté droit va l'accabler... vous pouvez juger de ce qui va nous arriver. Dans ce sauve qui peut général, mon intention est de reprendre ma position parfaitement indépendante. Je n'ai nulle raison pour voir aucun des ministres actuels. Tout ce qu'ils demanderont de raisonnable, j'y consentirai avec plaisir; mais je ne concéderai aucun pouvoir arbitraire à des hommes en qui je n'ai nulle confiance, qui gardent en ce moment la place de MM. de Chateaubriand, de Villèle et compagnie. Quand ces grands personnages hériteront du pouvoir, il faut au moins qu'ils prennent la peine de nous opprimer eux-mêmes... »

La « confession » était complète. Le duc de Broglie parlait à cœur ouvert au généreux absent, et, comme si cela ne suffisait pas, la jeune, la brillante et vertueuse duchesse de Broglie se faisait la complice émue de son mari. Elle aussi, elle écrivait à De Serre avec effusion; elle lui parlait des « circonstances affreuses » qu'on traversait, des « scènes déchirantes » qui venaient de se passer, des déchaînemens qui remplissaient Paris. « J'ai bien pensé à vous, disait-elle... Non, rien ne vous rendra jamais ce qu'ont été les ultras depuis huit jours, et les femmes et les salons et les journaux! La vie de M. Decazes était menacée; de tous les côtés, on entendait des personnes bien nées, bien élevées, se plaindre de ce qu'on ne l'assassinait pas... Quelle situation que la nôtre! Des crimes de toutes parts, tous les bons sentimens souillés par ceux qui les exploitent!.. Je ne sais pas ce que vous ferez dans cette circonstance, mais je sais bien que la conscience vous guidera. Vous ne vous laisserez pas aller au sentiment bien naturel de la première irritation. Vous ne vous dégoûterez pas de la liberté à cause des crimes dont on la déshonore. Hélas! c'est aujourd'hui qu'elle a le plus besoin du secours des âmes consciencieuses, aujourd'hui où on lui reproche ce qui n'est pas elle, aujourd'hui où tout le monde l'abandonne et où ses défenseurs osent à peine lever la voix de peur d'être mal interprétés, aujourd'hui où les passions antinationales ont un si grand appui dans cette horrible mort. Jamais nous n'avons été plus tristes. Victor se tient en arrière, il attend, il a eu le cœur déchiré de tout ceci. Bénissez Dieu, croyez-moi, d'avoir été éloigné... Soignez-vous, nous aurons bien besoin de vous!.. » A travers tout, il y avait l'appel au cœur libéral de De Serre, l'anxiété de ce qu'il ferait, et les idées, les sentimens que les lettres de M. de Barante, du duc ou de la duchesse de Broglie allaient porter à Nice, n'étaient pas moins vivement exprimés par le premier des parlementaires, l'oracle du centre gauche, Royer-Collard.

Plus que tout autre, malgré les froissemens de la crise ministérielle du mois de novembre 1819, Royer-Collard se sentait attaché à De Serre; il lui en faisait la déclaration avec sa cordialité superbe: « J'ai plus besoin de votre amitié que je ne puis vous le dire; vous êtes aujourd'hui pour moi tout le *dehors*, tout le *non-moi*; je ne compte qu'avec vous... » Royer-Collard en réalité était un peu embarrassé. Après avoir laissé tomber M. Decazes, il l'avait entouré dans sa chute de témoignages de regret et d'intérêt; en voyant arriver le duc de Richelieu, il hésitait ou du moins il ne se hâtait pas, retenu dans son hostilité par sa déférence pour l'homme élevé à la présidence du conseil et par ses liens d'amitié avec le garde des sceaux. Il attendait de voir se dessiner la politique ministérielle, mêlant à une humeur déjà grondante une modération qu'il avait de la peine à s'imposer, et à une lettre, toute de confiance affectueuse, qu'il avait reçue de Nice, il se hâtait de répondre :

« ... J'ai été ramené un moment à des temps qui ne sont plus, à ces temps d'espérances et de discussions paisibles où l'avenir semblait être à nous... Tout est changé, mon cher ami. Vous devez bien le comprendre. Un grand crime est venu jeter sa lueur sur notre triste situation et nous a révélé la profondeur du mal. L'anarchie s'est déclarée au cœur même du gouvernement; un parti s'est cru en état de faire la loi au roi, et il la lui a faite. Il a fallu *inventer* un ministère qui fût *reconnu*. Le problème est résolu aussi heureusement qu'il était possible. Tout considéré, je me réjouis que le ministère ne vous ait pas cru incompatible; croyez vous-même que vous ne l'êtes pas aussi longtemps que le contraire ne vous sera pas démontré. Qui sait à quoi vous êtes destiné? Gardez la place qu'on vous laisse. Vous savez ce que je pense de M. de Richelieu: il n'a jamais été aussi nécessaire; c'est notre dernière digue... Voici maintenant ma disposition personnelle: je suis si éloigné de l'opposition et je la crois si dangereuse en ce moment, que je ne combattrai pas même les lois d'exception, quoique je sois persuadé que la censure accablera le ministère, et que, s'il l'obtient, il doit se hâter de la déposer en présentant dans cette session même une loi de répression spéciale. Sur la loi des élections, je ne résisterai absolument qu'à la division en classes. Que ne donnerais-je pas pour causer de tout cela une heure par jour avec vous! Cependant restez à Nice... Fortifiez votre poitrine, je ne dirai pas votre âme, elle est à toute épreuve!.. »

Cette bonne volonté de réserve et de modération ne durait pas longtemps, il est vrai. Avant que quelques jours fussent écoulés, quand il voyait le ministère s'engager décidément par les lois d'exception, par la manière dont il les défendait, par les alliances qu'il poursuivait, Royer-Collard n'y tenait plus et, reprenant son dialogue

avec De Serre, il se hâtait de lui écrire avec émotion : « C'est de vous surtout, cher ami, que je veux vous parler. Votre situation devient étrange au sein de ce ministère ouvertement allié au côté droit. Ce n'est pas là ce qu'il y a de plus remarquable ; mais vous ne pouvez pas ne pas voir que vous êtes immolé dans cette alliance. Ainsi il est établi comme article de foi du nouveau symbole que tout le mal vient de la session dernière et particulièrement de la loi *anti-sociale* de la presse, des principes *désorganisateurs* sur lesquels elle est appuyée. Si vous êtes convaincu que vous étiez l'année passée un jacobin, vous pouvez vous replacer au banc des ministres sous la protection de votre *repentir ;* mais, si vous n'êtes pas résolu de vous désavouer, vous ferez une étrange figure. C'est à quoi je vous demande de penser... J'ai fait un beau rêve : j'ai songé l'alliance de l'ordre et de la liberté, de la légitimité et de la révolution, je suis réveillé! Je ne dis pas qu'on ne puisse traîner misérablement ; mais il n'y a pas de raison de s'en mêler... » Royer-Collard, en épanchant ses amertumes dans l'intimité, se flattait encore d'émouvoir l'absent, comme d'autres se flattaient aussi de gagner cet éloquent absent à une politique contraire.

Entre les deux camps, dans ce monde tourbillonnant et agité de Paris, le garde des sceaux avait un confident éprouvé et sûr qui n'est pas le personnage le moins curieux de ce drame par correspondance. C'était Froc de La Boulaye, homme d'une singulière vivacité d'esprit, indépendant par sa fortune, désintéressé de toute ambition, observateur par goût, et avant tout dévoué à De Serre, dont il se chargeait de garder la position et les intérêts. Froc de La Boulaye avait l'avantage d'être lié avec tout le monde, avec Royer-Collard et le duc de Broglie, comme avec M. Decazes et le duc de Richelieu. Son rôle était de tout voir, de tout entendre, de tout recueillir, et de transmettre jour par jour, heure par heure à Nice la gazette familière du parlement, des salons, du ministère et des partis. « Je vous écris tous les jours, disait-il, parce qu'il y a des impressions de tous les jours... Je suis une glace qui réfléchit les objets qu'on lui présente, beaux ou laids ; ne la cassez pas... » Et en effet, il disait tout librement, spirituellement, avec un mélange de bonne humeur et de raison hardie. Au fond, cet esprit honnête et distingué était un royaliste sincère, modéré de sentimens, effrayé des périls révolutionnaires, et mettant pour le moment toute sa politique dans l'alliance au pouvoir des deux hommes pour lesquels il avait un culte, le duc de Richelieu et De Serre. Pour lui, tout s'effaçait devant cela. Entre le nouveau président du conseil et le garde des sceaux, il était l'intermédiaire le plus actif et le plus précieux. Il ne cessait d'écrire sur tous les tons et sous

toutes les formes à Nice : « Le duc de Richelieu est plein de bons sentimens pour vous. Il vous aime et vous honore; il me charge de vous le dire... Il compte sur votre appui et votre amitié... Il vous promet un compagnon digne d'un homme tel que vous... Vous nous sauverez peut-être ensemble!.. » C'était toujours le dernier mot.

Le « bon et fidèle » Froc de La Boulaye, comme l'appelait M. Pasquier, se faisait un devoir de ne rien déguiser aux exilés de Nice, de penser tout haut avec eux, de les tenir au courant des choses et des hommes. Au besoin, il n'épargnait pas de ses traits mordans les « ultras » et leurs violences, ces braves royalistes qui savaient si bien unir la « sottise » à l'honnêteté. Il sentait tout ce qu'il y avait de chanceux à trop compter sur cette droite aux passions surannées et incohérentes, qui en était presque à voir dans M. Lainé un jacobin; mais en même temps, malgré ses liaisons avec les anciens modérés du centre gauche, surtout avec Royer-Collard, dont il était le collègue comme député de la Marne et le convive habituel aux dîners du dimanche, malgré son intimité avec ce monde de gens d'esprit, il se méfiait d'eux, et il les jugeait. Il ne pardonnait pas aux doctrinaires d'avoir laissé tomber M. Decazes, de harceler le nouveau ministère Richelieu d'une opposition impatiente, de s'exposer à être les dupes ou les complices des révolutionnaires et des bonapartistes déguisés en libéraux. Il se défendait de cette influence, et il ne négligeait rien pour mettre De Serre en garde contre les séductions éloquentes, contre les « grandes lettres » qu'on lui expédiait à Nice, non sans se les communiquer tout bas, en petit comité, à Paris. Il y avait de longues conversations dont le garde des sceaux était le sujet invariable, et dont Froc de La Boulaye se hâtait de rendre compte gaîment, avec une bonne grâce piquante. « Je vois régulièrement le duc et la duchesse de Broglie, écrivait ce galant homme; ils me comblent de bontés. Vous parfumez l'air que nous respirons ensemble. — J'ai passé hier ma soirée chez Germain. Nos jeunes gens, — M. et Mme de Broglie, — avaient reçu de vos nouvelles. La duchesse m'a dit que son mari venait de vous écrire huit pages si éloquentes et tellement irrésistibles, qu'elle a voulu les copier de sa jolie main. Je me suis mis à genoux pour baiser cette jolie main; mais je n'ai pas reçu l'absolution, car je mourrai dans l'impénitence finale. C'est à qui donnera les meilleures raisons du monde pour vous placer à la tête ou sous la férule d'un parti qui ne peut gouverner la France... »

Une fois lancé, Froc de La Boulaye ne s'arrêtait plus sur ce monde de la doctrine, sur Royer-Collard, sur le rôle qu'on réservait à De Serre. « Il me paraît évident, écrivait-il, qu'ils vous veulent pour chef de file. Ou je m'abuse étrangement, mon bon ami, ou ils per-

draient mille royaumes les uns après les autres. Je n'ai jamais vu la folie mieux affublée d'esprit et de raison. Ils savent beaucoup, et de là un profond mépris pour tout ce qui n'est pas académique; ce qu'ils ne savent pas, c'est gouverner, c'est mener les hommes, c'est observer les choses, c'est réussir. Habiles à détruire, incapables d'édifier, leur monde intellectuel n'a rien d'humain que leurs ambitions particulières. Mon cœur se montre à vous à découvert... » Et quelques jours plus tard : « Nos doctrinaires, comme les orientalistes, ne peuvent guère s'arracher à la politique de Babylone et de Palmyre. Leur livre de poste est d'une extrême exactitude, mais pour voyager dans les espaces imaginaires. Je suis trop peu versé dans cette géographie pour ne pas paraître médiocre aux professeurs. Je me sauve avec quelques plaisanteries, quelques boutades... Du reste nous nous maintenons en assez bonne harmonie. Je dîne aujourd'hui chez Royer. Elle est déplorable, la position de notre ami... Sa physionomie fait peine; il vous aime. Il m'a dit qu'il vous parlait beaucoup de vous. Quel dommage!.. » Un moment Froc de La Boulaye, dans une intention de paix, avait eu l'idée d'une entrevue de Royer-Collard avec le président du conseil, et il racontait gaîment l'aventure : « Royer, que j'en ai fort prié et qui ne demandait pas mieux, a eu une longue conversation avec M. le duc de Richelieu, mais l'un et l'autre s'entendraient mieux par signes que de toute autre manière. Les syncopes de notre ami, ses oracles confirment le duc dans ses vieilles idées sur l'*inapplicabilité* du savant. Il y a peu d'hommes qui sachent et parlent mieux diverses langues que le duc; mais la langue de Royer, il ne la parle ni ne l'entend ni ne veut l'entendre... » Il était sans pitié, quoique sans fiel, aimant, vénérant même le « patriarche, » ayant au besoin pour lui des ménagemens délicats, — et le désignant, dans la liberté d'une confidence intime, avec une verve croissante, comme « le premier architecte du monde en démolition. »

Traits piquans, anecdotes, impressions de la politique et des salons, se succédaient ainsi dans ces lettres, — tout cela entremêlé de gracieuses nouvelles des deux petites filles que le garde des sceaux avait laissées à la chancellerie, de recommandations et d'avis qui en revenaient toujours à dire : « Tranquillisez-vous, rétablissez-vous. Où vous êtes, vous serez toujours maître de hâter ou de différer votre retour... Vous ne pouvez rien sur le cours des choses; observez, réfléchissez, ne vous engagez pas, et à moins de consultation expresse, tenez-vous tranquille... Vous savez que vous avez ici sur qui compter,... votre place est bien gardée!.. » Cet homme d'esprit se plaisait à s'effacer et à se confondre dans la destinée du ministre dont il considérait l'amitié comme sa gloire.

Que pensait réellement le personnage principal, celui à qui s'adressaient tant d'excitations et d'appels? Il est certain qu'au premier moment, même dans l'émotion extraordinaire qu'il avait ressentie du sinistre événement de Paris, De Serre s'était montré peu favorable à des mesures d'exception. Sa première impression avait été qu'il ne fallait « rien précipiter, » qu'il n'y avait « rien à proposer aux chambres » avant qu'on sût si l'attentat du 13 février était « l'acte forcené d'un fanatique solitaire » ou une œuvre de conspiration. Il croyait peu utile, peu politique la suspension de la liberté individuelle. Le rétablissement de la censure moins d'un an après les lois de 1819 lui répugnait surtout visiblement. « Vous avez eu quatre ans la censure, écrivait-il, la voulez-vous reprendre? Voulez-vous être aujourd'hui responsable de tout ce qui se dira et de tout ce qui ne se dira pas dans les feuilles périodiques, semi-périodiques et pamphlets?.. Voulez-vous accepter cette responsabilité? Moi je sens que je ne l'accepterais pas... » La chute de M. Decazes l'avait profondément remué en redoublant ses douloureuses perplexités, et à cette nouvelle il s'était hâté d'écrire à celui que l'iniquité des partis frappait : « Je vous regrette amèrement, cher ami, pour l'état, pour le roi, pour vous-même et pour moi. Ce n'est pas que je vous plaigne de quitter le pouvoir. Vous en avez senti les épines, et la triste connaissance qu'on y fait du cœur humain suffirait pour en inspirer le dégoût; mais ce n'est pas comme cela, ce n'est pas sous les fureurs insensées de la calomnie que j'aurais voulu vous voir succomber... Ma position à moi est fort incertaine. Vous étiez mon lien moral avec le roi et le gouvernement. Je connais très peu M. de Richelieu. On m'a dit qu'il laissait ordinairement prendre possession de lui-même. Par qui le trouverai-je occupé? Le faudra-t-il disputer? Enfin je m'abandonne aux événemens... jusqu'à ce que, comme vous, je tombe sous le poignard de la calomnie... » Il ne se faisait point d'illusion, dans le sort de M. Decazes il lisait son propre sort, il l'écrivait à sa mère. Il s'était néanmoins décidé à rester parce qu'il lui semblait qu'en un pareil moment une retraite volontaire serait une désertion devant le péril, parce qu'il ne croyait pas pouvoir se refuser au duc de Richelieu, au « système de modération » qui ne cessait point d'être la politique du roi au milieu des « fureurs des partis. »

Ministre le lendemain comme la veille, retenu pour l'instant dans sa solitude des bords de la Méditerranée, De Serre recevait tout et écoutait tout. L'éloignement avait l'avantage de lui faire dans sa retraite une sorte de neutralité temporaire, où il pouvait « rafraîchir son sang, » reposer son imagination selon le mot de Froc de La Boulaye, mûrir ses pensées et ses résolutions, en reprenant des forces

sous le climat vivifiant du Midi. Au fond il ne se désintéressait de rien et il se méprenait encore moins sur la gravité de la situation, sur le trouble des esprits, dont il retrouvait l'expression dans toutes les lettres qui lui arrivaient chaque jour. Il ressentait vivement, il s'exagérait peut-être la part que ses amis les doctrinaires avaient eue au dernier moment dans la chute de M. Decazes, — en l'abandonnant « par orgueil, » disait-il, « en le mettant à la discrétion des ultras. » Il ne voyait pas sans un secret serrement de cœur ces hommes d'une intelligence supérieure s'engager dans une opposition qui allait en croissant. Il gardait cependant toujours avec eux ses habitudes de cordialité, et il ne désespérait pas de les retenir ou de les ramener. Ses lettres mettaient du baume sur les blessures de Royer-Collard, au dire de La Boulaye, et à la duchesse de Broglie il répondait avec la grâce émue et sérieuse d'une noble amitié :

« Que je vous sais gré d'avoir dans des momens aussi douloureux éprouvé le besoin de partager avec moi les impressions que vous en avez ressenties ! C'était une des consolations que je pouvais recevoir. Je vous sais plus de gré encore de la manière dont vous sentez nos malheurs ; une âme comme la vôtre a dû être déchirée, bouleversée de pareils événemens... A travers ces idées lugubres, entouré d'un horizon si sombre, je ne puis cependant pas désespérer. C'est dans ce sens que j'ai écrit à votre cher Victor. De quelque côté que je retourne le grand problème qui nous occupe tous, j'arrive toujours au même résultat. Attaquons-le par la liberté : pour la fonder, il faut affermir les Bourbons, et pour affermir ceux-ci, il faut toujours en revenir à fonder la liberté. Ces deux causes me paraissent également saintes. Hors de là je ne vois que subversion et néant. Je comprends bien que nous ne sommes pas dignes encore de la liberté ; mais heureusement elle nous est nécessaire, heureusement aussi la royauté ne nous l'est pas moins... Que votre cher Victor se maintienne, comme il le dit, dans l'indépendance, mais dans une indépendance élevée qui plane sur les partis et ne relève que de la vérité et du devoir. Il est un des plus beaux espoirs de notre France. Qu'il se conserve pour elle dans cette pureté, cette chasteté d'âme que Dieu a mise en lui. Son nom se rattache aux deux causes que mon cœur et ma raison embrassent également comme indissolubles... »

Dans cette vie de retraite et de repos dont il subissait l'obligation cruelle, qui n'était agitée que par les bruits venus de Paris, De Serre avait le temps de se recueillir et de s'interroger, mêlant parfois à ses méditations la lecture d'un livre de De Maistre ou d'*Ivanhoe*, le dernier roman de Walter Scott. Sans avoir le fardeau des affaires, il

en gardait l'inquiétude dans ses délassemens, dans ses promenades comme dans ses lectures, et souvent il se tourmentait de recouvrer si lentement la santé. L'intérêt dont il se sentait poursuivi jusqu'à Nice le touchait profondément en soutenant son courage; il en éprouvait une sorte d'émotion religieuse qu'il laissait percer en écrivant à sa mère et en lui racontant avec une imagination attendrie sa modeste existence de solitaire :

« C'est aujourd'hui Pâques, disait-il le 2 avril, et nous avons un beau jour; avec du soleil et point de vent, on est comme en plein été. Tout germe, et toutes les feuilles s'épanouissent. Il faut se lever matin pour se promener avant l'ardeur de midi. Aussi faisons-nous depuis quelques jours des courses à cheval avant déjeuner... ou bien, comme ce matin, je me promène entre deux rangs de jeunes cyprès sur la terrasse qui termine le jardin et borde la mer, un livre à la main que je quitte souvent pour mes rêveries. Je repasse dans ma mémoire mes promenades semblables sur cette terrasse de Pagny, où vous veniez souvent me rejoindre. Ne pensez pas que de tels souvenirs et les sentimens qui se sont produits s'affaiblissent. Des jours aussi heureux et aussi purs ne s'effacent pas de la mémoire. Ce qui était en germe s'est développé; de grands objets, des pensées profondes et souvent douloureuses, des devoirs effrayans me réclament et m'absorbent. Je n'en suis pas moins toujours le même; mais tous nous sommes ou trop blâmés ou trop loués. On m'écrase en ce moment par les espérances exagérées qu'on place en moi. Quel secours à de si grands maux que la faible voix d'un convalescent! Toutefois, chère maman, adressez à Dieu vos bonnes prières : que pour quelque temps encore il prête un corps à mon âme, l'expression à mes pensées et le souffle à mes paroles ! Il m'est témoin que je n'en veux user que pour sa gloire, pour le salut du roi et de mon pays. »

A cet accent généreux et vibrant d'une émotion intérieure, on sent le combattant agité du noble tourment de l'action, subissant le repos comme une peine, impatient de retrouver des forces pour pouvoir suivre les inspirations de son courage, au premier appel du devoir. Ceux qui croyaient que, « moitié à cause de sa santé, moitié à cause de la difficulté des circonstances, » il songeait à abandonner les affaires, ne le connaissaient guère. Il attendait, il suivait de loin le drame où il était désigné comme un acteur nécessaire, il n'entendait se dérober ni au combat ni à la responsabilité du choix de sa place dans le combat, selon le mot de M. Guizot, qui avait, lui aussi, son rôle de conseiller.

II.

C'est ainsi qu'entre quelques hommes d'élite, pendant les premiers mois de 1820, à côté ou en dehors des luttes publiques, se poursuivait un débat intime dont l'objet était la situation de la France, l'avenir même de la restauration, de la monarchie constitutionnelle. Cette crise de 1820, préparée depuis plus d'une année par une série d'incidens, surtout par un réveil sensible de passions hostiles, dévoilée ou précipitée par le crime du 13 février, était certainement des plus graves. Elle résumait sous une forme dramatique un problème qui s'est reproduit bien des fois depuis qu'il y a des parlemens et des constitutions. Il s'agissait de savoir si le règne des idées et des hommes du 5 septembre allait sombrer, si à la place d'un gouvernement du centre, d'une majorité de raison et de transaction, il n'y aurait plus que deux camps opposés et tranchés, l'un réunissant toutes les nuances de la droite, depuis les « ultras » jusqu'à M. Lainé, l'autre ralliant toutes les forces du libéralisme, depuis M. de Lafayette jusqu'à Royer-Collard. Il s'agissait en un mot de la fortune de la politique modérée, soumise en ce moment à l'épreuve la plus décisive.

Tout dépendait peut-être encore de ce que feraient le centre droit et le centre gauche, ces deux groupes modérateurs, alors comme toujours intéressés à s'unir et divisés, alors comme toujours, par des susceptibilités, par des ombrages encore plus que par des incompatibilités absolues. Le plus calme des doctrinaires, M. de Barante, le disait avec une tristesse clairvoyante, « on était en disposition de se blesser, » de ne pas s'entendre et de préparer la séparation en la redoutant. Assurément, lorsque des hommes comme Royer-Collard, Camille Jordan, M. Courvoisier, s'inquiétaient de voir le ministère et ses amis les plus intimes incliner vers la droite, lorsqu'ils combattaient des mesures d'exception ou de réforme constitutionnelle, ils étaient dans la logique de leurs idées, ils restaient des libéraux sans cesser d'être des royalistes; mais ils ne voyaient pas qu'en multipliant les difficultés, en menaçant de se replier vers la gauche, en parlant de « tirer tout à fait l'épée hors du fourreau, » ils risquaient de tout perdre, ils affaiblissaient par leur défection le « dernier ministère modéré possible » pour le moment; ils poussaient encore plus le duc de Richelieu vers la droite, et ils n'étaient plus eux-mêmes que les alliés éloquens, la décoration et la force d'une opposition dont ils ne partageaient pas les arrière-pensées hostiles. Et les hommes du centre droit, eux aussi, pouvaient avoir raison quand ils s'inquiétaient pour la mo-

narchie de ce feu révolutionnaire dont l'élection de Grégoire, le crime du 13 février, étaient les symptômes; mais ils ne voyaient pas à leur tour qu'en se laissant trop aller à leurs alarmes, en s'éloignant des libéraux modérés pour se tourner vers la droite, ils abdiquaient leur rôle, ils se remettaient à la merci des « ultras. » Les uns et les autres, en se séparant, n'arrivaient qu'à s'annuler, à porter un contingent de plus dans deux coalitions ennemies placées face à face avec leurs passions extrêmes, leurs divisions et leurs incohérences. « Si nous sommes divisés, écrivait Froc de La Boulaye à De Serre, nos adversaires le sont aussi : les républicains, les bonapartistes servent sous les mêmes drapeaux, et si Camille (Jordan) et Royer ne les désertent pas, pourquoi veulent-ils que nous en désertions d'autres?.. » C'est l'histoire invariable. Le centre droit dit au centre gauche : Séparez-vous des révolutionnaires! Le centre gauche dit au centre droit : Séparez-vous des ultras de réaction! Pendant que le dialogue se poursuit, les incidens se succèdent, on s'irrite, on s'aigrit, les vieux fermens s'en mêlent. « On tient pour Marius ou pour Sylla parce qu'on a jadis servi sous leurs drapeaux. » Ce qui pouvait être la force modératrice se dissout, il ne reste plus que les deux camps ennemis, — et vainement alors un homme tel que Royer-Collard, invoquant « l'ancienne majorité, » la majorité de la politique bienfaisante des quatre ans, s'écrie : « Que cette majorité sorte de ses ruines! qu'elle se montre à la France qui la cherche, qu'elle s'élève et qu'elle élève le gouvernement avec elle au-dessus des partis!.. » L'appel, si éloquent qu'il soit, va se perdre dans les implacables divisions des partis.

C'était l'histoire de 1820, de cette crise de trois mois qui, une fois déchaînée, allait en se compliquant par degré d'émotions publiques, d'orages parlementaires, de scissions éclatantes et d'amitiés brisées. Qu'arrivait-il en effet? Dès les premiers momens, la lutte s'engageait autour de ces lois sur la liberté individuelle, sur la censure des journaux, sur les élections, qui avaient le malheur de ressembler à une œuvre de colère, de réaction effarée, et qui devenaient fatalement comme les étapes successives d'une agitation grandissante. Chaque jour désormais amenait de nouvelles péripéties, des explications qui n'expliquaient rien et qui envenimaient tout. Le moindre incident passionnait et troublait une chambre profondément divisée où la majorité ne tenait qu'à un déplacement de quelques voix. C'était une campagne complète, une série de batailles rangées ou de vives escarmouches en plein parlement.

La loi sur la liberté individuelle offrait l'occasion du premier choc sérieux : aussitôt se dessinait cette violente et périlleuse situation. Il était bien clair qu'il s'agissait moins de ce que disait une

loi médiocre que de l'esprit qui l'avait inspirée, de ce qu'elle cachait, de la politique dont elle semblait être le gage, de l'attitude et des alliances du ministère, de la révolution et de la contre-révolution qui se retrouvaient en présence. Tous les partis se jetaient dans la mêlée avec leurs drapeaux et leurs mots d'ordre, les uns s'armant de l'attentat du 13 février, des périls de la royauté, les autres invoquant les libertés menacées, la charte mise en interdit. Les orateurs se multipliaient, — d'un côté M. Pasquier au nom du ministère, M. de Villèle, M. Corbière, portant au cabinet le secours intéressé de la droite, — du côté opposé, Manuel, Benjamin Constant, Foy, disputant le terrain pied à pied. Première bataille gagnée laborieusement par le ministère à une modeste majorité de dix-neuf voix! — A peine la loi sur la liberté individuelle avait-elle passé, la lutte renaissait plus ardente encore sur le rétablissement de la censure des journaux. Elle était d'autant plus vive, d'autant plus passionnée, que la tribune avait une retentissante complice dans la presse, qui se sentait à la veille d'être réduite au silence, et ce qu'il y avait de grave, c'est que les libéraux, qui passaient alors pour avancés, commençaient à n'être plus seuls au combat. Les doctrinaires, à leur tour, entraient en scène. Royer-Collard avait beau promettre de se contenir, il laissait échapper son humeur morose en appelant les lois d'exception « des emprunts usuraires qui ruinent le pouvoir, alors même qu'ils semblent l'enrichir. » Des hommes de l'intimité de Royer-Collard, et liés comme lui au gouvernement par des fonctions, ne déguisaient plus la vivacité de leurs défiances et de leur opposition. Camille Jordan, qui était conseiller d'état, et qui n'avait plus qu'un souffle de vie, se traînait à la tribune pour protester contre un système qu'il accusait « d'abuser des émotions publiques pour en imposer à la raison publique, » qu'il représentait comme « réunissant tous les traits qui pouvaient blesser le plus profondément l'instinct national. » Et Camille Jordan ajoutait d'un accent ému : « Pour moi du moins, j'aurai rempli mon devoir par cette expression publique de mon vote; j'aurai donné à ma patrie et à mon prince le dernier témoignage de fidélité. Quels que soient les sacrifices qu'il puisse me coûter, il servira à répandre la consolation sur les derniers restes d'une existence affaiblie. » M. Pasquier avait de la peine à effacer l'impression de ce qu'il appelait dans ses lettres la « douce et lamentable éloquence » de Camille Jordan.

Cette seconde bataille pour la censure des journaux, le ministère la gagnait encore comme il avait gagné la première pour la suspension de la liberté individuelle; mais il n'en avait pas fini, il n'en avait jamais fini! une dernière bataille, la plus décisive de toutes, restait à livrer pour cette réforme du système électoral, qui avait

fait l'objet des méditations approfondies de De Serre avant son départ, que M. Decazes avait présentée aux chambres avant de disparaître, et qui soulevait tous les orages. « La loi des élections, tout est là, disaient les ministres ;... tant qu'on n'aura pas de garanties de ce côté, il n'y aura rien de fait... » La difficulté était d'obtenir d'une chambre troublée le vote d'une loi qui avait près de cinquante articles, qui ravivait les questions les plus brûlantes, qu'on accusait d'être une violation de la charte, le couronnement du système de réaction, une revanche d'ancien régime. Au dernier moment, à la mi-avril, le ministère, ému des inextricables embarras dont il se voyait assiégé, croyait se tirer d'affaire en proposant un nouveau projet, simple et sommaire, par lequel il se flattait d'échapper tout au moins au reproche de toucher à la charte. Malheureusement la loi nouvelle ainsi simplifiée n'avait plus pour la relever ni l'augmentation du nombre des députés, ni le renouvellement intégral, ni le vote public, et elle gardait ce qui froissait le plus l'instinct libéral, l'inégalité de suffrage par la création de deux colléges, un collége d'arrondissement désignant des candidats et un collége de département choisissant les députés parmi ces candidats. De l'idée première d'une réforme, qui avait sa grandeur dans l'esprit de De Serre, même dans la loi de M. Decazes, il ne restait plus qu'un expédient assez médiocre, destiné, on l'avouait naïvement, à donner une chambre « malléable et monarchique. » C'est maintenant sur ce point extrême que se concentraient toutes les passions de combat allumées et entretenues depuis deux mois par les lois d'exception.

Je ne veux que montrer la manière dont se nouait et se compliquait cette crise, qui allait devenir un véritable drame. Le ministère Richelieu n'échappait aux premières épreuves de ses lois sur la liberté individuelle, sur les journaux, que pour se retrouver aussitôt en face de difficultés nouvelles ; il se débattait et s'épuisait dans des discussions toujours renaissantes, souvent délicates, semées d'incidens embarrassans, — interpellations au sujet de M. Decazes, pétition de M. Madier de Montjau sur le « gouvernement occulte » du comte d'Artois et de ses amis. C'était d'un autre côté, de la part des libéraux, une tactique évidente de multiplier et d'envenimer ces incidens, de prolonger ces discussions par des discours enflammés ou des amendemens sans nombre, en un mot, d'émouvoir le pays et de créer une agitation d'opinion. Pour les uns et les autres, la loi des élections apparaissait désormais comme le rendez-vous de la grande et décisive rencontre, et plus cette situation se dessinait dans sa gravité, plus on approchait du rendez-vous, plus aussi tous les regards allaient chercher De Serre au loin; on sen-

tait plus que jamais que le garde des sceaux devenait l'homme de la situation, que son absence laissait le ministère plus qu'à demi désarmé.

Jusque-là, le ministre des affaires étrangères, M. Pasquier, avait été à peu près l'unique porte-parole du gouvernement; les autres ministres étaient peu faits pour la tribune. M. Pasquier seul avait tenu tête aux orages en homme toujours prêt, toujours avisé, et non sans succès; mais M. Pasquier, politique supérieur par la raison et par le conseil, avait plus de netteté judicieuse que d'éloquence entraînante. Il sentait lui-même qu'il ne pourrait suffire jusqu'au bout, et il était le premier à écrire à De Serre : « Si je vois arriver la loi d'élection sans espérance de votre puissant secours, je serai d'un malheur tout voisin du désespoir : tout est dans cette loi... Si vous êtes à la tête de notre phalange, je n'aurai aucun doute sur le succès. Arrivez donc, mon cher collègue, mais arrivez-nous fort et vaillant selon votre coutume. » D'autres se montraient bien plus pressans. Un homme, connu alors, qui était un des plus vieux amis de Royer-Collard, mais qui ne suivait plus le chef des doctrinaires dans sa campagne nouvelle, M. Becquey, écrivait au garde des sceaux (1) : « Vous nous manquez plus que vous ne pouvez le croire... Si vous aviez été au banc des ministres, les assaillans eussent été moins osés... » Et lui aussi, le fidèle Froc de La Boulaye, après avoir recommandé à De Serre d'attendre en repos, il hâtait maintenant le retour de ses vœux et de ses sollicitations. « Vous n'assisterez pas de loin à nos funérailles, disait-il... Notre situation est périlleuse. Il nous faut, avec l'honorable M. de Richelieu, un homme qui sente ses forces, qui en use, qui plane sur les partis, qui les contienne, et dont la voix puissante inspire la confiance; vous pouvez être cet homme... » Le duc de Richelieu lui-même enfin, comme président du conseil, n'hésitait plus à rappeler le puissant collègue sans lequel il osait à peine aborder la loi des élections. « Votre appui et votre coopération dans cette grande lutte seront décisifs, lui disait-il, et je n'aurai plus aucune crainte quand je vous verrai à Paris. Nos ennemis ne s'endorment pas... Ceci est une guerre à mort entre le génie du bien et celui du mal. Je suis heureux de vous avoir pour compagnon d'armes dans cette

(1) M. Becquey avait été autrefois membre de la première assemblée législative de la révolution, et en 1799 il avait été, avec Royer-Collard, du fameux conseil secret ou comité royaliste en correspondance avec Louis XVIII. C'est dire l'ancienneté et l'intimité de leurs rapports. Dans sa lettre à De Serre, M. Becquey, en parlant de la ligne de conduite des doctrinaires à ce moment, ajoutait : « C'est une de mes afflictions à cause de Royer-Collard, avec lequel j'ai passé vingt-cinq ans dans une communion parfaite de principes et de conduite... »

lutte, que je suis bien décidé à soutenir à outrance. J'espère qu'avec du courage et de la prudence nous terrasserons les méchans sans nous laisser dominer par les fous, et nous réunirons sous notre bannière tous les hommes de bonne foi qui veulent le maintien de ce qui existe. »

Ce qu'on voulait du garde des sceaux, c'était sa parole sans doute, et, s'il ne pouvait parler, ce qu'on voulait encore c'était sa présence; tout se réunissait pour lui fixer le moment du retour. Les appels qu'il recevait de toutes parts répondaient à ses propres résolutions, à ses impatiences, et, tandis que dans tous les camps se préparait le grand combat pour la loi des élections, De Serre regagnait à petites journées Paris, où il rentrait le 17 mai 1820, où il était attendu avec une sorte d'anxiété! « A mesure que votre ombre se projette de nos côtés, lui écrivait Froc de La Boulaye, on vous met en scène plus souvent et de mille diverses manières. Chacun se fait un De Serre à sa guise... »

III.

Chose étrange, jusqu'à la dernière heure les doctrinaires gardaient la secrète espérance de retenir De Serre ou de trouver avec lui une transaction, ou tout au moins de l'amener à réfléchir encore, à se réserver. Ils auraient voulu devancer tout le monde auprès de lui et être les premiers à lui expliquer une situation où sa présence pouvait tout changer.

A peine était-il rentré à la chancellerie, avant même qu'il fût arrivé, M. Guizot lui adressait lettres sur lettres. « Je vous *conjure* de me dire à quel moment je puis aller passer une demi-heure seul avec vous... Mon cher ami, j'ai un besoin profond, irrésistible, de vous dire quelques mots. Je ne sais, je crains que les uns et les autres, nous ne parvenions guère à causer à fond avec vous, et peut-être dans huit jours nous trouverons-nous séparés sans nous être dit ce qui l'eût empêché, ce qui eût sauvé tant de choses. Je ne me résigne pas à cela... » Le duc de Broglie essayait aussi de voir le garde des sceaux, et la gracieuse duchesse, avant même de recevoir le jour suivant la visite de De Serre, se hâtait de lui écrire : « Victor attend que vous lui fassiez dire quelque chose... J'ai un si grand désir que vous ayez causé avec lui avant de vous engager, que vous ayez entendu tout ce qu'il a à vous dire de noble, de sincère, de loyal, pour vous conserver parmi nous, j'ai tant d'espoir que sa conscience et la vôtre s'entendront, se réuniront pour ne plus se quitter que je hasarde cette demande... » Royer-Collard, à son tour, écrivait à De Serre cette lettre singu-

lière, à la fois cordiale et inquiète : « Vous voilà arrivé. On m'a dit à votre porte que j'aurais pu vous voir dans la matinée, mais que mon laisser-passer était retiré. Je n'en conclus rien, si ce n'est que vous aviez besoin de repos. Il y a entre nous de l'ineffaçable. Nous nous sommes montré nos âmes. J'ai besoin de vous répéter ce que je vous écrivais à Nice : vous êtes pour moi le *dehors!* Je vous aime avec tendresse, et plus d'une fois les larmes me sont venues aux yeux en pensant à vous... Je ne vous demande que de communiquer avec moi par vous-même, par vos impressions, non par celles des autres... » Et le lendemain, après avoir vu De Serre, Royer-Collard lui écrivait encore : « Si, *pour votre malheur* et pour le nôtre, vous êtes engagé, au moins distinguez-vous en *lettres majuscules* de ce misérable ministère. Je ne vous ai pas assez dit hier que, sans cela, vous êtes perdu pour la monarchie et pour la France, et il serait déplorable que vous fussiez perdu... Peut-être dépend-il encore de vous d'imposer une conciliation : pensez-y ! » Les adjurations patriotiques se succédaient, plus vives, plus pressantes, que lorsqu'on s'écrivait entre Paris et Nice, parce qu'on touchait de plus près à la crise décisive.

Assurément De Serre rentrant à la chancellerie avait ses combats intérieurs, et il aurait voulu croire à cette « conciliation » dont parlait Royer-Collard. Il ne se faisait que peu d'illusions sur la droite, dont il n'était pas l'homme : au fond, il n'avait pas une opinion très différente de celle de ses anciens amis sur la plupart des mesures qui avaient été adoptées depuis son départ. Cette nouvelle loi des élections, pour laquelle il revenait, prêt à suivre « le rapporteur, M. Lainé, sur la brèche, » comme il le disait, cette loi surtout était loin d'être pour lui un idéal. S'il n'y avait eu que des questions partielles dans une situation régulière, on aurait pu s'entendre encore; mais ce que les doctrinaires ne voyaient pas, c'est que depuis trois mois, sous la pression des événemens, il s'était fait entre eux et le garde des sceaux une séparation profonde, plus morale peut-être que politique, plus instinctive que raisonnée. Il y avait du vrai dans ce que Froc de La Boulaye, un jour du mois d'avril, écrivait avec une certaine finesse à De Serre : « Entre vous et les fortes têtes, — les fortes têtes, c'étaient les doctrinaires, — il y a des atomes crochus. Vous vous tenez par certains côtés; mais vous êtes destinés à vous aimer, à vous admirer de loin : en vous rapprochant, vous ne serez pas d'accord... Tiraillés dans des sens divers, ou la force des choses soumettra vos amis à votre drapeau, ou ils déserteront avec armes et bagages... » De Serre ne cessait point certes d'être un libéral. Il était profondément attaché aux garanties parlementaires les plus sérieuses, aux institutions libres;

mais, comme il l'écrivait au duc de Broglie, il ne les séparait pas de la monarchie. Il avait le sentiment, la fibre royaliste, et depuis trois mois, quand de loin il suivait avec une attention passionnée ces débats qui agitaient le parlement, il avait été frappé de la recrudescence de toutes les hostilités révolutionnaires, des appels retentissans à l'insurrection, à un drapeau de révolution. Ce qu'il reprochait à ses anciens amis, c'était d'avoir été depuis le commencement de cette crise moins des royalistes modérés, constitutionnels, que les alliés d'une opposition agitatrice, d'avoir contribué à créer une situation violente où, au risque d'avoir à subir quelques lois médiocres, il ne restait plus qu'à tenir tête à une attaque organisée, grandissante. C'est ce qui le séparait des doctrinaires.

C'est l'esprit tout ému de ces préoccupations et de ces pensées que De Serre faisait dès le 18 mai sa rentrée dans la chambre, où son apparition était une sorte d'événement. La discussion de la loi des élections était déjà ouverte depuis le 15. Il y avait *quatre-vingt-quatre* orateurs inscrits contre le projet, tel que le rapporteur, M. Lainé, l'avait exposé. Foy avait le premier engagé le feu; Royer-Collard avait prononcé un de ses discours les plus éclatans pour la défense de l'égalité de suffrage; M. de Labourdonnaye, M. de Castelbajac, M. de Bonald, avaient parlé pour la droite, — et chaque jour, depuis la première heure, une foule bruyante s'amassait autour du Palais-Bourbon, attirée par le grand débat. La passion de la rue répondait au signal des chefs de partis.

On se trouvait maintenant en pleine action. Les orateurs se succédaient, évoquant tour à tour ces éternelles images des factions démagogiques ou de l'ancien régime. De Serre, encore faible et visiblement éprouvé par la maladie, suivait la discussion sans dire un mot, laissant tout au plus voir ses impressions aux mouvemens nerveux de sa physionomie. Il se contenait et il attendait, lorsque le 27 mai M. de Lafayette reproduisait dans la chambre une de ces scènes à demi révolutionnaires qui avaient si vivement frappé le garde des sceaux quand il était loin de Paris. M. de Lafayette, du ton dégagé et hardi d'un gentilhomme radical, se plaisait à réveiller les souvenirs de la révolution, à parler des « folies » de l'émigration, du 10 août, du drapeau tricolore, et il signifiait à peu près à la restauration qu'elle avait rompu son pacte avec la nation en violant la charte, qu'on était désormais libre envers elle. Aussitôt De Serre s'élançait à la tribune, et d'un accent frémissant il relevait tous ces défis :

« Le préopinant, disait-il, nous a entretenus de deux époques, les premiers temps de la révolution et le moment actuel. La première

époque appartient à l'histoire, et l'histoire qui la jugera jugera aussi l'honorable membre... L'honorable membre a été à la tête de ceux qui ont attaqué et renversé l'ancienne monarchie. Je suis convaincu que des sentimens exaltés, mais généreux, l'ont déterminé. Il devrait être assez juste pour ne pas imputer aux victimes de ces temps tous les maux d'une révolution qui a pesé si cruellement sur eux. Ces temps n'auraient-ils pas laissé à l'honorable membre de douloureuses expériences et d'utiles souvenirs? Il a dû éprouver plus d'une fois, il a dû sentir, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, qu'après avoir ébranlé les masses populaires, non-seulement on ne peut pas toujours les arrêter quand elles courent au crime, on est souvent forcé de les suivre et presque de les conduire... Mais laissons nos anciens débats et songeons au présent... L'honorable membre déclare que les actes de la législature, que vos actes ont violé la constitution et qu'il se croit délié de ses sermens. Il le déclare en son nom et en celui de ses collègues; il le déclare à toute la nation! Il ajoute à ces déclarations un éloge aussi affecté qu'inutile de ces couleurs qui ne peuvent plus être aujourd'hui que les couleurs de la rébellion. Et ce scandale est renouvelé pour la seconde fois à la tribune! Je demande quel peut en être le but. Et si des insensés au dehors, séduits, excités par ces paroles criminellement imprudentes, se portaient à la sédition, sur la tête de qui devrait retomber le sang versé par le glaive de la révolte ou par le glaive de la loi?.. »

A ces mots, un mouvement extraordinaire remplissait la chambre. Dès lors le gouvernement semblait s'éclipser ou se concentrer dans un seul homme reparaissant après quatre mois d'absence. L'opposition sentait qu'elle avait devant elle un athlète capable de la contenir et de la dominer. L'assemblée retrouvait un guide dans cette discussion laborieuse, où à chaque instant il y avait à faire face à l'imprévu. La situation était d'autant plus émouvante qu'on voyait parfois la force près de manquer à cet intrépide combattant de la parole. Un jour même on fut obligé de lui porter à la tribune un fauteuil pour lui permettre de reprendre haleine.

De Serre n'était entré d'abord qu'incidemment dans le débat par sa vive apostrophe à M. de Lafayette. Il y entrait bientôt à fond, avec toute la supériorité de son esprit, à propos d'un amendement d'opposition que Camille Jordan avait présenté et qui aurait établi dès lors ce qu'on appellerait aujourd'hui le vote par arrondissement. Le garde des sceaux saisissait cette occasion d'embrasser la question tout entière, en analysant avec feu les conditions politiques de la France, en montrant comment était née et s'était imposée la nécessité d'une réforme de la loi électorale du

5 février 1817. Il traçait ce tableau d'un trait rapide et ferme, en homme qui pouvait se tromper et avoir lui aussi ses illusions, mais qui cherchait certainement avec une sincérité ardente le moyen d'obtenir ce qu'il appelait « un large et vigoureux système de représentation. »

Et, chemin faisant, il relevait les objections, les contradictions, les récriminations de ses adversaires. A ceux qui voyaient déjà la France nouvelle ramenée à l'ancien régime, il répliquait avec fierté et sans craindre de réveiller des souvenirs importuns pour la droite : « S'agit-il des intérêts nouveaux? Avant l'ordonnance du 5 septembre, le gouvernement du roi les a crus menacés, et il est accouru à leur défense. Depuis le 5 septembre, le ministère, pressé d'une foule d'autres difficultés, n'en a pas moins multiplié autour de ces intérêts nouveaux tous les gages, toutes les garanties qu'ils pouvaient désirer. Quant à nous, quels que soient ceux qui se portent aujourd'hui défenseurs de ces intérêts, nous pouvons leur dire : Quoi que vous ayez fait pour eux, vous n'avez pas fait plus que nous. » Et c'était vrai. A ceux qui accusaient le gouvernement de subir le joug d'un parti, il répondait avec hauteur que le gouvernement avait la prétention de n'être asservi à aucun parti, qu'il entendait gouverner avec indépendance, « dans les bornes de la modération et de la justice, » sans partialité et sans exclusion, et il prononçait ces mots à l'adressse de tous les partis exclusifs : « On commence par exclure et l'on finit toujours par proscrire. » Enfin à ceux qui traitaient comme un misérable expédient le dernier projet électoral du ministère, il rappelait, non sans amertume, que leur opposition avait rendu impossible un système plus large, — qu'il regrettait, quant à lui, qu'il essayait de faire revivre par son langage. Vives répliques, traits saisissans, démonstrations animées, tout s'enchaînait dans ce discours avec une ardente logique. Le rejet de l'amendement de Camille Jordan était comme le premier gage d'une victoire encore incertaine et sûrement chère à conquérir.

Un moment, au milieu de ces débats qui ne faisaient que s'enflammer en se prolongeant, où la raison avait moins de place que les passions, une péripétie singulière éclatait, l'idée d'une transaction reparaissait à l'improviste. Un membre du centre gauche, un ami de Royer-Collard, M. Courvoisier, reprenait le premier projet de De Serre, et, avec l'augmentation du nombre des députés, avec le renouvellement intégral, il proposait les deux collèges tels que le garde des sceaux les avait d'abord conçus. M. Courvoisier et ses amis cherchaient visiblement une conciliation. Les négociations intimes, qui ne cessaient pas, avaient sans doute préparé ce coup de

théâtre. On le dirait d'après une lettre que M. Guizot écrivait à De Serre la veille de la présentation de l'amendement de M. Courvoisier, et où il disait : « Vous voyez la position : votre loi actuelle peut passer, mais vous savez à quel prix. Voici ce que Royer, qui est hors d'état de sortir ce soir, m'a chargé de vous dire... — Tout peut être perdu ou sauvé demain. » Le fait est que le lendemain, en pleine séance, De Serre paraissait accepter la proposition, et c'est là justement qu'était la péripétie. Cette évolution apparente du garde des sceaux déconcertait la droite, étonnait les autres ministres eux-mêmes, qui désavouaient presque leur collègue. La situation pouvait encore changer de face. Puis tout à coup M. Courvoisier élevait des restrictions : il n'avait pas entendu accorder le double vote aux plus imposés dans leur arrondissement et au collége de département! Il avouait qu'il y avait eu équivoque, et De Serre, poussé à bout, s'écriait avec impatience : « On s'est mépris, dit-on. La méprise est incroyable! J'en suis affligé, il n'y a rien de fait; le gouvernement tient ferme dans la défense du projet de loi soumis à la discussion de la chambre.. » Et la bataille recommençait plus acharnée; mais déjà la question ne s'agitait plus seulement dans la chambre, elle avait passé dans la rue.

Depuis quelques jours en effet tout s'aggravait étrangement dans Paris. Les rassemblemens n'avaient cessé de s'accroître et de s'animer autour du Palais-Bourbon. Aux démonstrations libérales qui escortaient la chaise à porteurs de M. de Chauvelin, se rendant malade à la chambre, répondaient les démonstrations royalistes. On échangeait les cris, les menaces, les insultes sur le passage des députés, selon leur opinion connue. Les rixes, les conflits n'avaient pas tardé à éclater. L'effervescence bruyante, mais assez inoffensive, des premiers instans était devenue une agitation préméditée, organisée qui gagnait bientôt le centre de la ville et allait même tourbillonner autour des Tuileries. Le gouvernement avait dû déployer l'appareil de la force publique, les moyens de police, jusqu'à des charges de cavalerie, et il en était résulté des accidens douloureux, du sang versé, des victimes dont l'une était un étudiant, le jeune Lallemand. Les funérailles de ce jeune homme étaient une occasion de trouble habilement exploitée. Tout servait de prétexte à des excitations persistantes, à une sorte d'insurrection qui, sans éclater, s'essayait partout, frémissait sans cesse aux portes de la chambre. Du 1er au 10 juin la situation de Paris avait le caractère le plus critique, et chaque jour, à l'ouverture des séances, les députés venaient porter le bulletin des troubles de la ville, de ce qu'ils appelaient les violences de la soldatesque, les excès de la répression. Le « sensible et véhément » Camille Jordan lui-même remplissait la tribune

de son émotion. Benjamin Constant, Manuel, Laffitte, Casimir Perier multipliaient les accusations contre le ministère, réclamaient la suspension des séances de la chambre, la réunion de la garde nationale. Menacé à chaque instant d'être vaincu par le mal, De Serre retrouvait une énergie nouvelle et un courage à la hauteur des circonstances.

Certes il éprouvait autant de chagrin que qui que ce soit de la situation de Paris. Il avait avec ses collègues la responsabilité de la paix à maintenir ou à rétablir dans la ville; seul pendant quelques jours, il portait devant la chambre le poids de la défense du gouvernement, faisant face à tout le monde avec une intrépidité, une énergie, une puissance de parole, qui ont fait dire depuis au duc de Broglie, témoin de ces scènes, que c'était « une lutte homérique. » Il ne se bornait pas à se défendre, il marchait droit sur ses adversaires, qu'il accusait d'avoir allumé et d'entretenir l'agitation par leurs discours. « On vient de chercher à exciter votre douleur et votre indignation, disait-il. Ces sentimens sont justes, ils doivent être profonds; mais l'indignation doit surtout remonter aux auteurs de cette rébellion, aux hommes qui l'ont depuis longtemps préparée et qui maintenant la dirigent... Que penserez-vous de tous les efforts faits à cette tribune pour enflammer les esprits, pour les pousser aux dernières extrémités, pour diriger toute l'animadversion contre le gouvernement, pour ajouter aux malheurs, au sang versé? Nous la redoutions, cette effusion du sang, aux premières paroles incendiaires qu'à notre arrivée dans cette chambre nous entendîmes proférer. Nous nous élançâmes à la tribune et nous dîmes : Si la révolte éclate, le sang versé retombera sur vous. Que penserez-vous de ces attaques violentes dirigées contre des lois que vous avez vous-mêmes rendues dans cette session? Je dirai qu'alors, loin de vous, je voyais avec douleur rendre ces lois, qui ne me paraissaient pas suffisamment nécessaires, mais dont les événemens d'aujourd'hui ne justifient que trop bien la nécessité... » Et lorsqu'on proposait de suspendre les séances de la chambre, comme si la voix du parlement devait se taire devant la sédition, De Serre se relevait avec fierté, et répliquait d'une parole dominatrice : « Je n'ai qu'un mot à dire de la proposition qui vous est faite de suspendre vos délibérations. Ce n'est qu'un prétexte sans doute, mais c'est un honteux prétexte. Ce qu'on vous propose serait une lâcheté. Si véritablement il y avait danger pour vous, il ne faudrait pas suspendre vos délibérations, il faudrait faire ce que font en tous pays les assemblées délibérantes dans les circonstances périlleuses : elles se déclarent en permanence. C'est alors que les grands conseils nationaux entourent le trône de leurs forces et de leurs secours... »

Ce jour-là, il dominait fièrement ses adversaires, et, quelle que fût la valeur d'une loi débattue à travers tant de dramatiques péripéties, De Serre, dans cette discussion, restait le vrai et sérieux libéral en revendiquant, en maintenant jusqu'au bout devant la sédition la liberté et la dignité des institutions parlementaires. Chose curieuse pourtant, parmi les hommes qui, dans ces luttes ardentes, ne cessaient de harceler le ministère de 1820 et ce garde des sceaux intrépide toujours sur la brèche, quel était un des plus véhémens, un des plus impétueux? C'était Casimir Perier!

Franchissez quelques années à peine, moins de douze ans : Casimir Perier est ministre à son tour, ministre d'une monarchie nouvelle qu'il veut faire vivre. Et, lui aussi, il tient le pouvoir au milieu des séditions, des complots, des orages populaires et parlementaires. Lui aussi, il voit l'émeute dans la rue, les manifestations autour du Palais-Bourbon, le trouble dans la chambre. Il rencontre sur son chemin les hostilités implacables, les imputations outrageantes; il est accusé d'organiser les « assassinats » avec sa police, de soudoyer les émeutes pour se donner le plaisir de les réprimer, de violer les lois, la charte, de méditer des coups d'état! Et lui aussi, non plus seulement pendant quelques jours, — pendant des mois il fait face à tout avec une égale intrépidité, par les moyens qu'a employés son prédécesseur, qui ne changent guère avec les gouvernemens. Lui aussi, il est au pouvoir comme au combat. Il est même plus exigeant avec ses amis, dont il supporte mal la dissidence, et c'est lui qui s'écrie : « Je me moque bien de mes amis quand j'ai raison; c'est quand j'ai tort qu'il faut qu'ils me soutiennent. » Le chef d'opposition, devenu chef du gouvernement, était fait pour se mesurer avec l'anarchie; il aurait pu faire un retour sur lui-même, et, si je ne me défends pas de ce rapprochement, ce n'est point pour offenser une grande mémoire, c'est pour montrer par le plus illustre exemple que les hommes, quand ils attaquent leurs émules ou leurs adversaires, devraient bien songer à ce qu'ils seront peut-être obligés de faire à leur tour. Casimir Perier a été le De Serre de 1831; De Serre était le Casimir Perier de 1820, recevant les assauts sans se laisser ébranler, recommençant chaque jour et poursuivant à travers tout la discussion de la loi qu'on lui disputait, dont il avait à cœur d'assurer le succès.

Cependant, au point où en étaient arrivés ces débats de 1820 après vingt-cinq jours orageux, on ne pouvait aller plus loin, il fallait un dénoûment. D'abord le garde des sceaux lui-même était à bout de forces, il ne se soutenait plus que par une sorte d'héroïsme de volonté. Il le disait le soir du 8 juin : « Pour mon compte, si ça ne finit, je finirai : je suis abîmé! » Ses amis le sentaient encore plus

pour lui. M. Decazes lui écrivait : « Vous m'avez fait frémir à la tribune, et je viens de vous lire presque sans respirer. Je tremble que vous n'ayez écouté votre courage plus que vos forces et que vous ne payiez cher votre dévoûment. » D'un autre côté, l'agitation des rues commençait à plier sous une répression énergique, et dans l'intérieur de la chambre l'opposition vigoureusement contenue se sentait impuissante. La passion s'épuisait. Les uns, les plus extrêmes, hésitaient avant de pousser plus loin une résistance dont ils devraient aller prendre la direction ostensible et la responsabilité: les autres, en bien plus grand nombre, voulaient bien combattre la loi des élections, harceler le gouvernement, mais ils ne voulaient pas paraître pactiser avec la sédition : ils se sentaient responsables de la continuation des troubles. L'inquiétude gagnait les esprits les plus fermes, — et tout finissait par un amendement d'un député assez obscur, M. Boin, qui reprenait la proposition de M. Courvoisier, telle que le garde des sceaux l'avait toujours comprise. Au bout de tout, la droite, sauf quelques ultras, le centre gauche et même une partie de la gauche réunissaient leurs voix sur cet amendement, qui consacrait, il est vrai, le double vote en faveur des plus imposés, mais qui avait sur le dernier projet ministériel l'avantage de maintenir le principe de l'élection directe. Le reste n'avait plus qu'une importance secondaire.

Elle était donc votée, cette loi qui a gardé le surnom de loi du « double vote, » qui a subi l'impopularité à sa naissance, et voilà la vanité des passions humaines, elle a déjoué toutes les prédictions. Elle n'a justifié ni les craintes ni les espérances qu'elle avait inspirées. Elle n'était pas aussi violemment tyrannique qu'on le disait, puisqu'au bout de peu d'années elle n'empêchait pas l'opinion libérale de triompher par le scrutin. Elle n'était pas une œuvre de salut pour la monarchie, comme le croyaient les royalistes, puisqu'elle n'a rien sauvé. C'est qu'en définitive elle n'était qu'un incident, une sorte de mot d'ordre de combat dans une situation dont la gravité se résumait dans le réveil des hostilités révolutionnaires et dans la scission éclatante des forces modératrices de la monarchie constitutionnelle.

IV.

Et maintenant ce drame qui vient de passer par toutes ces phases de correspondances familières entre Paris et Nice, de conversations éloquentes, de discussions orageuses dans la chambre, ce drame a un épilogue. — Quelle que fût la victoire du ministère, en effet, elle était payée chèrement par ces divisions et ces scissions qui se mê-

laient à la crise de 1820, qui devaient avoir des suites et qui vont rejoindre dans l'histoire politique d'autres grandes ruptures entre des hommes d'élite également doués du génie de la parole.

Qui ne se souvient de ces scènes pathétiques du parlement anglais de la fin du dernier siècle où Burke et Fox se séparaient publiquement après de longues années d'une alliance affectueuse et confiante? Ces scènes se passaient devant Pitt, qui assistait impassible aux explications émouvantes de ses deux grands adversaires, dont la querelle devenait pour lui une force de plus. Il s'agissait en apparence du bill de Québec, de l'organisation du Canada; en réalité, c'était la révolution française qui remplissait la discussion, qui divisait les deux amis. Il y avait eu déjà quelques signes de mésintelligence à propos des événemens de France, que Charles Fox exaltait avec sa généreuse nature, dont Burke redoutait les effets pour l'Angleterre; ce jour-là, les dissentimens d'opinion allaient jusqu'à la violence, jusqu'à un échange de récriminations amères et blessantes. « Fallait-il, s'écriait Burke en montrant Fox, fallait-il donc qu'après une intimité de vingt-deux ans, sans la moindre provocation, il me blessât dans mes croyances les plus chères et jusque dans les confidences de mon amitié?.. A l'époque de la vie où je suis arrivé, il est peu raisonnable de donner à ses amis une cause de rupture et d'abandon; mais je suis si fortement, si invariablement attaché à la constitution anglaise que je ne puis hésiter. — Ce n'est pas une rupture d'amitié, disait Fox. — C'est une rupture d'amitié, reprenait Burke. Je sais ce qu'il m'en coûte; j'ai fait mon devoir au prix de la perte d'un ami. Notre amitié est finie! » Et plus ils s'expliquaient, plus ils s'offensaient. — La rupture de De Serre et des doctrinaires, en égalant par la valeur des hommes celle des deux grands Anglais, n'avait pas eu cet éclat public; au fond, elle avait été, bien plus que les violences de la gauche ou de la droite, le profond intérêt moral de la discussion sur la loi des élections. Royer-Collard, dans le discours qu'il avait prononcé, avait De Serre devant la pensée; De Serre, en répondant à Camille Jordan, semblait s'adresser à Royer-Collard. C'est le duc de Broglie qui l'a dit depuis : « Il y avait une amertume d'amitié que la chambre ne comprenait pas, mais qui était entendue par ceux qui les connaissaient... On oubliait tout en présence de cette lutte, à laquelle la maladie des adversaires donnait un caractère touchant. » Camille Jordan, rencontrant De Serre, lui disait : « Je pleure sur vous. — Et moi sur vous, » répondait le garde des sceaux.

Au dernier moment, il est vrai, les doctrinaires avaient fini par se retrouver avec le gouvernement dans le vote de cet amendement de M. Boin qui avait dénoué le conflit, et ils pouvaient croire

que rien n'était irréparable, qu'un rapprochement serait encore possible; mais on avait été trop divisé de sentimens et de pensées depuis quelque temps, on s'était trop blessé! Camille Jordan surtout avait profondément froissé le ministère, le garde des sceaux, par son attitude presque violente à l'occasion des troubles de Paris. Il y avait des positions prises de part et d'autre, et de cette situation même, qui survivait à la crise aiguë des premiers jours de juin, naissait une question qui allait achever la rupture. Royer-Collard, Camille Jordan, M. Guizot, étaient conseillers d'état; M. de Barante était directeur des contributions indirectes. Les uns et les autres avaient des fonctions de l'état, et restaient à des degrés divers des alliés de l'opposition. Le gouvernement devait-il accepter que les mêmes hommes fussent à la fois des fonctionnaires et des adversaires? On était alors si novice, si chatouilleux sur ces actes de parti, que la question coûtait à résoudre!

Le duc de Richelieu, plus particulièrement irrité, insistait pour les mesures de rigueur à l'égard de ceux qu'il considérait désormais comme des ennemis. Quelques autres ministres hésitaient à la pensée de frapper de tels hommes, et en songeant que l'appui des doctrinaires ne leur serait pas inutile contre les exigences de la droite. De Serre, malgré les griefs qu'il croyait avoir, eût certainement voulu maintenir ses anciens amis dans leur position, et ce n'est qu'avec peine qu'il se résignait à annoncer, avec des nuances différentes, à Royer-Collard, à Camille Jordan et à M. Guizot qu'ils n'appartenaient plus au conseil d'état. « C'est avec douleur, disait-il à Royer-Collard, que cette main qui a si souvent serré la vôtre remplit le devoir de vous annoncer qu'il a été impossible de vous conserver sur le tableau du service ordinaire du conseil. Je n'ai admis cette impossibilité qu'après de longs combats intérieurs; mais vous savez que je n'avais épargné ni soins ni prières pour que nous vissions des mêmes yeux les périls de la royauté... Vous avez vu le danger, vous avez obstinément et vivement contrarié tous les efforts du gouvernement pour y échapper... J'espère que plus tard l'énergie naturelle de votre esprit vous sortira d'erreur et que vous serez amené par la générosité de votre caractère à nos premières et meilleures déterminations... » Et en même temps il annonçait à Royer-Collard que le roi, qui n'oubliait pas « ses services et son dévoûment, » lui accordait le titre de conseiller d'état honoraire avec une pension de 10,000 francs sur le sceau. — Les lettres à Camille Jordan et à M. Guizot étaient plus officielles ou moins cordiales, quoiqu'il y eût un dernier témoignage d'égard et de regret. Quant à M. de Barante, le plus sage, le plus modéré des doctrinaires, il était mis à part : il avait une mis-

sion diplomatique en Danemark, — où il ne devait jamais aller, comme il l'a dit lui-même avec un spirituel et laconique sentiment de dignité.

Le coup était rude, plus rude qu'imprévu, et, partant d'une telle main, il frappait deux fois ceux qu'il atteignait, qui pouvaient voir dans cet acte de représaille ministérielle une grande amitié perdue, le dernier mot d'une longue crise intime. Les uns et les autres recevaient la disgrâce dans la mesure de leur caractère et de leur esprit. Je ne parle plus de M. de Barante, qui savait concilier avec autant de tact que de noblesse ce qu'il devait au garde des sceaux et ce qu'il devait à ses autres amis. M. Guizot, à qui on attribuait une prétendue pension qu'il aurait été censé toucher sur le ministère des affaires étrangères, mais qu'il ne touchait pas réellement, M. Guizot rejetait toute pension et mettait un peu d'affectation à revendiquer une entière indépendance. Camille Jordan se vengeait par une lettre verbeuse, pointilleuse et irritée. Royer-Collard, en écrivant une dernière fois à De Serre, avait un accent profond d'amitié blessée et de dignité émue. « Je ne dois de réponse, disait-il, qu'au dernier paragraphe de votre lettre. J'adresse cette réponse, non au ministre, non à l'ancien ami dont je détourne ma pensée, mais à l'homme sincère et vrai qui, ayant connu mes sentimens les plus intimes, saura peut-être mieux que moi mettre ma conduite dans son véritable jour. Je sais quel respect est dû au nom du roi; ses bienfaits obligent presque comme ses ordres. Je ne voudrais pas *lui désobéir*, et cependant je ne puis pas accepter une pension sur le sceau *en considération de mes services.* » Royer-Collard, en rappelant quels avaient été ces services, en refusant un « traitement secret qui les dégraderait, » ajoutait aussitôt : « Il n'y a point de faste dans ce refus; il m'est dicté par une répugnance invincible et pour ma seule défense. Personne n'est plus en état que vous de le faire agréer au roi par une interprétation équitable; je vous demande ce bon office. Vous me dites que sa majesté compte sur moi; elle rend justice à mes sentimens. Une disgrâce honorable, encourue pour son service, est un attrait de plus pour ma fidélité. »

Le duc de Broglie de son côté avait vu De Serre une dernière fois, avant le coup qui frappait ses amis; il avait rencontré le garde des sceaux se rendant au Luxembourg, et il avait échangé avec lui « quelques paroles tristes et solennelles : » depuis « tout rapport avait cessé. » Quelques mots écrits deux mois après de Coppet par la duchesse de Broglie révèlent une amitié survivante, mais résolue à se taire. La rupture était complète!

Lorsque De Serre avait écrit ses lettres de révocation, il partait

pour le Mont-Dore, où il allait se remettre de tant de luttes, et c'est là qu'il recevait l'écho du bruit que la grande démonstration d'autorité faisait dans Paris. Naturellement les royalistes triomphaient; les libéraux modérés s'attristaient. Les lettres que les victimes avaient adressées au garde des sceaux couraient la ville. Froc de de La Boulaye, qui n'avait pas cessé ses rapports avec Royer-Collard, avait attendu quelques jours pour aller le voir; il l'avait trouvé calme, maître de lui, se complaisant dans son attitude, et il se hâtait d'écrire à De Serre : « On m'a parlé de vous avec de grands égards, mais avec un peu de froideur. On reconnaît que l'on se trouve placé dans une situation difficile... Chacun croit avoir pour soi la raison, le bon droit, c'est au temps à prouver les erreurs... On m'a répété qu'on était convaincu que vous aviez cru bien faire, et sous le plus grand secret, avec invitation même de ne vous en rien dire, on m'a confié que la seule chose qu'on eût trouvée poignante avait été cette association de disgrâce avec Guizot, que vous aviez beaucoup plus caressé et écouté qu'il ne vous convenait de le faire et qu'on ne vous y engageait. » La malignité survivait et perçait dans la disgrâce. De Serre, quant à lui, avait emporté l'émotion profonde et durable d'une rupture qu'il avait jugée nécessaire, puisqu'il l'avait acceptée, et qu'il n'appelait pas moins un « douloureux déchirement; » il y trouvait une « vraie peine de cœur, » et il en souffrait peut-être aussi dans sa prévoyance de ministre.

Assurément l'acte qui venait de s'accomplir n'avait par lui-même rien d'exorbitant, et M. de Richelieu, dans l'illusion de son honnêteté, pouvait croire qu'il n'y avait rien de plus simple, rien de plus conforme au régime parlementaire, que de se séparer quand on n'avait plus les mêmes opinions; mais, dans les conditions où se trouvait la France, au point où l'on arrivait, cette disgrâce de quelques hommes d'élite avait une bien autre portée. Elle devenait, par une sorte de force des choses, le signe frappant d'une évolution plus qu'à demi accomplie, la marque visible de la prépondérance croissante des royalistes, de la fin des idées de transaction libérale qui avaient plus ou moins régné depuis le 5 septembre 1816. Ce n'était plus même la crise de la politique modérée, c'était le commencement du déclin, précédant l'éclipse, et de la politique elle-même et des hommes, qui, à leur tour, se voyaient déjà menacés de n'être plus assez purs au gré d'une réaction grandissante. Le duc de Richelieu et De Serre venaient de sacrifier les doctrinaires; qui allait sacrifier De Serre et le duc de Richelieu?

CHARLES DE MAZADE.

LA

LIBERTÉ DES THÉATRES

Sous l'ancienne monarchie, deux théâtres seulement avaient le privilége de s'adresser librement au public de Paris : l'Opéra et la Comédie-Française. Les autres scènes leur payaient tribut, depuis les baraques de la foire jusqu'à l'Opéra-Comique et la Comédie-Italienne, qui, en se fusionnant par la suite, amenèrent la création de ce genre mêlé de chant et de dialogue qu'on exploitait à la salle Favart. Quand vint la révolution, les novateurs durent penser à rendre les théâtres indépendans : ils se demandèrent pourquoi la scène française ne serait pas libre au même titre que la presse et la tribune. Les journaux s'étaient occupés déjà de la question, lorsqu'une pétition fut rédigée, et présentée par La Harpe, le 24 août 1790, à l'assemblée nationale constituante. Cette pétition demandait qu'on pût *jouer tout et partout*. Parmi les signataires, on retrouve les noms de Sedaine, de Cailhava d'Estandoux, de Chamfort, de Fenouillot de Falbaire, de Ducis, de Collot-d'Herbois, de Marie-Joseph Chénier et de Beaumarchais. L'assemblée nationale l'accueillit favorablement : deux mois après, Rabaut-Saint-Étienne, Chapelier et Target, membres de la commission nommée à cet effet, présentèrent leur rapport concluant à ce que « tout homme pût établir un spectacle sous la surveillance de la police. » La question fut mise à l'ordre du jour de la séance du 13 janvier 1791, et, à la suite d'une discussion à laquelle prirent part Robespierre et l'abbé Maury, l'assemblée constituante vota, le 19 janvier, un décret dont l'article 1er était ainsi conçu : « Tout citoyen pourra élever un théâtre public, et y faire représenter des pièces de tous les genres, en faisant, préalablement à l'établissement de son théâtre, sa déclaration à la municipalité du lieu. »

Cette liberté illimitée dura, en réalité, jusqu'au décret du 8 juin

1806, par lequel Napoléon Ier créa une législation répressive. Cette législation demeura en vigueur pendant la restauration, la monarchie de juillet, la république de 1848 et la plus grande partie de l'empire. Quand Napoléon III inclina vers des idées moins autoritaires, quelques écrivains réclamèrent un retour aux doctrines établies par le décret de 1791. Il y eut une sorte de campagne, organisée dans la presse parisienne, pour y amener le gouvernement. Le comte Walewski, esprit modéré, épris de littérature, crut servir la cause de la scène française en poussant l'empereur à décréter l'indépendance des théâtres; il était alors ministre d'état et des beaux-arts; plus tard les beaux-arts passèrent au ministère de la maison de l'empereur, dont le portefeuille appartenait au maréchal Vaillant; mais, quoique absorbé par la politique militante, M. Walewski poursuivait son idée. Ce fut ainsi que, brusquement, sous l'influence de ce conseiller intime, et sous la pression de l'opinion publique égarée, l'empereur, malgré les courageux efforts de M. Camille Doucet, fit revivre la législation de 1791 par le décret du 6 janvier 1864.

On le voit, en prenant comme point de départ l'année 1680, date de la création de la Comédie-Française, jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant une période de 193 ans, les théâtres ont été libres pendant vingt-neuf années seulement, et soumis le reste du temps à un système répressif. Il est inutile d'appuyer sur la prospérité de la Comédie-Française et de l'Opéra jusqu'à la révolution, leur histoire pendant cette époque se racontant d'elle-même avec les noms resplendissans des maîtres. Mais, en prenant cette histoire au lendemain du décret de l'assemblée nationale constituante, il est aisé de prouver que cette prétendue liberté a toujours été aussi funeste à l'art que nuisible à la prospérité des entreprises théâtrales.

I.

Nous avons dit que la pétition des auteurs dramatiques convertie en décret par le vote du 19 janvier 1791 pouvait se résumer en ces mots : « jouer tout et partout. » La majorité des auteurs signataires ne tenait qu'au premier terme de la proposition : *jouer tout.* Le second terme : *jouer partout*, fut ajouté par La Harpe de son autorité privée. Deux de ces écrivains, Cailhava et Marie-Joseph Chénier, avaient même exprimé nettement leur opinion. Dans un livre intitulé : *Causes de la décadence du théâtre*, publié en 1789, Cailhava sollicitait l'établissement d'une seconde Comédie-Française qui fît concurrence à la première et aidât à l'éclosion de jeunes auteurs et de jeunes acteurs : idée qu'a réalisée depuis la

création de l'Odéon. Marie-Joseph Chénier, dans une brochure sur la liberté *du* théâtre, et non *des* théâtres, demandait qu'on pût mettre sur la scène tous les sujets. Cette proposition équivalait à réclamer l'abolition de la censure : nous y reviendrons tout à l'heure. Mais, en somme, même les esprits les plus libéraux ne voulaient pas qu'on permît au premier venu d'ouvrir une salle de spectacle, selon son caprice ou son intérêt. Ce fut pourtant la conséquence immédiate du décret de la constituante. Du jour au lendemain, cinquante théâtres furent installés. Le premier résultat obtenu a été la ruine de ces diverses entreprises; M. Regnier, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française, professeur au Conservatoire, a fait remarquer, dans une déposition devant le conseil d'état, que les théâtres de l'ordre le plus inférieur, tels que ceux de *Nicolet* et d'*Audinot*, échappèrent seuls au sort commun. D'aucuns ont prétendu que ces faillites successives étaient causées par les événemens qui bouleversèrent la France. Certes, pendant les premières années, la tentative eut à lutter contre les troubles sans cesse renaissans : à la veille de Valmy et de Jemmapes, au lendemain du 21 janvier, le drame était moins sur la scène qu'aux frontières et à la convention; mais il ne faut pas oublier qu'après la réaction thermidorienne, Paris tout entier se rua au plaisir, et cependant jamais les désastres ne furent si nombreux. Sans même vouloir citer les déconfitures des établissemens de second et de troisième ordre, comme les théâtres de la Liberté, à la foire Saint-Germain, de la Concorde, rue du Renard-Saint-Merry, ou des Élèves-de-Thalie, rue de l'Estrapade, on peut alléguer l'exemple donné par les scènes les plus élevées, où tant d'artistes de talent s'étaient réunis, comme l'Opéra, la Comédie-Française, l'Odéon, Feydeau, Louvois, etc.

L'Opéra s'était installé, le 26 juillet 1794, la veille du 9 thermidor, dans cette ancienne salle de la Porte-Saint-Martin que la commune a brûlée. Là brillaient Nourrit père, Mlle Armand, Étienne Lainé, qui chantait *la Marseillaise* avec le bonnet rouge sur la tête, Rode et le fameux Garat. Celui-ci parvenait seul à faire de temps en temps beaucoup d'argent; si bien qu'un soir, grâce à lui, la recette monta à quinze mille livres. « Pourtant Garat n'a qu'un filet de voix! — dit un mécontent. Un bon plaisant répliqua : — C'est un beau filet, celui qui pêche d'un seul coup quinze mille livres dans la poche des Parisiens! » En dépit de tout, les affaires furent mauvaises; et cependant l'Opéra était subventionné, car Hébert lui-même reconnaissait la nécessité de protéger ce théâtre, « asile de la contre-révolution, disait-il, mais où néanmoins fleurissent les arts agréables. »

La Comédie-Française n'était pas plus heureuse. Dès 1791, une

scission s'était produite entre ses sociétaires. Talma, Grandmesnil, Dugazon, les deux Baptiste, Michot, Damas, Mmes Vestris, Lange, Monvel, allèrent s'établir dans la salle Louvois. Cet édifice, récemment bâti par l'architecte Brongniard sur l'emplacement de l'ancien hôtel du ministre de Louis XIV, sert aujourd'hui de magasin de décors à l'Opéra-Comique. Malgré le grand nom des artistes, l'exploitation périclita. Les sociétaires non dissidens, de leur côté, n'eurent pas plus de bonheur. Ceux-là voulaient conserver la Comédie-Française avec ses vieilles traditions. On commença par les arrêter tous comme contre-révolutionnaires, à l'exception de Molé et de Desessarts. Relâchés quelques mois plus tard, ils revinrent rue de Richelieu, toujours sans succès; si bien que le 6 frimaire an XI les consuls durent prendre un arrêté qui forçait les anciens sociétaires à reconstituer la Comédie-Française. Néanmoins elle ne retrouva sa splendeur qu'après le décret de 1806, qui supprimait la liberté des théâtres.

L'Odéon eut des destins aussi tourmentés. La Montansier l'ouvrit le 16 août 1794, et le ferma à la fin de novembre de la même année. Cinq troupes essayèrent successivement d'y attirer le public sans pouvoir y réussir. La plus connue s'y installa en janvier 1798. On y rencontrait des artistes célèbres ou des comédiens aimés du public, comme Saint-Prix, Saint-Phal, Vanhove, Mlle Raucourt, Mme Joly; comme Picard, l'auteur de *la Petite Ville,* et qui fut de l'Académie française.

Ainsi la ruine pour tous, pour les entrepreneurs, qui faisaient faillite, pour les acteurs, qui n'étaient pas payés, voilà ce que produisit l'autorisation donnée par l'assemblée constituante de *jouer partout*. Les esprits n'avaient pas tardé d'ailleurs à en être frappés, puisque dès l'an VII, voyant les funestes effets causés par la multiplicité des théâtres, le directoire en provoqua la réduction.

Un autre résultat désastreux amené par cette liberté illimitée, ce fut l'abondance de mauvais acteurs. Auparavant, un comédien, ne pouvant paraître devant le public qu'à la Comédie-Française, était obligé de se livrer à une étude approfondie de son art. Le grand nombre des théâtres fit surgir plusieurs centaines d'acteurs qui ne savaient rien et ne voulaient rien apprendre. Le même désordre se retrouve dans les œuvres dramatiques représentées pendant cette période de quinze ans; elle produisit peu d'ouvrages de valeur, car les pièces célèbres, telles que *la Mort d'Abel* de Legouvé, *l'Ami des lois* de Laya, *les Victimes cloîtrées* de Monvel, le *Fénélon* de M.-J. Chénier, ne furent en somme que des manifestations politiques. Il faut remarquer du reste que les auteurs dramatiques distingués ne profitèrent que très peu des nombreux théâtres créés

après le décret de 1791. Les écrivains en réputation tinrent à honneur de ne donner leurs œuvres qu'aux scènes littéraires, si bien que ces nouveaux théâtres, dont on espérait tant, en furent réduits aux élucubrations des auteurs de quatrième ordre. Seul Beaumarchais fit représenter son drame de *la Mère coupable* sur le théâtre du Marais, mais il fut très heureux que la Comédie-Française voulût bien le reprendre.

On a cherché la cause des innombrables faillites qui accablèrent les théâtres de 1791 à 1806 : quelques exemples l'établiront d'une manière indiscutable. Les habitans de Paris, pris en masse, n'ont qu'une certaine somme d'argent disponible pour les plaisirs du spectacle; le nombre des scènes peut augmenter, le chiffre de cette somme reste le même, si bien que plus il y a de spectacles plus l'argent est disséminé. M. Regnier, dans la remarquable déposition devant le conseil d'état dont nous avons déjà parlé, en donnait une preuve concluante : « Il existait à Londres un théâtre magnifique, celui de l'Opéra; une concurrence, engendrée par la folie de quelques-uns, s'est établie à Covent-Garden... Covent-Garden est en déconfiture, et l'on tremble pour l'Opéra. Il faudrait toujours garder une proportion invariable entre le nombre des théâtres et celui de la population. » Napoléon Ier se rappelait l'arrêté du directoire de l'an VII quand il lança le décret de 1806; il comprit, lui aussi, qu'il fallait maintenir une proportion entre le nombre des théâtres et le chiffre de la population, si bien que le 29 juillet 1807 il en supprima plus de quarante, et n'en laissa subsister que huit; quatre grands : l'Opéra, la Comédie-Française, l'Opéra-Comique et le Théâtre-de-l'Impératrice; quatre petits : le Vaudeville, la Gaîté, l'Ambigu-Comique et les Variétés.

Le résultat ne se fit pas attendre. Pendant les quinze années de liberté illimitée, de 1791 à 1806, plus de cinquante entreprises théâtrales avaient fait faillite; pendant la période de quinze années qui suivit, de 1807 à 1822, période troublée par les guerres de l'empire et deux invasions, mais pendant laquelle la liberté illimitée n'existe plus, on ne compte que cinq faillites. Encore, sur ces cinq faillites, deux seulement sont faites par des scènes d'ordre, l'Odéon et la Porte-Saint-Martin. Les trois autres proviennent d'entreprises point sérieuses, et souvent excentriques, comme par exemple celle d'un sieur X..., tombé en déconfiture en 1819, et qui s'intitule : « entrepreneur des montagnes lilliputiennes et du cabinet d'illusions. » Donc la ruine sitôt qu'existe la liberté illimitée des théâtres, la prospérité sitôt qu'elle est supprimée.

Mais, comme avec le temps les souvenirs disparaissent et les opinions se déplacent, la question fut remise à l'ordre du jour en 1848.

De longues années s'étaient écoulées; de nouvelles générations étaient nées qui mirent au nombre des libertés à reconquérir l'indépendance illimitée des théâtres, confondant ainsi, sous l'empire d'un mot, la vraie liberté avec l'abus. Le président de la république, Louis Bonaparte, institua une commission au conseil d'état, chargée d'étudier la question et de préparer une loi. Cette commission, présidée par M. Vivien, assisté de MM. Charton, Defresne et Béhic, conseillers, de MM. Faré et Tranchant, auditeurs, appela devant elle trente-deux personnes appartenant au théâtre : des directeurs, des auteurs dramatiques, des musiciens, des critiques, des comédiens, un maître de ballet, etc. Vingt-quatre de ces hommes du métier se prononcèrent pour le système répressif, entre autres Auber, Scribe, Provost et M. Regnier, de la Comédie-Française. Scribe établissait nettement son opinion, et d'une façon qui concluait dans notre sens. Répondant à Alexandre Dumas père, qui demandait la liberté illimitée, tout en reconnaissant qu'elle amènerait de nombreuses faillites, ce qui était absolument contradictoire, Scribe prononça cette phrase très sage : « Mon confrère, avec son système, nous promet d'ici à deux ans une vingtaine de banqueroutes, au bout desquelles il restera dix ou douze théâtres; je demande qu'on établisse tout de suite ces dix ou douze théâtres avant d'avoir laissé se consommer la ruine d'un millier de familles. » M. Victor Hugo, bien qu'il fût partisan également de la liberté illimitée, avouait lui-même qu'il « fallait l'organiser. » Enfin la grande majorité s'accordait à déclarer que, si on décrétait l'indépendance absolue, on décréterait par cela même la ruine des entreprises et l'abaissement de l'art.

Ceux-là seuls étaient dans le vrai. Les exemples à l'appui ne manquent pas depuis le décret de 1864, qui a rétabli la législation de 1791; la triste prédiction de Scribe s'est réalisée, non pas une, non pas dix, mais cent fois : que de familles réduites à la misère! Il y a dans un théâtre toute une petite population qui ne mange que si les affaires sont bonnes : les acteurs, les costumiers, les décorateurs, les musiciens, les ouvreuses, les contrôleurs et agens de toute sorte, sont soumis depuis 1864 aux caprices du premier venu, auquel il prend fantaisie de s'improviser directeur. Auparavant l'administration des beaux-arts pouvait veiller aux intérêts de tout ce monde-là. Elle n'accordait un privilége qu'à un homme d'une honnêteté reconnue et présentant des garanties pécuniaires suffisantes : bien plus, elle lui faisait déposer une somme d'argent souvent très élevée pour que les nombreuses familles dépendant de lui ne souffrissent pas en cas de malheur. Aujourd'hui un homme sans argent peut ouvrir un théâtre à son gré : il force les ouvreuses, les

contrôleurs, etc., à lui remettre un cautionnement; tous apportent leurs économies, dont le total est quelquefois de 30,000 francs. C'est avec ces 30,000 francs qu'il monte sa première pièce : si elle réussit, il continuera jusqu'à la culbute finale; si elle échoue, il est mis en faillite, et cinquante familles manquent de pain. On objectera que ces malheureux devraient être rendus défians; mais le nombre illimité des théâtres a créé toute une population qui ne vit et ne peut vivre que par les théâtres. Sitôt que l'un se ferme, elle attend avec impatience qu'un autre se rouvre.

Comme quelques-uns de ces directeurs, aventuriers d'une nouvelle espèce, ont réussi dans leurs entreprises, beaucoup de pauvres gens, depuis le contrôleur en chef jusqu'à la dernière ouvreuse, sont constamment alléchés par l'espérance de rencontrer une chance aussi heureuse. On sait si bien leur jeter de la poudre aux yeux! Le directeur nouveau, avant d'entrer en fonctions, réunit tout son personnel, il lui promet monts et merveilles; il a beaucoup d'argent, MM. X... et Z..., des noms sonnans, l'ont assuré de leur appui... Est-il étonnant que ces infortunés se laissent prendre à la glu? Non; à force de vivre de la vie conventionnelle du théâtre, leur nature s'est peu à peu modifiée : pour eux, le soleil c'est la rampe, la campagne un décor de fond avec des arbres, la mer un morceau de toile peinte, la beauté du blanc et du rouge plaqués sur les joues. Comme autour d'eux tout n'est qu'illusions, ils se laissent aller lentement à l'illusion, eux aussi. Ils ont assisté à de tels soubresauts de fortune! Ils ont vu si souvent la caisse vide le matin, remplie le soir par miracle au moyen de recettes inespérées! Enfin, si ces raisons ne suffisent pas à les excuser, nous croyons que parce que la race des dupes est éternelle, ce n'est pas un motif pour encourager les dupeurs.

Si au moins l'art profitait de ces ruines! Est-il difficile de prouver qu'il n'a retiré que l'abaissement du décret de 1864? Quelques mots suffiront. Ce décret n'a pas fait naître *un seul* théâtre sérieux; il n'a servi en somme qu'à propager l'opérette, qui se joue un peu partout. On ne peut pas citer une seule œuvre réellement littéraire qui ait été représentée, depuis 1864, ailleurs que sur les scènes d'ordre existant auparavant. Quelques hommes intelligens ont essayé de faire des entreprises littéraires : ils y ont renoncé bientôt, ou sont tombés dans l'opérette et la féerie. Les troupes d'ensemble, qui faisaient naguère la fortune des directeurs et des auteurs, ont été disséminées par cela même que le nombre des scènes était plus grand. On a vu sortir on ne sait d'où une multitude d'acteurs pitoyables, et l'on a connu ce scandale de femmes de mauvaise vie montant sur les planches. On a assisté au déploiement de mise en scène des pièces dites *pièces à femmes* en argot de coulisses : les figurantes à

demi nues et les actrices en maillot remplaçaient l'esprit. On cite dans les théâtres de féerie l'histoire d'un auteur qui, se trouvant avoir écrit une scène absurde, disait : « Nous mettrons là cinquante femmes de plus, et le public ne s'apercevra de rien. » Que pouvait l'administration des beaux-arts contre ces appels incessans aux mauvaises passions et au mauvais goût du public? Rien. Le décret de 1864 la désarmait. M. Camille Doucet, qui fut directeur général des théâtres au ministère des beaux-arts jusqu'en 1870, tenta de réagir contre cette invasion de l'opérette et de la féerie; il prodigua les subventions aux entreprises littéraires; rien n'y fit.

Ainsi la seconde expérience a été identique à la première : de 1864 à 1877, il y a eu autant de faillites, autant de ruines que de 1791 à 1806, et l'art, pendant ces deux périodes, s'est avili peu à peu, le goût du public étant sans cesse atteint par des œuvres malsaines et sans valeur, soutenues par des exhibitions vicieuses. Ces résultats produits par la liberté illimitée des théâtres ont dû frapper bien des esprits éclairés, répondra-t-on. Comment donc se fait-il que pas un ministre n'ait essayé de supprimer ou de modifier ce décret de 1864? Sous l'empire, on n'aurait pas osé porter atteinte à un projet longtemps caressé par le souverain; depuis l'avénement de la république française, les ministres se sont succédé si rapidement au département des beaux-arts qu'ils n'ont pas eu le temps d'élucider la question. Puis, il faut bien le dire, le ministre des beaux-arts est en même temps ministre de l'instruction publique et ministre des cultes : il doit s'occuper de l'université, du clergé, des débats politiques : accablé d'affaires, il prend généralement les théâtres pour une chose sans importance, comme si notre pays ne leur devait pas quelques-unes de ses gloires les moins contestées! Excepté M. Jules Simon, pas un de ces hommes d'état ne connaissait la question : M. Jules Simon seul a essayé des réformes conçues toutes dans le sens le plus élevé; mais son passage aux affaires a malheureusement été si court qu'il n'a pu exécuter tous les plans qu'il avait en tête. Enfin le titre même du décret : « Décret sur *la liberté* des théâtres, » a effrayé le plus grand nombre. Ceux dont l'opinion aurait pu faire poids ont eu peur de passer pour des esprits antilibéraux : ils n'ont pas osé porter atteinte à ce mot de *liberté* donné à tort à une simple question d'art et de morale publique. Qui sait même si beaucoup n'ont pas cru que, en rétablissant la législation de 1806, ils rétabliraient la censure, ou du moins lui donneraient des armes mieux acérées? Il est temps de montrer que la censure n'a rien à voir là dedans, car l'empire d'un mot est tel, en France, qu'une expression impropre peut quelquefois empêcher une noble idée d'être mise en lumière.

La censure théâtrale n'existe à l'état officiel qu'à partir de 1702.

Le 22 août de cette année-là, la Comédie-Française avait représenté une pièce en quatre actes, en prose, de Nicolas Boindin, intitulée *le Bal d'Auteuil*, œuvre médiocre, et d'une immoralité notoire. Le bruit en vint jusqu'aux oreilles du roi, qui chargea François-Bernard Potier, duc de Gesvres, gouverneur de Paris, de faire retirer *le Bal d'Auteuil* de l'affiche de la Comédie-Française. Dès lors la censure existait de fait : elle vécut, d'abord exercée sous le contrôle du lieutenant de police, ensuite confiée à tel ou tel personnage; le premier censeur, en date, fut l'abbé Cherrier, homme assez immoral, et qui ne détestait pas les choses lestes. « La censure de l'abbé Cherrier, dit M. Victor Hallays-Dabot dans son excellente *Histoire de la censure*, est bienveillante: elle se ressent de ses habitudes d'esprit. Il a regret de couper certaines gaillardises. En effaçant cette phrase: « Il n'est rien de plus intéressant pour le public que d'être propriétaire d'une belle femme dont chaque personne tâche d'avoir l'usufruit... » il écrit en marge : « La pensée est pourtant délicate. » Il serait trop long de passer en revue tous les successeurs de l'abbé Cherrier, à commencer par Crébillon. Notons seulement que sous l'ancienne monarchie, époque de répression absolue cependant, la censure n'est pas si cruelle, puisque Grimm, esprit très frondeur, écrivait en 1784, avec une pointe d'ironie, il est vrai : « La police de nos théâtres n'a jamais été honorée d'une attention... plus auguste et plus scrupuleuse. » Et de fait, l'autorité pesait bien peu lourdement sur la scène française. *Le Mariage de Figaro* date de 1784, le *Charles IX* de Marie-Joseph Chénier de 1789 : l'année suivante, on jouait *la Famille patriote ou la Fédération* du futur conventionnel Collot-d'Herbois, comédie absolument révolutionnaire. Le censeur, M. Suard, de l'Académie française, royaliste convaincu, n'avait pas cru devoir interdire des œuvres qui n'étaient en somme que des machines de guerre dressées contre le gouvernement. L'un des rares exemples de sévérité qu'on puisse citer c'est l'interdiction prononcée contre la fameuse tragédie de Fenouillot de Falbaire, *l'Honnête criminel*, qui demeura défendue pendant vingt-quatre ans. On sait que cette pièce avait été inspirée à Fenouillot de Falbaire par l'aventure d'un protestant nommé Jean Fabre, qui s'était fait condamner aux galères pour épargner ce supplice à son vieux père. La tragédie fut autorisée enfin en 1789, et représentée l'année suivante à la Comédie-Française (19 janvier 1790) avec un énorme succès. Jean Fabre s'appelait André le galérien : ce fut Talma qui créa ce rôle émouvant.

On voit que ces quatre œuvres furent données au public avant le décret du 19 janvier 1791, qui proclamait la liberté des théâtres. Cette liberté entraîna-t-elle l'abolition de la censure? En droit, oui,

puisqu'elle fut déclarée supprimée : en fait, non, puisque presque immédiatement la commune de Paris interdit la représentation de *l'Ami des Lois*, comédie en cinq actes, en vers, de Laya, et de *Adrien, empereur de Rome*, opéra en trois actes, paroles d'Hoffmann, musique de Méhul. La commune prétendit que « l'opéra était évidemment royaliste, puisque les chevaux qui devaient traîner sur la scène le char d'Adrien *avaient appartenu à Marie-Antoinette!* »

D'ailleurs on peut dresser un tableau comparatif prouvant que jamais peut-être la censure ne fut plus dure que sous le régime de la liberté des théâtres. Ainsi en trois ans, de 1792 à 1795, le nombre des pièces présentées et censurées est de 151; en treize ans, de 1835 à 1848, c'est-à-dire lorsque la liberté des théâtres n'existe plus, le nombre des pièces présentées est de 8,330, le nombre des pièces censurées est de 123. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes; ils ont été puisés, les premiers dans les *Études administratives* de M. Vivien, les seconds dans l'enquête du conseil d'état de 1849. M. Vivien fait remarquer en outre que pendant ces trois années, de 1792 à 1795, la censure avait déclaré *mauvais* les ouvrages les plus irréprochables : presque toutes les comédies de Molière; *Nanine* et *Mahomet* de Voltaire; *Beverley* de Saurin; jusqu'au *Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux! Bien plus, il était ordonné aux comédiens de remplacer toujours le mot : « monsieur » par le mot « citoyen, » *même dans les pièces en vers!*

Donc la question de censure est absolument distincte du régime auquel sont soumis les théâtres, qu'ils soient libres ou subordonnés à l'administration. La censure a existé sous tous les gouvernemens, libéraux ou despotiques, de droit populaire ou de droit divin; on pourrait même ajouter qu'elle fut de tous les temps et de tous les pays. Les Athéniens brûlaient les livres de Protagoras, les Romains ceux de Labienus sous Auguste, des chrétiens sous Dioclétien, d'Arius sous Constantin. Au moyen âge, il y eut progrès : on brûla non-seulement le livre, mais encore l'auteur du livre. Les écrivains d'aujourd'hui peuvent donc être indulgens envers la censure, qui ne livre aux flammes ni une page de leurs drames, ni un cheveu de leur tête! La nécessité en est avouée par tous; au reste, les esprits se partagent seulement sur la question de savoir si elle doit être préventive ou répressive, c'est-à-dire exercée avant ou après l'apparition de l'ouvrage.

Nous croyons avoir prouvé que la liberté illimitée des théâtres n'est pas une liberté à proprement parler, mais un abus; que la supprimer ne serait pas une mesure anti-libérale; qu'elle est une cause de faillites et de ruines; enfin qu'elle contribue à l'avilissement de l'art. On ne trouverait pas, à l'heure présente, dans toute

la littérature dramatique, dix écrivains qui oseraient la défendre. Aujourd'hui que l'expérience a plaidé elle-même le pour et le contre, presque tous les hommes du métier ont leur opinion faite. Certes ils ne demanderaient pas qu'on en revînt aux erremens du système qui prévalait avant le décret de 1864; mais, entre la répression absolue et la liberté illimitée, il y a un juste milieu où l'on peut se tenir. La grande majorité des gens de théâtre, directeurs, auteurs, critiques ou comédiens, est d'accord sur certains points. Qu'on réduise le nombre des scènes; l'opérette certes en souffrira : où est le mal? Que l'administration des beaux-arts accorde difficilement de nouvelles autorisations, en tout cas qu'elle ait soin de s'enquérir auparavant de l'honnêteté et des moyens pécuniaires des solliciteurs; enfin qu'on lui donne assez d'autorité pour forcer les directeurs subventionnés à observer leurs cahiers des charges, devenus absolument illusoires. Pour ne citer qu'un exemple, ce qui se passe à l'Odéon n'est-il pas un vrai scandale?

Le directeur de l'Odéon reçoit annuellement une subvention de 60,000 francs. En échange, lorsqu'il a signé son cahier des charges en septembre 1872, il a pris l'engagement de donner par an : 1° quatre pièces nouvelles en trois, quatre ou cinq actes; 2° quatre pièces nouvelles en un ou deux actes; 3° quarante représentations classiques; ce qui subdivisait ainsi sa subvention :

1,000 francs par chaque représentation classique.	40,000 fr.
4,000 francs pour chaque grande pièce, soit pour les quatre.	16,000
1,000 francs pour chaque petite pièce, soit pour les quatre. .	4,000
Total. . . .	60,000

Cette subvention de 60,000 francs est doublée par ce fait que M. Duquesnel n'a pas de loyer à payer, l'état lui concédant gratuitement la salle. Or, à l'heure où nous écrivons, le directeur de l'Odéon est d'une année en retard sur le nombre des grandes pièces qu'il est tenu de jouer; ce retard serait même plus considérable, s'il n'avait pris soin d'étrangler un ou deux auteurs nouveaux entre deux ouvrages importans. A l'heure présente, il monte à grands frais un drame posthume d'Alexandre Dumas père, et il fait annoncer qu'il entend bien le jouer une année entière; mais que deviendront ses engagemens pendant cette année-là? L'administration des beaux-arts lui permettra-t-elle de suivre toujours les mêmes erremens? N'est-elle pas bien faible avec lui? Lorsqu'on fait observer que le directeur de l'Odéon manque à la lettre et à l'esprit de son cahier des charges, qu'il donne ses représentations classiques en matinées, contre son droit; que, depuis cinq ans qu'il est

en fonctions, il n'a joué absolument que ceux-là même qu'il n'avait pas le droit d'accueillir, l'administration des beaux-arts peut répondre : « Nous n'y pouvons rien. Y a-t-il un directeur des théâtres? Non; il n'y a qu'un directeur des beaux-arts, qui ne s'occupe que de la peinture. Quant au ministre, il est si incertain du lendemain qu'il ne veut pas se faire d'ennemis et laisse aller les choses. » Aussi la critique se plaint; la commission des auteurs dramatiques se plaint; tout le monde se plaint : rien n'y fait. Le directeur de l'Odéon ne s'occupe de rien. Il sait que, grâce à la liberté des théâtres, l'administration des beaux-arts est presque désarmée, et que depuis nombre d'années les cahiers des charges n'existent que pour n'être pas respectés.

La question est importante, on le voit, et porte sur des points bien différens; elle serait déjà résolue, si la politique n'absorbait pas les esprits. Il nous semble cependant qu'on pourrait aisément instituer une commission comme celle dont nous avons parlé, et où seraient appelés les hommes du métier dont l'opinion ferait poids dans la matière. Et une fois la liberté illimitée des théâtres supprimée, cette commission aurait à s'occuper d'une autre question non moins grave, non moins importante, et qui touche à la vie même du théâtre, c'est-à-dire des cafés-concerts. On en parle beaucoup, et on les connaît peu; d'aucuns s'imaginent même que le café-concert et le théâtre étant deux entreprises absolument distinctes n'ont entre eux aucune connexité; il est aisé de prouver le contraire, car, si l'on ne se hâte de remédier au mal, la phrase de Joseph de Maistre sera vraie une fois encore, et ceci tuera cela.

II.

En proclamant la liberté des théâtres par le décret du 6 janvier 1864, le gouvernement n'entendait pas abdiquer son droit de haute surveillance sur les autres établissemens publics. L'article 6 du décret disait : « Les spectacles de curiosités, de marionnettes, les cafés dits *cafés-chantans*, *cafés-concerts*... restent soumis aux règlemens actuellement en vigueur. » Quelques mois après, le 1er juillet 1864, l'article 68 d'une ordonnance de police réglait définitivement la question dans les termes suivans : « Sont astreints comme par le passé à notre autorisation préalable, et par conséquent laissés en dehors de la présente ordonnance, les *cafés-concerts* et *cafés dits chantans*, où les exécutions instrumentales et vocales doivent avoir lieu en habit de ville, sans costumes ni travestissemens, sans décors, et sans mélange de prose, de danse et de pantomime. » Cette

ordonnance n'a jamais été rapportée; légalement parlant, elle est toujours en vigueur, mais elle n'est plus respectée.

En 1872, le nombre des cafés-concerts flottait entre 120 et 145. Ce chiffre effraya certaines personnes qui voient avec raison dans ces mauvais lieux les pires ennemis de la morale et du goût public, ajoutons de la grandeur littéraire de notre pays. Que s'est-il produit en effet? Dans les premiers temps, maintenus par l'article 68 de cette ordonnance de police, les cafés-concerts ne donnèrent que des chansonnettes dites en habit de ville, et sans mélange de prose. Le spectacle était peu attrayant en somme; la foule ne vint pas, et la clientèle de ces établissemens resta la même, c'est-à-dire qu'elle fut composée, ainsi qu'auparavant, d'oisifs, de curieux et de passans. Généralement il y avait peu de femmes. Or le propriétaire d'un de ces cafés-concerts comprit qu'il existait dans Paris toute une classe de gens dont on pouvait enlever la clientèle aux théâtres: les travailleurs de toute espèce, bourgeois, ouvriers, boutiquiers, commis et petits rentiers, viendraient au café-concert de préférence, sitôt qu'ils y trouveraient à peu près le même programme que dans les salles de spectacle. Ces établissemens jouissent de plusieurs avantages, en effet, qui leur permettent de faire payer les places moins cher; les meilleures ne coûtent que 2 francs.

Il s'agissait donc d'éluder l'ordonnance de police en composant des programmes pouvant rivaliser avec ceux des théâtres. Une chansonnette dite par un homme en habit noir ou par une femme en toilette décolletée ne produit pas l'illusion du costume. Le costume étant interdit, on imagina de grimer chaque acteur ou chaque actrice selon ce qu'ils avaient à dire. Si la chansonnette parlait d'un vieil invalide, le comédien arrivait en habit noir, en cravate blanche, mais le visage était grimé en vieux. L'administration ne pouvait pas se plaindre : l'ordonnance de police n'avait pas prévu le cas. Ceci fait, on mêla à chaque chansonnette deux ou trois lignes de récitatif, ce qu'on appelle « le parlé. » C'était marcher sur le terrain défendu, mais l'infraction était si légère en somme qu'on la toléra. L'administration se dit que cela ne constituait pas un délit bien grave : elle avait compté sans l'imagination et la ruse des entrepreneurs de cafés-concerts.

L'un d'eux imagina un beau soir d'embaucher une tragédienne sans engagement. L'aventure fit un certain bruit dans la presse parisienne, qui, se laissant prendre aux apparences, applaudit à ce qu'elle appela une tentative littéraire. La direction des théâtres ne pouvait rien empêcher, puisque l'un des funestes effets du décret du 6 janvier 1864 était d'autoriser l'avilissement du répertoire. Certes il est bon d'initier la foule aux chefs-d'œuvre; encore faut-il

les entourer d'un certain respect, et ne pas mettre une tirade du *Cid* ou de *Britannicus* entre deux chansonnettes obscènes. De son côté, l'entrepreneur avait son idée : il voulait faire de l'art, régénérer son public. Pourquoi ne permettrait-on pas à la tragédienne de dire en péplum du Corneille et du Racine? N'était-ce pas un peu bien ridicule d'entendre *le Songe d'Athalie* ou *les Imprécations de Camille* déclamés par une femme en robe décolletée, avec une fleur dans les cheveux et des gants à cinq boutons? Le raisonnement était habile: le péplum fut autorisé, mais le directeur du café-concert avait ce qu'il voulait : un précédent. Puisqu'on permettait une fois le costume, on devait le permettre deux fois,... et toujours. Grâce au précédent, il obtint gain de cause. La direction des théâtres toléra le costume : le propriétaire du café-concert supprima les vers de Corneille et de Racine, désormais inutiles, et le tour fut joué.

Dès lors tous les établissemens du même genre usèrent de l'avantage. L'acteur qui devait dire une chansonnette de paysan mettait un costume campagnard; celui qui devait débiter une « chansonnette maritime » s'habillait en matelot, et ainsi de suite. Une ou deux fois, l'administration voulut réclamer; mais quelques journaux, trompés par l'apparence, plaidèrent non coupable. En proscrivant le costume, que voulait-on empêcher? Que les cafés-concerts n'en vinssent à jouer une pièce, puis deux et trois pièces de théâtre dans la même soirée. Or, avec ou sans costume, la chansonnette n'en restait pas moins une chansonnette : il n'y avait donc pas de dangers. Par malheur, ceux qui n'ont pas le droit ont la ruse, et il y a longtemps qu'on a dit : Rien n'est plus facile que d'éluder la loi sans en sortir. Les entrepreneurs imaginèrent d'inaugurer des duos : c'était toujours la chansonnette, et rien autre chose! Seulement avec un peu d'habileté de la part des auteurs et de complaisance du fait des acteurs, ces duos-là devinrent de vraies pièces à deux personnages, les trios et les quatuors des pièces à trois et quatre personnages : si bien qu'aujourd'hui, sans en avoir le droit, les cafés-concerts jouent des opérettes, des vaudevilles et des drames, et font aux théâtres une concurrence formidable.

Quand l'administration de la police impériale en 1870 vit l'état des choses, elle crut que les conséquences seraient peu importantes. Vainement on lui objecta que les scènes d'ordre élevé souffraient de cette concurrence inégale : les cafés-concerts payant un droit des pauvres moins fort que les théâtres, le public pouvant y boire et y fumer, attrait pour une certaine classe de spectateurs, ils jouissaient donc de plus d'avantages que les scènes d'ordre, sans avoir à supporter toutes les charges qui pèsent sur celles-ci. Il fut répondu que, si on ramenait les cafés-concerts au respect de l'ordon-

nance de 1864, on ruinerait beaucoup de commerçans; que d'ailleurs les petits théâtres, peu intéressans, auraient seuls à souffrir de cette concurrence, et qu'en somme, l'art n'ayant rien à voir en tout cela, le péril n'était pas bien grand. L'événement a prouvé le contraire, et il est aisé d'établir combien l'art, le goût de la masse et la morale ont été atteints par cette extension inouïe des cafés-concerts et par la liberté qui leur est laissée.

Ainsi l'on s'étonne, depuis quelques années, que le Conservatoire de musique et de déclamation fournisse peu de sujets brillans; autrefois, quand un jeune homme ou une jeune femme sortaient de cette école dans un bon rang, ils entraient aussitôt dans les principaux théâtres de Paris. La Comédie-Française et l'Odéon engageaient les premiers et les seconds prix; le Gymnase, le Vaudeville et les scènes de drame se partageaient les accessits. Certes il arrivait souvent que le public dérangeait l'ordre des récompenses, et maintes fois le premier prix du Conservatoire expiait par de nombreux insuccès sa gloire d'un seul jour; mais enfin c'était une émulation entre ces jeunes gens, qui jouaient des œuvres sérieuses, et se formaient lentement à leur art.

De même pour les scènes musicales. L'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Lyrique, voire les Italiens, recrutaient au Conservatoire de jeunes chanteurs, dont quelques-uns sont devenus des artistes célèbres, dont les moins heureux ou les moins doués sont restés cependant à une place honorable dans nos grands théâtres de musique. Maintenant au contraire, les directeurs de théâtre cherchent en vain ces deux oiseaux rares : le jeune premier et le ténor. Encore trouve-t-on de temps en temps un jeune premier; mais le ténor est devenu pareil au phénix de l'antiquité, avec cette différence qu'il ne renaît pas de ses cendres. Il doit exister une cause à cette rareté, car il n'en est pas des voix de ténor comme des animaux antédiluviens qui ont disparu avec le temps. La cause, c'est le café-concert. Un jeune chanteur, ou un jeune acteur, à sa sortie du Conservatoire, ne connaît encore rien du métier théâtral. Quelque belle que soit sa voix, quelque excellente que soit sa diction, il ne sait guère que chanter et déclamer. Si on l'engage à l'Odéon ou à l'Opéra-Comique, il lui faudra au moins un an pour apprendre à marcher, à se tenir en scène, à ne plus être gauche; pendant cette année-là, comme il ne rendra pas beaucoup de services, il recevra en conséquence peu d'argent. C'est alors que paraît le directeur du café-concert. Lui n'a pas besoin d'un artiste expérimenté; il lui faut seulement une voix assez bonne pour chanter ou pour débiter une scène de vaudeville. Il offre donc à l'artiste, homme ou femme, un engagement bien supérieur à celui de tout théâtre, et c'est peut-

être un grand avenir perdu ; en tout cas c'est un dommage pour le gouvernement, qui a donné gratuitement une instruction inutile. D'éminens professeurs ont perdu un, deux, souvent même trois ans d'enseignemens solides pour enrichir un cafetier !

Suivons l'élève du Conservatoire dans cette carrière qu'il s'est choisie. S'il a du talent, il aura du succès; au bout de deux ans, il s'est formé *au métier*, car une scène de café-concert n'en est pas moins une scène. Que fait-il en ce cas? Ou il entre dans un théâtre d'opérettes, ou il s'engage sur une scène étrangère, parce qu'ici et là il est encore attiré par l'appât du gain. Nouveau et constant dommage pour le gouvernement, qui a naturellement un autre but en payant des professeurs, en perdant un loyer considérable et en supportant des frais de tout genre pour l'établissement d'un Conservatoire qui ne profite qu'aux autres.

Afin d'empêcher ce dommage, on fait signer à chaque élève avant son admission une sorte de traité d'après lequel il s'engage à rester à la disposition des théâtres subventionnés. Si ceux-ci ont besoin de lui, il sera tenu d'y entrer. Par malheur, le directeur du Conservatoire et le directeur des beaux-arts ont toujours eu la faiblesse d'empêcher qu'on tourmentât ceux qui manquent ainsi à leur signature. Serait-ce donc une atteinte à la liberté individuelle? Il ne saurait être question d'atteinte à la liberté individuelle là où il n'y a en somme qu'un échange librement consenti. Que penserait-on de l'École normale si elle permettait à ses élèves d'aller professer en pays étrangers, ou même si les institutions libres venaient y recruter leur personnel enseignant? Quand leurs hautes études sont terminées, les élèves de l'École normale doivent à l'état un certain nombre d'années de service en échange des diplômes de licencié ou d'agrégé qu'ils ont reçus. S'ils veulent s'y soustraire, ils sont tenus de verser au trésor 3,000 francs d'indemnité pour les trois années où ils ont été instruits, nourris, logés gratuitement. Ne pourrait-on faire de même au Conservatoire, qui est, lui aussi, une institution gratuite?

Le café-concert ne nuit-il qu'au développement de l'art du comédien? Voyons plus haut. Les jeunes gens qui se destinent à la carrière d'auteurs dramatiques ont là encore un débouché si facile qu'ils prennent l'habitude de ne plus travailler que pour ces établissemens où la production, surtout de qualité inférieure, est d'un rapport certain. Mazarin disait qu'en France tout finissait par des chansons : on peut ajouter qu'en art tout décroît par des chansonnettes! On retrouve la chansonnette partout. Autrefois un prix de Rome essayait de forcer les portes d'un grand théâtre de musique; aujourd'hui il s'épargne cette peine inutile. Est-ce que

les théâtres d'opérettes ne sont pas là, lui offrant à bref délai une réputation de mauvais aloi et un gain d'argent assuré? A leur défaut, il y a le café-concert. Et partout la même décadence. Les feuilles à scandales ont tué les organes sérieux où la libre discussion ne s'égarait jamais dans les personnalités haineuses, où la logique n'était pas remplacée par l'insulte. Il fut un temps où la tribune française ne s'élevait si haut que parce que les orateurs savaient respecter leurs adversaires en se respectant eux-mêmes; aujourd'hui un gros mot vaut un discours éclatant.

Cette décadence n'est-elle pas en partie causée par l'abaissement du goût public? Et le goût public n'a-t-il pas été dépravé par les opérettes malsaines, les romans scandaleux, les pièces d'adultère et la musique de tréteaux? En art, tout se tient. On peut admettre que chaque branche ne fleurisse pas avec le même éclat : à telle époque, les peintres sont supérieurs aux sculpteurs de leur temps; à telle autre, les grands musiciens diminuent, et les poètes illustres paraissent; mais enfin le niveau général demeure élevé, et les artistes, pour être inférieurs, n'en restent pas moins consciencieux et respectueux de la dignité de leur art. Si la décadence, par contre, commence pour une branche, elle ne tarde pas à se montrer dans les autres : telle la gangrène qui du membre malade gagne lentement les parties saines du corps. La mauvaise musique donne au public le goût de la mauvaise littérature, et, pour complaire à ce souverain maître, les artistes suivent le courant au lieu de l'enrayer. Ainsi certaines époques ne produisent ni grands musiciens, ni grands poètes, ni grands sculpteurs, — partant aucune grande œuvre, — car Dieu n'a pas voulu que les belles fleurs pussent croître dans la boue.

Et pour ne nous en tenir qu'aux cafés-concerts, combien leur influence sur la musique a été pernicieuse! Naguère, lorsque les compositeurs dits *faciles* n'avaient pas initié la masse aux *cascades* et aux *flonflons*, on comptait dans Paris quatre théâtres de musique qui prospéraient, l'Opéra et l'Opéra-Comique en tête, et après eux le Théâtre-Lyrique et les Italiens; à présent, un seul est réellement florissant. C'est que la foule préfère aux grandes œuvres la chansonnette plus ou moins égrillarde, l'opérette plus ou moins décolletée, et elle en a été amenée là par l'extension de ces concerts, où l'on boit, où l'on fume, où l'on se tient mal, et dont l'orchestre criard accompagne des refrains toujours bêtes et souvent nuisibles. Il est difficile de donner au lecteur une idée de cette « littérature » sans s'exposer à lui manquer de respect. La plupart de ces chansonnettes reposent sur une pensée obscène, à peine déguisée quelquefois et que l'acteur ou l'actrice a grand soin de faire ressortir en soulignant les passages malpropres.

Nous avons sous les yeux dix chansonnettes choisies parmi celles qui ont obtenu le plus de succès. Dans chacune, il y a une atteinte à la religion ou à l'armée : dans toutes, un outrage à la décence. Celle-ci, intitulée *Père Révérend*, est le modèle du genre. C'est une ouvrière qui se confesse et raconte au prêtre une histoire inconvenante, et, à chaque couplet égrillard, le prêtre dit, en guise de refrain : « Je vous absous, mon enfant ! » Celle-là, intitulée *les Écriteaux*, désigne les gens qui mériteraient d'être voués au mépris public; c'est-à-dire le gentilhomme « qui se fait appeler monsieur de... » et qui est « flétri, souillé, taché,... » ou le soldat qui « trahit sa patrie, qui vend son drapeau... » D'ailleurs, pour que le public ne s'y trompe pas, une gravure représente un général français chamarré de décorations, à cheval sur un lièvre qui porte un écriteau avec ce mot : *Traître*.

Les « riches » ont aussi leur compte. On les traite « d'agioteurs de la finance, qui tripotent sur l'or et achètent les deniers des Français pour les revendre aux étrangers. » Naturellement le chansonnier conclut en déclarant qu'ils amènent « la misère du peuple qui devrait leur mettre des menottes au poignet. » Une troisième, intitulée : *Pour sûr ce n'est pas moi*, contient un couplet qui dépasse tout cela. L'acteur raconte qu'il va se confesser « à un gros ventru qui se tient de l'autre côté du grillage, » et comme le confesseur lui dit : « Vous avez, je le parie, trompé, menti,... etc., » l'acteur répond avec ce refrain : « C'est peut-être vous; mais, pour sûr, ce n'est pas moi. » — Toujours une intention malsaine et s'attaquant aux mauvaises passions quelles qu'elles soient.

Et la censure? dira-t-on. La censure se montre impitoyable. Sur cent chansonnettes qu'on lui présente, elle n'en autorise guère que dix. Mais, comme les ministres changent souvent, souvent aussi ceux qui veulent l'autorisation passent par-dessus la tête des censeurs : si bien que les hommes intelligens, artistes et lettrés, qui acceptent ces fonctions difficiles, voient à chaque instant leurs décisions annulées par une volonté supérieure. M. Victor Hallays-Dabot fait la même observation dans son *Histoire de la censure*, que nous avons déjà citée :

« La commission d'examen, dit-il, a eu le regret de sentir parfois l'administration supérieure hésitante dans cette lutte contre le flot montant. On ne voyait trop dans chaque affaire qu'un incident particulier; on ne se rendait pas compte que chacune des autorisations arrachées à force d'obsessions formait l'anneau d'une chaîne sans fin... A l'obscénité d'hier succède fatalement l'obscénité de demain. » Il est vrai aussi que les censeurs reculent quelquefois devant un refus qui donnerait à l'œuvre interdite un intérêt particu-

lier. Ce qui est défendu devient aussitôt plus populaire que ce qui est autorisé. Jules Janin était de cet avis, car il s'inquiétait « des journaux... qui multiplient le scandale qu'on a voulu arrêter, des tribunaux qui le développent et lui donnent un piédestal en essayant de le punir. » Et il ajoutait : « On a vendu 20,000 exemplaires de la *Foire aux idées*, on en eût vendu 100,000 de plus, si la pièce avait été supprimée. »

Dans le cas présent, le même péril est à craindre, car, après la publicité du café-concert, la chansonnette en retrouve une seconde, plus vaste encore, par l'édition qu'en fait tel ou tel petit libraire musical. Elle est imprimée, paroles et musique, sur deux pages, avec une couverture où est dessinée une mauvaise gravure : le prix est généralement de 40 centimes, si bien que la vente est considérable, si considérable que trois ou quatre chansonnettes ont rapporté aux auteurs des paroles et de la musique près de 100,000 francs. Le fait est rare, il est vrai, mais enfin ce détail montre bien l'immense débit de ces productions, qui, pour ne pas monter toutes à un si gros chiffre de vente, n'en ont pas moins un succès populaire inouï.

N'oublions pas que telle chansonnette grivoise fera un beau soir son apparition sur une vraie scène : elle sera même l'attrait principal de quelque représentation à bénéfice. Faut-il donc s'étonner qu'un directeur de théâtre, voyant l'effet considérable produit par les malpropretés, cherche à flatter les instincts vicieux d'une certaine partie de son public? L'exemple est donné par le café-concert, exemple commode à suivre, et d'un rapport certain : les petites scènes, qui sont entrées dans les habitudes de la vie parisienne, suivent le courant de grivoiseries équivoques, et les cafés-concerts ne tardent pas à leur fournir des chanteuses sans talent, dont le seul mérite consiste à dire avec un air chaste des couplets obscènes.

Ainsi les cafés-concerts, dont l'extension est si nuisible à l'art, sont funestes pour la morale. On pourrait donc se demander comment il se fait que l'administration, après avoir eu le tort de leur donner tant d'avantages, n'a pas eu le courage de les réprimer. C'est la question qu'on s'adresse en pensant qu'il s'agit non pas de notifier un décret, ni de prendre un arrêté, mais simplement de faire observer une ordonnance de police, qui légalement est toujours en vigueur.

On aurait tort de croire que le bureau des théâtres et le ministère des beaux-arts n'ont pas vu ce péril toujours grandissant. La question a été agitée, retournée de toutes les manières, et le récit de ce qui a été fait ne sera pas l'une des pages les moins curieuses de ce temps-ci. Il prouvera, au surplus, que les destins sont quelquefois plus forts que les ministres, et qu'il ne suffit pas d'avoir une bonne et noble idée pour être libre de l'exécuter.

Au mois de juillet 1872, la commission des auteurs et compositeurs dramatiques, par la voix de son président, M. Auguste Maquet, pria le préfet de police, M. Léon Renault, de faire respecter par les cafés-concerts cette ordonnance de police qu'ils étaient si habilement parvenus à éluder. Le préfet en référa au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Jules Simon, le seul, nous l'avons dit, qui se soit réellement occupé des intérêts de l'art français. M. Jules Simon, que l'accroissement des cafés-concerts inquiétait, parce qu'il y voyait avec raison la perversion de la morale et du goût public, s'adressa comme de juste au bureau des théâtres, en lui demandant les chiffres nécessaires et un exposé de la question. Le sous-directeur des beaux-arts, M. Amédée de Beauplan, et le chef du bureau des théâtres, M. Des Chapelles, déclarèrent le bien fondé de la requête de la commission des auteurs et compositeurs dramatiques. Ce rapport décida le ministère à entrer dans la voie de répression, et, le 4 février 1873, il écrivit à M. Léon Renault une lettre autographe où nous relevons les lignes suivantes : « Si je pouvais supprimer tous les cafés-concerts, je n'hésiterais pas un instant. Je suis toujours préoccupé du désir de faire concurrence à la musique odieuse par la musique honnête et décente. Je cherche partout... » En même temps, le ministre faisait venir le propriétaire d'un des principaux cafés-concerts de Paris, et lui tenait ce langage : « Au lieu de débiter au public des airs ridicules, essayez de lui faire entendre de la belle musique. Je suis convaincu qu'il y a dans les maîtres telles ou telles pages qui enthousiasmeraient la foule. En tout cas, c'est une généreuse tentative. Faites-la, et je vous donne une subvention. » L'entrepreneur consentit, alléché peut-être par cette promesse. M. Jules Simon demanda alors à M. Ambroise Thomas la liste des instrumens rigoureusement nécessaires à l'exécution de son idée, de telle sorte qu'on pût composer un orchestre convenable moyennant un prix peu élevé. L'affaire était conclue, lorsque M. Jules Simon quitta le ministère; elle n'eut pas de suites. De son côté, mais à contre-cœur, M. Léon Renault s'occupait de la question. Il commença par donner des ordres sévères aux commissaires de police pour qu'ils ramenassent, chacun dans leur quartier, les cafés-concerts à l'observance de cet article 68 tant de fois violé. La cause était gagnée; aujourd'hui, il y aurait quatre ans que le mal aurait cessé de grandir, lorsque, presque immédiatement, contre-ordre fut envoyé par M. Léon Renault, qui ajourna l'application des mesures réclamées par le ministre. Le préfet de police promit seulement de se montrer plus rigoureux sur le visa des programmes, et de refuser à l'avenir toute autorisation pour la création de nouveaux cafés-concerts. Néanmoins, peu de temps après, des autorisations étaient encore accordées; on se contenta de s'enquérir

de la moralité des entrepreneurs, et de faire examiner si leurs salles étaient « bien ventilées, suffisamment spacieuses, et offraient des garanties pour la sécurité des spectateurs. »

On conçoit aisément qu'ayant moins de frais que les théâtres, et qu'étant favorisés par la tolérance de la police, il se fonde tous les jours des cafés-concerts nouveaux, et qu'il se rencontre beaucoup d'entrepreneurs pour se genre de spectacles. Aussi chaque quartier de Paris en compte-t-il plusieurs. On ne connaît généralement que ceux des arrondissemens du centre, qui se transportent aux Champs-Élysées pendant l'été; or il en existe dans tous les coins de Paris, et appropriés aux différentes classes de la société. Nous en avons visité un grand nombre, afin de nous renseigner *de visu*, et nous avons fait certaines remarques intéressantes.

Avenue de la Motte-Piquet, à deux pas des Invalides, le public se compose presque exclusivement de soldats et de sous-officiers. Imaginez une salle de moyenne grandeur, à l'extrémité de laquelle on a construit une scène avec quatre planches; comme décor une toile de fond représentant la terrasse d'un château style Louis XV, çà et là des tables rondes, comme dans les cafés ordinaires, avec des chaises de paille. Près de la scène, un piano, l'unique orchestre, où joue un musicien efflanqué qui fume avec acharnement. Les actrices, au nombre de deux, restent assises sur la scène quand elles ne chantent pas; un comédien en habit noir, avec un gilet d'un blanc douteux, compose avec elles la troupe du concert. L'une de ces dames porte un costume de bergère des Alpes, l'autre une robe blanche. Quant au public, outre les soldats, il est formé par quelques ouvriers et cinq ou six petits rentiers dont la redingote tranche sur la blouse bleue et le pantalon rouge. C'est au milieu du choc des verres et d'une épaisse fumée de tabac que le chanteur et les chanteuses exhibent leur talent; généralement les spectateurs reprennent en chœur le refrain que les militaires accompagnent en frappant le parquet de leur sabre. C'est le genre plaintif mêlé d'intentions égrillardes qui obtient là le plus de succès; on s'apitoie sur le sort des « pauvres feuilles mortes, » des « pauvres oiseaux déplumés » ou des « pauvres nuages qui passent. » On retrouve là dedans le sentimentalisme pleurard à la mode naguère, même dans les salons. Le public applaudit avec enthousiasme quand à la romance bête succède la chansonnette obscène.

Près de la barrière d'Italie, à l'extrémité du quartier Mouffetard, il existe au commencement de l'avenue de Choisy un café-concert d'un autre genre, fréquenté par les ouvriers tanneurs des rues avoisinantes, et par tout un monde de travailleurs. Celui-là n'ouvre que le jeudi et le dimanche; l'entrée coûte 50 centimes, et moyen-

nant cette faible somme les spectateurs sont empoisonnés quatre heures durant par quelques-unes des vilenies dont nous avons donné un aperçu. La salle a dû être jadis une école; on reconnaît cette destination première à sa longueur inusitée, et aux tables en forme de pupitres dont les supports sont cloués à des bancs.

Un peu plus loin, dans un autre établissement, le public est formé par les petits employés et les petits commis; dans tel autre, boulevard Saint-Michel, par les étudians. Au reste, il serait oiseux de faire une énumération trop étendue, car, en dehors des traits principaux que nous avons signalés, les cafés-concerts se ressemblent presque tous. Les uns sont riches et somptueux, leurs murailles sont toutes dorées, leur orchestre est plus complet; les autres sont misérables et sales : voilà où gît toute la différence. Partout le même genre de public, dont l'élégance est en raison directe de la prospérité du lieu; partout les mêmes appétits, partout, on l'a vu, les mêmes œuvres, car, dans les plus riches comme dans les plus pauvres, le répertoire est identique : lorsqu'une chansonnette a réussi dans tel ou tel concert, elle fait rapidement le tour de Paris, de même qu'une pièce applaudie sur un théâtre de la capitale se popularise bientôt sur les scènes de province.

Cependant il y a quelques-uns de ces établissemens qui doivent être signalés au point de vue pittoresque : ce sont les *chante-qui-veut*. Ces cafés-concerts sont ainsi nommés parce qu'ils n'ont ni acteurs ni actrices : la troupe se recrute chaque soir dans le public lui-même. Sitôt que la chambrée est à peu près complète, un spectateur monte sur l'estrade et débite une chansonnette; il est remplacé par une femme qui abandonne son verre de bière pour réciter une pièce de vers, et la soirée dure jusqu'à ce qu'il ne se rencontre plus dans le public un seul amateur. Il existe un de ces établissemens bizarres sur le boulevard Saint-Germain. Les murs noircis, le parquet huileux, les tables vineuses soulèvent le cœur. Qui vient là? Des étudians de quinzième année, des femmes de mauvaise vie; peut-être aussi des poètes incompris ou des musiciens inconnus, heureux d'avoir enfin l'occasion de faire admirer leurs œuvres. Il est donc naturel qu'ayant tant de débouchés, ces couplets malpropres et nuisibles ne tardent pas à se répandre partout. On les entend fredonner même par des enfans, non pas seulement ceux des ouvriers. *Maxima debetur puero reverentia*, disait le proverbe latin; il avait raison; il est si triste d'entendre chantonner par des lèvres roses ces airs communs, aisés à retenir, souvent inconvenans qui se glissent partout!

Ce n'était donc pas exagérer que de parler de l'influence pernicieuse exercée sur les mœurs par les cafés-concerts. On peut éva-

luer à 40,000 le nombre des cliens qui alimentent chaque jour ces mauvais lieux. Cela fait donc 40,000 êtres empoisonnés chaque jour par ces vilenies. Faut-il supprimer les cafés-concerts ? Nullement. D'ailleurs ce serait impossible : il faut simplement leur enlever les deux tiers de leur public, en remettant en vigueur l'ordonnance de police de 1864. La foule s'y porte parce qu'on y joue des vaudevilles, des comédies, des opérettes, des drames, des revues de fin d'année. Or, en France et surtout à Paris, la masse est passionnée pour le théâtre. Elle va de préférence aux cafés-concerts parce qu'elle y trouve des avantages de bon marché. Du jour où la chansonnette seule y sera admise en habit de ville et sans mélange de prose, où les costumes châtoyans auront disparu, où le public en un mot n'aura plus aux cafés-concerts l'illusion du théâtre, de ce jour-là leur vogue diminuera, leur clientèle reviendra aux scènes d'ordre élevé, les jeunes gens du Conservatoire n'auront plus la tentation d'échapper aux débuts pénibles de leur carrière en acceptant de forts appointemens; partant, l'art y gagnera et la morale aussi, qui ne sera plus constamment atteinte par les chansons obscènes ou dangereuses.

Et qu'on ne dise pas que les œuvres débitées dans les lieux publics sont sans influence sur l'esprit, sur la conscience de la masse. Il serait aisé de prouver le contraire, mais ces considérations nous entraîneraient trop loin, et c'est au surplus une vérité évidente pour le plus grand nombre. Contentons-nous de citer le mot effrayant dit il y a une quarantaine d'années par M. Becquerel, directeur de la prison de la Force : « A-t-on joué un mauvais drame nouveau, je m'en aperçois bien vite au nombre des jeunes détenus qui m'arrivent. »

ALBERT DELPIT.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

UN CONTEUR MORALISTE. — P.-J. STAHL.

La critique était jadis la bête noire de messieurs les écrivains d'imagination, le bouc émissaire chargé d'expier tous les péchés du public, c'est-à-dire de payer pour tous les insuccès. Soit qu'elle ait été découragée par ces interminables récriminations, soit qu'elle ait fini par juger qu'elle constituait un métier dont le jeu ne valait pas la chandelle, elle a cessé depuis longtemps d'élever la voix, et l'on peut dire qu'aujourd'hui les œuvres littéraires réussissent ou tombent sans sa participation. Il n'y a plus de critique, au moins pour les œuvres courantes. Eh bien! je demande à nos auteurs s'ils s'en trouvent mieux, et s'ils sont sûrs d'avoir plus gagné que perdu à ce silence. Que d'œuvres remarquables qui ne sont pas connues autant qu'elles le méritent, faute d'avoir été signalées en bon temps par quelque vigilante sentinelle du goût! que de réputations qui restent au-dessous de ce qu'elles devraient être, faute d'un juge équitable qui ait pris à cœur de réparer une injustice ou un oubli! Et ce n'est pas seulement sur les inconnus que frappent ces injustices et ces oublis, la notoriété même n'y échappe pas. Voyez, par exemple, l'écrivain dont il nous plaît de nous occuper aujourd'hui. Il édite de beaux livres et il en écrit de charmants, il est donc doublement connu du public parisien et n'a rien à désirer pour la notoriété; a-t-il été cependant apprécié jusqu'ici à sa vraie valeur et classé à son véritable rang? Sans doute plus d'un journal l'a salué à l'occasion du titre d'homme d'esprit et a recommandé ses productions, mais a-t-on bien dit que cet homme d'esprit était l'auteur de quelques-unes des plus heureuses nouvelles qu'on ait écrites de notre temps? On l'a vanté comme éditeur

d'un des meilleurs recueils d'éducation qui se publient aujourd'hui, mais n'est-ce pas au détriment de la part qu'il y a prise comme écrivain? Il a été souvent jugé par des voix amies, quelques-unes bien éloquentes, sommairement et d'un trait rapide; mais qui donc s'est donné jusqu'ici la tâche agréable et facile après tout d'embrasser l'ensemble de son amusant bagage, d'en faire le tri et l'inventaire, et d'en mettre à part les perles précieuses? L'auteur était cependant bien digne de ce soin, et c'est pourquoi nous avons voulu consacrer quelques-unes de nos journées à cette réparation méritée.

Stahl a sa physionomie bien à part parmi les écrivains contemporains. Et d'abord il appartient à une génération antérieure à celle qui triomphe aujourd'hui, ce qui suffirait déjà pour lui constituer une individualité tranchée. C'est en vain que l'aimable auteur voudrait cacher son âge à un lecteur pénétrant qui ne le connaîtrait que par ses livres, ce lecteur devinerait la date de son acte de naissance à toute sorte de vieilles et bonnes idées spiritualistes, fort passées de mode pour l'heure, en attendant que quelque homme de génie futur vienne leur rendre cet éclat dont elles devraient toujours briller pour la moralité des sociétés, — à toute sorte de délicats préjugés de sentimens quelque peu tombés en désuétude, non sans dommage pour l'agrément des rapports sociaux, surtout à ce ferment d'idéalisme qui fait gonfler la pâte légère de ses récits, si différent de cette forte levure réaliste qui aigrit de sa violente saveur la substance des plus remarquables œuvres de ce temps-ci. Quel contraste en quelque sorte rafraîchissant que celui de l'optimisme attristé qu'il porte dans l'observation de la nature humaine mis en regard du pessimisme altier, absolu, intransigeant, qui distingue nos jeunes romanciers actuels, même les moins durs, et qui parfois ne s'effraie pas de friser le cynisme! Stahl sait s'émouvoir, il n'a pas honte de s'attendrir, il ne cherche pas de préférence la nature humaine qu'on doit mépriser, mais s'adresse à celle avec laquelle on peut sympathiser même dans ses pires folies, sur laquelle on peut gémir sans colère, dont on peut se railler sans amertume et qu'on peut condamner, si besoin en est, sans flétrissure. C'est qu'on reste toujours au fond ce qu'on a été dans sa jeunesse, quels que soient les douloureux enseignemens que nous réservent les années, que Stahl a eu le bonheur d'être jeune en un temps meilleur que celui où il s'achemine vers la vieillesse, qu'en s'éveillant à la vie ses yeux se sont ouverts sur de moindres laideurs que celles dont les jeunes contemporains ont été frappés à leur avénement au monde, et qu'il y a loin, fort loin, de la turbulence de la révolution de juillet à la frénésie de la commune.

Conteur moraliste! ces deux mots que nous avons donnés pour titre à cette esquisse résument avec la plus complète exactitude le double caractère du talent de Stahl. Au risque d'étonner plus d'un lecteur, nous nommerons Stahl, sans hésiter, comme l'écrivain d'imagination qui, dans ce temps-ci, a eu le plus de souci de la morale. La morale est, pour ainsi dire, sa muse en titre, celle dont il prend le premier conseil et dont il suit le dernier avis, celle qui a présidé à la composition de ses plus légères fantaisies comme de ses pages les plus sérieuses. Le soin de ne pas l'offenser, auquel s'arrêtent d'ordinaire les plus scrupuleux parmi les écrivains d'imagination, ne le satisfait pas; ce n'est pas assez du respect à son gré, il lui faut la passion, et il l'aime en effet, d'un amour d'amant en quelque sorte, comme on aime une maîtresse préférée qui répond aux plus chères inclinations de notre âme. La morale se présente donc chez lui, non comme un choix de la raison ou un fruit de l'expérience, mais comme un goût et une aptitude de la nature. Il faut bien en effet qu'elle soit en lui chose instinctive et de tempérament, par conséquent invincible, car nous l'y voyons s'accorder et se mélanger avec quantité d'élémens qui, s'ils ne l'excluent pas formellement, ne la supposent guère d'ordinaire, ne s'en accommodent souvent qu'avec résistance, et s'en passent toujours sans aucun regret.

Notre auteur aime les choses brillantes par exemple; or les choses brillantes non-seulement sont rarement d'accord avec la morale, mais ont le plus souvent d'autant plus d'éclat et d'attrait, qu'elles empruntent l'un et l'autre à la seule lumière de la volupté, et qu'elles convient à leurs fêtes la seule imagination; il n'est pas un lecteur de romans, il n'est pas un amateur de théâtre, il n'est pas un jeune homme attiré ou enlacé par une aventure scabreuse qui ne puisse attester l'existence de cette délicate singularité. Autant, sinon plus encore, que les choses brillantes, Stahl aime les choses passionnées; or la première loi de la passion est de ne se soucier de la morale que pour entrer en révolte contre elle, s'elle la trouve opposée à ses entraînemens. On ne découvrirait pas dans ses écrits le plus mince atome de ce que les artistes appellent dédaigneusement l'esprit bourgeois, et cependant il a prêché, mieux que le bourgeois le plus sévère aux défaillances, la morale du *statu quo* conjugal, du *home* étroit, du foyer discrètement fermé, du bonheur légitime protégé par le bon ange de la probité contre les tentations de la curiosité. Il est homme d'esprit, et qui ne sait combien il est difficile de mériter et de garder ce titre sans fréquentes offenses envers la morale! L'esprit s'accorde mal d'ordinaire avec la bienveillance, et s'accommode plus mal encore du

respect. Il est facile d'être spirituel lorsque la charité paie les frais de nos plaisanteries; il est aisé d'être piquant lorsque nous accordons à notre pensée toutes les immunités de ce parler sans vergogne que le sévère XVIIe siècle qualifiait de libertinage; mais c'est un don moins commun que celui de rester amusant sans jamais blesser ni personnes ni choses dignes d'estime. Enfin Stahl a eu d'illustres amitiés dans ce monde de la littérature et des arts, toujours si enclin par la nature de ses occupations favorites à retourner la maxime de Platon, c'est-à-dire à voir dans le bien un reflet du beau plutôt que dans le beau une splendeur du bien, et dans le nombre de ces amitiés nous en distinguons deux plus particulièrement irrésistibles que toutes les autres, des mieux faites pour égarer inconsciemment de leur influence une âme peu sûre d'elle-même et mal gardée contre l'imitation : celles de George Sand et d'Alfred de Musset. Eh bien! la morale chez Stahl, non-seulement a triomphé de tous ces élémens ennemis, mais se les est associés sans effort et les a tournés à son avantage. Cet amour des choses brillantes lui a donné sa parure, cet amour des choses passionnées lui a prêté l'éloquence qui leur est propre. Que de ces voisinages et de ces accointances elle soit sortie plus amusante, c'est un résultat facile à comprendre; ce qui est fait pour étonner davantage, c'est qu'elle en soit sortie sans airs de paradoxes ni habitudes de sophismes, en conservant intactes sa franchise et sa simplicité premières.

Moraliste signifie observateur et juge de la nature humaine, et n'est pas nécessairement synonyme de prédicateur de morale. Aussi y a-t-il une fort grande différence entre la morale de beaucoup d'écrivains qui ont porté ce titre et la morale traditionnelle de nos sociétés. Sans parler de Voltaire et de Montesquieu, qui ont été moralistes à leurs heures, le pessimisme de La Rochefoucauld n'est assurément pas à recommander comme un système propre à former l'esprit et le cœur du premier venu, et si Montaigne, le grand Montaigne lui-même, finit toujours par rejoindre la morale la plus usuelle, c'est après avoir tourné dans de tels méandres qu'on ne s'aviserait de conseiller à personne d'y arriver par les mêmes routes. Stahl ne connaît pas de telles audaces, et son observation, si personnelle presque toujours par la forme, ne pèche par aucun dangereux individualisme de pensée. Le moraliste chez lui est toujours d'accord avec cette morale qui est commune à tous comme l'oraison dominicale, et les leçons qu'il donne conviennent à tous, parce qu'elles ont moins pour but de faire entrer dans les âmes quelque chose d'inconnu que de leur rappeler ce qu'elles savent de longue date et de les empêcher d'oublier. Quelques-uns lui reprochaient autrefois d'avoir été légèrement hérésiarque en politique; ce qui est

certain, c'est qu'il a toujours été en morale d'une irréprochable orthodoxie. Il n'a jamais varié à cet égard; ce qu'il est aujourd'hui dans sa pleine maturité et aux approches de l'âge sévère, il l'était en pleine jeunesse, au milieu des ardeurs du sang et des ivresses romantiques, qu'il partagea comme tous ceux de sa génération.

Voyez par exemple son livre de début, ce charmant *Voyage où il vous plaira*, qu'il écrivit en collaboration avec Alfred de Musset. La fable de ce joli livre est aussi simple que possible, et il nous suffira de la rappeler en quelques mots pour en faire sortir la morale à la fois modeste et saine qu'elle contient. Un jeune homme, à la veille de son mariage, fait ses derniers préparatifs pour la solennité du lendemain, non sans tourner un regard de regret vers la vie libre à laquelle il dit adieu, bien que sa fiancée soit selon son cœur. Il avait devant lui tout l'espace, et voilà que maintenant un mur impalpable, invisible, mais plus solide que s'il était de diamant, va l'enfermer dans les quelques pieds carrés que peuvent recouvrir une maisonnette et un jardinet d'Alsace. Or, à cette heure d'entre chien et loup où son cœur reste partagé entre l'espérance d'un bonheur prochain et le regret de la liberté perdue, voilà que le camarade de sa jeunesse voyageuse entre brusquement dans sa chambre. « Nous partons à l'instant même, dit-il, en route, » et c'est assez de ce mot pour que la liberté triomphe de l'amour. Ils partent, et accomplissent le moins monotone des voyages, mais aussi le plus semé de périls, rencontrent force monomanes et vagabonds dangereux, trouvent presque en tous lieux mauvais gîtes et tables avares, et finalement font naufrage; mais au moment où le voyageur a touché le fond de l'abîme, il se sent remonter à la surface du gouffre. Il rouvre les yeux, Dieu merci ce n'était qu'un rêve! Ainsi ce qu'il abandonne pour l'heureux esclavage de la vie sédentaire, ce n'est que la prolongation de ce voyage où il vous plaira, fatal pour l'âme encore plus que pour le corps, il n'a donc rien à regretter à l'échange qu'il va faire. Je ne sais où j'ai lu que le dernier descendant d'une illustre famille italienne du moyen âge, s'étant condamné à l'exil pour cacher la déchéance de sa maison, à son lit de mort dévoila son origine à l'évêque de sa ville d'adoption, et que, celui-ci lui ayant demandé ce qu'il souhaitait pour ses enfans, il répondit mélancoliquement qu'il leur souhaitait l'obscurité. La morale du *Voyage où il vous plaira* est assez d'accord avec cette réponse, moins l'amer désenchantement. La leçon qu'elle donne, c'est un conseil de vie humble et cachée non-seulement comme le seul préservatif contre le malheur et le vice, mais comme la plus sérieuse garantie de bonheur et d'honnêteté. Que trouve-

ras-tu au loin que tu n'aies laissé à ton logis, moins l'amour véridique et fidèle que tu auras fui? dit au jeune homme cette poétique fantaisie. Nulle part les oiseaux ne chantent mieux que sous la feuillée des forêts de ton pays natal, nulle part les fleurs ne sont plus parfumées que celles des haies de tes campagnes connues, partout tu rencontreras les mêmes laideurs que tu auras cru fuir, des maisons de pierre, des villes de boue, la face humaine et ses mensonges, pour parler comme le poète. La liberté que tu cherches à si grands risques, elle n'est pas ailleurs que dans la confiance en un cœur qui nous aime, car la vie livrée au hasard des passions et des aventures est toujours incertaine et inquiète. Est-ce donc liberté qu'inquiétude, et sécurité qu'incertitude? Heureux le jeune homme qui n'a accompli qu'en rêve ce voyage où il vous plaira, si désirable en apparence, mais d'où l'on ne revient guère qu'avec de terribles compagnons, le remords ou la honte quelquefois, le désespoir souvent, la tristesse toujours. C'est la morale des contes heureux, laquelle, comme on le sait, convient à tous, au contraire de celle des contes tragiques qui ne convient qu'aux peu enviables et peu enviés privilégiés de la douleur.

Il est bien vieux, ce joli *Voyage où il vous plaira*, car, si nous comptons exactement, il a bien maintenant quarante ans de date, et cependant il ne porte aucune ride. Conçu avec jeunesse, composé à l'adresse de la jeunesse, il en conserve les fraîches couleurs, et en présente surtout tous les jolis contrastes. Cela est d'une allure à la fois leste et paresseuse, d'un parler à la fois pudique et libertin, d'une toilette à la fois coquette et négligée, pimpant avec de l'insouciance, bon enfant avec de l'apprêt. A telle page d'une candeur presque craintive je distingue comme le reflet des rougeurs aimables de l'adolescence, à telle autre fantasquement émue sa facilité aux larmes, à la turbulence de telle autre encore son effroi du bonheur tranquille et de la prudente sagesse, tandis que l'ensemble du livre nous présente comme un miroir fidèle l'image de la vie chimériquement antithétique que tout jeune homme se flatte de pouvoir mener innocemment, c'est-à-dire un voyage où il vous plaira, de durée plus ou moins longue, avec la pureté pour étoile idéale et le désordre pour compagnon réel. La fantaisie et la poésie abondent, comme il est naturel à un livre écrit par de jeunes auteurs et qui se pique de conseiller la jeunesse avec le spectacle de ses erreurs, poétiques même lorsqu'elles sont répréhensibles, étant protégées contre la laideur par le privilége de l'âge. Les traces des belles lectures chères aux jeunes gens doués pour la sensibilité, la rêverie et l'amour, y sont aussi bien visibles; ici un atome de Pétrone, et là davantage d'Apulée, plus loin un souvenir très direct

de Cervantes, ailleurs une réminiscence du divin Arioste, puis des vestiges d'autres plus petits, mais non moins aimés de cet âge heureux qui conserve encore, transformé et agrandi, le goût des enfans pour les contes, Sterne, Cazotte, les conteurs allemands. Et ces lectures ont été bien faites, je vous assure, car elles ont été si sympathiquement senties par le cœur, si chaudement dévorées par l'imagination, que les auteurs en sont devenus les émules de leurs modèles. Tels épisodes de ce petit livre sont de véritables chefs-d'œuvre qui feraient honneur aux noms illustres qu'ils rappellent. Le conte de la révolte des fleurs serait vraiment digne de Jean-Paul, tant il ressemble à s'y méprendre à quelqu'une des poétiques paraboles ou des visions radieuses que ce singulier volcan de tendresse lance dans ses éruptions incessantes au milieu d'amas de scories quintessenciées et de blocs énormes de lourdeur germanique. L'histoire de la poupée Blandine et de Job le petit sonneur serait digne d'Hoffmann, dont elle rappelle *l'Homme au sable*. La rencontre du berger, suicide par amour, est un souvenir évident du *Don Quichotte* et ne serait aucunement déplacée parmi les épisodes pastoraux de ce célèbre livre; quant à la rencontre de l'homme dont on a volé la cervelle, c'est une invention qui vaut quelques-unes des meilleures de Charles Nodier dans son chef-d'œuvre de *la Fée aux miettes*. Comme dans les œuvres en collaboration il est fort difficile de savoir ce qui appartient à chaque auteur, Stahl voudra bien prendre dans les éloges qui précèdent la part qui lui revient.

Le *Voyage où il vous plaira* parut à l'origine enrichi de fantastiques vignettes de Tony Johannot, ce roi véritable des illustrateurs. La vogue des livres illustrés était alors à ses débuts, et Stahl doit être cité parmi ceux qui contribuèrent le plus puissamment à la lancer comme collaborateur et associé du libraire Curmer. Qui donc parmi ceux de nos lecteurs qui commencent à descendre le cours des années tristes ne se rappelle l'aimable furie de cette mode à ses premiers jours, le *Don Quichotte* et le *Molière* de Tony Johannot, le *Gil Blas* de Gigoux, le *Paul et Virginie* de Célestin Nanteuil, les *Fables de La Fontaine* de Grandville. Bientôt même les chefs-d'œuvre littéraires ne suffirent plus, et l'épidémie menaça de s'étendre à toute sorte de sujets. C'est ainsi que prirent naissance une foule de publications élégantes, entreprises uniquement en vue de fournir un thème au talent de tel ou tel dessinateur, comme un *libretto* d'opéra est écrit pour fournir un canevas au musicien. De ces publications de fantaisie, il n'en est pas dont on se souvienne davantage aujourd'hui que des *Scènes de la vie publique et privée des animaux*, esquisses satiriques de diverses mains, composées et

réunies en vue de fournir à Grandville, qui avait obtenu un succès si populaire avec son illustration des *Fables de La Fontaine*, un prétexte de récidive.

L'idée de prendre des animaux pour masques de l'homme, et de faire par leur moyen la satire des sociétés et des divers caractères humains n'était assurément pas neuve. Sans parler des fabulistes de tous les temps et de tous les pays, combien de fois n'a-t-elle pas fourni le sujet de satires épiques ou de poèmes burlesques, *la Batrachomyomachie*, *les Animaux parlans* de l'abbé Casti, *le chat Murr* d'Hoffmann, le dialogue si original des chiens Scipion et Berganza de Cervantes, et cette admirable conception populaire du moyen âge renouvelée par Goethe, où les deux forces qui se partagent la mauvaise nature humaine et exploitent les sociétés au profit de leur égoïsme depuis le commencement du monde, la férocité bestiale et la ruse déloyale, ont été représentées sous les formes du loup et du renard. L'idée a donc beaucoup servi, et servira bien souvent encore, car c'est une de celles qui composent, pour ainsi dire, le fonds de magasin et d'atelier de l'esprit humain, un de ces sujets élastiques comme il y en a dans tous les arts, qui se prêtent aux expériences les plus diverses. Aussi les *Scènes de la vie publique et privée des animaux* ne portent-elles aucune trace d'imitation et se lisent-elles sans rappeler en rien les œuvres auxquelles cette idée a servi de cadre. Ce qu'on y trouve, c'est non pas une satire générale de l'humanité, mais une satire d'une vivacité suffisante des mœurs politiques et sociales issues de la révolution de juillet, et une peinture par anticipation des scènes de la révolution de février, qui serait d'une divination singulière, si l'on ne savait que la nature humaine ne varie pas plus ses procédés d'action que ses modes de pensée, et que par conséquent il suffit de se rappeler avec exactitude pour faire inconsciemment œuvre de prophète. Le livre étant de diverses plumes n'a qu'une unité peu étroite : Balzac, George Sand, Charles Nodier, en ont fourni plusieurs chapitres, et c'est de là que s'est échappé le joli *Merle blanc* d'Alfred de Musset; cependant on peut dire sans exagération qu'il est l'œuvre de Stahl, car la majeure partie et la meilleure, à deux ou trois exceptions près, lui appartient. Cette part étendue de collaboration, les *Mémoires d'un lièvre*, les *Aventures d'un papillon*, *la Vie et les réflexions philosophiques d'un pingouin*, reprise par l'auteur, a fourni la matière d'un volume, bien intitulé *Bêtes et gens*, où ses aptitudes de moraliste se sont donné libre carrière et où son observation a touché en se jouant à l'une des questions morales les plus importantes de notre temps. Touchons-y, comme il a fait lui-même, en courant et sans insister.

L'époque où parurent les *Scènes de la vie publique et privée des*

animaux était l'âge d'or du socialisme. On était à peine dégrisé du saint-simonisme, et la doctrine de Fourier obtenait auprès du public un succès de curiosité dont il est assez difficile de donner idée aux nouvelles générations. Beaucoup en plaisantaient, chose facile, car il y a dans le fouriérisme toute une partie merveilleuse qui donne aisément prise à la raillerie, les mers de limonade, la bataille des petits pâtés dans la plaine de Babylone, surtout l'appendice caudal orné d'un œil dont la perfectibilité par son jeu incessant devait finir par gratifier notre espèce, singulière fantaisie qui ressemble à la fois à une prescience de la doctrine contemporaine du transformisme et à une satire de ses conséquences. D'autres s'en indignaient, ce qui était aussi facile que d'en plaisanter, tant l'opinion que l'humanité pouvait être conduite au terme suprême de ses destinées par tout ce qu'il y a de plus bas dans les instincts individuels aussi sûrement que par les vertus les plus nobles avait de quoi révolter la conscience. Peu cependant songeaient à s'attaquer à l'idée fondamentale d'où sortaient ces fantaisies, car bon nombre, tant de ceux qui plaisantaient que de ceux même qui s'indignaient, acceptaient d'instinct cette idée avec une foi presque aussi entière que celle du phalanstérien le plus croyant, et aujourd'hui même que le fouriérisme est allé rejoindre les milliers de vieilles doctrines dont l'esprit humain s'est étayé successivement, que son nom est recouvert d'oubli et presque inconnu du public actuel, dans combien de cœurs contemporains ne la trouverait-on pas enracinée? Cette idée, c'est que le bonheur est non-seulement la fin suprême de l'humanité, mais l'objet de toute existence individuelle, que le droit de chacun est d'y atteindre, le devoir de tous d'aider chacun à cette difficile entreprise, et que toute génération qui ne l'aura pas rencontré dans le cours de son étroite durée sera victime d'une injustice irrémédiable, la mort mettant fin également à toute revendication et à toute réparation. Stahl, par l'organe de ses lièvres philosophes, de ses papillons amoureux et de ses pingouins voyageurs, s'insurgea contre cette dangereuse doctrine avec une verve sensée, souvent fort piquante dans ses expressions. Par exemple, il démontre fort ingénieusement que ce désir enragé de bonheur est un nouveau et infaillible moyen d'infortune pour ceux qui lui ont donné place dans leur cœur. Non-seulement il pense avec les bonnes gens et les vieilles femmes que chacun doit porter sa croix comme on disait autrefois, — disons porter son bât, pour être mieux en harmonie avec le réalisme contemporain, — mais il s'étonne du tourment singulier que les hommes se donnent pour atteindre une chose dont il est en somme facile de se passer, puisque, bon gré, mal gré, tout le monde s'en passe. A quoi bon, dit-il, prendre, pour être heureux, plus de mal qu'il n'en coûte pour

être tout bonnement malheureux comme toute créature sensée doit consentir à l'être? Tout cela est bien dit, encore mieux pensé, et trouve son application aussi directe aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Toute morale suppose une philosophie générale d'où elle découle, la philosophie de Stahl est de même nature que sa morale. Stahl, je l'ai dit déjà, n'est pas un homme de cette génération. Au temps de sa jeunesse, l'athéisme, aujourd'hui de mode, ne jouissait d'aucune faveur, et le panthéisme nouvellement importé d'outre-Rhin rencontrait plus d'étonnement que d'enthousiasme, et plus d'admirateurs que d'adeptes; mais ces doctrines, eussent-elles obtenu plus de vogue, n'auraient pas conquis encore le cœur de notre moraliste. Sa nature aimante et sensible n'aurait pu, je le crois, accepter comme vérité une doctrine qui serait une terreur pour l'intelligence ou un cauchemar pour l'âme; il lui fallait une vérité moins ennemie de nos illusions, plus compatissante à nos faiblesses, mieux faite à l'image de nos bons instincts, et cette vérité il la trouvait dans ce que le mouvement du siècle avait encore épargné des croyances traditionnelles du genre humain : Dieu, la responsabilité morale, l'immortalité. Une dose très prononcée de déisme, tendrement dissoute dans les flots abondans d'une sentimentalité bienveillante, voilà la philosophie de Stahl. Un malin dirait que c'est la philosophie des bonnes et simples gens qui, s'étant piqués de devenir esprits forts, reviennent comme d'instinct à la foi du charbonnier qu'ils ont quittée la veille; mais nous qui ne sommes pas malin, nous féliciterons au contraire notre auteur de s'en être tenu à ces antiques doctrines qui ont consolé tant de douleurs, n'en ont jamais créé aucune, et sont d'ailleurs en si parfait accord avec cette morale commune à tous, qui est celle que prêchent et recommandent ses écrits.

En 1848, Stahl, très jeune encore, ayant eu quelque part à la politique de cette époque, s'écarta quelque temps de la littérature; mais cette éclipse dura juste autant que la république de février, et entre les années 1850 et 1858 il publia diverses nouvelles humoristiques dont cette morale à l'usage de tous que nous avons essayé de décrire forme invariablement le fond. Que prouve le *Voyage d'un étudiant*, amusante leçon de morale matrimoniale écrite à l'usage de la première jeunesse par un homme de la seconde, sinon que la compagnie des demoiselles bien élevées et issues de parens honnêtes gens est plus saine pour la jeunesse que la compagnie des demoiselles Fleurette, et qu'il n'est permis de se crotter qu'autant que la crotte ne fera pas tache, qu'il suffira d'un seul et rapide coup de brosse pour en faire disparaître tout vestige, et qu'on s'y prendra à la bonne heure pour cette opération de toilette? Que prouve l'*Histoire d'un prince et d'une princesse*, sinon qu'il faut

des époux assortis dans les liens du mariage, et que l'union d'un géant et d'une naine, ou d'une buse et d'un colibri, ne saurait avoir des résultats heureux, bien que ces résultats ne soient pas toujours connus ni faits pour l'être? La leçon, vous le voyez, est directe, simple, élémentaire, oserai-je dire; mais le talent de l'auteur consiste à la ménager de telle sorte qu'on ne l'aperçoive qu'au terme du récit comme un paysage dont on ne découvre l'ensemble qu'au bout d'une promenade. Que de charmans méandres pour y arriver, que d'aimables circuits, que de points de vue variés et de frais ruisseaux jaseurs tout le long de la route! Stahl a véritablement inventé l'art d'enseigner la morale par l'école buissonnière, art ingénieux et qui ne saurait manquer son but, car quel est l'écolier, je le demande, qui refuserait de se rendre auprès du précepteur par le chemin du petit Chaperon-Rouge?

C'est que chez Stahl le moraliste est doublé d'un *humoriste*, et que l'*humour* est un don plein de propriétés merveilleuses. Que de miracles ne sait-il pas opérer! il rehausse la saveur des vérités simples, adoucit l'amertume des vérités sévères, rajeunit les lieux communs les plus rebattus, brode de dessins fantasques le vase qui contient la déplaisante médecine, donne à la brusquerie le charme de l'imprévu, échauffe de cordialité l'ironie cruelle, et met dans les larmes une volupté plus douce que celle du plaisir. Sans doute tous ces miracles il ne les accomplit pas également bien chez Stahl, mais c'est assez qu'il en accomplisse quelques-uns en toute perfection pour que notre auteur ait droit de prendre rang dans cette tribu d'écrivains qui plus que tous autres ont des titres à la reconnaissance du lecteur, étant de tous ceux qui savent le moins l'ennuyer. Stahl, avons-nous dit, est moraliste par nature, mais son *humour* est d'essence moins simple : la nature y est pour une partie, et l'étude y aide et y complète la nature. Dissous par l'analyse critique, on trouve que cet *humour* se compose par doses à peu près égales de fantaisie à la Sterne, de sentimentalité germanique, et d'un esprit très particulièrement parisien, le plus exclusivement parisien même qui se puisse imaginer, celui des boulevards, des ateliers d'artistes, des bureaux de journaux. Voilà bien des complications, mais le résultat en est sans discordance aucune, tant l'assimilation opérée à la fois par le travail et la vie a réussi à fondre les élémens donnés par l'étude avec les élémens donnés par la nature. A plus d'un endroit, on distingue des marques d'influence et des indices de souvenirs que l'on appellera, si l'on veut, imitations, mais l'imitation est parfaitement légitime quand elle est faite avec franchise et naturel, et qu'elle rivalise avec le modèle choisi sans gaucherie ni imperfection. Il est évident par exemple que les premiers chapitres de l'*Histoire d'un prince et d'une prin-*

cesse portent les traces d'une lecture répétée des fantaisies de Charles Nodier. Reprocherons-nous cependant cette imitation à l'auteur? Non, car ces chapitres pourraient être transportés dans l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* ou dans *la Fée aux miettes*, sans que le lecteur le plus exercé s'aperçût d'une différence de manière bien marquée, ou d'une infériorité de talent. Il est évident encore que le portrait si bien réussi du jeune officier russe qui, dans le même conte, vient avec tant d'à propos servir de principal auxiliaire à saint Remacle pour l'accomplissement du miracle demandé par les époux princiers, a été composé par quelqu'un qui a su lire avec profit certains auteurs sobres et élégans, Mérimée, Xavier de Maistre, d'autres encore; que nous importe cependant l'influence de ces lectures, puisque ce portrait compose une suite de pages enlevées avec bonheur, où l'un des types les plus curieux du monde actuel a été saisi sur le vif et détaillé dans les nuances les plus fines de sa nature aux contradictions étranges.

L'*Histoire d'un homme enrhumé* est celle des nouvelles de Stahl où son *humour* s'est donné le plus entièrement licence. C'est une anecdote digne de Sterne que l'histoire de cet homme enrhumé de naissance, dont l'infirmité ridicule agit sur sa destinée à l'égal de la plus tragique malédiction, et qui, délaissé de sa femme, vaincue elle-même par la persistance de cette obstruction nasale invétérée, erre à travers les pays du nord à la recherche des lieux marécageux et des sites humides où il peut espérer de rencontrer un assez grand nombre de compagnons d'infortune pour échapper *incognito* aux quolibets des méchans. La suprême douleur des malheurs à tournure comique est de n'obtenir ni consolation, ni pitié; mais la bonté de Dieu, qui est infinie, épargne à l'homme enrhumé cette lugubre extrémité, et lui rend le cœur et la compagnie de sa femme en la frappant d'une surdité bienfaisante qui lui rend facile la cohabitation conjugale, en même temps qu'elle est une juste punition de sa trop petite patience antérieure. Tout cela est très amusant et aurait mérité de trouver place dans le *Tristram Shandy*, à la suite des histoires du nez de Slawkenbergius, de l'abbesse des Andouillettes, et autres inventions facétieuses du charmant Yorick. C'est le comique excentrique de Sterne dans ce qu'il a de meilleur, et dépouillé de cette prédilection pour l'équivoque dont l'auteur du *Voyage sentimental* aime à souiller comme par manie ses pages même les plus touchantes; si Stahl en effet a beaucoup lu Sterne, il a en revanche moins lu que son modèle Rabelais, Beroalde de Verville et autres conteurs chez qui la décence n'est pas précisément de rigueur. Le diable ne veut jamais tout perdre cependant,

et c'est pourquoi, à défaut de grivoiserie équivoque à la manière de Sterne, il se trouve dans cette nouvelle une pointe de gaîté parisienne très accusée qui nous a fait songer qu'il y avait là un excellent sujet de vaudeville pour quelqu'une de nos scènes où règne le comique burlesque. Comment notre auteur ne s'en est-il pas aperçu, et comment nos vaudevillistes ont-ils laissé échapper ce sujet? Quel rôle fait à souhait pour tel acteur au nez célèbre que l'homme enrhumé! que feue Mme Thierret eût été majestueuse dans ce rôle de l'Anglaise qui, sur le bateau à vapeur du Rhin, où pleuvent les rhumes de cerveau, s'empare des mouchoirs de poche des passagers en vertu de ses prérogatives de femme. A l'histoire de l'homme enrhumé s'en trouve accolée une seconde plus sentimentale et qui veut être plus touchante, sans doute encore pour unir, à l'imitation de Sterne, les pleurs au rire et la mélancolie à la gaîté, — celle d'un petit orphelin russe; mais cette fois la pièce sérieuse ne vaut pas la farce, qu'elle n'aurait réussi qu'à gâter, si cette dernière n'avait pas été si bien trouvée et si franchement rendue qu'elle a pu supporter sans dommage ce voisinage sentimental.

Stahl s'est beaucoup occupé de l'amour et des femmes, et il a fait de cet attrayant et inépuisable sujet le thème de divers opuscules, *l'Esprit des femmes et les femmes d'esprit*, *De la jalousie*, etc. On y trouve beaucoup d'esprit, un idéal élevé et une expérience pratique qui est mainte fois en contradiction avec cet idéal. L'auteur y parle de l'amour avec un sérieux respect, et des femmes en galant homme qui ne semble pas avoir eu trop à se plaindre d'elles, et qui ne tient pas trop à se rappeler cet instructif prologue des *Mille et une Nuits* où l'on voit une sultane assez habile pour tromper en pleine solitude du désert et sans sortir du coffre où elle a été emprisonnée le méchant génie sous la garde duquel elle a été placée. Il y règne cependant un certain mécontentement de leurs ruses et de leurs finesses, mais ce mécontentement sans amertume est celui d'un homme heureux, et s'explique peut-être d'ailleurs par l'âge qu'avait l'auteur lorsqu'il écrivit ces opuscules, c'est-à-dire les approches de quarante ans, ce qui est chez les hommes l'âge de *la crise*, selon le mot si bien trouvé par Octave Feuillet pour définir ce délicat moment psychologique. Les hommes ont en effet leur heure de crise comme les femmes, seulement, tandis que chez les femmes la crise se compose de regrets pour le roman que leur honnêteté n'a pas eu, chez les hommes elle se compose de crainte pour les romans qu'ils redoutent de ne plus faire. Il vient un jour où quelque ride, quelque cheveu blanc, ou tout autre signe physique donnent à l'homme la certitude qu'il est moins aimable, et où quelque accueil plus froid ou quelque abord plus

réservé lui inspirent en même temps le soupçon qu'il est moins aimé. Ce jour-là est invariablement celui où le plus optimiste commence à penser un peu de mal du sexe féminin, et à découvrir dans celles en qui jusqu'alors il n'avait vu que des anges un bout de pied de chèvre, et aux coins des tempes de naissans indices de protubérances sataniques, ce qui, comme vous le voyez, n'est pas fait pour démentir ce principe de La Rochefoucauld, que l'amour-propre est la loi du cœur humain.

Sur cette question de l'amour, le moraliste chez Stahl, j'ai le regret de le dire, vaut mieux que le métaphysicien. Nous avouons avoir quelque peine à comprendre sa théorie sur ce sujet. Il refuse à l'amour le droit d'être une passion sous le prétexte que toute passion est bestialité et nous ramène au sensualisme païen à jamais détruit par le christianisme, et il supprime du coup la jalousie, comme n'ayant plus de raison d'exister, étant un reste de cet amour inférieur qui, considérant la femme comme une propriété, apportait dans la garde de cette propriété un genre particulier d'avarice que n'admet pas l'amour chrétien fondé sur l'égalité de l'homme et de la femme. Ainsi la jalousie doit disparaître parce que le christianisme a superposé l'amour des âmes à l'amour des corps; la conséquence, on en conviendra, est assez singulière. Il a tracé du jaloux un portrait ironique dont quelques traits sont excellens, et dont nombre de femmes le remercieront sans doute; je crains cependant qu'il ne trouve sa clientèle moins chez les femmes vraiment aimantes que chez les femmes d'esprit auxquelles il conteste la vertu de savoir aimer. Il me semble qu'il y a dans tout cela quelque confusion ou quelque malentendu qui n'existerait pas si l'auteur s'était efforcé de donner des définitions claires de l'amour et de la passion. Sans doute l'amour sous l'empire du christianisme est différent de ce qu'il était sous l'empire du paganisme, cependant aujourd'hui comme alors il comporte toujours une certaine satisfaction sensuelle sans laquelle il est mutilé, devient une infortune ou reste purement platonique. Et pourquoi la passion serait-elle exclue de l'amour? Si elle n'est pas l'amour même, elle en est au moins la loi. Qu'est-ce que l'amour dans son sens le plus complet et lorsqu'il est parvenu à se reposer dans sa phase définitive? C'est l'accord harmonique de deux êtres, c'est-à-dire la suppression de tout antagonisme, de tout contraste, de toute dissemblance entre ces deux êtres. Et comment cet accord a-t-il été obtenu? Par un irrésistible attrait mutuel qui a fait désirer à chacun des amans d'absorber sa personnalité dans celle de l'autre, de manière que par cette fusion parfaite ils ne formassent qu'un seul et même être. Cette force d'attraction mutuelle et cette fougue d'oubli de soi, voilà la passion, et

l'auteur conviendra certainement qu'elle peut exister dans l'amour le plus pur comme dans l'amour le plus païen. Il est vrai que cet attrait mutuel peut se produire dans des conditions coupables, et que c'est probablement à ces cas d'exception que l'auteur songeait lorsqu'il voulait proscrire le mot passion du vocabulaire de l'amour; mais les lois de la vie sont les mêmes chez les criminels que chez les gens vertueux, et la passion ne change ni de caractère, ni de nature, soit qu'elle se produise chez des natures perverses ou folles, soit qu'elle se produise chez des natures vertueuses et sensées. Il nous est également fort difficile de comprendre pourquoi l'amour établi sur l'égalité des sexes doit supprimer la jalousie. Il nous semble au contraire qu'il est fait pour la rendre d'autant plus aiguë qu'il repose sur la parfaite confiance des âmes, car alors la plus vénielle infidélité devient trahison, et la plus légère réticence devient mensonge. Nous goûtons mieux ce que l'auteur a écrit de l'esprit des femmes et des femmes d'esprit. Elle est bien fine et bien vraie cette opinion qu'un certain degré de bêtise est le signe du véritable amour, et que dans toute liaison celui qui a toujours le plus d'esprit est celui qui aime le moins. Mais c'en est assez sur ces spirituels opuscules, et, pour en résumer la morale, disons qu'en quelques méandres que son observation le promène, l'auteur en revient toujours à la conclusion qu'il n'y a qu'un seul et véritable amour, l'amour légitime et fidèle, et que tous les autres, de quelque éclat menteur qu'ils s'entourent, n'en sont que les ombres, les contrefaçons, ou les parodies calomnieuses.

Stahl a eu la rare prudence de ne jamais rien entreprendre qui fût au-dessus de ses forces ou trop ouvertement contraire aux inclinations de son talent, ce qui revient à dire qu'il a su diriger sa vie littéraire avec bon sens. Un jour, comme mécontent d'éparpiller sa verve humoristique et ses qualités d'observateur, il se sentit venir l'ambition de se concentrer et de se résumer dans une œuvre de plus longue haleine que celles qu'il avait entreprises jusqu'alors. La tâche n'était pas sans difficultés, son talent étant de ceux qui se prêtent mieux aux courtes œuvres qu'aux longues, à la nouvelle, par exemple, mieux qu'au roman. Il s'en rendit sans doute exactement compte, car l'œuvre maîtresse désirée fut conçue et combinée de manière à réaliser son ambition sans l'obliger de recourir à d'autres facultés que celles dont il s'était toujours aidé. Une série de nouvelles de dimensions modestes, rattachées les unes aux autres par le lien étroit d'une pensée unique, tel fut le plan très finement approprié à sa nature d'esprit auquel il s'arrêta, et de ce plan sortit son chef-d'œuvre, une sorte de *Décaméron* moderne qui s'appelle *les Bonnes fortunes parisiennes*.

Le cadre, la mise en scène et les personnages sont heureusement trouvés. L'Alsace, le duché de Bade, les bords du Rhin, tels sont les pays où l'auteur, Alsacien d'origine, a placé invariablement le théâtre de ses fantaisies jusqu'au jour où les événemens l'ont contraint de changer ses préférences et de remplacer la verdoyante sauvagerie du nord par les élégances brûlées de la Provence et du comté de Nice; c'est donc encore le paysage de l'Allemagne qui sert de décor aux *Bonnes fortunes parisiennes*. Une bande de Parisiens, réunis par le hasard d'un orage qui les a trempés jusqu'aux os, se trouve réunie dans la salle d'une *restauration*, tout au haut de la Bastei, montagne pittoresque des environs de Dresde. Ces Parisiens sont de conditions fort diverses. Il y a là un peintre et un colonel de dragons, un avocat et un marin, un notaire et un diplomate, mais ils sont rapprochés par un lien plus fort que toutes les différences de profession et même de rang, la franc-maçonnerie de la vie mondaine qui, s'autorisant de leur commune mésaventure, en a bientôt fait une bande d'amis prêts à tout se confier. Il leur faut tromper les heures en causant, pendant qu'ils se sèchent affublés de toutes les hardes masculines et féminines que le personnel de la *restauration* a pu leur fournir, mascarade qui ne contribue pas médiocrement à accroître encore la familiarité. Or de quoi causer sinon de cet éternel sujet, si fertile en sa monotonie, sans lequel il n'y aurait ni vaudevilles, ni comédies, ni opéras, ni romans, ni fêtes mondaines, ni mariages heureux ou malheureux, et qu'il serait en conséquence assez difficile de remplacer, l'amour? Et de quel amour parler entre célibataires dont quelques-uns sont déjà sur le retour, sinon de cet amour qui a pour origine le hasard, pour vertu forcée la discrétion, et dont le dénoûment toujours incertain et obscur varie entre le scandale public et le désespoir secret, c'est-à-dire de ces aventures improprement appelées bonnes fortunes, mais dont le nom véritable serait plutôt chances fatales ou accidens mauvais?

Dire d'un livre portant pour titre *les Bonnes fortunes parisiennes* qu'il est de la plus scrupuleuse moralité semble presque un paradoxe et n'est pourtant que l'expression de l'exacte vérité. Dans son ensemble, le livre est une apologie en toutes règles de l'amour légitime qui n'a pas besoin de l'ombre pour le bonheur et du silence pour la sécurité, et chacune de ces nouvelles est un exemple particulier de quelqu'une des conséquences infiniment diverses, mais également désastreuses, qu'entraîne l'amour hors la loi, l'amour de maraude et de buissons. Toute bonne fortune tourne facilement au drame, nous dit la première de ces nouvelles, et il n'y en a guère de plaisantes que dans les vaudevilles et les chansons à boire, plus romanesques en cela que les romans les plus faux. A coup sûr, la mésaventure d'un officier de dragons qui révèle à

un mari jaloux rentré trop subitement le lieu de sa cachette pour s'être assis par mégarde sur un fauteuil à musique est bien faite pour provoquer le rire; cependant, si les conséquences en sont un procès infamant pour l'un des coupables et une folie inguérissable pour l'autre, le rire courra risque d'être de durée passagère, et, quand on se rappellera plus tard cette aventure, ce ne sera certainement point la joie aux lèvres et pour s'en faire gloire. Une bonne fortune est donc souvent une méchante action, mais c'est plus souvent encore une méchante affaire où des deux parties engagées c'est invariablement celle dont la nature est supérieure qui est la dupe. A de très rares exceptions près, qu'est-ce qu'une bonne fortune sinon la satisfaction d'une fantaisie vicieuse qui ne peut donner que des résultats vicieux comme elle? Cependant, par une illusion des plus singulières, beaucoup s'étonnent et se désespèrent de ne pas rencontrer la délicatesse des affections vertueuses là où le mobile unique a été le vice, ce qui est à peu près comme demander au chardon de fleurir à l'égal de la rose. Le vice est de sa nature non-seulement égoïste, mais inéducable; c'est donc forces perdues que celles que certains hommes, abusés par les paradoxes mis en vogue par des romanciers ou des philosophes plus imaginatifs que sages, dépensent pour lui enseigner le dévoûment et la fidélité. Le récit intitulé *Appartement à louer*, ingénieuse critique des sophismes répandus à l'envi pendant la jeunesse de l'auteur par le romantisme et le saint-simonisme à la fois, est un démenti avec preuve à l'appui de ces miracles de virginités refaites par l'amour et de cette pureté des affections libres, préconisés à si grand renfort de lyrisme et d'éloquence. Une affection illégitime rencontre-t-elle par exception chez les deux parties une égale noblesse de cœur et une égale élévation d'âme, le mal ne fera que se déplacer, et les fruits n'en seront pas moins amers. Cette affection se prolongera par le fait de ces qualités mêmes, et en se prolongeant elle deviendra cette plus équivoque de toutes les choses, un ménage à la fois clandestin et patent, public et inavoué, dont les tristes conjoints auront à la fois toutes les hontes de l'amour libre sans en avoir les plaisirs et tous les fardeaux du mariage sans en avoir les bénéfices. Même quand elles mériteraient d'être heureuses par les mutuelles vertus des amans, ces affections sont toujours maudites par quelque côté, et ce n'est que justice, car il y a toujours quelqu'un envers qui elles ont commis iniquité, tantôt des parens dont on n'a pu vaincre la sévérité et qui vous tiennent hors de la famille comme vous vous tenez hors de la loi, tantôt un mari outragé qui, même indigne, se venge de l'injure qu'il subit en s'obstinant à vivre, et refuse ainsi aux coupables l'occasion d'effacer leur faute par une union légitime, tantôt enfin des enfans dont le sort ne peut être réglé, et qui por-

teront jusqu'au terme de leurs jours la tache de la bâtardise, ou la qualification, plus terrible encore, étant plus ineffaçable, d'enfans de l'adultère. L'histoire de Laure, charmante petite princesse italienne séparée d'un mari infâme, et de son très loyal amant, Max Rigault, nous fait apercevoir quelques-unes de ces souffrances, inévitables même dans les fautes les mieux justifiées. Si, comme le prétend Shakspeare, le cours de l'amour vrai ne fut jamais paisible, que dire de celui de l'amour illégitime avec ses cataractes mugissantes, ses tourbillons dangereux, et ses déplacemens de rives causés par la digue des lois et les barrières de l'opinion?

Est-ce donc qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de bonnes fortunes heureuses? Si, mais c'est à des conditions que ne comportent guère d'ordinaire les aventures auxquelles est donné ce nom a la menteuse gaîté : celles de n'exister que pour l'âme et de ne pas recevoir de réalisation charnelle. Le cœur n'est pas toujours libre de ses choix et de ses préférences; il peut donc y avoir des désirs, même illégitimes dans leur principe, qui soient la source et l'occasion des plus nobles vertus. Ce n'est pas après tout la passion qui est un mal, c'est l'obéissance à la passion. Deux êtres séparés par des devoirs inexorables se sont rencontrés par hasard et se sont reconnu comme à la lueur d'un éclair une parenté d'âme qui les rendait dignes l'un de l'autre; au lieu d'obéir à l'attrait qui les poussait à se rapprocher, ils se sont écartés de la faute à commettre comme d'une souillure et se sont fuis aussitôt comme deux ennemis, chacun emportant au fond du cœur une image ineffaçable et une tristesse où le repentir n'entre pour rien. Leur récompense est d'être hantés par ce souvenir comme par un bon fantôme qui les protége contre toute tentation analogue à celle dont ils ont triomphé. Tout désormais leur paraît vulgaire de ce qui ne répond pas à cet amour sans faiblesse sur lequel ils règlent leurs vies. Ils ne connaissent pas leurs noms, ils ne savent pas en quels lieux leurs destinées réciproques s'accomplissent, cependant ils agissent comme s'ils étaient placés sous le regard l'un de l'autre, qu'ils fussent tenus d'éviter tout ce qui pourrait leur faire perdre de leur mutuelle estime, et de rechercher au contraire tout ce qui pourrait augmenter leur amour. Véritable bonne fortune en effet celle-là, puisqu'elle est génératrice de noblesse et ouvrière de perfectionnement moral. Mais que viens-je donc d'écrire? Est-ce par hasard une analyse de quelque théorie issue de Platon ou de quelque poème issu de Pétrarque? Non, je viens de résumer très exactement, dans toute sa charmante délicatesse, une nouvelle qui est parmi les meilleures des *Bonnes fortunes parisiennes*, — *les Amours d'un pierrot*, dont le titre carnavalesque est probablement choisi

à dessein pour faire contraste avec la chasteté du récit et tromper ainsi d'une manière piquante l'attente du lecteur.

Un étudiant qui est allé au bal de l'Opéra pour chercher des consolations au cruel chagrin d'un premier, mais vulgaire amour, y fait rencontre d'un domino séparé de ses guides protecteurs par la cohue tourbillonnante des masques. Il a l'esprit de la deviner, la modestie de la respecter, et, après avoir coupé court au flux de ses galanteries burlesques, il s'est offert à l'accompagner hors de la salle. Le temps d'échanger quelques paroles, de la retirer du tourbillon et de la remettre en lieu sûr, et il emporte un amour qui durera autant que sa vie. Il a trouvé le dictame qu'il était allé chercher à l'Opéra contre les maux que font les mauvaises amours. Les années passent, le jeune étudiant devient un homme blessé au cœur d'un souvenir dont il ne veut pas guérir, et ne demandant de remède qu'aux joies austères et héroïques de la science et de l'action. Vaillant marin et grand explorateur, il devient l'ami et comme le fils d'un vieil amiral dont il sauve les jours en recevant à son compte les flèches qui lui étaient destinées. Un jour, à la fin d'une longue convalescence, le vieil amiral lui présente inopinément sa femme, et, surprise à la fois heureuse et cruelle, cette femme, c'est le domino dont l'image n'a plus quitté son âme depuis cette nuit dont le lendemain s'est fait attendre si longtemps. La destinée semble donc vouloir les unir, mais la souillure dont ils se sont écartés une première fois est encore là devant eux, menaçante et plus odieuse que jamais; ils se regardent, se comprennent, et, sans échanger une parole, se dérobent de nouveau l'un à l'autre, malgré l'insistance de l'amiral qui ne peut comprendre le secret de cette apparente indifférence. Enfin le mot de l'énigme est découvert par celui-là seul qui a le droit de la connaître et qui unit à son lit de mort les deux amans par une clause formelle de ses dernières volontés, récompensant ainsi un amour dont il a été respecté. C'est un petit chef-d'œuvre de sensibilité et de passion noble que cette nouvelle, écrite et conçue dans une manière dont le roman contemporain nous a depuis longtemps déshabitués, qui débute avec la pétulance d'un récit de De Musset, — le De Musset des *Deux Maîtresses* ou de *Mimi Pinson*, — et continue avec la chasteté et l'élévation d'un récit d'Alfred de Vigny. Lisez-la en toute confiance, et si vous n'avez pas l'heur d'en être ému, ne vous en vantez pas trop haut, car ce serait une preuve ou que l'acide de notre littérature actuelle a déjà trop mordu sur votre goût, ou qu'il manque à votre cœur une certaine fibre sans laquelle on peut vivre assurément, mais qu'il vaut mieux avoir cependant, dût-on en souffrir comme le héros du récit.

Une autre nouvelle d'un ordre sinon plus rare, au moins plus

exceptionnel encore que la précédente, nous montre un second genre de bonnes fortunes qui peuvent avoir une influence bienfaisante sur la vie, celles qui s'obtiennent à l'âge où l'on ignore la signification de ce mot si gai et si triste, les bonnes fortunes d'enfans, les meilleures de toutes. Celles-là au moins sont franches et pures, et celui qui en est favorisé, s'il avait l'art de s'interroger, aurait bon droit d'en être fier, car les arrière-pensées de l'égoïsme et du vice n'y entrent pour rien. Que la nature naissante y parle avec innocence! que l'âme qui s'éveille y a de spontanéité! C'est la limpidité d'un fleuve à sa source, la vivacité du premier rayon dans la fraîcheur du matin. Et qui ne sait l'heureuse action éducatrice de ces tendresses enfantines, et quels germes de pensées nobles, de sentimens délicats et d'habitudes décentes elles peuvent déposer dans les jeunes cœurs qui en sont touchés! Le héros de la nouvelle de Stahl est un notaire qui n'a eu qu'une seule bonne fortune en sa vie, et cela à cet âge indécis où l'adolescence commence sans que l'enfance soit achevée. Je ne gâterai pas par l'analyse ce charmant récit, lisez-le, et vous y verrez comment M. Pouff, — c'est le sobriquet donné au futur notaire par un oncle fantasque à cause d'une corpulence précoce qui permet de deviner en lui un futur émule de Lablache pour la majesté, ayant été dans son jeune âge expédié sans mentor à des parens d'Allemagne, fit rencontre entre Verviers et Cologne de Mlle Loulou, jeune artiste chorégraphique, attachée à la troupe des célèbres petites danseuses viennoises qui eurent jadis un si grand succès; comment les deux enfans lièrent connaissance avec la familiarité sans défiance de leur âge; comment cette familiarité devint camaraderie à Cologne au déjeuner, amitié fraternelle au souper, amour dévoué sur la route de Leipzig, et comment, lorsqu'ils se séparèrent dans cette dernière ville, c'est-à-dire au bout de deux jours, ils en étaient à l'intimité confidentielle des vieux amans, le tout, cela va sans dire, en parfaite innocence. A quelque temps de là, la petite danseuse se brûla pendant une représentation où elle avait un rôle principal, et mourut après avoir écrit une lettre d'adieux désespérée à son ami Pouff, qui en eut une méningite, et, se consacrant à ce souvenir, passa de cet amour enfantin au mariage sans vouloir jamais connaître d'autre bonne fortune. C'est un vrai tour d'adresse que cette nouvelle, qui frise à chaque instant l'équivoque sans y tomber jamais, et fait penser à ces gravures naguère à la mode où l'on voyait des enfans, en costumes d'autrefois, faire la répétition des scènes galantes et mondaines de la vie élégante. Le personnage de la petite danseuse, avec son gentil argot, sa liberté d'allures et sa précoce expérience, communique à ce gracieux enfantillage un tour d'attachante étran-

geté. Cela est d'une candeur épicée, d'une pureté montante, d'une chasteté relevée, tout à fait singulières; une soupe au lait poudrée de poivre, une crème pimentée. L'entreprise était des plus délicates, elle a été exécutée avec un bonheur qui fait de cette petite nouvelle une chose tout à fait à part, sans analogie avec aucune autre œuvre connue de nous.

On a depuis longtemps remarqué que nos qualités et nos défauts dominans allaient en se débarrassant toujours davantage du voisinage de nos qualités et de nos défauts secondaires à mesure que nous avancions vers la vieillesse, jusqu'à ce qu'enfin ils restassent maîtres de l'âme entière. Ainsi en est-il chez Stahl du moraliste, qui est tellement l'homme même, qu'usurpant toujours sur les autres talens de l'auteur il a fini par confisquer à son profit le conteur et le romancier, l'homme d'esprit et l'humoriste. Autrefois il ne présentait sa morale qu'enveloppée et dissimulée dans des nouvelles et des romans, maintenant, sans renoncer à cette manière, il préfère une application plus directe et allant à son but par un chemin plus court. C'est qu'aussi il a changé de public en changeant d'âge; jeune, il moralisait pour les jeunes gens, dans sa maturité il moralisait pour les amans et les époux, aujourd'hui il moralise pour les enfans. Depuis longues années déjà, il est l'éditeur en même temps que l'un des collaborateurs principaux de l'un des meilleurs recueils que l'on ait jamais entrepris chez nous à l'usage de l'enfance et de la première jeunesse, *le Magasin d'éducation et de récréation*. Parler de ce recueil comme il conviendrait nous mènerait plus loin que nous ne voulons aller aujourd'hui, car nombre d'œuvres qui sont parmi les plus appréciées de ces dernières années en sont sorties, le joli récit de *la Roche aux mouettes* de Jules Sandeau, une bonne partie de ce *Livre des pères* où Victor de Laprade a présenté une transformation si intime et si touchante de son talent élevé, et l'œuvre entière si amusante de Jules Verne qui demanderait à elle seule une étude à part. Pour aujourd'hui, nous n'avons à nous occuper de ce recueil que pour la partie qui en revient à Stahl, deux volumes qui ont été distingués par l'Académie française, et qui méritaient cet honneur, *Morale familière* et *les Histoires de mon parrain*.

Dans ces deux volumes, Stahl a su atteindre le but difficile de tout livre d'éducation d'une manière à la fois adroite et ferme, en répondant au goût du petit public auquel il s'adresse, sans faire aucune concession aux caprices de sa nature. On ne peut instruire les enfans qu'en les amusant; aussi presque invariablement ceux qui entreprennent cette délicate besogne viennent-ils se heurter contre l'un de ces écueils, ou trop les instruire, ou trop les amuser. Si on

cherche à trop les instruire, on les ennuie et ils se détournent du professeur; si on les amuse trop, ils ne prennent que le plaisir et négligent la leçon qu'il était destiné à faire passer. Qui n'a pu remarquer en effet de quelle adresse sont doués les enfans pour séparer en toutes choses la partie qui est d'amusement de la partie qui est d'utilité; dans les matières d'instruction en particulier, ils en agissent comme avec leurs tartines dont ils lèchent si dextrement les confitures ou le beurre en laissant le pain intact à la grande colère des mères et des sœurs aînées. Mettez par exemple des contes de fées entre les mains des enfans, et voyez avec quelle prestesse leur petite imagination en absorbera toute la partie amusante, c'est-à-dire le merveilleux, sans se soucier le moins du monde de la leçon morale qu'il enveloppe. L'important est donc d'arriver à faire manger à l'enfant le pain en même temps que les confitures, et c'est là le tour de force que Stahl parvient à accomplir dans les *Histoires de mon parrain*, et dans les contes et récits de la *Morale familière*, où la tartine a été si bien préparée qu'il est impossible à l'enfant d'en séparer la partie nourrissante de la partie flatteuse au goût. L'auteur y fait peu usage du merveilleux, bien qu'il l'aime beaucoup et s'en soit constitué le défenseur dans l'agréable notice qu'il a placée en tête de son édition de Perrault, et cherche moins à captiver l'imagination de son public qu'à éveiller sa raison et à émouvoir sa sensibilité par le spectacle de ses travers et de ses défauts, de manière à l'amuser à ses propres dépens. Traiter ses petits lecteurs en enfans aimés et non en enfans gâtés, Stahl, moraliste de l'enfance, est tout entier dans cette nuance. Des récits dont les enfans sont les personnages ne sont pas cependant une forme nouvelle dans la littérature consacrée au jeune âge, c'est ce qu'ont fait presque tous les auteurs qui ont cultivé ce genre, l'excellent Berquin en tête; l'innovation de Stahl a consisté à transformer ces récits en véritables petits romans où les types de convention de la littérature enfantine, toujours uniformément les mêmes, le bon et le méchant enfant, etc., ont été remplacés par des caractères plus variés, plus originaux, plus près de la réalité, et étudiés avec le même soin que si les acteurs étaient des hommes. Indiquons en ce genre le récit intitulé *une Affaire difficile à arranger*, où l'auteur nous raconte la querelle prolongée d'un petit Parisien et d'un petit provincial de Nice, et où les différences de caractères des gens du nord et des gens du midi sont rendus en miniature avec une exactitude parfaite. C'est assez dire qu'en consacrant son talent à l'enfance, Stahl en a conservé les meilleures qualités, et en effet il y a tel de ces contes, les *Histoires rencontrées dans le brouillard*, par exemple, qui peuvent être lues avec plaisir par les

lecteurs de tout âge, et où l'on retrouvera tout l'humour et toute la fantaisie de ses anciennes productions.

La *Morale familière* va plus directement au but encore que les *Histoires de mon parrain*. Le livre se divise en deux parties, une partie de contes et de récits de courte haleine, tournant cette fois non au petit roman, mais à l'anecdote morale, à la parabole, à l'apologue à l'ancienne mode avec précepte à la fin; une partie de conseils, de leçons, de caractères surtout, dont quelques-uns, — ceux du boudeur, du susceptible, du moqueur, — sont excellens, et mériteraient vraiment à l'auteur le titre de La Bruyère de l'enfance. Nous ne pouvons entrer dans l'analyse de chacun des chapitres de ce livre; bornons-nous à en présenter l'esprit général. Il serait certes dommage que Stahl n'eût pas eu la pensée de s'occuper d'éducation, car il s'acquitte à merveille de cette tâche, témoin la parfaite lucidité avec laquelle il a su distinguer et mettre en relief la vertu qui est à la fois la base et le but de l'éducation, le respect. La fin de toute éducation en effet n'est-elle pas de nous apprendre à respecter, comme la fin de toute instruction est de nous apprendre à admirer, et ces deux mots ne comprennent-ils pas à eux seuls toute culture morale? Stahl n'ignore pas que cette vieille vertu semble avoir perdu aujourd'hui beaucoup de son ancien prestige, et qu'elle est d'ordinaire regardée comme un reste suranné d'ancien régime, qui ne rencontre ses derniers adhérens que parmi les représentans des opinions conservatrices. Sans s'effrayer de ce mauvais renom cependant, il l'a mise au premier plan de sa morale familière, et en cela il a été bien inspiré par ses opinions démocratiques de longue date. Le respect en effet, qui est le fonds de toute morale sociale, est encore plus indispensable à une société démocratique qu'à toute autre, et doit y être d'un usage plus direct encore et plus étendu, car au lieu de s'attacher, comme autrefois, aux institutions même et aux rares personnes privilégiées qui les représentaient, il doit se généraliser comme la souveraineté nouvelle. A moins de ne jamais être que démagogie, turbulence intrigante ou anarchie féroce, sur quelle base une démocratie sérieuse pourra-t-elle jamais s'établir, sinon sur le respect que l'homme doit à l'homme, respect sans lequel les trois mots qui composent la devise républicaine ne sont qu'illusion et mensonge; car là où il n'est pas, la liberté reste sans garanties contre la fraude, et l'égalité est à chaque instant rompue au profit de la violence et de la grossièreté. L'ancienne société avait au moins un avantage sur notre nouvelle démocratie, c'est qu'elle avait vécu de longs siècles, et que par conséquent elle avait eu le temps de créer au grand complet son code de morale sociale, depuis les lois qui ré-

glaient les rapports hiérarchiques jusqu'à celles qui avaient décrété les formes de la politesse et des manières; c'est ce code qui manque à notre récente démocratie et qu'elle devra désormais travailler à se former, maintenant que ses principes semblent avoir partie gagnée. L'œuvre sera longue et difficile, et ce n'est guère que par l'éducation qu'on y parviendra. Tout cela, Stahl l'a compris avec intelligence et senti avec cœur, et tous ses préceptes d'éducation ne tendent à autre fin qu'à préparer l'enfant à cette forme nouvelle du respect, le respect que l'homme doit à l'homme, je répète à dessein cette formule, dont le sens intime ne saurait être rendu par aucune autre. Tel est, dans son expression la plus condensée, l'élixir de cette morale familière, à la fois très ancienne par ses principes et très nouvelle par ses applications, mélange sensé d'innovation et de tradition, dont nous aurons fait le plus grand éloge si nous disons qu'elle peut entrer dans toute famille française actuelle, monarchique ou républicaine, sans avoir à craindre aucun accueil de mauvaise humeur et sans s'y trouver en contradiction avec les doctrines essentielles que l'on y professe.

Il nous faut, pour être complet, signaler encore deux notices biographiques et critiques, l'une placée en tête d'une édition choisie des anecdotes et des opuscules de Chamfort, l'autre servant de préface à l'édition monumentale du Perrault illustré par Doré. La notice sur Chamfort fut écrite en partie en vue de combattre Sainte-Beuve, qui, dans une de ses *Causeries du lundi*, avait fort malmené ce bel esprit pessimiste; nous regrettons d'avoir à dire à Stahl qu'à notre avis la victoire ne lui est pas restée, et que le jugement de Sainte-Beuve est d'une irréprochable justesse. Le grief de Sainte-Beuve contre Chamfort c'est d'avoir poursuivi la destruction de l'ancienne société avec autant d'acrimonie que s'il eût été au nombre de ses parias ou de ses victimes, et je ne sais trop comment Stahl pourrait le justifier à cet égard. Oui, Sainte-Beuve a raison, il est absolument sans excuses d'attaquer des gens chez lesquels on a tant dîné et aussi tant coqueté; pour avoir ce droit, il aurait fallu que Chamfort n'eût pas partagé leurs mœurs, n'eût pas accepté leur patronage, ne se fût pas poussé par leur amitié; en un mot, il aurait fallu qu'il eût été Spartiate autrement que d'opinions. J'ai quelque peine à comprendre aussi, je l'avoue, que l'esprit de Chamfort puisse être goûté d'un écrivain qui a si peu cherché la morale d'exception, et qui, même dans ses pages les plus attristées, a toujours su se garder des erreurs du pessimisme. L'esprit de Chamfort, très réel, très profond et d'une incontestable originalité, marque une date et inaugure un genre; révolutionnaire, ou pour mieux dire, révolté au plus haut point, il n'a plus rien de l'esprit

de l'ancienne France, dont il est cependant si près, et il faut arriver jusqu'à nos jours pour lui trouver des analogues. Chamfort nous a donné du premier coup la monnaie d'or du même genre d'esprit, dont nombre de bohèmes parisiens plus ou moins célèbres nous ont donné la monnaie de billon; regardez-y bien, c'est la même observation caustique et mordante, la même morale à l'eau-forte ou à l'emporte-pièce, le même pessimisme blessant avec intention, prenant pour victime l'interlocuteur ou le lecteur, comme si la tristesse des sentimens exprimés ne suffisait pas et qu'il fallût y joindre une cruauté faite pour en rendre l'intelligence plus douloureuse. Stahl a été plus heureux avec sa notice sur Perrault; voilà au moins une admiration sur laquelle personne ne le chicanera et qui s'accorde mieux que la précédente avec la nature bienveillante et les préoccupations habituelles de son esprit.

Nous avons fini, et maintenant ne vous semble-t-il pas que nous avions raison de dire que Stahl avait sa physionomie bien à part dans la littérature contemporaine? Dans un temps de discussions sans merci et d'audacieuses négations, où tous les principes ont été remis en question et toutes les doctrines rejetées au creuset, voilà un écrivain, engagé dans le tourbillon autant que personne, qui vient attester que la morale est une chose éternelle, indépendante des écoles, supérieure au courant de l'esprit public, et qu'elle doit être respectée de tous les systèmes et de tous les partis, car systèmes et partis ne sont que par elle, tandis qu'elle est sans eux et en dépit d'eux. Cet écrivain a prêché d'exemple sans se démentir à aucun moment de sa carrière : romantique, il n'a jamais admis que l'imagination et la passion eussent des droits contre la morale; conteur et romancier, il a toujours tenu pour scandale de chercher le succès par des moyens qu'elle condamne; démocrate, il n'a pas établi de différences sophistiques entre la morale qui doit être celle des sociétés nées du progrès nouveau, et la vieille morale qui s'est éveillée en même temps que la conscience de l'homme. Eh bien, je dis que c'est un spectacle peu commun et qui a son enseignement, celui d'apprendre à tout écrivain qu'il n'a rien à perdre et tout à gagner à cette constance aux principes éternels, car la vie et l'œuvre de Stahl y ont gagné une unité et une logique qu'on demanderait vainement à la vie et à l'œuvre de plus renommés et de plus puissans.

Émile Montégut.

LES

INSTITUTIONS MILITAIRES

ET LES ARMÉES

On raconte que les gens de San-Francisco, devenue presque soudainement l'une des plus grandes et plus riches cités du Nouveau-Monde, voulant rendre définitives les habitations en briques et à massifs pans de bois, vastes et solides, mais provisoires, élevées sur le sol par les premiers immigrans, n'ont pas reculé devant l'effort de les soulever dans leur masse entière, pour les asseoir sur des fondations à pierre et à chaux. Je crois que, lorsqu'en France la fièvre « de l'organisation de l'armée » se sera calmée, nous ne pourrons pas reculer devant l'effort de soulever l'énorme machine militaire qu'elle a produite, pour l'asseoir sur des fondations plus solides et plus durables que celles qu'elle a. Ces fondations à pierre et à chaux, ce sont *les institutions militaires*.

Cette réflexion ne contient pas, à l'adresse de nos organisateurs, le reproche détourné d'avoir manqué à l'inflexible règle qui veut qu'en toute chose « on commence par le commencement. » Ils ont fait ce qu'ils ont pu et comme ils ont pu, allant au plus pressé, au milieu des calamités de la guerre civile et des menaces de la guerre étrangère. Le gouvernement lui-même, tout entier aux difficultés et aux périls de la situation, n'avait eu ni la liberté d'esprit ni le temps de réunir et de coordonner les principes fondamentaux des institutions et les règles ou les faits relatifs à l'organisation, *dans un travail d'ensemble* préparé par les spécialités de l'armée qui l'auraient défendu devant l'assemblée politique délibérante, appelée à le consacrer par la loi. Ce fut au contraire l'assemblée, jetée par les événemens hors de son rôle, qui eut pendant longtemps l'*ini-*

tiative de cette œuvre si spéciale en même temps que si difficile et si compliquée. De là les tâtonnemens, les incertitudes, les lenteurs, le décousu qui ont caractérisé le laborieux enfantement de cette grande réforme; ils pèsent encore aujourd'hui et ils pèseront jusqu'à la fin, dans les assemblées qui ont succédé à la première, sur la discussion des lois complémentaires dont le vote est attendu.

Le gouvernement et les assemblées, entraînés par l'état de l'esprit public et par leurs propres excitations, ont concentré tous leurs efforts, avec des chances variables de réussite, sur l'organisation de l'armée. Ils ont donné du premier coup au nouvel édifice, sans en élargir et fortifier proportionnellement la base, des dimensions excessives, en demandant au pays des sacrifices énormes qu'il a consentis avec un patriotique empressement. Il en est d'ailleurs récompensé par ce résultat considérable, qu'il a dès à présent une armée nombreuse, déjà cohérente relativement, pleine de bon vouloir et qui travaille beaucoup. J'estime que la France est aujourd'hui en mesure d'opposer à une guerre d'agression des forces bien plus puissantes que celles qu'elle pouvait autrefois mettre en mouvement pour porter l'offensive au dehors. Mais si, comme quelques-uns le croient, malgré les nuages qu'on voit à l'horizon de la politique internationale, l'Europe gardait le bienfait de la paix, la France, qui d'ailleurs ne s'engagera et ne se laissera engager désormais dans la guerre qu'à bon escient et de son plein consentement, devrait s'appliquer sans retard à la solution de deux problèmes :

1° Introduire dans sa nouvelle législation militaire les modifications dont les expériences actuellement en cours feront avant longtemps ressortir le besoin (1);

2° Développer dans l'armée les institutions, en fonder de nouvelles dans le pays pour l'armée.

La solution du premier de ces problèmes ne rencontrera que de passagères difficultés de discussion et d'exécution. La solution du second se heurtera à de graves difficultés de budget. Les institutions militaires ne se fondent pas gratuitement, et comment faire de nouveaux appels à la nation qui se croit, en ce qui touche l'armée, au terme de ses efforts contributifs? Il faut pourtant, sur ce point comme sur tous autres, lui dire la vérité, qu'il lui a coûté si cher de ne pas connaître avant les douloureux événemens de la dernière guerre. Il faut la préparer à ces nouvelles exigences de

(1) Ces remaniemens d'une législation récente sont presque inévitables, et il faut se résoudre à les subir. En matière de constitution militaire, c'est la pratique expérimentale, souvent contraire aux promesses de la théorie, qui décide du mérite des solutions adoptées. La Prusse a employé un demi-siècle de paix à porter ses institutions militaires et son armée au degré de perfection où elles sont.

l'avenir, en formant l'esprit public, par la discussion, à l'intelligence des questions si diverses et si peu connues en France, d'où l'existence, la puissance et la durée des armées dépendent. C'est ce que j'entreprends, en publiant une série d'études militaires où je rencontrerai plus d'une fois le pénible devoir de juger contradictoirement la France et les pays étrangers, dans des comparaisons qui ne seront pas toujours à son avantage : elles pourront blesser, je le sais, parmi nous, des sentimens naturels, respectables, que j'éprouve moi-même, mais qu'il faut combattre parce qu'ils sont dangereux; c'est à leur exagération que notre pays a dû ses plus cruelles et ses plus humiliantes épreuves.

I.

En France, l'esprit public, au plus haut point impressionnable, est d'abord saisi par les effets. Pour remonter jusqu'aux causes, pour les analyser, pour en étudier l'enchaînement et les enseignemens, il n'a pas la patience et la gravité nécessaires. Dans les questions militaires, où son jugement prend invariablement pour guides l'orgueil national et les récits emphatiques du champ de bataille, les apparences lui suffisent. Il a regardé par exemple Magenta et Solferino comme les équivalens d'Austerlitz et d'Iéna, et je rappelle ici qu'à chacune de ces grandes revues, de ces parades militaires, qui sont le spectacle favori de la nation, tout ce qu'elle y voit, tout ce qu'elle en entend dire, tout ce qu'elle en lit, la remplit des sentimens d'une satisfaction confiante que résumaient naguère trois mots traditionnels : « notre invincible armée. »

Il n'y a pas d'armées invincibles, et elles le sont d'autant moins qu'on le leur dit plus.

Dans cet esprit, depuis les grands succès des guerres de la révolution, suivis des éclatantes victoires des guerres du premier empire, la France, tout entière à sa légitime sollicitude, à ses sympathies, à son admiration pour l'armée, *qui est la force produite,* a perdu à peu près complétement de vue les institutions militaires, *qui sont la force génératrice.* Elle s'est dit, raisonnant spécieusement, que, puisqu'elle avait des armées, elle devait avoir des institutions militaires, et, confondant celles-ci avec celles-là, elle est restée aveuglée par ce dangereux mirage jusqu'au jour des grands revers. L'ont-ils entièrement dissipé, et l'effort qui vient d'accroître, en les transformant, les forces militaires du pays, a-t-il fondé dans l'esprit public *les principes et les règles que les générations doivent se transmettre pour que cet effort, de législatif et budgétaire qu'il est, devienne national, pour qu'il soit dans tous*

les temps la loi commune et imprescriptible, pour qu'il soit dans les revers possibles de l'avenir le salut? On voit qu'en posant cette question au sujet des institutions militaires, je les ai en quelque sorte définies. *Elles créent les armées, elles les font durer, elles font revivre celles qu'ont accablées les vicissitudes de la guerre.*

Cette définition des institutions militaires ne procède pas d'une théorie spéculative, comme beaucoup d'officiers pénétrés du vieil esprit ne manqueront pas de le dire. Elle exprime un fait, un fait dont on comprendra l'importance supérieure, si on considère qu'après les générations françaises d'aujourd'hui, dont les yeux ont vu, dont les cœurs ont saigné, dont l'orgueil a été brisé, d'autres générations viendront qui n'auront pas été violentées par ces douloureuses impressions. Elles n'auront pas payé de leurs mains la rançon du territoire national. Elles n'auront pas vu nos frères d'Alsace et de Lorraine s'en aller en captivité. Et il se sera formé une croyance populaire qui leur expliquera par la trahison ou par l'incapacité les désastres virtuellement inévitables de 1870 et 1871, comme elle nous expliquait naguère à nous autres, par la trahison ou par l'incapacité, les désastres virtuellement inévitables de 1814 et 1815 (1)! Ainsi trompées grossièrement par l'interprétation des effets sur la leçon des causes, ces générations de l'avenir auront retrouvé tout l'équilibre, toute la confiance, peut-être tout l'orgueil que nous n'avons plus. Quelle sauvegarde auront-elles contre les résultats de l'aveuglement gouvernemental ou de l'erreur publique qui les précipiteraient, après nous et comme nous, dans les aventures de la politique et de la guerre? *Les institutions militaires.*

Une nation qui a la richesse peut, comme autrefois Carthage, entretenir de puissantes armées et couvrir la mer de ses vaisseaux; mais entre toutes les fortunes humaines, la plus variable et la plus incertaine, c'est la fortune de la guerre, et un jour vient où elle abandonne les victorieux. Reportons-nous un instant à ces souvenirs classiques de la grande lutte des Carthaginois et des Romains. Les Carthaginois, qui ont audacieusement traversé l'Espagne, passé le Rhône et franchi les Alpes, ont accablé les Romains dans trois grandes batailles et les ont achevés dans une quatrième. Maîtres du pays qui semble n'avoir plus de forces organisées à leur opposer, ils se heurtent aux institutions militaires romaines, dont les ressorts préexistans et dès longtemps expérimentés redoublent d'énergie réparatrice : elles reconstituent les moyens, elles relèvent la confiance publique, elles préparent et elles réalisent une succession d'efforts nouveaux qui ramènent la victoire sous le drapeau des

(1) Marmont, Grouchy.

vaincus. Ils traversent à leur tour les mers et pénètrent sur le territoire carthaginois. Une grande bataille, une seule, leur en assure la possession, car leurs adversaires, qui n'ont pas d'institutions militaires, sont incapables de refaire, pour l'action, les forces que la richesse avait réunies. Ils succombent pour ne plus se relever.

Les Ottomans, riches des dépouilles de l'Asie, de l'Afrique, d'une part de l'Europe, marchent, depuis la conquête de Constantinople, de victoire en victoire, d'envahissement en envahissement; ils n'ont pas plus, ils ont moins d'institutions militaires qu'ils n'en ont aujourd'hui. Et cependant ils peuvent opposer un jour, dans la mer Ionienne, aux flottes réunies de la chrétienté de l'Europe méridionale, une flotte de plus de deux cents vaisseaux (galères) portant plus de 30,000 soldats. Cette force navale, l'une des plus puissantes qu'on vit jamais, est anéantie à Lépante, et c'est le 7 octobre 1571 que finit l'effrayant effort sur l'Europe de la conquête ottomane, que commence, pour ne plus s'arrêter, la décadence de l'empire ottoman.

La France, sous l'empereur Napoléon Ier, voit en 1805 ses forces maritimes détruites à Trafalgar. C'est vainement que l'empire, maître à peu près incontesté de l'Europe continentale, s'affirme aux yeux du monde entier par les plus éclatantes manifestations de la puissance militaire et de la richesse. Il n'a pas d'institutions maritimes, bien que subsistent encore théoriquement les règlemens de Colbert, dont les événemens de la révolution ont désorganisé l'application effective. Il ne peut pas refaire sa force navale. Disposant des plus grands ports, des plus grands arsenaux, de frontières maritimes d'une immense étendue (1), d'une population maritime spéciale infiniment nombreuse, il se sent impuissant et il renonce à mettre en œuvre ce vaste ensemble de moyens. A l'apogée de sa domination souveraine et de sa gloire, l'empereur assiste, après la destruction de sa flotte de guerre, à la destruction successive de sa marine de commerce naviguant au long cours et de sa marine côtière. L'homme qui avait entendu imposer à l'Europe entière la loi violente du blocus continental subit dix ans l'humiliation du blocus de tous les ports français. Les Anglais, ses tenaces adversaires, auraient pu perdre une grande bataille navale et recommencer peu après la lutte sur les mers. Ils ont de fortes institutions maritimes dont l'éducation nationale et l'esprit public sont les premiers auxiliaires. Les moyens de création, d'entretien, de renouvellement du personnel et du matériel sont multipliés, puissans, et de simples particuliers entrepreneurs de constructions navales, dans des centres industriels

(1) De la Mer du Nord à l'Adriatique.

dont l'importance égale celle des grands établissemens de l'état français, peuvent coopérer avec l'état anglais pour la construction et l'équipement des escadres.

Ces faits authentiques de l'histoire ancienne et nouvelle, que je pourrais multiplier beaucoup, montrent *que la richesse et les armées n'ont pu suffire en aucun temps à fonder solidement et d'une manière durable la sécurité des nations.* Mais, de nos jours, nous avons sous les yeux l'exemple, — qu'il est douloureux, mais qu'il est nécessaire de rappeler à notre pays, — *de ce que peuvent les institutions militaires sans la richesse et sans les armées!*

La Prusse en 1807 avait perdu son armée avec la moitié de son territoire. Elle devait à la France une contribution de guerre de 120 millions, et l'exécution des clauses du traité était surveillée par une occupation française. C'est à partir de cette situation désespérée que Stein, Scharnhorst et d'autres hommes d'état dont, au cours de cette étude, l'œuvre sera sans cesse présente à mon esprit, firent prévaloir dans l'ordre politique, surtout dans l'ordre administratif et militaire, leurs grandes vues de réformation et de progrès. L'Europe de ce temps-là eut sous les yeux un spectacle digne de toute son attention, et qui est aujourd'hui particulièrement digne de la nôtre. Les gouvernans prussiens, très hautement et sagacement inspirés, firent tout pour l'avenir, ne pouvant rien pour le présent. Les gouvernés, oubliant leurs griefs réciproques et leurs colères, s'associèrent patriotiquement à l'entreprise, et tout le monde en Prusse, malgré la violente agitation des esprits, se mit à l'œuvre de la réparation du désastre. Personne ne pensa à faire enquête sur ses causes et sur ses effets. Il s'agissait, non pas uniquement, mais principalement, de fonder *des institutions militaires nouvelles*, et les hommes d'état de ce pays ne jugèrent pas que le but pût être atteint par la rectification et la refonte des anciennes, — que Stein appelait *une machinerie* (1), — quelque éclat qu'elles eussent reçu, dans un passé encore présent à tous les esprits, des prodigieux succès militaires et politiques du grand Frédéric.

Pour les puissans de ce monde, quelle marque frappante de la fragilité de leurs résolutions et de leurs vues! Pour les accablés, quel champ d'observations, de réflexions et d'espérances! L'empe-

(1) Le grand ministre Stein, l'initiateur des réformes politiques et administratives qui ont préparé les destinées de la Prusse d'aujourd'hui, combattait avec une ardente énergie l'excès de la centralisation gouvernementale. Il l'appelait la *machinerie de l'écritoire*. Il écrivait : « J'ai vu tomber une de ces machineries prussiennes, la machinerie militaire, le 14 octobre 1806 (bataille d'Iéna). Peut-être la machinerie de l'écritoire aura-t-elle aussi son 14 octobre! »

reur Napoléon Ier veut consacrer la ruine de la puissance militaire de la Prusse, et, dans cette pensée, il fait suivre le traité de Tilsitt de la stipulation violente et humiliante du 8 septembre 1808, qui limite étroitement à 42,000 hommes le chiffre de ses soldats. Les hommes d'état prussiens, liés par cette clause, s'efforcent d'y échapper par des mesures d'administration intérieure, et dans cette ardente recherche ils découvrent, plus de soixante ans avant son adoption par les autres peuples militaires, *la grande loi de la constitution des armées pour la guerre moderne*. Ils la découvrent dans l'application réelle du principe (déjà connu en Prusse, mais bien plus féodalement que nationalement pratiqué) du service obligatoire à court terme, combiné avec la création des réserves échelonnées (réserve et landwehr), qui substituent, sous les apparences d'un effectif restreint, *à l'armée chargée de défendre la nation, la nation tout entière armée, prête à se défendre elle-même!*

Quand, après notre désastre de 1812 (campagne de Russie) et la défection d'York, la Prusse se prépare pour les luttes de 1813, 1814 et 1815, l'armée de 42,000 hommes se transforme sans effort en une armée de 150,000 hommes (1) suffisamment dressés, bien pourvus, dont l'action très régulière et très énergique devient, comme on sait, décisive vers la fin de ce grand drame militaire, à Waterloo! Ainsi la stipulation limitative de 1808 qui, dans les desseins de l'empereur Napoléon, achevait l'abaissement de la Prusse, devait être, dans les desseins de la Providence, l'origine du rétablissement de la fortune prussienne et l'une des causes les plus effectives de la ruine en 1814 et 1815, surtout en 1870, de la fortune napoléonienne et française.

Jamais, je pense, dans l'histoire des vicissitudes des nations, on ne vit plus manifestement que l'adversité dont la leçon est comprise prépare leur salut, que la prospérité qui les éblouit jusqu'à l'aveuglement les perd.

Ainsi les armées ne sont que le *moyen*, les institutions militaires sont le *but*, pour les peuples jaloux de conserver et de transmettre à l'avenir le dépôt de l'indépendance nationale et des biens accumulés par les générations, qu'ils ont reçu du passé. Malheur à ceux qui ne discernent pas entre le moyen et le but, et qui jugent que celui-là doit suffire toujours, parce qu'il a suffi quelquefois! L'erreur où ils sont et la faute qu'ils commettent ont deux causes principales : 1° l'orgueil du succès dont j'ai déjà parlé; 2° l'affai-

(1) Pour arriver à ce résultat, que les événemens rendaient très pressant, les jeunes soldats prussiens appelés sous les drapeaux *n'y restaient que six mois*, bien court noviciat qui ne les empêcha pas de faire dans les campagnes de 1813, 1814 et 1815 l'effort que leur pays attendait d'eux!

blissement de l'esprit de sacrifice par les jouissances du bien-être et de la richesse. La création et l'entretien des armées n'imposent en effet aux nations que des efforts limités, intermittens, proportionnels aux promesses de paix ou aux menaces de guerre que contiennent les événemens. Pour fonder et pour faire durer les institutions militaires qui sont indépendantes des événemens, il faut que les nations consentent de lourds sacrifices auxquels les riches et les pauvres sont indistinctement soumis et dont le caractère est permanent. Il est donc plus facile, peut-être devrais-je dire plus commode, d'avoir des soldats que des institutions. J'insiste sur cette observation, qui est fondamentale et peut-être nouvelle, au moins en France, où la question de la défense nationale, — question de vie ou de mort, à présent que nos frontières sont à l'avance pénétrées, — n'a pas été, que je sache, étudiée de ce point de vue.

Je vais plus loin. Je dis que la valeur des institutions militaires est directement proportionnelle à la grandeur des sacrifices que font les nations pour s'en assurer le bénéfice. Ainsi, lorsque la France, recrutant une grande part de son armée et la plus grande part de ses cadres inférieurs par le remplacement et par l'exonération, libérait du devoir et du risque des armes toutes les classes qui possédaient, les sacrifices qu'elle faisait pour la guerre étaient assurément un minimum auquel répondait un minimum proportionnel de puissance et de ressort dans les institutions militaires. Lorsqu'à côté d'elle la Prusse, depuis plus d'un demi-siècle, assujettissait toutes les classes de la nation à la loi commune du service militaire, ses sacrifices pour la guerre étaient assurément un maximum auquel répondait un maximum de puissance et de ressort dans les institutions militaires. Quel pouvait être, — en dehors et au-dessus des considérations passionnées, injustes, incompétentes, secondaires dans tous les cas, qu'on a fait valoir pour l'expliquer, — le résultat de la rencontre sur le champ de bataille de ce minimum et de ce maximum? Le résultat qu'on a vu en 1866 de Trautnau à Sadowa, en 1870 de Wissembourg à Sedan, c'est-à-dire le problème de la guerre résolu avec une décision, une rapidité et des succès dont l'histoire des armées n'offre pas d'exemples.

II. — POURQUOI NOS INSTITUTIONS MILITAIRES SONT INSUFFISANTES. — LA LÉGENDE.

Les institutions militaires sont exclusivement l'œuvre des longues paix. Pour en étudier et en trouver les principes, pour en fixer les

règles, pour les faire pénétrer dans l'esprit public et dans les mœurs, pour les perfectionner progressivement à l'aide des expériences qu'on fait *et que font les autres*, il faut beaucoup de temps, beaucoup de recherches attentives et de travaux assidus, toutes conditions qui ne sont pas réalisables dans l'état de guerre. J'ai montré le caractère singulier des événemens par lesquels la Prusse avait été comme providentiellement forcée de réformer ses institutions militaires, en déguisant leur force effective. Celles qu'elle adopta étaient assurément les vraies; mais quel complément de fortune pour ce pays d'avoir eu depuis 1815, après un premier essai, cinquante ans de paix non interrompue pour les conduire au degré d'achèvement où elles sont!

En France, la périodicité alternante des guerres et des révolutions ne nous a pas laissé ces loisirs. C'est par l'effet du court passage aux affaires de quelques hommes d'état de capacité et de volonté que nous avons acquis, sans plan d'ensemble et comme au hasard, le fonds d'institutions militaires incohérentes et marquées du double cachet de l'ancien régime et de la révolution, sur lequel, depuis Louvois, Carnot et l'empereur Napoléon Ier, nous avons vécu. Ce décousu traditionnel ne nous a pas empêchés d'avoir un premier rang parmi les nations heureuses à la guerre, parce que nos armées ont une brillante valeur, du dévoûment, des qualités de bonne humeur et d'activité, qui les rendent, à leur heure, infiniment redoutables, et parce que la guerre, quelquefois conduite par des hommes d'une habileté supérieure, l'a été de nos jours par un homme du plus extraordinaire génie, l'empereur Napoléon Ier. Mais l'habileté supérieure est rare, le génie extraordinaire est unique, et les peuples qui comptent sur eux mettent à la loterie leur fortune et leur indépendance.

Nos succès à la guerre d'ailleurs ont contribué à nous perdre, *parce qu'ils nous ont accoutumés à ne la préparer qu'au moment de la faire,* dans une confiance de parti-pris commune à la nation, à son gouvernement et à son armée. On peut dire qu'en dehors d'un petit nombre de cas d'exception bien connus, nous avons toujours improvisé la guerre, parce que nous croyons de bonne foi que nous sommes toujours prêts. Cette erreur dangereuse, où la vanité nationale a une bonne part, nous a trop souvent coûté cher. Aussi, par une sorte de réaction du bon sens public, avons-nous fait dans nos annales militaires une notoriété historique spéciale à ceux de nos hommes d'état ou de nos hommes de guerre qui furent plus prêts que les autres, à Sully, à Richelieu, à Louvois, à Carnot, à Napoléon Ier.

Je ne veux pas diminuer leurs mérites, qui furent grands, puisque

c'est toujours entre deux guerres, souvent pendant la guerre, que, sous le rapport dont il s'agit, ils eurent à faire leurs preuves. Mais par cela même, et quelle que fût la portée de leur esprit ou la puissance de leur génie, ils furent réduits aux rôles de *préparateurs de guerres prochainement attendues et d'organisateurs d'armées disposées pour l'action prochaine*. Le temps, les moyens d'examen et de comparaison, la liberté d'esprit, tous les élémens et tous les instrumens de création que produisent les longues paix, leur manquèrent pour être les fondateurs de ces institutions qui sont la sauvegarde de plusieurs générations, et les mettent en état de préparation constante devant tous les événemens possibles de la guerre. Ceux d'entre eux qui, à ce point de vue, servirent le mieux l'avenir n'apportèrent aux institutions qu'un contingent de forces relatives, bornées à la création de nouveaux établissemens militaires, à de nouveaux règlemens, à de nouvelles lois. Plusieurs de ces innovations furent très utiles au développement de certains services et à ce que nous appelons « l'organisation de l'armée. » Quelques-unes, notamment en ce qui concerne « l'administration de l'armée, » furent des contre-sens qui faussèrent les vrais principes. Aucun de ces actes gouvernementaux ne fut inspiré par les vues d'éducation militaire nationale et d'intérêt patriotique supérieur qui, si la France veut reprendre son rang dans le monde, feront désormais et pour toujours de l'armée la première de ses institutions sociales et politiques. La visée de ces hommes d'état en cette matière ne s'élevait pas beaucoup au-dessus de celle-ci : *obtenir de la nation, pour le temps le plus long possible, le plus de soldats qu'on pouvait, par tous les moyens qu'on supposait ne devoir pas dépasser la mesure de sa résignation*. Toutes les guerres de l'empereur Napoléon I[er], celles du milieu de l'empire spécialement, celles de la fin exclusivement (où la mesure de la résignation nationale fut dépassée), se firent sur ces données et d'après ces procédés, qui n'ont aucun rapport, on le reconnaîtra, avec les institutions dont j'ai défini le principe, que je ferai connaître plus tard par leurs noms en indiquant les moyens de les fonder.

C'est ainsi que les *institutions militaires*, œuvre laborieuse et féconde de la paix, furent en quelque sorte remplacées en France par *la légende*, œuvre brillante et éphémère des guerres heureuses. La légende offrait à la nation et à ses armées un excitant, spécialement approprié à la vivacité et à la mobilité des imaginations françaises. Violemment servie par la publicité, elle concluait des succès du passé aux succès de l'avenir, faisant de la victoire française un article de foi qui semblait dispenser l'armée de l'étude, du travail et de l'effort. Elle affirmait et prouvait notre supériorité militaire, ne permettait à

son sujet ni la discussion ni la comparaison, et vouait ses rares contradicteurs au dédain et à la colère publics. Elle créait sous l'ancien régime des types populaires comme le sergent La Terreur, — sous le nouveau, comme le sergent Chauvin, qui symbolisaient dans l'esprit de la foule les titres à l'admiration publique, des soldats vieillis sous le harnais qu'on appela selon les temps « les vieilles bandes, les grognards, les zouaves etc. (1), » qui faisaient métier du service militaire. Ces soldats-là, qui avaient pourtant le mérite relatif de l'esprit de corps, vont, Dieu merci, disparaître pour toujours. Leurs successeurs ne feront que passer sous le drapeau, mais ils auront le mérite plus solide de l'esprit du pays, fruit des principes nouveaux et de l'éducation nouvelle qu'il faut instituer à tout prix.

Tout dans la légende était brillant, tout était conventionnel aussi, et, au jour où la défaite remplaçait la victoire annoncée, il se trouvait que tout était perdu. C'est par elle que la question des armes, — la période de 1792 à 1800 exceptée, — n'apparut plus à la nation qu'à travers l'illusion et le fracas des grandes revues, des articles de journaux, des ordres du jour emphatiques, « des nombreux et brillans états-majors, » des uniformes éclatans, des excès de décorations françaises et étrangères... Le contre-sens militaire vint s'ajouter, comme il devait inévitablement arriver, à tous les autres contre-sens qui menacent les destinées de la démocratie française.

C'est avec la légende de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeldt que les armées du roi Louis XV allèrent à Rosbach, — avec la légende d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, que les armées de l'empereur Napoléon I[er] allèrent à Moscou, — avec la légende de Sébastopol, de Magenta, de Solferino, que les armées de Napoléon III allèrent à Reichshoffen et à Sedan... Douloureuses et peut-être, hélas! inutiles leçons de philosophie, de logique et de réalité militaires!

La période de paix que les gouvernemens de la restauration et de juillet donnèrent au pays, — de paix, parce qu'elle ne fut marquée par aucune des grandes guerres qui avaient troublé le passé de l'Europe et qui devaient troubler encore son avenir, — aurait pu être mise à profit par la France pour l'étude approfondie de la réforme de ses vieilles institutions militaires et pour la création des nouvelles. Elle y était conviée par l'exemple de la Prusse, qui de-

(1) Il va sans dire qu'il ne s'agit ici que des zouaves d'autrefois, dont la participation aux travaux de la conquête algérienne a été considérable et glorieuse, mais qui devinrent avec le temps, en grande majorité, des produits du remplacement. Les zouaves d'aujourd'hui, jeunes et animés de l'esprit nouveau, ont par complément *l'esprit de corps* resté traditionnel dans ces régimens. Ce sont d'excellentes troupes qui feront revivre à la guerre la renommée de leurs devanciers sans en avoir les défauts.

puis 1808 était tout entière, — tranquillement et silencieusement, — à cette grande œuvre dont elle avait expérimenté les premiers résultats dans les prises d'armes de la fin de l'empire. Mais la France, qui de tout temps avait eu en cette matière l'habitude et l'attitude du professorat, n'eut pas la pensée d'aller à l'école, et puis les révolutions avec leurs conséquences disposaient, et au-delà, de tout le répit que lui laissaient les guerres. Pourtant c'est dans cette période de paix que les institutions militaires reçurent, sans réforme fondamentale malheureusement, les modifications les plus judicieuses dont elles eussent bénéficié depuis Louvois. Par le maréchal Gouvion Saint-Cyr et par ses successeurs, les lois de recrutement, dans un sens qu'alors on croyait conforme à tous les besoins du temps, furent améliorées. D'autres lois, que leur caractère essentiel rattachait directement aux institutions militaires et dont le principe survivra, vinrent arracher à l'arbitraire l'avancement des officiers et fixer leur état. Elles réalisaient un progrès considérable. Mais, bien que le conseil supérieur de la guerre et le général Morand, sous la restauration, eussent entrevu la grande réforme *du service obligatoire à durée restreinte*, ni les hommes de guerre ni les hommes d'état de ce gouvernement et du suivant ne cherchèrent à faire pénétrer dans l'esprit public et dans la loi le principe de l'association directe et effective de la nation à l'effort de la guerre. Le prolétariat devait en rester chargé pendant encore un demi-siècle.

Leur attention d'ailleurs, tant que dura le gouvernement du roi Louis-Philippe, fut détournée, même à certains momens absorbée, par une entreprise militaire et politique, la guerre d'Afrique, du plus haut intérêt national, mais qui devait atteindre profondément l'armée dans son esprit, dans ses habitudes professionnelles, et, comme je vais l'expliquer, fausser irrémédiablement pour plusieurs générations d'officiers, pour le pays, pour son gouvernement, l'optique de la guerre.

III. — LA GUERRE D'AFRIQUE.

Toutes les observations et les expériences que j'ai faites au cours d'une longue carrière m'ont montré que l'histoire est moins l'expression de la vérité des faits et de l'impartialité des jugemens que le tableau des passions des contemporains qui l'ont écrite. L'histoire de l'expédition d'Alger (1830) et l'histoire des vingt ans de guerre dont la conquête du territoire algérien fut le prix sont la justification frappante de cette affirmation. Elles sont en même temps la preuve des effets de déviation que l'histoire ainsi faussée produit sur l'esprit public et sur l'esprit des armées.

L'expédition et la prise d'Alger, mesurées à la grandeur, aux difficultés, aux risques et enfin aux résultats politiques de l'entreprise, furent certainement, entre tous les événemens militaires et maritimes de ce siècle, l'un des plus extraordinaires et des plus éclatans. Il s'agissait de détruire « un nid de pirates et de renégats à qui toute l'Europe avait payé tribut pendant des siècles, en vue de protéger des intérêts que le tribut ne sauvegardait pas (1), » et le souvenir des efforts faits jusque-là par l'Europe pour descendre sur ces côtes sans abri du nord de l'Afrique et pour venger par les armes tant d'insultes accumulées n'était pas propre à exalter la confiance des marins et des soldats de la France de 1830. Ces efforts du passé comportaient en principal : 1° la célèbre expédition de 1541 conduite par l'empereur Charles-Quint en personne, terminée par la presque destruction, sous Alger, de son armée de débarquement et par la dispersion de sa flotte ; 2° l'immense désastre du roi Sébastien Ier de Portugal, entré en 1578 au Maroc, par Tanger, *base d'opérations qui lui appartenait*, avec une armée dont on ne revit jamais ni le chef ni les soldats ; 3° les bombardemens d'Alger, stériles, bien qu'énergiquement exécutés, des escadres de Duquesne en 1682 et de Tourville en 1688 ; 4° le second désastre maritime que l'Espagne était venue chercher devant Alger en 1775. Entre toutes les entreprises tentées contre Alger, une seule, le bombardement de 1816 par l'escadre anglaise aux ordres de lord Exmouth, avait eu de sérieux résultats politiques (mise en liberté des captifs de toutes les nations, et abolition, par traité, de l'esclavage des chrétiens) ; mais les Anglais, favorisés par l'état du temps et de la mer, s'étaient bornés à ruiner par le canon les défenses maritimes de la place et une partie de la ville, sans effectuer de débarquement.

L'expédition maritime et militaire de 1830, si habilement, énergiquement et heureusement exécutée, fut donc au plus haut point glorieuse pour les armes françaises. Elle était digne de mémoire par un autre côté que je veux faire ressortir ici. Elle fut, contemporainement parlant, « la dernière de nos opérations de guerre étudiée et préparée comme on étudiait et préparait autrefois les entreprises qui engageaient la politique et l'honneur du pays. » Par l'étendue des prévisions, comme par l'étude et le choix des moyens, cette préparation est restée à l'état de modèle ; elle avait trouvé le sien dans la préparation de la célèbre expédition d'Égypte, dont les données avaient été fournies trente-deux ans auparavant et suivies dans leurs détails d'application par le général Bonaparte lui-même. L'une et l'autre n'avaient pas duré moins de dix-huit

(1) *Annales historiques.*

mois, *c'est-à-dire six fois plus de temps que nous n'en avons accordé de nos jours à la préparation de chacune des guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique et de Prusse!* Quand, le 25 mai 1830, la flotte expéditionnaire française, forte de 77 bâtimens de guerre, de 350 bâtimens de charge, portant une armée de 35,000 hommes avec son matériel, fit voile vers l'Algérie, les gouvernans de ce temps-là eurent le droit de dire au pays « qu'ils n'avaient laissé à la fortune que la part qu'il est impossible de lui ôter. »

Pourquoi cette campagne de guerre, si grande par les incertitudes comme par les périls connus et inconnus qui l'entouraient, par l'étendue des services qu'elle allait rendre à la civilisation, par la rapidité et par l'éclat de sa réussite, n'a-t-elle dans l'histoire française contemporaine, surtout dans les souvenirs populaires, toujours prêts à l'exaltation de nos succès militaires, qu'une place de second rang? C'est que le pays était ailleurs. Il était tout entier à une autre bataille, préparant la révolution de 1830, l'accomplissant au moment où arrivait en France la nouvelle de la prise d'Alger, enfin cherchant à en organiser les suites dans l'un des plus ardens accès de fièvre politique qu'il eût jamais eus. Pourquoi au contraire, pendant les vingt ans de guerre arabe qui ont suivi la prise d'Alger, l'opinion s'est-elle passionnée, jusqu'à l'excès le plus dommageable à l'*esprit militaire* dans le pays et dans l'armée, pour les choses de cette guerre et pour les personnes qui y jouaient un rôle? C'est ce que je vais expliquer.

Dans un commencement de carrière traversé par vingt ans des plus dures épreuves et où ne lui avait manqué aucune des leçons propres à former l'expérience d'un souverain, le roi Louis-Philippe avait pu juger des calamités que la guerre fait peser sur les peuples, des bienfaits que la paix leur vaut. C'est pénétré de cet enseignement qu'appelé au trône par les événemens de 1830, il y montait avec la résolution de faire de la paix la base et le but avoué de sa politique, dans une pensée dont les générations d'aujourd'hui, désolées par la guerre, peuvent mesurer la sagesse et la grandeur. Mais, travestie aux yeux de la nation par les partis intéressés au décri du nouveau pouvoir, cette pensée fut entre leurs mains une arme puissante contre lui. Ils dirent et ils prouvèrent qu'elle attentait à la dignité du pays, et le gouvernement fut incessamment battu en brèche par une presse exaltée qui l'appela, en vertu d'un mot d'ordre devenu populaire, « le gouvernement de la paix à tout prix. »

Quel moyen d'atténuer dans l'esprit des foules les effets de cette dangereuse tactique de l'opposition, sans cesser de faire prévaloir devant la France et devant l'Europe la politique de la paix? Le gouvernement de 1830 crut le trouver dans l'état de guerre permanent

qui était l'inévitable conséquence (1) de l'occupation d'Alger et de son territoire par les troupes françaises, bientôt suivie de l'occupation de quelques autres points importans du littoral algérien. Cette guerre tout à fait spéciale et nécessairement localisée, contre des adversaires à demi sauvages et vivant sous un climat brûlant, habitués dès l'enfance « à faire parler la poudre, » pleins de haine pour l'envahisseur chrétien, *à qui ils ne faisaient jamais quartier*, avait de l'originalité, de l'intérêt, quelquefois de la grandeur. Elle imposait aux officiers, surtout aux soldats, d'incroyables efforts d'industrie, d'énergie morale et physique, d'opiniâtreté, dans des luttes dont le théâtre, absolument inconnu dans les premiers temps, s'éloignait de plus en plus du littoral, auxquelles par suite manquaient souvent les moyens d'action et de renouvellement. C'est par ces graves et incessantes difficultés que le commandement, en Algérie, fut conduit à l'invention et à l'application journalière de la fameuse et traditionnelle formule du *débrouillez-vous*, qui était à l'armée d'Afrique sans danger notable pour l'ensemble des affaires militaires, qui devait être plus tard si fatale à nos généraux dans la préparation et dans la conduite de la grande guerre en Europe.

Çà et là s'accomplissaient des drames militaires, restreints dans leurs proportions, car devant un ennemi, — si brave qu'il fût, — sans organisation, très mal armé, forcé à l'économie des munitions, un désastre restait local et ne pouvait pas se généraliser. Mais ces drames avaient de saisissantes péripéties expressément faites pour frapper l'imagination publique, et le gouvernement ne se trompait pas en jugeant qu'indépendamment des grands résultats politiques et coloniaux, — aujourd'hui à peu près acquis, — qu'il poursuivait dans cette guerre, elle lui offrirait une mine inépuisable de prouesses à exploiter, pour donner à l'orgueil militaire de la nation et à ses instincts guerriers des satisfactions qui compenseraient les effets du déraisonnable et insupportable mot d'ordre de *la paix à tout prix*.

Les princes furent envoyés à l'armée d'Afrique, non pour y servir en princes, mais pour y servir en soldats, tantôt associés aux efforts des troupes, tantôt conduisant ces efforts et ajoutant beaucoup, par cette effective et active participation aux entreprises de la guerre, à l'éclat dont on voulait qu'elles fussent entourées. Le gouverne-

(1) Toutes les fois qu'on occupe partiellement un pays dont la plus grande étendue reste aux mains de la population armée, il faut l'y poursuivre et l'y remplacer pour lui enlever *les ressources de l'impôt et du recrutement*, à l'aide desquelles elle renouvelle incessamment ses attaques. Il n'est donc pas possible de fixer des limites de convention à la conquête commencée. *C'est une loi* dont les Anglais dans l'Inde et les Français en Algérie ont fait l'expérience.

ment, et bientôt le public après lui, furent comme à la piste de tous les faits de guerre grands, moyens et petits, et il ne tint pas à l'armée d'Afrique ou à la presse gouvernementale que les petits ne fussent jugés grands. Dans la forme parabolique, on les comparait aux événemens des grandes guerres du passé, et on finit par croire en France comme en Algérie qu'ils en étaient la glorieuse continuation. Dans la forme hyperbolique, on exaltait les talens et les mérites des personnes, au point de faire en un tour de main de hautes renommées militaires à des officiers qui avaient fait preuve de vigueur dans une difficile et périlleuse défense d'arrière-garde, de vigueur et d'habileté dans la défaite d'un gros rassemblement arabe suivie d'une importante razzia.

On peut juger par un exemple frappant de l'esprit ou plutôt de l'entraînement qui présidait au système : une compagnie (1) d'infanterie disciplinaire occupait un ancien fortin turc tout à coup enveloppé par 10,000 ou 15,000 Arabes en armes. L'isolement de ce petit groupe de soldats, l'incertitude de l'avenir et d'une rescousse, les clameurs sauvages et l'incessante fusillade de l'assaillant leur faisaient assurément une situation très dramatique, très émouvante et bien propre à déprimer leur moral. Ils tiennent ferme pendant quatre jours, ils sont secourus, et cette défense, présentée comme un fait d'armes héroïque sans précédent dans l'histoire des guerres, devient l'objet de l'admiration et de l'enthousiasme universels. Les récompenses leur sont prodiguées, une médaille commémorative consacre le souvenir de leur intrépide conduite, et l'orgueil national éclate. En allant au fond des choses, en comparant notamment les pertes faites par ces braves disciplinaires (trois tués, seize gravement ou légèrement blessés) à la grandeur et à la durée de cette défense en apparence désespérée, on aurait reconnu : qu'à l'abri des murailles du fortin, d'un relief vertical moyen de 5 mètres, ils ne pouvaient être forcés que par voie d'escalade ou par voie de brèche; que, pour escalader, les assaillans n'avaient pas d'échelles; que, pour faire brèche, ils n'avaient pas de canons (2); qu'enfin les assaillis, quel que fût l'état de leur moral, ne pouvaient avoir la pensée de se rendre, puisqu'ils savaient tous qu'après une capitulation pas un ne reverrait ses foyers. L'événement ainsi aperçu et jugé

(1) Cent vingt-trois hommes.

(2) Les Arabes avaient amené deux pièces d'un modèle étrange. Ils ne savaient pas les servir. L'une d'elles, surchargée, éclata, tuant ou blessant les gens autour d'elle; l'autre brisa son affût, qui fut remplacé par un tronc de figuier à branches fourchues. Ne pouvant utiliser cette singulière artillerie, ils tentèrent sur un point l'escalade, à défaut d'échelles, avec quelques perches à crochet. Ils auraient fait des pertes énormes dans cette inconcevable entreprise, si les assiégés n'avaient pas eu à ménager leurs cartouches.

dans sa réalité militaire, encore très honorable pour les assiégés, on aurait justement loué leur sang-froid et leur constance, on ne les aurait pas comparés aux soldats des Thermopyles!

Tous les récits qui venaient d'Afrique étaient à ce diapason, et toutes les conséquences qu'on en tirait en France, quant à la valeur des troupes et à la perfection des institutions militaires, étaient dans cette proportion. En fait, les mérites des troupes soumises à de continuelles et souvent accablantes épreuves étaient infinis, et il est vrai de dire que la guerre d'Afrique nous faisait d'excellens soldats, à un certain débraillé près, qui ne les disposait pas à l'observation de la rigoureuse discipline nécessaire dans les guerres d'Europe. Quant aux généraux et aux officiers, accoutumés à rencontrer leurs noms dans des ordres du jour et des rapports commentés par la presse, où les citations individuelles affluaient, très épris de la publicité que leurs moindres travaux recevaient, presque assurés de *battre* et *battant* le plus souvent en effet un ennemi qui défendait avec énergie son territoire, mais qui était notoirement hors d'état d'en chasser l'armée française, enfin, bénéficiant pour la plupart d'un mouvement presque toujours très prompt d'avancement, ils se firent avec le temps des mœurs militaires spéciales où la modestie, que « l'habitude de vaincre » ne conseille pas ordinairement, et les études professionnelles, dont ils n'avaient pas besoin, n'eurent plus leur place. Beaucoup se distribuaient entre eux, avec une libéralité trop peu mesurée, des brevets d'officiers d'*avenir*, de généraux éminens, même de généraux illustres, si bien que le bon sens public, aidé par les railleries que ne leur épargnaient pas les vieux représentans, encore vivans dans ce temps-là, d'Austerlitz, d'Eylau et de Wagram, érigea nos officiers algériens en « société d'admiration mutuelle africaine, » dont pourtant les actions ne cessèrent pas d'avoir cours.

En tant que conception, préparation, exécution, risques et responsabilités, quelles analogies militaires ou politiques pouvaient exister entre ces entreprises de la guerre algérienne, — où quelques milliers d'hommes (par exemple 9,000 à Isly, qui est l'une des principales actions des temps que je rappelle), et ces grandes batailles de la guerre d'Europe qui décident de la destinée des nations par le choc de centaines de mille hommes qu'appuient des centaines de bouches à feu!

Les travaux accumulés des généraux, des officiers et des soldats de l'armée d'Afrique ont doté la France d'une colonie qui est dès aujourd'hui, après moins d'un demi-siècle, qui sera surtout dans l'avenir l'un des plus considérables élémens de sa puissance politique, militaire, maritime et commerciale. C'est à présent que de-

vant les résultats déjà réalisés, les générations qui en bénéficient devraient accorder sans compter, aux services de ces énergiques pionniers de la colonisation algérienne, les louanges qu'ils reçurent autrefois, prématurément et avec excès, des contemporains (1) : elles seraient justes aujourd'hui autant que méritées, et elles n'auraient pas le dangereux effet qu'elles eurent alors, d'altérer profondément dans l'esprit de la nation et de l'armée le sens vrai des choses militaires, en créant autour des institutions, des personnes et des faits, un mirage que devaient entretenir de premiers succès, — systématiquement exagérés, — dans les guerres d'Europe (Crimée, Italie), que devaient dissiper trop tard d'épouvantables revers.

Ma jeunesse presque tout entière s'est écoulée au milieu des événemens dont j'ai cherché, dans cette courte discussion, à faire ressortir la philosophie. Je n'en ai eu la claire intuition qu'après de longues années remplies par d'autres événemens qui m'ont éclairé dans l'âge mûr, attristé dans la vieillesse, tous m'apportant de solides élémens de réflexion et de comparaison. Cette philosophie se résume ainsi :

Les nations et les gouvernemens qui jouent avec la guerre, la considérant dans certaines crises comme un révulsif ou une diversion, paient cher, tôt ou tard, cette erreur grave. La guerre, — fléau sans doute inévitable, puisque la civilisation elle-même est impuissante à l'écarter, — doit être envisagée et doit être faite sérieusement, sincèrement, modestement, si on veut qu'elle forme des hommes de guerre vraiment dignes de ce nom et de leur mission. Je dirai plus loin ce que devrait être dans la paix, au premier degré, l'austère éducation qui leur convient. Quand l'éducation complémentaire de la guerre, qui est comme leur école d'application, est faussée par la louange érigée en système, le contentement de soi et la superbe leur arrivent, précédant le charlatanisme mi-

(1) Par un revirement de l'opinion, plus facile à expliquer qu'à justifier, à l'engoûment d'autrefois a succédé, dans le public et dans l'armée, l'indifférence pour les efforts des troupes en Afrique ; ils restent cependant très méritoires et du plus haut intérêt. Beaucoup de régimens et de détachemens stationnés au loin sont aux prises, sous un climat très épuisant, avec des difficultés d'existence et de fonctionnement, avec des fatigues qui les entretiennent dans l'action. Les officiers de cette armée, aujourd'hui assujettis aux mêmes études professionnelles que les officiers de l'armée de l'intérieur, sont en outre appliqués ou peuvent s'appliquer à des travaux spéciaux (affaires indigènes, administration coloniale, etc.), qui ouvrent à l'activité de leur esprit un champ très étendu. Enfin, en dehors des cas d'opérations militaires devenus rares, les réunions de troupes pour les manœuvres, où les terrains les plus divers sont à leur libre disposition, ont un intérêt effectif, une réalité qu'elles sont loin de rencontrer en France. Je me persuade que dans les luttes possibles de l'avenir le 19e corps d'armée, transporté sur le théâtre de la guerre, y apparaîtrait comme une réserve d'élite.

litaire qui n'est pas loin. Les succès sont grossis, les échecs sont déguisés, les fautes sont tues, et la leçon en est perdue pour les peuples et pour les armées.

La guerre d'Afrique, telle qu'elle fut, a cependant formé beaucoup d'officiers distingués. Elle a fait ou plutôt elle a préparé quelques généraux considérables qui seraient peut-être devenus de grands chefs d'armée si la *fortune*, puissance infinie dont personne ne dispose, qui domine dans la guerre encore plus que dans le reste des affaires humaines, et qui fait, plus souvent que le talent, les renommées militaires, les avait servis. Je veux évoquer ici la mémoire de trois de ces généraux, — hors pair à des titres différens, — tous les trois descendus au tombeau dans la disgrâce des gouvernans, des partis politiques ou des foules, tous les trois abandonnés à l'heure de la disgrâce par ceux-là même qui avaient été à la guerre leurs compagnons : Lamoricière, qui eut les facultés supérieures; Cavaignac, qui eut le haut caractère; Bedeau, qui eut la grande vertu. C'est avec un cœur pénétré de respect et plein de souvenirs émus que j'offre à ces morts, à ces généreuses victimes de nos discordes politiques et de notre déchéance morale, qui eurent tour à tour des idolâtres et des insulteurs, les hommages de l'ancienne armée.

Ils avaient eu les leçons et les exemples d'un homme de guerre qui leur était inférieur par l'instruction et par la culture d'esprit, qui les dépassait par l'ampleur des facultés naturelles où le plus rare bon sens tenait le premier rang, qui les dominait de haut par l'expérience de la grande guerre, le maréchal Bugeaud. Celui-là était un soldat d'Austerlitz. Il avait vu se former, marcher, subsister, les armées de cent mille hommes. Il avait vu les grandes lignes de bataille, les grands chocs d'où sortent la victoire avec ses effets d'exaltation sur les troupes, et la défaite avec ses effets de démoralisation et ses retraites disputées. Longtemps aussi, en Espagne, il avait fait avec de brillans succès personnels la guerre d'embuscades et de surprises. Il y avait en lui, à proportions presque égales, du général d'armée, du guerillero, et c'est avec l'autorité de ce double savoir expérimental qu'il réforma les préjugés admis et rectifia les méthodes pratiquées depuis 1830 à l'armée d'Afrique, fondant le solide état moral et consacrant les procédés auxquels sont dus la conquête définitive de l'Algérie et les commencemens de sa colonisation.

Le maréchal Bugeaud fut notre maître à tous, le maître des grandes personnalités dont je viens de rappeler les titres à la gratitude du pays, le maître des petites, parmi lesquelles beaucoup d'officiers de ma génération l'ont vu d'assez près pour le juger.

C'est devant lui que tous nous devons nous incliner, comme devant le plus grand des chefs militaires et le dernier des professeurs de guerre qu'ait eus l'armée française contemporaine.

IV. — COMMENT SE FONDENT LES INSTITUTIONS MILITAIRES PAR LES MŒURS PUBLIQUES.

Les anciens et les modernes ont longuement et pertinemment disserté sur les institutions militaires. Je ne me propose pas d'ajouter aux traités qui existent sur la matière un nouveau traité. J'en abandonne toute la partie théorique pour me renfermer, entre cent questions, dans la discussion spéciale d'une seule : *Quel est, parmi les divers systèmes d'institutions militaires que la France contemporaine pourrait adopter, celui qui répondrait le mieux à son tempérament particulier, à ses besoins, et contribuerait le plus efficacement à relever sa fortune?*

Mes vues sur la solution de ce problème, d'un si haut et si général intérêt qu'elle contient la solution de tous les autres problèmes du même ordre, sont anciennes et convaincues. A la question posée ci-dessus, elles répondent sans hésitation : *Les institutions militaires qui réaliseront cet avenir, et les seules qui le réaliseront, sont celles qui pénétreront les générations françaises, en commençant par les plus jeunes, de l'esprit militaire succédant à l'esprit guerrier.*

Ainsi, principe nouveau réformant l'ancien, éducation nouvelle (pour l'enfance et pour la jeunesse) basée sur cette réforme, voilà, selon moi, les moyens de faire revivre notre puissance militaire par l'enseignement dans les écoles françaises de *la vérité* substituée à *la fiction*. J'exprime clairement par là qu'à mes yeux l'*esprit militaire*, c'est la vérité avec tous ses effets de certitude, de solidité et de durée, que l'*esprit guerrier*, c'est la fiction avec tous ses effets d'inconsistance, de mirages trompeurs et d'inévitables déceptions.

Veut-on une définition moins philosophique et plus spécialement militaire? Je dirai que dans ma pensée l'esprit militaire et l'esprit guerrier peuvent l'un et l'autre conduire les nations et leurs armées à la victoire; que l'esprit militaire *seul* peut soutenir les nations dans les revers, leurs armées dans les retraites après les batailles perdues et rendre à celles-ci et à celles-là le ressort moral et les moyens qui préparent la revanche. Je ne crois pas faire tort à mon pays et à ses armées en leur rappelant que, si dans le succès et dans l'effort offensif ils ont souvent brillé du plus vif éclat, leur constance et leur ténacité dans l'insuccès et dans l'effort en re-

traite ont plus rarement mérité d'être notées par l'histoire. Ils ont l'esprit guerrier qui a pour point de départ et pour excitant permanent *la légende* dont l'imagination publique est remplie; ils n'ont pas l'esprit militaire qui procède exclusivement *des institutions* dont l'éducation nationale devrait être et n'est pas en France l'un des élémens essentiels.

Supposons un instant qu'après les cruelles angoisses de la guerre extérieure et de la guerre civile, quand le pays était dans cet état moral que je définis ainsi : « *prêt à entendre toutes les vérités et à consentir tous les sacrifices,* » les hommes d'état et les hommes de guerre, élevant et élargissant leurs vues, lui eussent dit : « Nous ne voulons pas nous borner *à la réorganisation de l'armée,* pour laquelle l'opinion mal informée se passionne exclusivement, comme si l'effort pour le salut commun que va faire la nation ne consistait que dans la réforme des organes de la machine militaire; il est bien plus étendu, car le moteur n'est pas moins insuffisant que le mécanisme, et il s'agit de réformer l'un et l'autre, entreprise qui ne peut réussir que par l'association des forces de l'état et des forces du pays. » En défendant énergiquement et en développant devant l'assemblée nationale, en vulgarisant par conséquent dans le pays ce thème préparatoire à l'établissement des institutions militaires, le gouvernement rendait à la France un service considérable. Il portait sur son véritable terrain la discussion d'un de ses plus chers et plus pressans intérêts, remplissant ce grand devoir que j'appelle « l'éducation de la nation par les pouvoirs publics. » Et puis il abordait la première partie de son œuvre, dont j'exposerai brièvement le programme avec le ferme espoir qu'un prochain avenir le réalisera.

Le département de la guerre, de concert avec le département de l'instruction publique, rédige et soumet à l'approbation du gouvernement « un catéchisme militaire, » — que ce mot de catéchisme n'effraie personne, il désigne un petit livre qui ne peut être ni clérical, ni laïque, mais qui sera expressément obligatoire, car il est fait pour tous les enfans du pays; — « *par demande et par réponse,* il leur apprend ce que c'est que la patrie; il dit quel immense intérêt s'attache à sa défense, qui comprend la défense des foyers de toutes les familles françaises; pourquoi tous les Français ont le devoir des armes, comment il faut qu'il soit entendu, comment il faut qu'il soit rempli, et quels travaux, quelles épreuves, quels sacrifices en accompagnent l'accomplissement. Le livre dit encore que le caractère particulier, le haut mérite et l'honneur de ces travaux, de ces épreuves et de ces sacrifices, c'est la gratuité; que la récompense de ceux qui ont succombé pour le pays, c'est Dieu qui la donne; que la récompense de ceux qui ont survécu, c'est

le sentiment du devoir rempli et la conscience des services rendus; que les chances de la guerre sont variables, incertaines et font alternativement des vainqueurs et des vaincus; que l'une et l'autre fortune ont leurs devoirs spéciaux qui obligent, les vainqueurs à la modération, au respect de l'infortune, au ménagement des populations foulées par la guerre, les vaincus à la fermeté, à la constance, à l'union, à la rigoureuse observation de la discipline, sans lesquelles des revers du moment deviennent des revers irréparables. »

Cet aperçu, que je réduis à l'énoncé de quelques-uns des principes qui formeraient la substance du catéchisme militaire, suffit à faire voir que cet enseignement des jeunes générations françaises, par un livre de cinquante pages, comprend non-seulement le devoir militaire, mais une part du devoir social et du devoir politique. Il leur apprend en effet, par surcroît, la soumission, les respects, le désintéressement, l'esprit de sacrifice. Ne sont-ce pas là les antidotes des maladies morales les plus dangereuses d'une société énervée par la jouissance, par les compétitions égoïstes, par l'esprit d'insubordination, par l'intérêt personnel qui dessèche les âmes et qui exploite tout, jusqu'aux malheurs de la patrie?

Le catéchisme militaire deviendrait, dans toutes les écoles primaires de France, dans les classes élémentaires de tous les établissemens d'instruction secondaire et spéciale (lycées, colléges libres, écoles professionnelles, etc.), le formulaire d'une éducation virile dont il n'existe pas trace dans les programmes de nos maisons scolaires. Pour les classes moyennes et supérieures, de petits traités complémentaires élèveraient graduellement l'enseignement militaire à la hauteur exigée par l'âge et par le degré de culture intellectuelle des élèves. Catéchisme et traités formant un code de préparation et d'initiation spéciales, nécessaires à toute la jeunesse française, pénétreraient dans les familles. Le pays arriverait ainsi à envisager dans un esprit nouveau le principe et les règles de la profession des armes, sous les aspects vrais, sérieux, sévères qui lui appartiennent et qui doivent l'élever pour tous au plus haut de l'échelle des devoirs publics.

Les fictions, les exagérations, les admirations, les éblouissemens de la légende, qui firent tant de dupes avec tant de victimes, en remplissant les cœurs de vanités si bruyantes et d'illusions si dangereuses, disparaîtraient remplacés par la réalité des doctrines et des *facultés militaires effectives*. Les Français n'auraient plus pour la guerre *ce goût* qu'on leur croit et qu'ils se croient; mais, en la tenant pour un malheur public, ils sauraient la faire quand la patrie les appellerait aux armes, avec une vigueur, une compétence, une autorité qui écarteraient d'eux pour toujours la calamité des revers

sans remède, l'humiliant fléau des invasions, l'accablante douleur des démembremens, dont leur histoire contemporaine est remplie. Ils perdraient devant l'Europe cette renommée d'agitateurs et d'agresseurs qui fut l'origine de tant de haines trop souvent justifiées; mais leur supériorité dans la guerre, due à l'énergique ressort des institutions militaires, de l'esprit public et de l'esprit de l'armée, serait le sûr auxiliaire des revendications légitimes de l'avenir, et elle entourerait notre pays de ce respect, de ce *noli me tangere* qui garantit aux nations le bienfait des longues paix.

Cette préparation de la population française aux devoirs de la défense nationale, par l'éducation militaire de ses enfans et de ses adultes, serait complétée par un ensemble de mesures qu'il appartient tout à la fois à l'état et aux particuliers de décider et d'encourager, en vue d'assurer à cette éducation des effets pratiques durables. Telle serait la création dans tous les établissemens d'instruction publique d'écoles de gymnastique, et, pour les classes supérieures, d'exercices militaires (maniement des armes et manœuvres élémentaires), et dans les villes et les bourgs, d'exercices de tir patronnés et primés par les municipalités et par des sociétés de tir, donnant lieu à des concours périodiques entourés d'une certaine solennité. A l'avénement de Colbert aux affaires, dans l'emploi de contrôleur général des finances (1662), la marine française comptait *trente-trois* (1) navires de guerre. A sa mort (1683), elle en comptait *deux cent soixante-seize*, et on se demande par quels procédés le département de la marine était parvenu à former le personnel spécial de canonniers qui combattaient dans toutes les mers sur ce formidable instrument de guerre navale. L'ordonnance de 1660, — titre 19, — nous révèle l'un des plus efficaces de ces procédés : « Pour exciter les gens de mer à s'instruire dans l'artillerie, veut sa majesté que tous les dimanches, soient distribués deux prix à ceux qui auront fait meilleure réponse et mieux servi la pièce, savoir : un d'une pistole et un d'une demi-pistole ; et qu'il soit de plus tiré tous les trois mois un prix extraordinaire d'une épée et d'un baudrier à la livrée du roi, de six pistoles, pour être délivré au meilleur tireur. »

Ainsi : l'éducation militaire nationale par le catéchisme militaire à l'école communale, et par les traités complémentaires dans les établissemens d'instruction secondaire, les exercices gymnastiques et militaires dans les mêmes établissemens, les exercices et concours de tir, dans les centres habités de quelque importance, seraient le point de départ des institutions dont les armées sont le

(1) Archives de la marine. Colbert, contrôleur général des finances, n'avait joint à ces attributions celles du département de la marine qu'en 1669.

produit définitif et achevé. Ce n'est pas en un jour, je le reconnais, que l'ensemble de ces créations, qui malheureusement en France dépendent à peu près exclusivement de l'initiative et de l'impulsion gouvernementales, peut se faire une place dans la sollicitude et dans les habitudes publiques. Mais à toute fin il faut un commencement. Le bon vouloir et la persévérance, encouragés par les premiers résultats obtenus, font le reste. C'est ainsi que les Anglais, stimulés par les menaces que « notre esprit guerrier, » impolitiquement et ridiculement, leur fit entendre dans les premières années du second empire (1), se sont mis à l'œuvre de la défense nationale avec la patience et la ténacité qui leur sont propres. Au point de vue de la fortification côtière et des dispositions maritimes qui la complètent, ils se sont donné, comme on pouvait s'y attendre, des sécurités de la plus haute valeur. Mais il est aujourd'hui constaté que, *même au point de vue militaire,* auquel par son tempérament, par ses traditions et en raison de sa position géographique, unique au monde, la population anglaise était restée absolument étrangère, d'étonnans résultats ont été obtenus. Les régimens de volontaires des comtés, bien plus sérieusement préparés et mieux dressés que les corps de notre ex-garde nationale, qu'il faut les féliciter de n'avoir pas pris pour modèles, tiendraient très-utilement et honorablement leur place dans une ligne de bataille défensive. Ainsi les mœurs publiques ont pu se prêter à des travaux, des assujettissemens, des sacrifices qui ont réalisé un organisme militaire national susceptible d'une grande extension, à côté d'un organisme militaire officiel nécessairement restreint. Il ne faut pas perdre ici de vue que l'Angleterre, seule entre les autres états de l'Europe, n'est pas tenue, quant à présent, d'adopter le système de constitution d'armée dont les guerres foudroyantes de 1866 et de 1870 ont imposé à tous l'obligation. Elle est protégée par un fossé difficile à franchir, — incomparable avantage social, politique et militaire, — contre les contacts et contre les chocs auxquels nous devons la dure loi qui prépare aux armes toute la jeunesse et fait passer sous le drapeau toute la population valide de notre pays.

Ce grand travail de réformation de l'éducation nationale serait impérieusement commandé par le soin de la sécurité et de la paix publiques, alors même que l'intérêt militaire ne l'exigerait pas. Croit-on que, dans un pays incessamment révolutionné, où fermentent toutes les passions que peuvent exciter la compétition politique et toutes les autres compétitions qui en dérivent, il ne soit pas hasardeux de mettre indistinctement tous les citoyens en pos-

(1) Des adresses parties de l'armée et rendues publiques furent mises sous les yeux de l'empereur à l'occasion de l'attentat d'Orsini. Elles le conviaient à l'invasion de l'Angleterre.

session de l'aptitude militaire, et, dans des circonstances données, d'armer la nation tout entière, si elle n'a pas été préparée par l'enseignement de l'école à ces grands devoirs? Les lois de la discipline militaire française ne créent, on le sait, dans l'armée, que *les respects réglementaires*, ne faisant aucune place *aux respects de principe et de sentiment*. Elles étaient insuffisantes dans l'état ancien, suffiront-elles dans l'état nouveau? Non, et il faudra, pour soustraire à ce péril l'avenir du pays, qu'à la réforme de l'éducation de la jeunesse s'ajoute *la réforme de l'éducation de l'armée*, dont je me propose d'indiquer, dans la suite de ces études militaires, le but et les moyens.

V. — LES FAMILLES MILITAIRES.

Dans un temps où la civilisation a fait pénétrer au sommet de la société le raffinement, au milieu le confort, au bas des préoccupations de plus en plus accusées de bien-être, où le commerce, l'industrie, le savoir-faire et une singulière diversité d'entreprises qu'on appelle en langage moderne « la spéculation, » ont ouvert aux plus habiles, aux plus heureux, bien souvent aux plus osés, le chemin de la richesse, il est plus difficile qu'autrefois de trouver de bonnes gens qui se vouent par tradition et par goût à la carrière des armes.

Là cependant, comme ailleurs, la fortune aveugle chemine sur sa roue, exaltant ceux-ci, écrasant ceux-là, mais son évolution dans l'armée offre un caractère tout particulier. Elle permet aux heureux d'atteindre à des positions enviables, brillantes quelquefois, *lucratives jamais*, et de plus, le risque, — un risque que le commun des hommes n'envisage pas tranquillement, quoi qu'on dise, — est toujours à côté de l'effort. La plupart des familles d'aujourd'hui gardent d'ailleurs et se transmettent le souvenir des sacrifices douloureux, quelquefois accablans, qu'elles ont faits pour les guerres toujours renouvelées, presque toujours insensées, du siècle. Elles prémunissent leurs enfans contre des perspectives de poésie et de gloire, derrière lesquelles elles aperçoivent des perspectives d'invalidité, de mutilation et de mort. A ce sujet, je place incidemment ici quelques réflexions que je m'étonne de ne pas rencontrer dans l'œuvre des statisticiens qui mettent en ce moment même le comble à nos anxiétés en nous montrant que le chiffre de l'indigénat français tend à devenir stationnaire, pendant que la population de presque tous les états de l'Europe s'accroît dans des proportions de plus en plus considérables. Ils cherchent l'explication de cette infériorité, si menaçante pour l'avenir de la

France, dans des considérations de morale sociale dont je ne conteste pas la valeur. Mais parmi ses causes apparentes, nos guerres incessantes, lointaines ou prochaines, toujours destructives, de 1792 à 1870, ne figurent-elles pas pour une part importante? Sait-on qu'en ajoutant aux statistiques officielles, supposées sincères, des morts par le fer ou par le feu et des morts par la maladie sous le drapeau (champs de bataille, ambulances, hôpitaux), la statistique des morts par suite d'épuisement, dans leurs familles, postérieurement à la guerre, des infirmes et des mutilés, *on constaterait la suppression ou l'invalidation par la guerre de plusieurs millions de reproducteurs, à peu près tous dans la force de l'âge et prélevés par le recrutement sur l'élite virile du pays, qui auraient été pour la plupart, chacun dans une famille, la souche de plusieurs générations supprimées avec eux!* S'imagine-t-on ce qu'ont coûté à la race française, — quantité et qualité, — les tueries sans intermittence du premier empire, les tueries périodiques du second, et pendant vingt ans cette guerre permanente de la conquête algérienne, poursuivie dix ans par un effectif de 100,000 hommes, assujetti, sous un climat dévorant, à d'accablans travaux! Aucune nation au monde, de bien loin, n'a été soumise dans la même période de temps à de tels sévices. La statistique n'y pense pas, la France n'y pense plus, mais les mères françaises y penseront toujours.

Ainsi, les tendances générales de la société contemporaine, à la recherche du bien-être et de la richesse, les tendances particulières des familles dominées par les amers souvenirs de la guerre, détournent les jeunes hommes du service militaire considéré comme une carrière. Ils se bornent à l'envisager comme l'acquit d'une dette dont il faut se libérer le plus tôt et le plus vite possible, et c'est à cet état des esprits qu'il faut spécialement attribuer la difficulté croissante, dont tout le monde parle à présent, peut-être sans la bien saisir, de former solidement les cadres supérieurs et inférieurs de l'armée. Pour combattre efficacement des dispositions si préjudiciables à ce grand intérêt national, il faut employer des moyens capables de transformer les habitudes d'une partie de la population. Il faut rattacher son existence, par des liens de sympathie et de solidarité intéressées, à l'existence de l'armée. Je signale entre ces moyens celui dont les effets me paraissent le plus certains.

La France, pendant longtemps, a compté nombre de familles qui restaient étrangères aux calculs, aux spéculations et aux appréhensions dont j'ai parlé. Héréditairement vouées au service militaire, elles étaient une ressource précieuse pour la formation des

cadres et de tous les élémens constitutifs permanens des corps de troupes (officiers, sous-officiers, musiciens, chefs-ouvriers, ouvriers). Ces familles disparaissent tous les jours, détruites, en tant qu'esprit et tradition, par l'indifférence de l'état et de la législation pour les intérêts qu'elles représentent, bien plus que par les aspirations vers les carrières civiles, qui ont pénétré l'ensemble de la population. *Ce sont les familles militaires.* C'est à elles que l'ancien régime demandait les élémens dont se composaient ses cadres supérieurs. C'est en elles, aujourd'hui répandues dans toutes les classes de la nation, que la démocratie française doit trouver la partie la plus solide des cadres supérieurs et inférieurs de l'armée. Est-il possible de faire revivre ces familles et de les multiplier, avec leurs principes, leurs traditions et leurs exemples qui seraient pour l'esprit militaire, dans la population et dans l'armée, des excitans permanens? Je crois que oui.

Des études spéciales terminées par des examens et par des concours peuvent préparer pour toutes les carrières des sujets suffisans. Les *excellens* se rencontreront presque toujours parmi ceux qui auront recueilli par surcroît, dans la famille et dès l'enfance, avec les directions nécessaires, le goût de la carrière qu'ils embrassent. C'est *la vocation transmise* que je viens de définir, la seule ordinairement qui ait le double caractère de la fixité et de la durée, la seule qui résiste aux déceptions, aux dégoûts, aux épreuves dont à certaines heures, du plus au moins, toutes les carrières sont l'occasion. Dans le service militaire, les mérites de cette vocation sont supérieurs à ce point, qu'ils peuvent suppléer aux études préparatoires, et que beaucoup de sujets à qui elles ont manqué deviennent dans l'armée, par la fermeté de leur vocation et par l'expérience acquise, de très utiles auxiliaires du commandement.

Il est d'intérêt national d'étendre dans le pays le cercle des vocations militaires en les encourageant, et le plus sûr moyen d'atteindre le but, c'est de favoriser les familles militaires, de leur assurer la protection effective de la loi et la sollicitude de l'état. Elles sont sous ce rapport réduites à l'assistance, très insuffisante dans ses effets et mal entendue dans son application, que leur offrent :

1° La fondation du prytanée militaire de La Flèche (1), qui reçoit des fils d'officiers ou assimilés, à titre gratuit pour quelques-uns, à titre partiellement gratuit pour la plupart;

2° La concession d'un certain nombre de bourses et demi-

(1) J'étudierai dans la suite de ce travail le mode actuel de constitution et de fonctionnement de nos différentes écoles militaires.

bourses à des familles sans fortune, militaires ou civiles *indistinctement*, dont les enfans ont été admis par concours dans les écoles de l'état;

3° L'institution des enfans de troupe à la suite des régimens, dont les résultats, dans son mode actuel, fort ancien, de fonctionnement, ne servent pas moralement les intérêts de la famille et ne servent pas militairement les intérêts de l'armée;

4° L'institution de la Légion d'honneur (pour les filles des légionnaires).

Ces moyens d'assistance, si étroitement mesurés à un petit nombre de familles militaires, sont-ils dignes d'une grande nation qui prétendait, quand ils furent créés, à la prépondérance dans les armes, qui vient à présent de tripler, si l'on tient compte de ses élémens prévus de renouvellement, la puissance de son état militaire?

Les concessions de bourses et demi-bourses, très-justement considérées comme la rémunération, dans la personne des jeunes aspirans aux écoles militaires, des efforts faits, des sacrifices accomplis, des services rendus dans l'armée par leurs ascendans, devaient être dans l'origine exclusivement attribuées aux familles militaires qui les sollicitaient. C'était, personne n'y contredira, le procédé le mieux justifié, le plus moral, le plus digne, le plus encourageant pour les intéressés, le mieux trouvé pour assurer à l'armée le concours de générations d'officiers pénétrés de cette vocation que j'ai appelée *la vocation transmise*. Mais le bénéfice en fut d'abord étendu aux familles qui avaient acquis dans les services publics civils des titres à l'intérêt de l'état, et puis la révolution de 1848 arriva. Elle fit prévaloir dans le gouvernement des vues qui avaient le mérite, que je ne conteste pas, d'être égalitaires, mais qui avaient l'inconvénient, qu'il faut toujours considérer, d'être fausses. Elles étaient fausses, parce que, servant certains principes et certains intérêts qui semblaient les plus considérables du moment, elles compromettaient gravement d'autres intérêts, qui étaient en réalité les plus considérables de tous les temps. C'est à une succession d'erreurs graves de ce genre, qui jetèrent le trouble dans les esprits, que l'empire dut une part du prodigieux succès de suffrage universel qu'il obtint peu après contre la république de 1848, précédent que les amis de la république d'aujourd'hui ne sauraient trop lui rappeler.

Elle voulut notamment proclamer le principe de la gratuité absolue de l'enseignement (principe dont l'avenir verra peut-être la réalisation, mais qui était alors, comme aujourd'hui, financièrement impossible), à commencer par les écoles de l'état, libérant ainsi quelques familles, qui en portaient volontairement le poids,

d'une dette que le budget (c'est-à-dire la masse des contribuables), dont la situation était difficile, et même précaire, se défendait énergiquement d'acquitter pour elles. Reconnaissant son impuissance à réaliser ce dessein, elle décida, pour s'en consoler, qu'à l'avenir l'attribution des bourses et demi-bourses, dans ces écoles, serait réglée non par la comparaison des services que les familles civiles ou militaires en instance auraient rendus au pays, mais par la comparaison des divers degrés d'indigence, dont elles feraient la preuve devant les conseils municipaux chargés de constater leur situation.

Ce régime, qui a présentement vingt-six ans de durée, a singulièrement découragé les familles militaires et réduit le nombre de celles qui destinaient traditionnellement leurs enfans à l'armée. Voici un officier général ou supérieur, chef d'une famille dont les mâles, élevés pour ainsi dire au milieu des troupes et en vue du drapeau, n'inclinent pas ordinairement vers le commerce, l'industrie ou les emplois publics civils. Le père a plusieurs enfans, il est sans fortune, selon la règle commune à la plupart des officiers français, et quand l'heure de la retraite sera venue, sa vie sera difficile, souvent disputée, bien qu'il ait actuellement, pour le dehors, l'état de maison que comporte son grade avec le traitement et les avantages particuliers qui s'y rattachent. Il a fait de longs, quelquefois de durs sacrifices pour l'éducation et pour l'instruction de ses fils, qu'il a conduits jusqu'au seuil de l'École militaire, et sa carrière touche à sa fin. S'il veut obtenir pour eux une bourse, une demi-bourse, il faut préalablement qu'il se résigne, — non sans combat, avec un légitime sentiment de dignité personnelle et professionnelle, — à demander à un conseil municipal, où l'intérêt des choses militaires et la sollicitude des services rendus dans l'armée n'ont pas ordinairement de représentation spéciale, une déclaration qui n'est autre qu'un certificat de pénurie. S'il se rencontre devant ce conseil un autre impétrant, étranger à l'armée, vivant d'un travail manuel quotidien, notoirement dépourvu de ressources, à qui des circonstances particulières ont permis d'assurer à son fils l'instruction nécessaire pour le concours, son instance primera presque inévitablement la première.

C'est un résultat qui répond, je le sais, aux préoccupations habituelles de la démocratie française; il est expressément préjudiciable à ses intérêts bien compris, à sa sécurité, à son avenir. Elle ne considère pas assez, malgré les avertissemens qu'elle en a, qu'elle est comme isolée dans le monde politique européen, isolée et entourée tout à la fois; qu'elle a été amenée par ces avertissemens, tardivement, à s'armer tout entière pour la défense de ses principes, de ses frontières et de ses foyers; que les armées ainsi faites ont à un bien plus haut degré que les armées d'autrefois, qui

étaient peu nombreuses et rompues au métier des armes, besoin de *direction* et *d'encadrement*; que ces deux forces nécessaires, direction et encadrement, lui seront spécialement apportées par les familles qui consacrent leurs enfans au drapeau pour la plus grande part de leur vie.

Si ces idées et d'autres du même ordre, que je me propose de développer successivement, étaient accueillies, la France reconnaîtrait que l'énorme organisme militaire dont elle cherche à réunir et à condenser les élémens repose sur des bases absolument insuffisantes. Elle reconnaîtrait notamment qu'un système d'*écoles militaires spéciales*, bien plus étendu que celui qui pourvoyait aux besoins de l'ancienne armée, l'ensemble couronné par une école supérieure de la guerre, est indispensable à la création et à l'entretien des cadres supérieurs dans la nouvelle armée, — qu'au-dessous de ces centres d'instruction supérieure et secondaire, plusieurs écoles de sous-officiers et plusieurs écoles d'enfans de troupe, en vue d'assurer par des sujets bien préparés le recrutement d'une partie des cadres inférieurs, devront être instituées. J'ai déjà exprimé cette opinion (1); j'y insiste aujourd'hui, et j'y reviendrai encore pour exposer les principes et les règles qui doivent présider à la création des nouvelles institutions militaires que je proposerai.

Le jour où ces nombreux établissemens d'éducation professionnelle auront pris parmi nos institutions militaires la place que leur assignent les exigences de la guerre moderne, tous les efforts des législateurs et des gouvernans devront tendre à en ouvrir l'accès, *largement et par privilège spécial*, aux familles militaires du haut et du bas de l'échelle sociale (familles des officiers généraux, des officiers supérieurs et inférieurs, des sous-officiers, des soldats). Il ne faut pas oublier en effet qu'il y aura, dans l'armée nouvelle, des familles de sous-officiers à peu près inconnues, des familles de soldats totalement inconnues dans l'ancienne.

Faites des familles militaires, aidez-les, honorez-les. De premiers résultats montreront, sans tarder, l'abondance des sources de force militaire qu'une législation étroite, passionnée pour la théorie politique, inconsciente des intérêts de la défense nationale, dont alors elle ne soupçonnait pas les périls, avait presque taries. Et la France d'aujourd'hui, responsable des maux qui l'accablent, aura racheté une part de ses erreurs et de ses fautes, en préparant, pour les transmettre à la France de l'avenir, les moyens de les réparer.

***

(1) Voyez l'étude sur *la Question des sous-officiers* dans la *Revue* du 1er janvier.

LES IMPOTS

AU MOYEN AGE

Études sur le régime financier de la France avant la révolution de 1789. **Première partie :** *Les impôts romains dans la Gaule; le régime financier de la monarchie féodale,* **par M. Vuitry, de l'Institut de France. Paris 1878. Guillaumin.**

Plusieurs hommes dans notre siècle ont commencé par l'histoire et fini par la politique. M. Vuitry a suivi la route opposée. C'est après trente années laborieuses données à l'administration et aux plus hautes fonctions publiques qu'il a fait œuvre d'historien. Il ne s'était proposé d'abord que d'étudier le régime financier de la France au XVIIIe siècle; mais il s'est bientôt aperçu que cet ensemble si compliqué d'impôts très divers et de règlemens parfois bizarres ne se pouvait comprendre que si l'on commençait par en parcourir la longue histoire. Il en fallait chercher les origines, en suivre les développemens, distinguer enfin quels changemens y ont été apportés par chaque siècle ou par chacune des transformations politiques du pays. Un autre eût reculé devant ces grands problèmes; M. Vuitry s'est lancé résolûment dans cette difficile étude du passé, sans laquelle il ne pouvait voir clair dans les finances de l'ancien régime. C'est ce besoin de clarté qui a fait de lui un érudit.

Aussi a-t-il de l'érudit les qualités maîtresses, je veux dire la patiente recherche, le soin du détail, le sentiment des difficultés, la crainte toujours présente de se tromper, et par-dessus tout une impartialité scrupuleuse. On pouvait craindre qu'ayant vécu si intimement de la vie moderne il ne comprît mal ce passé lointain, ou qu'il ne le jugeât d'un point de vue trop personnel. Il n'en est rien. Le regard qu'il porte sur le moyen âge est absolument

dégagé de toutes les préoccupations présentes. Il appartient à cette école, moins nombreuse qu'on ne croit, qui regarde l'histoire comme une pure science, et qui pense que, si elle peut devenir un jour utile pour la pratique des affaires, c'est à la condition de commencer par être tout à fait désintéressée. De ses trente années d'homme politique, M. Vuitry n'a gardé pour ses nouvelles études que l'expérience acquise des institutions et des hommes. Ses fonctions administratives semblent l'avoir préparé et mûri pour la science historique. Le défaut ordinaire ou le malheur des érudits est d'être trop étrangers au maniement des hommes. Dès notre jeunesse, nous nous enfermons dans les vieux textes : nous arrivons ainsi à connaître avec quelque sûreté les lignes de nos documens; mais nous ne sommes jamais sûrs de posséder l'intelligence exacte et complète de la réalité et de la vie. Passions, intérêts matériels, besoins physiques et moraux des sociétés, nous ne savons guère tout cela que par un effort d'esprit et par un procédé d'abstraction. C'est toute autre chose d'avoir d'abord étudié les hommes et les gouvernemens, et de se donner ensuite à l'étude des textes. On en saisit mieux le vrai sens. On découvre mieux les faits qu'ils indiquent ou ceux qu'ils dissimulent. On distingue mieux, parmi les lois et les règlemens que les chancelleries accumulent, ceux qui ont été efficaces et ceux qui ont été impuissans. On sait mieux les conditions d'existence des peuples, et l'on possède la mesure de leur prospérité. On arrive ainsi à donner à l'étude du passé non-seulement cette précision matérielle à laquelle les textes suffisent, mais encore cette vive lumière qui est la marque la plus sûre à laquelle nous puissions reconnaître qu'un esprit juste a saisi une vérité.

I.

La persistance des impôts romains après la chute de l'empire et sous la domination des rois francs est un des faits les plus singuliers de l'histoire. Cette vérité, que les grands feudistes du XVIe siècle n'avaient pas mise en doute, fut obscurcie par les travaux du XVIIIe siècle, ou plutôt par les préoccupations politiques et les préjugés de classes qui se mêlèrent alors à l'érudition. Les historiens de cette époque et surtout leurs lecteurs songeaient à autre chose qu'à l'histoire pure. Ils étudiaient bien le moyen âge, mais c'était avec le secret désir qu'il se trouvât conforme au régime politique que chacun d'eux préférait. Aussi arriva-t-il que le comte de Boulainvilliers, l'abbé Dubos, Montesquieu lui-même et Mably virent trop souvent les faits comme leurs préventions les portaient à les voir. La polémique qui s'engagea alors sur nos origines nationales avait déjà quelque chose de la lutte ardente qui allait bientôt

éclater au sujet de nos institutions. On discutait le passé de la France comme s'il se fût agi de son présent et de son avenir.

Le point le plus vif du débat était de savoir si les impôts que l'empire romain avait établis en Gaule avaient survécu à cet empire. L'affirmative était conforme à la thèse de l'abbé Dubos; la négative l'était à la thèse de Montesquieu. Dubos accumula les textes et les faits; Montesquieu lança ses argumens les plus impérieux. De nos jours, l'érudition est un peu plus libre de parti-pris. Elle ne regarde pas s'il importe à telle ou telle cause que les impôts romains aient péri ou aient duré. Les raisonnemens *a priori* sont pour elle de peu de valeur, et les documens seuls font autorité. Or les documens, qui ne laissent pas d'être fort nombreux pour l'époque mérovingienne, ne permettent pas de douter que les rois francs n'aient conservé les impositions de l'empire. Non-seulement les écrivains du temps ne nous disent jamais qu'elles aient été abolies, mais ils en signalent même le maintien dans les termes les plus clairs. Grégoire de Tours, par exemple, montre Chilpéric ordonnant la levée de l'impôt foncier et faisant réviser les rôles de répartition. Il mentionne un comte de la cité de Tours qui avait mission de percevoir l'impôt, et un juif qui s'était chargé d'en avancer l'argent. Nous possédons la formule de nomination des comtes mérovingiens, et nous y lisons qu'un de leurs devoirs est de recouvrer tout ce qui est dû au fisc. Un grand nombre de diplômes nous montrent les rois exemptant de l'impôt telle église ou telle abbaye, exemption qui ne se comprendrait pas si le paiement de l'impôt n'avait pas été la règle générale. Enfin les chroniques signalent plusieurs fois les contributions publiques pendant les cent soixante années qui suivirent la mort de Clovis. Il était trop commode de dire que les Francs étaient des peuples simples et pauvres qui ne pouvaient pas inventer « l'art de la maltôte; » ils ont su tout au moins ne pas l'abolir.

La persistance des impôts ne peut donc plus être l'objet d'un doute; mais ici se présente une seconde question qui est plus difficile à résoudre. Comme il y avait sur le même sol des Gallo-Romains et des Francs, on peut se demander si l'impôt ne distinguait pas entre les races, et si les Francs y étaient soumis comme les Gallo-Romains. Il est vrai qu'en ce qui concerne les contributions indirectes, aucune distinction n'était établie entre les deux races. On ne doute pas que les Francs ne fussent assujettis aux douanes, aux péages, au droit de gîte; mais ont-ils été soumis de même à l'impôt foncier pour les terres qu'ils pouvaient posséder en propre? Sur ce point le doute est permis. Les documens ne marquent en effet d'une manière bien nette ni qu'ils l'aient payé, ni qu'ils en aient

été exempts. Les esprits restent donc libres de se partager. Les uns pensent qu'il est plus conforme à la logique que les Francs, à titre de race supérieure, aient été affranchis des contributions. Les autres cherchent un document qui mentionne cette immunité; ils s'étonnent qu'aucun indice d'un privilége qui devait avoir une telle importance dans la vie quotidienne et dans les relations sociales ne se rencontre parmi tant de lois, de chroniques et de diplômes; ils attendent donc pour y croire qu'on en fournisse quelque preuve. Si l'on cherche des signes de cette immunité dans Grégoire de Tours, c'est plutôt le contraire qu'on trouvera. Il dit formellement que les Francs payèrent des impôts sous le règne du fils aîné de Clovis, et cela en Austrasie (1). Il ajoute, à la vérité, qu'au début du règne suivant ils massacrèrent le ministre qui les avait durement taxés; mais il ne dit pas que cette émeute ait abouti à la suppression des impôts. Lorsque le même historien rapporte que Chilpéric contraignit au paiement de l'impôt *beaucoup de Francs* qui en avaient été exempts sous le règne de son prédécesseur, cela ne démontre pas que *tous les Francs* en fussent exempts; cela implique plutôt qu'en règle générale ils y étaient soumis, bien que dans la pratique beaucoup d'entre eux en fussent affranchis pour des motifs divers. Quand nous lisons que Chilpéric mit « sur tout le peuple de son royaume » un impôt d'une amphore de vin pour chaque arpent de vigne, nous ne voyons pas un seul mot qui permette de croire que les vignes possédées par des hommes de race franque fussent exceptées (2). Les lois où il est fait mention des tributs ne distinguent jamais entre la terre du Gallo-Romain et la terre du Franc. Les diplômes, les actes de donation ou de testament ne font aucune allusion à une différence de cette nature. Les Vies des saints n'en disent pas un mot. Aucune des mille anecdotes que nous avons de ces temps-là ne signale rien de pareil. Dans les actes de jugement relatifs à la propriété nous n'apercevons jamais que la terre du Franc se distinguât en quoi que ce fût de la terre du Romain. L'idée que les Francs fussent libres d'impôts, à titre de race supérieure, ne se rencontre dans aucun document contemporain. Pour la trouver, il faut descendre jusqu'à la fin du XIIe siècle, et encore ne la voit-on exprimée que par un chronographe ignorant qui la mentionne après avoir raconté que les Francs descendaient des Troyens et que c'était l'empereur Valentinien Ier qui les avait exemptés d'impôts. C'est assez dire quel fonds l'on doit faire sur cette unique phrase (3). Le privi-

(1) Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, III, 36 : *Quod Francis tributa, antedicti regis tempore, inflixisset.*

(2) Grégoire de Tours, V, 29; cf. Frédégaire, *Epitom.*, c. 80 : *in omni populo regni sui.*

(3) Elle se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, nº 4998, ancien fonds, fº 51.

lége de la race franque en matière d'impôts n'est indiqué nulle part ailleurs, depuis le VI[e] siècle jusqu'au XII[e]. Partout nous trouvons la mention des impôts publics, jamais nous ne lisons qu'ils aient pesé sur une seule des deux races. Il n'est question de rien de semblable ni dans le traité d'Andelot, ni dans l'édit de 615, ni dans les récits des luttes entre la Neustrie et l'Austrasie.

Toutefois il est juste de dire que, si l'immunité générale des Francs à titre de race supérieure ne se voit nulle part, on aperçoit deux raisons qui firent que beaucoup d'entre eux se trouvèrent en situation de ne pas payer les impôts directs. L'une est que les lois impériales en exemptaient les soldats; l'autre est que ces mêmes lois en exemptaient aussi ceux qui servaient dans ce qu'on appelait la milice palatine, c'est-à-dire à la cour ou dans les fonctions administratives. Or les Francs, qui servirent l'empire pendant près d'un siècle avant Clovis, étaient accoutumés à ces lois et ils en avaient le bénéfice. Nous pouvons bien croire que ceux d'entre eux qui étaient soldats de Valentinien I[er] ou d'Honorius, ceux qui étaient consuls (on en connaît quatre) ou *comites domesticorum*, tous ces Francs « dont la multitude remplissait le palais impérial (1), » connaissaient ces priviléges. Ils durent les conserver lorsque leur chef remplaça les empereurs dans la Gaule. Beaucoup d'entre eux se trouvèrent ainsi exempts d'impôts, les uns à titre de soldats, les autres à titre de *domestici* ou de *leudes*, c'est-à-dire de serviteurs du prince et de fonctionnaires. Ajoutons-y l'usage des immunités particulières, qui existait déjà sous l'empire et qui se continua sous les Mérovingiens, et de tout cela nous pourrons conclure que, si l'exemption générale des Francs ne fut jamais posée en principe, il arriva au moins dans la pratique que la plupart d'entre eux furent exempts. Encore doit-on remarquer que beaucoup de Gallo-Romains l'étaient comme eux, car les hommes de cette race servaient dans les armées et dans les fonctions publiques à l'égal des Francs. L'immunité à l'égard des contributions n'était pas le privilége d'une race, mais elle était le privilége de certaines fonctions ou l'objet de certaines faveurs.

Les impôts romains survécurent donc à l'empire. On ne rencontre ni un acte législatif ni une insurrection qui les ait abolis. Les documens ne montrent pas qu'aucune des contributions directes ou indirectes que l'empire avait établies ait été supprimée sous les Mérovingiens. Clotaire II s'engagea bien en 615 à « réformer les nouveaux cens qui avaient été ajoutés injustement, » mais il conserva les anciens. On levait encore des impôts directs au temps de Dagobert I[er] et de Clotaire III, ainsi que le témoignent la *Vie de*

(1) Ammien Marcellin, XV, 5 : *Franci quorum tunc multitudo in palatio florebat.*

saint Éloi et celle de *Sainte Bathilde*. Au temps d'Ébroïn, nous rencontrons encore des percepteurs de l'impôt public. Un diplôme de 716 montre le roi Chilpéric II faisant don à une église de cent pièces d'or à prendre chaque année sur le produit des impôts dans le pays du Mans. Enfin saint Boniface, au VIIIe siècle, disait encore dans ses prédications qu'il faut obéir aux rois et leur payer les impôts qu'ils exigent.

Mais il faut faire une distinction entre l'état légal et l'état réel. Légalement, les impôts subsistaient; quant au recouvrement effectif, il est clair qu'il dépendait de la force matérielle dont disposait le gouvernement royal, et qu'il varia suivant les temps. La résistance des populations à l'impôt est visible durant deux siècles. Elle prend d'abord la forme d'humbles doléances. Nous voyons les villes, les provinces, les églises, se plaindre d'être écrasées par les contributions, comme on s'était plaint sous l'empire. Tous demandent, comme autrefois, des dégrèvemens. Les évêques surtout se chargent de porter ces réclamations au pied du trône, car leur double qualité de pontifes et de chefs des cités leur donne accès près des rois. Peu à peu leur langage devient hardi et amer. On connaît cette réponse que fit l'évêque Injuriosus à Clotaire Ier : « Je ne souscrirai pas à cet impôt, parce qu'il n'est pas juste que tu remplisses tes greniers de la récolte des pauvres, toi qui devrais plutôt les nourrir de tes propres greniers. » Voilà comment on parlait des contributions publiques, et la suite du récit de Grégoire de Tours montre que de tels argumens, plus déclamatoires que sérieux, avaient alors une grande valeur. Clotaire dut céder; il renonça à imposer la cité dont l'évêque lui avait tenu ce langage. Il reconnut qu'en fait il était presque impossible de percevoir les impôts sans l'assentiment des prélats. Plusieurs traits semblables à à celui-ci laissent voir que les contributions publiques se présentaient à l'esprit des hommes comme une institution contraire à la justice et au droit. Les rois eux-mêmes, s'il faut en croire un singulier récit de Grégoire de Tours (1), n'étaient pas éloignés de penser que l'impôt était réprouvé de Dieu et qu'il provoquait la colère des saints. Aussi les révoltes étaient-elles plus fréquentes qu'elles n'avaient été sous l'empire. On peut même remarquer qu'elles éclataient aussi bien dans les provinces où la population était restée gallo-romaine que dans les provinces peuplées de Germains. On compte autant d'insurrections de Francs que d'insurrections de Gaulois, les deux races paraissant tout à fait d'accord pour résister à l'impôt. La perception en était devenue si difficile que, lorsque les ennemis d'un ministre voulaient le perdre à coup sûr, il suffisait de

(1) Grégoire de Tours, V, 35; cf. IX, 30.

le charger du recouvrement des contributions. Lui donner cette mission en ne le faisant escorter que de 300 soldats, c'était l'envoyer à une mort presque certaine. Voilà du moins ce qui ressort d'un récit de Frédégaire; notons même que le fait qu'il rapporte ne se passe pas en Austrasie, mais bien en pays gallo-romain, sur les bords de la Seine (1).

On n'a pas assez tenu compte d'un fait qui s'est produit au commencement de la période mérovingienne, et qui a eu de grandes conséquences sur le régime financier de la monarchie. Les curies des cités, qui étaient déjà en décadence à la fin de l'empire, allèrent s'affaiblissant et s'effaçant de plus en plus après l'établissement des barbares. On ne voit pas, il est vrai, qu'elles aient été supprimées; mais, victimes du désordre général, appauvries par l'effet de la misère publique, opprimées par les comtes, annulées surtout par la toute-puissance de l'épiscopat, elles disparurent de la scène, et, si l'on aperçoit encore leur nom dans les formules et dans quelques chroniques, il est certain qu'elles perdirent toute autorité et toute action. Or c'étaient les curies qui, au temps de l'empire, avaient eu la charge de lever les impôts directs sous leur propre responsabilité. Avec elles disparut donc le principal instrument de la perception. On ne trouve plus sous les Mérovingiens cette responsabilité et cette solidarité des curies en matière d'impôts, qui avait été la règle sous l'empire. Ce sont au contraire les fonctionnaires royaux qui sont directement chargés de la perception. L'histoire du juif Armentarius, qui est racontée par Grégoire de Tours, jette quelque lumière sur ce sujet; on y voit un comte Eunomius, un vicaire Injuriosus et un tribun nommé Medardus (les termes de comte, de vicaire et de tribun, sont à cette époque les titres de fonctionnaires royaux), qui ont emprunté de l'argent à une compagnie de deux juifs et de deux chrétiens, afin de payer la somme d'impôts due au trésor par le pays de Tours. Les produits de l'impôt n'étaient donc plus, comme au temps de l'empire, remis aux mains du fonctionnaire par les collecteurs municipaux. Il fallait qu'il fît lui-même le recouvrement, et, en cas de retard des contribuables, c'était à lui de faire les avances, fût-ce en empruntant lui-même à des usuriers. Le soin de percevoir les contributions était donc passé de la curie au fonctionnaire. Ce changement amena plusieurs résultats de grande importance. D'abord le recouvrement dut être plus arbitraire, plus vexatoire, et l'on s'explique la haine et les fréquentes révoltes des populations. Puis le contrôle devint plus difficile, le même fonctionnaire étant chargé de la recette, des dépenses locales, et de la remise de l'excédant

(1) Voyez l'histoire de Bertoald dans la chronique dite de Frédégaire, c. 24.

au trésor. Enfin, conséquence inattendue, il arriva que toute l'action financière fut au pouvoir d'agens qui devaient un jour se rendre indépendans de l'autorité centrale, et qui ce jour-là garderaient l'impôt dans leurs mains.

Ce qui contribua encore davantage à jeter le désordre dans le régime financier de la Gaule franque, ce fut l'usage des immunités. L'histoire ne peut pas dire dans quelle proportion cette faveur fut accordée à des laïques, guerriers ou courtisans des rois; les diplômes de cette catégorie ne se sont pas aisément conservés (1); mais, en ce qui concerne les terres d'église, une multitude de chartes qui nous sont parvenues attestent toute l'étendue du mal. On appelait charte d'immunité une lettre royale qui était concédée à un évêque ou à l'abbé d'un monastère, et qui contenait toujours, comme trait essentiel, une phrase conçue ainsi : « Nous voulons qu'aucun de nos fonctionnaires, ni duc, ni comte, ni aucun agent inférieur, ni aucun homme revêtu d'une fonction publique quelconque, n'entre sur les terres de celui à qui nous donnons cette immunité, ne mette les pieds sur les domaines de cet évêque ou de cet abbé, en quelque province qu'ils soient situés, soit pour y rendre la justice, soit pour y percevoir les amendes, soit pour exiger aucune contribution des habitans libres ou serfs qui y vivent. » C'était renoncer à la fois à la juridiction, à l'administration et à l'impôt. Or cette concession s'appliquait à toutes les terres qu'un évêché ou un monastère pouvait posséder, et nous savons qu'il y avait des monastères, comme ceux de Saint-Denis, de Saint-Martin et de Saint-Germain, qui avaient de très nombreux domaines dans toutes les parties de la Gaule. La concession s'étendait même « à tout ce que l'église ou l'abbaye pourrait posséder à l'avenir, à tout ce que la générosité des fidèles pourrait lui donner dans la suite des temps. » Le renoncement royal ne comportait ni réserve ni limite (2). — Si l'on observe de près ces immunités, on voit bien qu'elles ne supprimaient pas précisément l'ancien impôt public; les hommes libres qui habitaient les domaines ecclésiastiques continuaient à y être soumis; mais l'impôt était payé à l'église ou « au saint, » au lieu de l'être au roi. Du côté du contribuable, l'impôt subsistait; du côté du roi ou de l'état, l'impôt disparaissait. En d'autres termes, la contribution publique se transformait en rede-

(1) On en a pourtant quelques-uns. Voyez le *Recueil des formules*, éd. E. de Rozière, n°s 26, 27, 147 et 152; Baluze, *Capitulaires*, t. II, p. 1405. La *Vie de saint Éloi* mentionne aussi une immunité qui fut accordée à ce personnage lorsqu'il n'était pas encore évêque. (*V. S. Eligii*, I, 15.)

(2) Toutes ces formules se trouvent dans le recueil de M. E. de Rozière, dans les *Diplomata* de Pardessus, et dans le *Recueil des historiens de France*. Elles se continuent depuis les premiers Mérovingiens jusqu'aux premiers Capétiens, toujours semblables durant cinq siècles.

vance privée. Ce changement fut une des causes les plus efficaces du développement de la féodalité. Pour ce qui concerne spécialement l'histoire des impôts, on devine aisément quelles en furent les conséquences. Il arriva insensiblement que toutes les propriétés ecclésiastiques et plus d'une terre laïque furent exemptes; non-seulement l'impôt foncier fut diminué d'autant, mais la perception en devint plus difficile sur les terres qui continuaient à le supporter. Il fallut distinguer pour chaque champ à quelle sorte de propriétaire il appartenait; les anciens registres de répartition devinrent inutiles, aucun cadastre ne fut possible. Les petits propriétaires trouvèrent intérêt, pour s'affranchir de l'impôt public, à livrer leurs terres au propriétaire immuniste, qui leur en rendait la puissance sous la condition d'une redevance privée. Ce qu'il y eut enfin de plus funeste, c'est que l'impôt, là où il subsista, apparut aux hommes comme une charge inique. Toute notion juste à l'égard des contributions publiques disparut des esprits.

Il en a été des impôts comme des institutions politiques et administratives. Ils ne se sont modifiés que lentement; ils se sont insensiblement affaiblis avant de disparaître tout à fait. Le système des contributions romaines a traversé toute la période mérovingienne et est arrivé, presque intact, jusqu'aux Carlovingiens. Dire que Charlemagne et ses successeurs ne percevaient plus les impôts publics est une inexactitude. L'expression *functiones publicæ*, qui était le terme propre pour les désigner, apparaît maintes fois dans les capitulaires et dans les diplômes de ces princes. L'usage des immunités ou exemptions personnelles d'impôts se continua; or ces concessions n'auraient eu aucun sens s'il n'avait subsisté quelques impôts. Pour ce qui est des douanes, des péages, des corvées, des charrois, du droit de gîte, il n'est pas douteux qu'ils n'aient duré, et personne ne le conteste. Les documens montrent avec une égale clarté le maintien du cens, de l'impôt foncier, de la capitation. Charlemagne, en 812, ordonne à ses *missi dominici* « de rechercher tous les cens qui depuis les anciens temps ont été dus au roi (1). » Cette injonction montre que le recouvrement des anciens impôts avait été négligé en beaucoup d'endroits, mais qu'aucun acte légal ne les avait abolis. Ailleurs, en 805, le même prince exige « que le cens royal soit payé partout où il est

(1) Montesquieu a soutenu que par le mot *census* il fallait entendre une redevance privée payée par les serfs. Il n'est pas douteux qu'il ne s'employât pour désigner la redevance annuelle du tenancier au propriétaire; mais en même temps il conservait la signification qu'il avait eue sous l'empire, et désignait la contribution publique qui était payée au roi comme chef d'état, *census qui reipublicæ solvebatur,* disent encore les chroniques. Voyez l'édit de 615, art. 8; la *Vie de saint Éloi,* par S. Ouen, I, 15 et 32; le Capitulaire de 789, art. 16; 3e capitul. de 812, art. 10. — On peut consulter aussi sur ce point Clamageran, *Histoire de l'impôt en France,* liv. II, chap. 2.

dû, soit de la personne, soit des biens; » c'est l'impôt de capitation et l'impôt foncier. Louis le Pieux promulgue une prescription semblable en 819, et, dans un capitulaire de 829, il mentionne un *tribut* qui est levé dans le royaume par les soins des comtes et de leurs agens. D'autres textes signalent des remises d'impôts, et nous y voyons que les percepteurs chargés du recouvrement sont appelés du même nom que sous l'empire, *exactores* (1). Charles le Chauve lui-même, dans le fameux édit de Pistes de 864, fait allusion au paiement de l'impôt public comme à une chose ordinaire, lorsqu'il dit « que les hommes libres qui doivent le cens au roi, soit pour leur personne, soit pour leurs biens, se gardent de se donner eux ou leurs terres à une église sans notre permission, de peur que la chose publique, *respublica*, ne perde ses revenus. S'ils l'ont fait, que l'église qui a pris possession de leurs biens paie au trésor royal le même cens que ces hommes payaient auparavant. » On a prétendu que le mot cens désignait ici la redevance privée à laquelle les serfs, colons et détenteurs des terres du prince étaient assujettis; mais le texte que nous venons de citer marque au contraire que les hommes dont il s'agit sont absolument libres, *franci;* ils sont, non pas tenanciers, mais propriétaires des terres qu'ils occupent, puisqu'ils ont pu en faire donation. Le cens dont parle ici Charles le Chauve ne peut donc être que l'impôt foncier, lequel était encore payé à l'état, ou, comme on disait dans la langue de la chancellerie carlovingienne, payé à la république.

Il est possible que ce qu'on appelait le don annuel ou don public, *donum annuum, donum generale,* eût un caractère un peu différent des anciens impôts romains. On a supposé que ce don était volontaire et laissé à la discrétion du contribuable; mais il n'y a de cela aucune preuve. Le mot *don* ne doit pas plus nous faire illusion au IXe siècle que le mot *octroi* au XVIIe. C'est souvent une erreur d'interpréter les termes de l'histoire dans leur sens littéral. On a conjecturé aussi que cette sorte d'impôt venait des anciens Germains, parce que Tacite emploie en parlant d'eux une expression analogue; mais c'est encore là une assertion qui manque de preuve. Il est vrai que les annalistes du IXe siècle disent que le paiement de ces *dons* était une coutume ancienne; mais il est bien singulier que les dons n'apparaissent jamais dans les documens de l'époque mérovingienne et qu'au contraire ils soient signalés maintes fois depuis Pépin le Bref jusqu'à Charles le Chauve. Une série de textes, dans le continuateur de Frédégaire, dans Éginhard, dans Hincmar, dans les chroniques de saint Bertin et de saint

(1) Capitulaires, liv. VI, c. 369, et *additio tertia,* c. 46.

Wandrille, dans les lettres de l'évêque Frothaire et de l'abbé Loup de Ferrières, montrent que le *don*, véritable impôt annuel, fut payé assez régulièrement. Il semble à certains traits que le don fût pour les grands propriétaires, laïques ou prélats, ce que le cens était pour les simples hommes libres. Il y avait surtout cette différence essentielle, que le cens des petites gens était perçu par les fonctionnaires, c'est-à-dire par les comtes ou par leurs agens, au lieu que les *dons* étaient apportés directement ou envoyés par les grands personnages et remis sans intermédiaire aux mains du roi. Ils n'en étaient pas moins obligatoires, et nous avons des lettres d'évêques ou d'abbés qui envoient au palais impérial les dons qu'ils doivent, *debita dona*. On aperçoit encore d'autres sortes de contributions au IX[e] siècle. Les chroniques qui racontent le règne de Charles le Chauve nous disent que par trois fois, en 860, en 866, en 877, il leva des impôts extraordinaires; elles ajoutent que ces impôts portaient sur toute la propriété foncière et mobilière du royaume, et qu'ils frappaient aussi bien les terres des comtes ou des évêques que les tenures des colons, les manses des serfs, et les boutiques des marchands. La tradition de l'impôt public n'avait donc pas encore disparu.

Mais, à côté de tous ces faits, il est une remarque qui en affaibilt beaucoup la portée : c'est que, dans la pratique, ces impôts produisaient peu. Si le trésor de Charlemagne paraît avoir été assez riche, à en juger par ses guerres et ses constructions, il n'en fut certainement plus de même sous ses successeurs. Louis le Pieux et Charles le Chauve semblent n'avoir pas eu de trésor; ils n'ont que des terres et des guerriers, celles-là s'épuisant de plus en plus, ceux-ci de moins en moins fidèles parce qu'on ne peut plus payer leur fidélité. Les événemens de ces deux règnes ne donnent pas l'idée qu'ils aient pu avoir des finances en bon état. Nous voyons bien, dans les actes législatifs, qu'on paie encore des impôts aux rois; mais nous ne voyons pas, dans les faits, que ces impôts les rendent riches et forts. Nous remarquons même que ces grandes contributions dont parlent les chroniques sous Charles le Chauve ne donnaient chacune que 4,000 ou 5,000 livres d'argent, somme qui paraît bien faible si l'on songe qu'il s'agit d'impôts levés dans un danger pressant, pour le salut du pays, et auxquels toute la fortune du pays a contribué. D'ailleurs les textes mêmes que nous avons cités, et qui prouvent la permanence de l'impôt public, en font pressentir aussi la disparition prochaine. Quand Charlemagne enjoint à ses *missi* de rechercher quels sont ceux qui doivent l'impôt, cela nous permet de croire qu'il avait été facile à beaucoup d'hommes de se soustraire au paiement des contributions.

La diminution graduelle des impôts publics correspond avec l'ex-

tension continue de la vassalité. Quand nous voyons Charles le Chauve défendre aux hommes libres et aux petits propriétaires de faire abandon de leur liberté et de leurs biens à une église « ou de se mettre au service d'un autre homme, » cela nous révèle une disposition qui fut presque générale chez les hommes de ce siècle; et quand le même prince ajoute qu'il promulgue cette défense « de peur que la chose publique ne perde ce qui lui est dû, » nous saisissons ici la cause principale qui fit disparaître insensiblement les impositions publiques. Les hommes libres renonçaient à leur liberté, les petits propriétaires à leur propriété, et la principale compensation à leur sacrifice était que, devenus serviteurs, vassaux ou tenanciers d'autrui, ils échappaient à l'obligation de payer l'impôt. Or cet entraînement de la population vers la vassalité fut presque universel à la fin du IXe siècle. Il arriva donc qu'avec les hommes libres disparurent les contribuables.

Ainsi les impôts, toujours maintenus en principe, quelquefois même perçus, allaient se perdant et se réduisant à rien, parce que la source, c'est-à-dire la liberté et la propriété, en était tarie. On aperçoit enfin la raison dernière qui, à la suite de cet affaissement graduel de l'impôt public, en amena la disparition définitive. Ce qu'il en restait n'affectait guère plus que deux formes, celle du *donum* qui était remis directement au prince par les évêques, les abbés, les seigneurs puissans, et celle du *census*, que le peu d'hommes demeurés libres payaient entre les mains des fonctionnaires royaux, c'est-à-dire des ducs et des comtes. Mais, après la mort de Charles le Chauve, il arriva que les rois ne furent plus assez forts pour obliger les grands à leur apporter le *donum*, et, d'autre part, les ducs et les comtes, ayant cessé d'être des fonctionnaires royaux et s'étant rendus héréditaires et indépendans, gardèrent le *census* dans leurs mains. La royauté n'eut plus d'impôts. Tous ces changemens se firent sans que l'histoire puisse en marquer la date précise; ils avaient été préparés dès longtemps; ils s'étaient accomplis, pour ainsi dire, sans qu'on s'en aperçût; l'état social du pays et la toute-puissance des prélats et des grands les avaient rendus inévitables.

II.

Toute la première partie du travail de M. Vuitry, celle qui s'arrête à la fin de la dynastie carlovingienne, est ce qu'il y a de moins personnel et, à notre avis, de moins achevé dans son livre. Aussi ne s'était-il proposé que de rendre compte des travaux de ses devanciers. Il s'est donc contenté ici d'analyser les opinions de Montesquieu et celles de l'abbé Dubos, de comparer et de mettre en regard les théories trop ingénieuses de Championnière, les vues

parfois profondes d'un érudit qui est mort trop tôt pour la science, M. Lehuërou, et par-dessus tout les explications si savantes et si claires d'un maître que l'on n'a pas dépassé, B. Guérard. On peut regretter qu'un excès de scrupule ait empêché M. Vuitry d'oser quelquefois passer par-dessus tous ces grands noms pour étudier lui-même les sources et pour apporter à son tour quelque lumière nouvelle sur des problèmes qui ne sont pas encore résolus; mais il est visible que son intention était seulement, dans ces cent premières pages, de poser une sorte de préambule. Son œuvre véritable, celle où il est lui-même, commence avec l'époque féodale; elle embrasse trois siècles, le XIe, le XIIe et le XIIIe, depuis les premiers Capétiens jusqu'à l'avénement de Philippe le Bel.

Au commencement de cette période, la royauté et les communes n'existaient pas ou existaient à peine. Le système féodal, s'il ne remplissait pas toute la société, la dominait du moins tout entière. Il régnait en matière d'impôts comme en tout le reste. Pour comprendre le régime financier de l'époque, il est donc nécessaire de commencer par étudier la féodalité. C'est la condition des personnes qui explique la nature des redevances et le caractère particulier de tout ce qu'on peut appeler encore du nom d'impôts. Aussi M. Vuitry consacre-t-il un très important chapitre à rendre compte de l'état des personnes au XIe siècle. La servitude complète, c'est-à-dire cette condition dans laquelle l'homme appartient corps et biens à un maître, avait déjà disparu dans beaucoup de provinces et tendait à disparaître dans les autres (1). Le nom de serfs subsistait, mais non la servitude. Ces serfs, qui sont maintes fois nommés dans les documens, étaient des cultivateurs qui occupaient héréditairement le sol sous trois conditions : l'une, d'en payer une redevance annuelle et comme un prix de fermage, soit en argent, soit en grains, soit en travail de corps; l'autre, de ne jamais se séparer de ce sol, de ne pouvoir ni quitter la seigneurie ni se marier en dehors d'elle; la troisième, de ne pouvoir disposer de leurs biens par testament, puisqu'ils n'étaient propriétaires de rien. Cens et corvées, poursuite et formariage, mainmorte enfin, tels étaient les trois termes par lesquels la langue désignait cette triple chaîne qui liait encore le serf, tout en lui assurant la jouissance du sol et en lui laissant la liberté dans sa maison. — Au-dessus des serfs, il y avait dans les villes et même dans les campagnes une classe d'hommes libres; les uns étaient artisans, les autres cultivateurs. Ceux-ci, sous les noms divers de vilains, *villani*, de roturiers, de cottiers, de coutumiers, occupaient en tenure le sol qui leur avait

(1) Voyez sur ce point Léop. Delisle, *de la Condition de la classe agricole en Normandie*. On peut consulter aussi Guérard, *Cartulaire de S. Père de Chartres*, et Dareste, *Histoire des classes agricoles*.

été concédé originairement par un seigneur propriétaire. Ils jouissaient de la liberté civile; ils n'étaient pas contraints de rester attachés au sol; ils pouvaient léguer et tester; ils avaient enfin un droit civil, des coutumes protectrices, même des priviléges. Seulement le sol qu'ils occupaient héréditairement n'était pas leur propriété; ils en payaient donc une redevance annuelle, et, s'ils étaient autorisés à en léguer ou à en vendre la jouissance, ce ne pouvait être que sous des conditions qui gardassent intacts les droits du véritable propriétaire. — Fort au-dessus des serfs et des vilains s'élevaient les seigneurs de tout rang, ecclésiastiques et laïques, évêques et abbés, ducs, comtes, barons, chevaliers, écuyers. Ils dépendaient les uns des autres parce que chacun tenait terre d'un suzerain; mais ils tenaient en fief et non pas en censive; par conséquent, ce qu'ils devaient pour prix de la jouissance du sol, ce n'étaient ni des cens ni des corvées, c'était le service militaire et le service de cour, c'était surtout la foi et l'hommage : par quoi il fallait entendre, au sens littéral, la dépendance complète de toute la personne morale.

La terre se distribuait exactement comme les personnes. Chaque grande propriété (il n'en existait presque plus de petites) se divisait ordinairement en deux parties : l'une, que le propriétaire ou seigneur s'était réservée, s'appelait proprement le domaine; l'autre, qui avait été concédée par lui en tenure, s'appelait la censive. Parmi ces tenures, les unes étaient occupées par des hommes libres, les autres par des serfs ou des mainmortables. Toutes étaient des lots autrefois détachés du grand domaine et accordés en jouissance à des esclaves, à des affranchis, à des colons, à des *hôtes*. — En même temps, chacun de ces grands domaines, pris dans son ensemble, était un fief, c'est-à-dire qu'il avait été accordé originairement, en vertu d'une concession réelle ou fictive, par un seigneur plus élevé à un homme qui était devenu dès lors son vassal. Ces fiefs, qui n'étaient pas héréditaires en droit, ne l'étaient en fait que sous des conditions qui rappelaient à chaque génération nouvelle la concession primordiale, ou qui en étaient le prix. C'est surtout en vertu de ce principe que les seigneurs étaient subordonnés les uns aux autres. Peut-être s'y joignait-il, mais dans une mesure difficile à apprécier, le souvenir traditionnel de l'autorité publique et des anciens *honores* exercés par les ducs, les comtes, les centeniers royaux (1).

Les relations des diverses classes entre elles, en ce qui concernait la possession du sol, étaient réglées soit par de véritables contrats, soit par des conventions verbales périodiquement renouvelées, soit enfin par un usage formellement consenti par chaque génération de seigneurs et de tenanciers. L'exercice des droits sei-

(1) Voyez Championnière, *de la Propriété des eaux courantes*, 2e partie, chap. 3 et 6.

gneuriaux était ordinairement fixé par des livres terriers qui étaient tenus avec soin, ou par la coutume de la terre que les hommes se transmettaient invariablement. L'arbitraire y tenait peu de place. Les serfs seuls firent d'abord exception; ils ne pouvaient alléguer aucun contrat originel; ils étaient taillables et corvéables à miséricorde. Mais ils acquirent peu à peu, soit par l'affranchissement, soit par l'abonnement, une façon de charte qui détermina la limite de leurs obligations.

De ces principes découlaient tous les impôts du régime féodal, impôts qui formaient une sorte d'échelle ascendante comme la société elle-même. Dans l'intérieur de chaque domaine, le seigneur, à titre de propriétaire, percevait le cens, les redevances, le champart, les corvées et services des tenanciers libres ou serfs. Il avait en outre le formariage de ses serfs et leur succession, au moins en partie. Il avait enfin un droit de relief ou rachat à chaque mutation qui survenait dans la tenure, soit par succession, soit par vente. Toutes ces redevances avaient un caractère essentiellement privé et patrimonial. Elles étaient la conséquence naturelle de l'antique concession faite par le propriétaire du sol. Les cens, champart et corvées équivalaient à un fermage annuel. Les *lods et ventes* représentaient le droit qu'avait toujours le propriétaire de reprendre son bien et d'écarter un concessionnaire nouveau. Les domaines entre eux, à titre de fiefs dépendant les uns des autres, supportaient des charges analogues. Il est vrai que pour le feudataire, qui tenait à foi et non à cens, les redevances et les corvées étaient remplacées par le service de guerre et de cour; mais les droits de mutation étaient à peu près les mêmes : c'était le relief à chaque décès, c'était le quint à chaque vente. Il est à remarquer que ces charges étaient en général plus lourdes pour le fief que pour la terre roturière, ce qui a fait dire à Beaumanoir que, dans l'appréciation des héritages, il faut estimer plus haut les terres en censive que les terres en fief, à cause des charges dont celles-ci sont grevées (1).

On s'est demandé si ces redevances seigneuriales n'étaient pas les restes des anciens impôts publics qui, établis par l'empire romain et conservés par les deux premières races de rois, se seraient continués dans le régime féodal, avec cette seule différence que, de contributions d'état, ils seraient devenus des impôts privés. Il nous semble que, malgré les efforts de quelques érudits, cette filiation entre les impôts romains et les droits féodaux reste difficile à démontrer. La théorie de Championnière, fort obscure et qui a sé-

(1) Beaumanoir, *Coutumes de Beauvoisis*, liv. XXVII, c. 27. Toutefois l'observation du grand jurisconsulte ne s'applique pas à toutes les provinces, elle ne serait pas juste à l'égard de la Bourgogne.

duit quelques esprits par son obscurité même, n'est pas appuyée sur des preuves suffisantes. On ne voit pas qu'au moyen âge ni ceux qui percevaient les cens ni ceux qui les payaient eussent dans l'esprit l'idée qui s'attache à des contributions publiques. Le cens, sous ces dénominations diverses, apparaît toujours comme une rente foncière qui est payée à un propriétaire par un tenancier (1). On y distingue d'ordinaire le *chef-cens*, qui n'est que le signe et la reconnaissance annuelle des droits du propriétaire et qui pour cette raison reste invariable et très léger, et le *gros cens*, qui est le prix de la jouissance du sol et qui s'élève suivant l'étendue et la valeur de la tenure. M. Vuitry fait observer avec pleine raison que ce n'est pas du cens qu'est sorti l'impôt royal; il nous paraît impossible d'établir qu'il soit sorti lui-même de l'impôt romain. L'identité de nom n'est pas un indice assez sûr. On sait quel désordre s'est introduit dans la langue au temps des Mérovingiens. Le même mot a pu s'appliquer aux impositions publiques et aux redevances privées sans que nous soyons en droit de conclure que celles-ci dérivent de celles-là. Les cens ont subsisté jusqu'en 1789, mais toujours comme redevance essentiellement seigneuriale, et jamais la royauté n'a songé à les revendiquer à titre d'anciennes contributions publiques. Nous avons aussi quelque peine à croire que les *lods et ventes* aient un rapport d'origine avec l'impôt sur les ventes de l'empire romain, *centesima rerum venalium*; car il y avait entre les deux choses cette différence bien caractéristique, que les lods et ventes portaient sur la transmission de la terre, au lieu que l'impôt nommé *centesima* n'avait frappé jadis que les biens meubles et particulièrement les objets vendus dans les marchés. Le relief ou rachat n'avait aussi, quoi qu'en ait dit Championnière, qu'un simple rapport d'analogie avec l'impôt des successions qui s'était appelé *vicesima hereditatum* sous l'empire. Il dérivait d'un tout autre principe, et les hommes y attachaient une idée tout à fait différente. Le relief n'était pas un impôt sur les successions; il était le prix par lequel on obtenait du propriétaire une nouvelle concession de jouissance. Il est une remarque qu'on aurait dû faire : s'il était vrai que ces redevances fussent les anciennes contributions de l'empire, on les verrait peser aussi bien sur les alleux que sur les fiefs et les censives, car les alleux n'étaient pas autre chose que l'ancienne propriété romaine, maintenue sans aucune altération. Il y avait même des raisons pour que l'impôt public se conservât mieux sur les terres allodiales que sur les terres transformées par le contrat de cens ou par le contrat de fief. Tout au contraire, les alleux ne connaissaient ni

(1) Beaucoup de chartes l'appellent *fundus terræ*, comme s'il était la marque de la propriété du fonds. Voyez Guérard, *Cartulaire de S. Père de Chartres*, p. 152.

le cens, ni les services, ni les lods et ventes, ni le quint, ni le relief. Ces charges ne pesaient absolument que sur la terre tenue en fief ou en censive. C'est qu'elles avaient pour origine la concession même qui avait créé à l'origine l'une ou l'autre tenure, et elles étaient le prix moyennant lequel cette concession se continuait ou se renouvelait d'âge en âge.

C'est en dehors et à côté de ces redevances qu'il faut chercher les restes des anciens impôts publics. On les trouvait, confondus avec les premières, dans les mains des seigneurs. C'étaient d'abord les amendes, *freda, justitia*, qui accompagnaient toujours l'exercice du pouvoir judiciaire et qui étaient le profit du seigneur justicier. Venaient ensuite les péages sur les ponts, sur les routes, sur les rivières, à l'entrée et à la sortie des villes. Les *tonlieux* ou douanes viennent certainement de l'empire romain, et l'on en peut suivre la trace de siècle en siècle; les *telonarii* des seigneurs n'ont fait que prendre la place des *telonarii* royaux que les documens nous montrent encore sous les premiers rois carlovingiens. Les taxes sur les marchés, le droit de battre monnaie et les bénéfices de toute sorte qu'on en pouvait tirer, les droits de greffe, de sceau et de tabellionat, le droit de guerre et par suite l'obligation pour les sujets du seigneur de faire la garde au château ou d'en réparer les fortifications, tout cela avait sans aucun doute le caractère de charges publiques. Aussi chacun de ces droits correspondait-il à des services que le seigneur rendait ou devait rendre, soit en administrant la justice, soit en entretenant les routes et les ponts, soit en faisant la police ou en défendant le territoire. Le seigneur méritait tous ces impôts de la souveraineté en remplissant tous les devoirs d'un souverain sur son domaine. Les droits de protection et de sauvegarde, ainsi que les tailles levées sur les hommes libres qui habitaient les villes, avaient aussi le caractère d'impôts publics, quoiqu'ils fussent aux mains des seigneurs et qu'ils fussent devenus des biens patrimoniaux. On en peut dire autant du droit de patronage à l'égard des églises. Les aides enfin peuvent être, avec assez de vraisemblance, rangées dans la même catégorie. On appelait de ce nom les subsides ou secours extraordinaires, *auxilia*, que tout tenancier devait à son seigneur, tout feudataire à son suzerain, dans certains cas diversement déterminés par les coutumes: quand le seigneur était armé chevalier ou faisait conférer l'ordre de chevalerie à son fils aîné; quand il mariait sa fille; quand, fait prisonnier, il avait à payer une rançon; quand il allait en terre sainte, soit en pèlerin, soit en croisé; quand enfin il faisait la guerre pour la défense du domaine ou quand il l'agrandissait par l'acquisition d'une nouvelle terre. Les seigneurs ecclésiastiques avaient droit aux aides, pour l'*ost* du roi, pour le pape, pour la défense

de leur église. Il est digne d'attention que ces aides étaient payées par tous; les seigneurs les devaient à leurs suzerains, aussi bien que les serfs et vilains à leurs seigneurs. Les ecclésiastiques n'en étaient pas plus exempts que les laïques. Ce genre d'impôt ne connaissait aucune distinction de classes ni de terres. L'origine en est fort obscure. Il semble bien, à considérer leur universalité, qu'on puisse voir dans les aides les vraies contributions publiques du régime féodal. C'est probablement sous cette forme que les hommes du moyen âge ont pratiqué le principe que tous les sujets doivent contribuer aux dépenses extraordinaires du gouvernement et même à celles de l'homme qui gouverne. M. Vuitry pense, avec une grande apparence de raison, que c'est de l'aide féodale que devait sortir un jour l'impôt royal et, avec lui, tout le système des contributions publiques de la société moderne.

Les rois du XIe siècle, les premiers Capétiens, n'étaient que des seigneurs féodaux. Cette proposition, qui serait fort incomplète au point de vue politique, paraît tout à fait exacte au point de vue financier. On ne voit pas, en effet, que le roi levât d'autres impôts que ceux que les seigneurs avaient également le droit de percevoir. Ses ressources consistaient uniquement dans ce qu'on appelait son domaine. Or ce mot avait le même sens quand on l'appliquait au roi que lorsqu'on l'appliquait à quelque seigneur; il désignait trois choses : 1° les fruits et revenus des terres réservées; 2° les redevances des terres en censive; 3° les revenus divers auxquels donnaient lieu les terres en fief. Le roi percevait donc, comme tout autre seigneur, les cens, les champarts, les corvées de ses serfs et vilains, le formariage et la mainmorte de ses serfs, la taille arbitraire ou abonnée, les lods et ventes, le relief et le quint, enfin l'amortissement, qui pour certaines catégories de terres tenait lieu des droits de mutation. Tout cela lui était dû à titre de propriétaire direct et comme prix de la jouissance qu'il accordait de sa terre soit en fief, soit en censive. Il possédait de même les impôts auxquels nous avons dit qu'un caractère public était attaché; mais il ne les possédait que sur ses terres propres, comme les autres seigneurs sur les leurs. Il percevait donc les amendes et forfaitures, les droits de greffe et de sceau, le droit de prise et de gîte ou les redevances fixes par lesquelles certaines villes s'en étaient rachetées, les péages aux ponts et sur les routes, les douanes et tonlieux, non pas aux frontières du royaume, mais aux limites du domaine propre, les taxes sur les marchandises qui étaient vendues dans les marchés de la terre du roi, les fours et moulins banaux, le droit de monnaie, c'est-à-dire le droit de changer la monnaie ou bien de se faire payer un *fouage* pour ne pas l'altérer, enfin l'aide féodale dans des cas exactement semblables à ceux où les seigneurs y

avaient droit. Dans tout cela, il n'y avait rien qui appartînt exclusivement à la royauté. M. Vuitry a donc raison de dire : « La monarchie féodale n'avait que des revenus seigneuriaux, elle n'avait pas de revenus royaux; le domaine de la couronne et celui des grands feudataires ne présentaient aucune différence essentielle; ils se composaient des mêmes élémens et procuraient les mêmes recettes. Ce n'est pas comme roi, c'est comme seigneur que le prince percevait des cens, des tailles, des droits de mutation ou d'amortissement, même des péages et des amendes judiciaires. » Il est vrai que les rois ont quelquefois essayé, dès le XII[e] siècle, de rétablir des contributions vraiment royales, c'est-à-dire des impôts qui fussent levés sur tous les sujets et au seul profit de l'état. Telle fut la taille de Louis le Jeune en 1147; telle fut aussi la dîme saladine de Philippe-Auguste en 1190; mais ces tentatives ne furent que des exceptions, et elles eurent d'ailleurs peu de succès.

Comme il n'y avait de revenus que ceux du domaine, il suit de là que l'histoire financière de la royauté, depuis le XI[e] siècle jusqu'à la fin du XIII[e], se réduit à l'histoire de ce domaine de la couronne. Il est bien vrai qu'à ne regarder que le droit et la théorie féodale, le domaine aurait dû comprendre d'une certaine façon le royaume tout entier, car tous les fiefs relevaient du roi; les plus grands feudataires, le duc de Normandie par exemple ou le comte de Toulouse, auraient dû lui payer des reliefs et des aides, auxquels les arrière-vassaux auraient indirectement contribué. Mais, en fait, ces puissans seigneurs s'étaient affranchis de presque toutes leurs obligations. Le domaine vraiment productif se réduisait donc aux pays que la famille capétienne avait possédés personnellement avant de monter sur le trône, c'est-à-dire à ce qu'on a appelé le duché de France. Dans les limites de cette région, il y avait deux sortes de terres, les unes qui appartenaient nûment au roi comme terres réservées ou comme censives, les autres qui relevaient de lui à titre de fiefs immédiats. Sur les premières, il avait la propriété complète et tous les profits qui y étaient attachés. Sur les secondes, il avait la suzeraineté et seulement les profits féodaux. Il administrait les premières, comme seigneur direct, par ses prévôts; il n'avait avec les secondes que les rapports de suzerain à feudataire. Voici donc, en résumé, comment nous devons nous représenter le roi capétien : premièrement il est seigneur direct de vingt-deux grandes terres qui sont régies en prévôté, et dont les principales sont Paris, Orléans, Étampes, Melun; en second lieu, il est suzerain d'un certain nombre de seigneuries sises dans le duché de France, telles que les comtés de Chartres, du Perche, de Corbeil; troisièmement enfin il est suzerain de quelques grands fiefs

qui se partagent le reste du royaume. Il perçoit les revenus complets des premières, les droits féodaux des secondes; mais des troisièmes il n'obtient rien. Ce roi veut-il accroître ses ressources financières et avec elles sa puissance, deux moyens s'offrent à lui. D'une part, dans l'intérieur de son duché de France, il peut, en certains cas que le droit féodal détermine, reprendre un fief en sa main et changer ainsi une seigneurie en prévôté. D'autre part, hors de son duché, il peut rattacher à soi l'un des grands fiefs et le joindre à son domaine réel, soit en y constituant des prévôtés, soit au moins en y implantant sa suzeraineté d'une manière efficace. Il n'était pas besoin d'engager une lutte contre le système féodal, auquel la grande majorité des hommes étaient liés alors par leurs intérêts matériels. Il n'y avait pas à essayer une révolution politique, qui eût été impossible, ni à tenter la restauration d'un ancien gouvernement monarchique, dont personne n'avait une idée nette. Agrandir et transformer le domaine par ces deux procédés que les règles féodales autorisaient, telle était la seule ambition qui fût permise à ces rois, la seule qui parût légitime à leurs contemporains, la seule enfin qui pût aboutir au succès.

C'est donc à cette œuvre que s'employèrent uniquement les efforts de onze rois, depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe le Hardi, et tous les progrès de la monarchie durant trois siècles s'accomplirent par l'un des deux moyens que nous venons d'indiquer. Dans le duché de France, Philippe Ier et Louis VI réussirent à transformer en prévôtés un grand nombre de fiefs, tels que le Gâtinais, le Vexin français, Corbeil et Montlhéry. Hors du duché, Henri Ier acquit le comté de Sens, Philippe Ier la vicomté de Bourges, Philippe-Auguste l'Amiénois, le Valois, le Vermandois, le Vexin normand, l'Artois, le comté d'Évreux, et la plupart de ces acquisitions devinrent des prévôtés royales. Le nombre de ces prévôtés, qui n'était que de 22 à l'origine de la dynastie, s'élevait déjà à 49 au commencement de l'année 1202, ainsi que le constatent les comptes des revenus du roi qui nous ont été conservés pour cette année. Puis, les grands fiefs eux-mêmes furent atteints. La Normandie, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, furent confisqués par une sentence judiciaire appuyée d'une armée. Les comtés de Ponthieu, de Clermont en Beauvaisis, d'Alençon, furent réunis au domaine. A la mort de Philippe-Auguste, on peut compter 94 prévôtés : immense accroissement où il entrait autant d'habileté que de bonheur. Louis VIII lui-même eut le temps de s'emparer de l'Aunis et de la Saintonge. Dans la guerre contre les hérétiques albigeois, les succès et les revers des hommes du nord servirent également la royauté, et la lutte religieuse aboutit à ce résultat inattendu de lui donner tout le beau comté de Toulouse. Un mariage enfin réunit la Cham-

pagne à la couronne. Dans les dernières années du XIIIe siècle, le nombre des prévôtés s'élevait à 263, et presque tout ce qui restait de fiefs importans relevait directement du roi.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans tous ces progrès, c'est qu'ils avaient été opérés par les seuls moyens qu'offrait le système féodal. La royauté avait grandi jusqu'alors sans essayer aucune révolution monarchique. Elle avait grandi à la façon d'un particulier qui accroît sa fortune, non à la façon d'un chef d'état qui change le mode de gouvernement. Ajoutons que beaucoup de seigneurs avaient agi ou voulu agir comme elle, que beaucoup de maisons féodales avaient grandi par des moyens exactement semblables, et que la royauté capétienne fut seulement plus habile ou plus heureuse que les autres maisons.

Durant cette période, rien ne fut changé, du moins d'une manière ostensible, ni au régime politique, ni au régime financier de la France. Il arriva seulement que les revenus augmentèrent dans la même proportion que le domaine. Il est fort difficile d'établir sur ce point des chiffres exacts. L'auteur de l'*Usage des fiefs*, Brussel, qui possédait une série de pièces de comptabilité aujourd'hui perdues, évaluait les revenus de Philippe-Auguste, avant ses grandes conquêtes de 1202, à 32,000 livres parisis; il croyait que cette somme avait probablement doublé à la fin du règne. De nos jours, M. N. de Wailly, à l'aide de nombreux fragmens de comptes, est parvenu à dresser approximativement le budget de saint Louis, qu'il évalue, pour la seconde partie du règne, à une moyenne annuelle de 206,000 livres en recettes. Il établit en même temps que ces chiffres étaient suffisans pour les besoins d'une royauté qui n'avait ni armée permanente, ni administration nombreuse, ni clergé à rétribuer, ni dette publique à acquitter. Quelle que soit d'ailleurs l'importance des chiffres en un tel sujet, ce qui est surtout digne d'attention, c'est le caractère général des progrès accomplis. Les recettes étaient huit fois plus élevées qu'au siècle précédent; pourtant aucun impôt nouveau n'avait été établi. Les revenus n'avaient pas changé de nature, ils étaient restés exclusivement domaniaux. La royauté n'avait pas encore revendiqué le droit de reconstituer à son profit l'ancien système des contributions publiques. On ne voit pas que le souvenir des impôts romains ait été rappelé aux esprits durant toute cette époque, quoique le souvenir de la monarchie romaine eût été déjà ravivé. La réforme financière devait être plus lente à se produire que la réforme politique. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, les impôts conservèrent donc leur caractère féodal. Si le roi s'arrogea quelque prérogative, s'il s'efforça, par exemple, de se réserver les droits d'amortissement et de franc-fief, c'était encore comme seigneur féodal qu'il faisait cette revendication. En matière d'impôts, il se pré-

sentait, non comme chef d'état, mais comme *souverain fieffeux*. Il continuait à percevoir des redevances, non en vertu d'un principe de droit public, mais en vertu de son droit de propriété sur la terre ou de son domaine éminent sur les fiefs.

Telle a été la nature des impôts au moyen âge, et le lecteur n'est sans doute pas surpris qu'elle concorde si parfaitement avec la nature des institutions politiques et sociales. — Ici s'arrête le premier volume qu'a publié M. Vuitry. Dans de nouvelles études, il montrera comment, de Philippe le Bel à Charles VII, s'est constitué l'impôt royal : révolution considérable que les rois n'ont pas pu opérer seuls, et où il a fallu l'intervention du pays. Ce sera un tableau fort différent de celui-ci, plus dramatique, plus varié, et pour lequel l'historien trouvera des faits plus nombreux et des traits mieux accentués. Il faut bien reconnaître que le principal mérite de ces premiers siècles du moyen âge, aux yeux de l'historien, c'est la difficulté même qu'on éprouve à les connaître et à les comprendre. Aussi séduisent-ils surtout cette sorte d'esprits que leur pente naturelle porte à la recherche des problèmes. M. Vuitry ne s'est dissimulé aucune des difficultés de sa tâche. S'il y a des points sur lesquels on pourra différer d'opinion avec lui, il est du moins une qualité qu'on ne lui contestera pas : c'est celle de n'être passé à côté d'aucune question sans essayer de la résoudre. Il n'est pas allé chercher dans les archives de nouveaux textes, il n'apporte pas de documens inédits; ce qu'il ajoute au travail de ses devanciers, c'est simplement la lucidité de son esprit et le calme de sa raison. Joignons-y cette sorte de chaleur contenue qui ne messied pas aux travaux d'érudition. Sous ce style si sévère, derrière ces recherches scrupuleuses et ces minutieux calculs, on sent battre le cœur d'un homme. Il est dégagé des passions et des préventions du jour; mais il est resté singulièrement avide du bonheur général. A chaque siècle qu'il traverse, on s'aperçoit qu'il cherche surtout si les hommes y ont été heureux. Dans toute la longue période qui précède 1789, il a compté combien de fois le pays avait eu de bonnes finances. « On est frappé, dit-il, du petit nombre et de la courte durée des époques qui ont laissé la trace d'une administration régulière; on ne peut signaler que le règne de Charles V, la dernière partie du règne de Charles VII, le règne de Henri IV et le ministère de Colbert : quatre périodes, de quinze à vingt ans chacune, et qui ne comprennent pas ensemble plus de soixante et dix ans. » Ces simples paroles nous révèlent le sentiment profond qui se cache sous chaque page aride, et l'ardent amour du bien public qui a peut-être inspiré tout ce travail de l'érudit.

FUSTEL DE COULANGES.

LES PARIAS

LÉGENDE

Sous le vieil Aureng-Zeb, à Bénarès la Sainte,
Dans l'immonde quartier construit hors de l'enceinte,
Où pullulent, sans même un dieu qui leur soit cher,
Les parias impurs qui mangent de la chair,
Deux enfans au visage innocent, au cœur chaste,
Mais qui, marqués du type exécré de leur caste,
Plus que les chiens lépreux par tous étaient chassés,
S'aimaient de tout leur cœur et s'étaient fiancés.
Que le dernier çoudra de ces foules sans nombre
Se crût souillé d'avoir mis le pied dans leur ombre,
Qu'ils fussent les plus vils au-dessous des plus vils,
Puisqu'ils pouvaient s'aimer, à peine y songeaient-ils.
Pauvres et nus, cherchant à grand'peine leur vie,
Ils ne connaissaient pas la colère et l'envie ;
Et le guerrier mahratte au drapeau triomphant,
Ni le riche nabab qui, sur son éléphant,
Fume à l'ombre d'un dais, les jambes accroupies,
Et rêve au monceau d'or de ses lacks de roupies,
Ni le brahmane altier que fait riche et puissant
Une idole aux vingt bras peinte en couleur de sang
Et qui, dans le secret des pagodes fermées,
Voit se tordre à ses pieds les danseuses pâmées,
Ni même l'orgueilleux descendant de Timour,
Ne leur semblaient heureux, n'ayant pas leur amour.

Sangor, superbe Indou d'une force indomptée,
Était rameur à bord d'une barque pontée,

Car, comme un musulman en était le patron,
Des parias pouvaient y tirer l'aviron;
Et, descendant le Gange, elle faisait escale
Pour prendre ou déposer dans les ports du Bengale
Ses cargaisons d'ivoire et de bois précieux.
Lorsque son cher Sangor était loin de ses yeux,
L'amoureuse Djola, triste comme une veuve,
Descendait tous les jours sur la rive du fleuve;
Pensive, elle jetait sur l'onde en soupirant
Des branches de lotus qu'emportait le courant,
Et vers le voyageur loin de sa fiancée
Elle laissait aller ses fleurs et sa pensée,
Comme un gage naïf de sa fidélité.

La barque que montait Sangor ayant jeté
L'ancre devant Patna, sur la droite du Gange,
Où le patron du bord opérait un échange,
Les marins parias, sans être remarqués,
Se promenaient un jour, en oisifs, sur les quais.
Noirs et nus, les reins ceints du langouti de toile,
Ils voyaient les légers bateaux mettre à la voile
Et dans l'intense azur, sur la ville aux cent tours,
Tournoyer lourdement un vol noir de vautours;
Quand soudain, effrayant la foule qu'il disperse,
Un chien plein de fureur, un lévrier de Perse,
Se jette sur Sangor et veut mordre l'Indou.
Celui-ci, qui tenait à la main un bambou,
Lève instinctivement l'arme qui le protége,
Sans entendre venir un somptueux cortége
Dans un bourdonnement de gong et de tambour.
C'était Surrou-Sahib, rajah de Dinapour,
Qui, de son palanquin, voyait, pâle de rage,
Un paria maudit lui faire cet outrage
De lever le bâton sur son chien favori.
Le despote imbécile et méchant jette un cri,
Montre à ses cipahis l'imprudent qui l'offense,
Et, sans avoir pu dire un mot pour sa défense,
Le malheureux est pris, entraîné, garrotté;
Puis l'odieux rajah, dont la férocité
S'exerçait tous les jours en cruautés pareilles,
Fit couper à Sangor le nez et les oreilles.

Le paria guérit; mais, effroyable à voir,
Il fut pris d'un navrant et profond désespoir.
Il jura de ne plus montrer à son amie
Sa face, horrible objet de honte et d'infamie;
A Bénarès sans lui la barque retourna.
Et depuis lors, au seuil d'un temple de Krichna,
Où des fakirs, pareils aux singes dans les djongles,
Dansaient en déchirant leur chair avec leurs ongles,
Un être affreux, n'ayant presque plus rien d'humain,
Faisait peur aux passans en leur tendant la main.

Djola, quand elle apprit la terrible nouvelle,
Eut le cœur déchiré d'une douleur mortelle.
D'abord, sans plus tarder, elle voulut partir
Et porter son amour au pauvre et cher martyr.
Mais bientôt devinant, s'exagérant peut-être,
Quel spectacle effrayant lui devait apparaître,
Elle se demanda tout bas avec terreur
Si sa pitié pourrait surmonter son horreur.
Enfin elle était femme et manquait de courage,
Quand le ciel s'obscurcit brusquement sous l'orage,
— Car on était alors au temps de la mousson; —
Et le premier éclair lui donna le frisson.
L'esprit illuminé par un présage étrange,
La jeune fille alors courut au bord du Gange
Et, tombant à genoux dans ces lieux découverts,
Calme, elle regarda fixement les éclairs.
Là, de sa lâcheté refusant de s'absoudre,
Dans un élan du cœur elle adjura la foudre
De châtier ses yeux qui, pendant un moment,
Avaient pu redouter l'aspect de son amant,
Et, pour que de bravoure elle fût mieux pourvue,
Elle pria l'éclair de lui ravir la vue.

Le feu du ciel lui fut clément; il l'aveugla.

Alors, se relevant à la hâte, Djola,
Malgré ses yeux voilés d'une nuit éternelle,
Sentit se réveiller son énergie en elle,
Vers le pieux devoir qui là-bas l'appelait
Elle partit, au bruit du fleuve qui coulait.
L'aveugle entreprenait cette grande aventure
Au milieu d'une hostile et farouche nature.

Souvent elle tomba, lasse, sur les genoux
Et souvent se perdit; mais les nombreux Indous
Qui se purifiaient près de l'onde sacrée
Remettaient en chemin la plaintive égarée.
Quand son pied rencontrait quelque arbuste rampant,
Elle croyait fouler le dos mou d'un serpent;
La nuit, elle entendait rouler jusqu'aux rivages
Les durs barrissemens des éléphans sauvages
Et le rauque sanglot du grand tigre affamé;
Mais, parmi les périls, vers son cher bien-aimé
Elle marchait toujours, presque nue et sans armes,
Cette enfant qui n'avait plus d'yeux que pour les larmes.

Elle parvint, mourante et brisée, à Patna.

Un pèlerin, venu pour adorer Krichna
Et qui la rencontra, s'accrochant aux murailles,
Sentit pour ce malheur s'émouvoir ses entrailles
Et la mena devant la pagode où Sangor
Traînait sa triste vie et mendiait encor.
A l'aspect de Djola, l'homme au visage horrible
Se voila de ses mains avec un cri terrible;
Mais elle, retrouvant la vie et la vigueur,
Se jeta tendrement dans ses bras, sur son cœur.

— Mon bien-aimé, dit-elle en parlant la première,
Rassure-toi. Le ciel m'a ravi la lumière.
Tu seras toujours beau pour moi, qui ne vois pas.
Je t'entendrai parler; tu guideras mes pas;
Et nul bonheur, ami, n'est comparable au nôtre,
Car nous ne pouvons plus nous passer l'un de l'autre.

Sangor, ivre d'amour, étreignit sa Djola;
Ils pleurèrent ensemble; et, depuis ce jour-là,
Ceux qui venaient prier l'idole sur son trône
Regardaient au passage, en jetant une aumône,
Le groupe lamentable et pourtant consolé
De cette pauvre aveugle et de ce mutilé.

François Coppée.

LE CABINET TORY

L'OPINION ANGLAISE

ET LA QUESTION D'ÉGYPTE

C'est une affaire grave pour un peuple que de rompre avec sa politique traditionnelle et d'adopter subitement de nouvelles règles, un nouveau système de conduite. Il devrait réfléchir longtemps avant de dire : Ce que nos pères aimaient, nous ne l'aimons plus; ce que nos pères craignaient, nous ne le craignons plus; nous entendons nos intérêts autrement que nos pères ne les entendaient. Il y a dans les intérêts généraux d'une nation quelque chose de permanent, et dans son histoire une raison cachée et silencieuse, avec laquelle doivent compter ses caprices, ses goûts et ses dégoûts, ses lassitudes et ses inconstances. La raison finit toujours par avoir raison de nous; ni l'éloquence des orateurs les plus verbeux, ni les clameurs des plus tumultueux *meetings* ne peuvent rien contre elle. Tôt ou tard elle châtie les imprudens qui l'ont méconnue et leur enseigne à leurs dépens que, s'il est dangereux de trop parler, il est plus dangereux encore de se brouiller avec l'histoire et de s'inscrire en faux contre les siècles.

On a vu en France un souverain plein de bonnes intentions, mais aussi téméraire que mal conseillé, répudier les traditions nationales pour substituer à la politique de Henri IV le périlleux système des grandes agglomérations. La nation ne l'a suivi qu'avec déplaisir dans les voies aventureuses où il l'engageait, elle avait des scrupules, des défiances, des inquiétudes; son bon sens protestait, mais son bon sens n'a pas su résister. L'événement lui a prouvé que ses anxiétés étaient fondées. Le souverain a perdu son procès, c'est la nation qui en a fait les frais, et les événemens sont des juges qui font payer très cher leurs sentences; la justice de l'histoire est la plus coûteuse de toutes les justices. Le royaume-uni offre aujourd'hui au monde un spectacle tout

contraire. C'est le souverain et son gouvernement qui demeurent fidèles aux traditions séculaires de la politique anglaise, c'est l'opinion publique qui proteste contre ce qu'elle appelle une politique surannée, laquelle, à son dire, repose sur de vieux préjugés et ne répond plus aux besoins nouveaux ni aux idées du jour, et comme en Angleterre le gouvernement est gouverné par l'opinion, le cabinet tory s'est trouvé dans un cruel embarras. Il voulait agir et il ne pouvait pas; il en était réduit à montrer à l'Europe le fourreau de son épée, en l'assurant que l'épée était dedans et qu'il aurait bientôt fait de l'en tirer; mais ce n'était pas la vue d'un fourreau qui pouvait contraindre les Russes à donner des bornes à leur victoire, ni les empêcher d'aller à Constantinople ou même d'y rester.

Jusqu'à ces derniers temps, la politique anglaise n'avait point été une politique d'insulaires, elle ne s'était jamais désintéressée des affaires de l'Europe; elle exerçait une sorte de police sur le continent, elle se faisait un devoir de réprimer la licence des uns, de venir en aide à la faiblesse des autres. La politique anglaise s'arrogeait en quelque manière un droit de visite sur l'ambition des grands empires, et quand ces grands empires aspiraient à l'omnipotence, quand ils méditaient quelque grave attentat contre l'équilibre européen, elle se mettait en travers de leurs projets et leur barrait le passage; whigs ou tories, les hommes d'état britanniques de la vieille école posaient en principe que lorsque le continent a un maître, l'indépendance de l'Angleterre est en danger. La politique anglaise, en remplissant ce rôle aussi glorieux qu'utile, était à la fois libérale et conservatrice. Il y avait un certain nombre d'états dont elle jugeait la conservation nécessaire à sa propre grandeur et à la liberté de ses mouvemens. Parmi ces états nécessaires figurait la Turquie, chargée de garder les clés du Bosphore et des Dardanelles, clés précieuses qu'on ne saurait sans péril abandonner aux mains d'un état conquérant. En vain la Turquie avait-elle lassé par ses déplorables déportemens la bienveillance de ses protecteurs; quand on a un portier qui a le tort de battre sa femme ou de mal élever ses enfans, mais qui, au demeurant, s'acquitte bien des devoirs de sa charge, on lui adresse des réprimandes, on lui rappelle ses obligations de chef de famille, mais on ne le renvoie pas, aussi longtemps qu'on juge impossible de le remplacer, et les bons portiers sont rares.

Dès le début de la guerre russo-turque, le cabinet tory avait déclaré qu'il ne ferait pas la guerre pour les intérêts ottomans, mais qu'il était prêt à la faire pour les intérêts britanniques, que sa neutralité était une neutralité conditionnelle, et que si les Russes victorieux poussaient trop loin leurs succès, il s'empresserait de prendre des mesures de précaution; ces mesures de précaution, il ne les a pas prises, et quand il s'est retrouvé le 17 janvier en présence du parlement, il n'a pas osé lui déclarer que le moment était venu, qu'il fallait agir. Il s'est contenté

de lui annoncer modestement ses intentions, en lui demandant presque pardon de la liberté grande. C'est qu'il sentait sa faiblesse et la difficulté de sa situation. S'il a pour lui les sympathies avouées de la reine, les clubs aristocratiques, l'armée, la marine, il a contre lui la presse, les *meetings*, la majorité de la nation, la plus grande partie des classes moyennes, et avec beaucoup de gens qui raisonnent, presque tous ceux qui ne raisonnent pas, tous ceux qui n'ont que des impressions et qui se paient ou se grisent de mots. Un écrivain d'outre-Manche a dit qu'aujourd'hui l'opinion publique en Angleterre, c'est l'opinion du brave bourgeois qui prend l'omnibus. Or le brave bourgeois qui prend l'omnibus non-seulement ne veut pas entrer en campagne pour les Turcs, mais il a une sainte horreur pour les crédits supplémentaires, pour les subsides extraordinaires comme pour toutes les mesures de précaution, et il est difficile de lui faire comprendre qu'une attitude ferme et résolue est souvent le meilleur moyen de se soustraire à un conflit et à la nécessité d'aller sur le terrain. « La constitution anglaise, a dit M. Bagehot, se résume en ceci : la masse du peuple obéit à un certain nombre d'individus, et quand on examine ces individus, on s'aperçoit que s'ils ne sont pas de la dernière classe, cependant ce sont des individus assez lourds et assez grossiers; ce sont, si elle les passait en revue, les derniers auxquels songerait une très grande nation pour leur accorder une préférence exclusive. » Lord Beaconsfield doit voir souvent dans ses rêves Gulliver garrotté par les Lilliputiens. Rien n'est plus triste pour un esprit fringant, audacieux et superbe que d'être le prisonnier des petites gens, et de tous les geôliers ce sont les petites gens qui gardent le mieux leurs prisonniers.

L'alderman favorisé de la fortune et trop adonné aux plaisirs de la table expie quelquefois son bonheur par de méchans actes de goutte, qui le clouent dans son fauteuil. Les peuples très riches, très heureux, très prospères, sont sujets à une sorte de goutte qui à la vérité ne les fait pas souffrir, mais qui les rend impropres au mouvement, à l'action, et leur inspire un amour immodéré de leur repos, de vives et perpétuelles appréhensions à l'endroit de tout ce qui pourrait le troubler. Le brave bourgeois anglais qui représente l'opinion publique considère sa tranquillité comme le premier de ses intérêts auquel il est prêt à sacrifier tous les autres; quand un cabinet tory, jaloux du vieil honneur national, vient lui dire qu'il y va de la gloire, peut-être du salut de l'Angleterre de prendre des mesures de précaution, il répond sans balancer que la gloire anglaise est au-dessus de toute atteinte et que le bonheur anglais, étant par la grâce du ciel entouré d'eau de tous les côtés, est à l'abri des entreprises de tous les braconniers et de tous les maraudeurs. — Si mes vœux étaient exaucés, répond-il encore, d'un bout du monde à l'autre chacun resterait tranquille dans son coin. Ce n'est pas ma faute s'il y a des brouillons enclins à chercher leur bien

dans le mal d'autrui. Gardons-nous de nous immiscer dans leurs querelles, qui ne nous regardent point. Que nous importe qu'on se batte au nord ou au sud du Balkan? que nous importe à qui appartient Constantinople? Défiez-vous du point d'honneur, qui est une chimère, et des prévoyances chagrines, qui corrompent les douceurs de la vie. Pratiquons à l'égard du continent la doctrine du laisser-faire et du laisser-passer; laissons faire les ambitieux, laissons passer les événemens. Le secret de la bonne politique est de tirer en toute rencontre son épingle du jeu.

Que si le cabinet tory hésite à se rendre à ces raisons, aussitôt les marchands de la Cité s'assemblent dans les Caxton-buildings et adoptent une résolution portant que « toute infraction à une stricte neutralité serait un acte criminel; » ils somment lord Derby d'avertir la Turquie qu'elle ne doit espérer aucun secours armé de l'Angleterre dans aucune circonstance qui puisse se produire, et ils statuent qu'en conséquence il n'y a pas lieu de rien ajouter aux forces de terre et de mer du pays. Un homme d'état nous disait un jour : « Il n'est pas d'hommes plus dangereux que ceux qui ne mettent jamais leurs pantoufles, car c'est une preuve certaine qu'ils sont à la fois très médiocres et très actifs. » C'est pourtant une question de savoir s'il est plus dangereux de ne jamais mettre ses pantoufles ou de ne jamais les quitter. Que deviendrait la Grande-Bretagne si elle n'ôtait jamais les siennes, elle qui a partout des intérêts à défendre, à Calcutta, à Singapour, à Natal, à Périm, comme à Melbourne et à Québec? Mais le brave bourgeois qui prend l'omnibus et qui représente l'opinion est à la fois très court d'esprit, très tenace dans ses idées; il a décidé depuis longtemps que les intérêts anglais commencent à Douvres et à Portsmouth, et qu'il n'est point de coquin assez insolent pour oser les menacer. Comme il a de puissans poumons, une voix forte et retentissante, il parvient sans peine à se persuader qu'il a raison et que tous ceux qui pensent autrement que lui sont des fous dangereux, d'où il infère que ce n'est pas contre la Russie, mais contre lord Beaconsfield qu'il importe à tout bon Anglais de prendre au plus tôt des mesures de précaution. Les matelots de Joppé, craignant de périr, commencèrent par crier à leurs dieux; puis ils consultèrent le sort pour apprendre quelle était la cause de la tempête; le sort leur apprit que c'était Jonas, et ils le jetèrent dans la mer. Le public anglais n'a pas besoin de consulter les sorts pour savoir qui cause les tempêtes. Quand il entend gronder la foudre, il ne soupçonne pas lord Derby, ni le marquis de Salisbury, ni le comte de Carnarvon, c'est à lord Beaconsfield qu'il s'en prend, et il lui dirait volontiers ce que disaient au prophète Jonas les matelots de Joppé : « Nous allons te jeter à la mer, et la mer se calmera. »

Le bourgeois anglais qui prend l'omnibus, mais qui ne se pique pas d'être un penseur, se trouve confirmé dans son aversion pour lord Bea-

consfield et pour sa politique lorsqu'il voit que ses sentimens sont partagés par un nombre considérable d'Anglais qui pensent ou se donnent l'air de penser. Ce n'est pas avec un parti seulement que le cabinet tory est aux prises, c'est avec une coalition de partis et de sectes de toute espèce. Tous les coalisés chantent le même air, mais chacun adapte à cet air les paroles qui lui plaisent. Les uns sont des humanitaires, des philanthropes, et ils font de la politique de sympathies, bien que l'expérience ait prouvé que de tous les genres de dilettantisme c'est le plus dangereux. A la vérité, des enquêtes consciencieuses leur ont démontré que certains massacres qui ont épouvanté l'Europe ont été dans une large mesure l'ouvrage du panslavisme; ils s'obstinent à en rendre les Turcs responsables et s'en vont criant partout que l'Angleterre se couvrirait d'un éternel déshonneur si elle s'avisait de prendre parti pour les oppresseurs contre les opprimés, pour les monstres contre les anges. En lisant leurs déclarations, leurs manifestes et leurs journaux, vous n'avez pas besoin de demander : Où est le Bulgare? Il est partout, il s'étale à la première page comme à la dernière.

Aux bulgaromanes se joignent les gens que dévore le zèle de la maison du Seigneur. Non-conformistes, congrégationalistes, bergers ou brebis de la haute église, tous voient la politique au travers de leur catéchisme, et, détestant à l'égal l'un de l'autre le croissant et la croix latine, ils se sont pris d'une chaleureuse admiration pour l'église russe. Aussi appellent-ils de tous leurs vœux le jour où l'orthodoxie moscovite réclamera Sainte-Sophie à Mahomet, parce que cet événement sera tout à la fois très agréable à Dieu et infiniment désagréable au prisonnier du Vatican. A l'exemple des bulgaromanes, les hommes d'église et les sectaires sont disposés à considérer les populations chrétiennes de la péninsule du Balkan comme « les vrais enfans de la promesse, » et ils leur accordent sans compter toutes les vertus qu'ils refusent impitoyablement aux Turcs. Ils vantent la loyauté serbe, ils célèbrent les louanges du « glorieux, de l'immortel Montenegro, » ainsi que le faisait M. Gladstone dans une lettre récente que la *Gazette de Moscou* a révélée au monde. Dans cette même lettre, M. Gladstone traitait Osman-Pacha de « brute grossière, quoique courageuse. » Ce subtil raisonneur a-t-il donc juré d'inspirer au genre humain l'amour des brutes? Et au surplus pourquoi s'est-il arrêté en si beau chemin? Après avoir refusé l'intelligence au héros de Plevna, dont les Russes ont noblement acclamé le génie militaire, qu'en coûtait-il à M. Gladstone de lui contester aussi le courage? Le vrai zèle ne recule devant rien.

Le cabinet tory n'a pas seulement affaire à la politique des sympathies naturelles ou artificielles, aux bulgaromanes, aux congrégationalistes, aux orthodoxes de la stricte observance, il a encore maille à partir avec les utilitaires, avec les positivistes, avec beaucoup d'hommes émi-

nens qui sentent le fagot, avec les esprits libres, avec ce qu'on appelle le parti de l'intelligence. Jadis les Anglais passaient pour le peuple réfléchi et pondéré par excellence, pour le peuple des idées mesurées, des sages tempéramens. Ils regardaient avec défiance et avec un peu de pitié le radicalisme continental, dont le caractère est de mépriser les traditions, de proclamer des aphorismes et d'en tirer les dernières conséquences, de pousser tout à l'extrême, d'appliquer à toutes les questions un esprit de géométrie rigide et intransigeant. Le radicalisme et l'esprit de géométrie continental ont passé depuis longtemps la Manche. Il y a aujourd'hui en Angleterre beaucoup d'hommes qui se piquent d'être rationalistes en politique comme en religion; ils remettent en discussion tous les principes, tous les axiomes sur lesquels reposait la vieille Angleterre et qu'ils traitent cavalièrement de préjugés ou de grossières superstitions. Quel Anglais eût consenti autrefois à s'écrier : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe? » Il en est beaucoup à cette heure qui déclarent sans se faire prier que toutes les colonies, y compris les Indes, ne valent pas un bon bill voté par la chambre des communes et ayant pour effet de donner aux classes ouvrières des représentans dans le parlement ou de réformer les abus de la corporation de Londres. A la vérité, aucun d'eux, que nous sachions, n'a encore demandé au gouvernement de restituer la Nouvelle-Zélande aux Maories et Gibraltar aux Espagnols. Dans la pratique, on impose à ses désirs une certaine retenue; mais quand il s'agit de théorie et de discuter les contingens futurs, on ne se refuse rien, et les colonies sont inexorablement sacrifiées à la logique. Si vous représentez à ces Anglais qui ont l'esprit continental que Constantinople aux mains des Russes mettrait en danger l'empire des Indes, ils vous répondent froidement d'abord que vous vous trompez, ensuite, qu'eussiez-vous raison, ce ne serait pas un motif suffisant pour déterminer le lion britannique à combattre *unguibus et rostro* les projets de l'aigle à deux têtes, attendu que la possession des Indes n'est point nécessaire au bonheur du royaume-uni. — Nous avons eu la sottise, vous diront ces intrépides logiciens, d'acquérir sur toutes les mers et sur tous les continens une foule de colonies, que nous sommes tenus de surveiller et de protéger. Que nous rapportent ces colonies? Rien ou presque rien; elles ne sont pour nous qu'une charge, *a dead weight*. Puisque la sottise est faite, nous sommes bien forcés d'en subir les conséquences, et nous ne pouvons songer à nous débarrasser d'ici à demain de toutes nos fermes, de toutes nos métairies, de toutes nos possessions prochaines ou lointaines. Nous avons contracté envers les peuples que nous avons pris sous notre protectorat des obligations dont il ne nous est pas permis de nous affranchir volontairement; mais, si quelque cas de force majeure nous déliait de nos engagemens, nous aurions grand tort de nous obstiner par un sentiment de vaine gloire à conserver l'empire fondé par nos

pères, et nous devrions nous empresser de rendre les Indes à elles-mêmes ou de les céder aux Russes, si les Russes veulent s'en charger. Quand le Canada et l'Australie nous échapperaient du même coup, en serions-nous moins ce que nous sommes? Quand l'empire britannique viendrait à s'écrouler, l'Angleterre en serait-elle moins libre et moins heureuse? son industrie en serait-elle moins admirable et son commerce moins actif? son pavillon marchand cesserait-il pour cela d'être le souverain de toutes les mers? Le royaume-uni, qui compte 33 millions d'habitans, exerce une sorte de tutelle impériale sur plus de 200 millions d'êtres humains. Délivrez-le des soucis de cette tutelle qu'il exerce à titre onéreux, il aura tout son temps pour s'occuper de lui-même, pour améliorer ses lois, pour perfectionner ses institutions, pour travailler à son propre bonheur sans avoir à songer à celui des autres. Que le ciel nous délivre de nos préjugés, et que les Russes s'emparent, s'il leur plaît, du Bosphore et de l'Arménie. Une colonie de moins et une idée juste de plus, ce serait pour nous un double gain.

Rien n'est plus raisonnable en apparence que l'utilitarisme. Il méprise tout ce qui lui paraît inutile, et pourtant que deviendrait un peuple qui cesserait de croire à l'utilité de l'inutile? Est-il vrai que, si l'empire britannique venait à périr, l'Angleterre n'en serait ni moins libre ni moins riche, que les sources de sa prospérité ne tariraient point, que son industrie serait aussi féconde en miracles et ses affaires aussi florissantes? Est-il vrai que les grandes nations qui s'abandonnent sans résistance à leur destin, qui livrent leur dépouille aux larrons et leur gloire à tous les vents, conservent tous leurs droits au respect du monde? Le respect n'est-il qu'une vanité? Quand on ne croira plus à votre force, la sécurité de votre commerce ne sera-t-elle point compromise? Qui se chargera de mettre vos marchandises et vos marchands hors d'insulte? Le pavillon anglais serait-il encore le souverain des mers, s'il n'était protégé dans ses aventures les plus lointaines par l'image visible et redoutable d'un grand empire présent sur tous les rivages? Est-il vrai d'ailleurs que vos colonies ne vous rapportent rien? Ne sont-elles pas pour vous une grande école où vous vous instruisez dans l'art de l'administration et du gouvernement, où vous apprenez à déployer vos énergies en les réglant, à fortifier vos reins et votre volonté? Que cette école vienne à se fermer, ne verra-t-on pas disparaître cette noble variété de l'espèce humaine qu'on appelle l'Anglais? Et quand il n'y aura plus d'Anglais y aura-t-il toujours une Angleterre? On avait pensé jusqu'à présent que c'était pour elle une nécessité, un impérieux besoin de se répandre sur l'univers, d'écouler partout le trop plein de sa population et de ses forces, de pouvoir atteindre les régions tropicales et le voisinage des pôles en disant : Ici encore, je suis chez moi! Serait-elle à l'abri des révolutions, une Grande-Bretagne qui serait bornée au sud par le Lands'End, au nord

par le cap Duncansby? Et n'avait-il pas mille fois raison le spirituel publiciste qui s'écriait : — Si les parcs sont les poumons de Londres, les poumons de l'Angleterre sont le Canada, l'Inde et l'Australie? — A quoi il faut ajouter avec un philosophe qu'il n'y a que deux partis à prendre dans ce monde, ou risquer, ou se cacher.

Au reste, l'*anti-imperialism* ne sera pas d'ici à longtemps une doctrine populaire au-delà de la Manche. Les Anglais, quelques représentations qu'on puisse leur faire, ne sont pas encore dégoûtés de leurs colonies, et ceux qui disent : Que nous importe l'empire, pourvu que la liberté nous reste! ne sont pas des ennemis fort à craindre pour le cabinet tory. En revanche, il a sur les bras d'autres adversaires plus embarrassans, qui lui disent : — Ne nous parlez plus des Turcs, leur affaire est jugée, et vous n'obtiendrez de nous ni un homme ni une livre sterling pour sauver les héritiers d'Osman du sort qu'ils se sont attiré par leurs fautes. A quoi bon soutenir à grand renfort d'étais une maison vermoulue qui menace ruine et dont les débris retomberont sur votre tête et vous écraseront? Laissez l'arrêt du destin s'accomplir et les Russes faire ce qu'il leur plaît. Arrangez-vous plutôt avec eux; ils ne demanderont pas mieux que de vous désintéresser en vous faisant votre part dans la grande curée. Mon Dieu! il est fâcheux qu'il y ait des loups, et nous ne les aimons pas plus que vous; mais puisqu'il y en a, il faut hurler bravement avec eux. Les Russes veulent avoir Constantinople, prenez l'Égypte qui est nécessaire à vos communications avec Bombay et Calcutta, et l'empire des Indes sera sauvé. Gibraltar et Malte sont deux clés de la Méditerranée; emparez-vous de la troisième qui est Port-Saïd; la Méditerranée pourra désormais être regardée comme un lac anglais, et la maison des Indes de John Bull se trouvera parfaitement protégée contre tous les escrocs et les voleurs de nuit, *against either burglars or sneak-thieves* (1). Aujourd'hui l'opinion publique se prononce contre vous, parce qu'elle voit en vous les amis des Turcs; le jour où vous vous entendrez avec la Russie pour faire main basse sur la défroque du moribond, l'opinion se retournera comme par enchantement, mais ne perdez pas de temps, profitez de l'occasion.

Le publiciste distingué, grand adversaire des anti-impérialistes, que nous avons cité plus haut, est un chaud partisan de l'annexion de l'Égypte; il a publié sur ce sujet, dans *The nineteenth Century,* trois articles fort remarqués. Si l'esprit et le talent suffisaient pour gagner une mauvaise cause, M. Dicey aurait converti tout le royaume-uni à son opinion, ce qui n'est point le cas. Il a tâché de démontrer que la prise de possession de l'Égypte serait pour ses compatriotes une entreprise facile, dont le succès serait agréable aux Égyptiens et ne serait désa-

(1) *The Khedive's Egypt*, by Edwin De Leon, ex-agent and consul-general in Egypt, London, 1877, p. 9.

gréable à personne, pas même à la France. Sur le premier point, il a trouvé un contradicteur éloquent dans M. Gladstone, mieux inspiré cette fois que dans les lettres qu'il écrit à ses amis russes et que publie la *Gazette de Moscou*. M. Dicey, partant du principe que pour être maître du canal de Suez il faut posséder le Delta, avait avancé que la Porte serait charmée de vendre au gouvernement britannique ses droits de souveraineté, qu'au surplus l'occupation serait aisée et peu coûteuse, que pour en garantir la durée, il suffirait de construire quelques forts, de faire stationner un vaisseau cuirassé à Port-Saïd, de loger une garnison à Alexandrie et d'y installer un résident, ou d'imposer au khédive un administrateur choisi par les Anglais et qui ne pourrait être révoqué sans leur agrément. M. Gladstone l'a réfuté en lui représentant les inévitables entraînemens, les fatales nécessités des conquêtes. L'Égypte est un pays en voie d'agrandissemens, désireux de reculer sans cesse sa frontière au sud. La puissance qui occuperait le Delta se verrait forcée de s'emparer non-seulement de l'Égypte proprement dite, mais des provinces barbares ou même sauvages qu'elle s'est récemment annexées. L'occupation du bassin inférieur du Nil, a dit M. Gladstone, serait un œuf funeste d'où sortirait avant peu un empire africain du nord, lequel embrasserait la Nubie, le Soudan, engloberait le lac Albert et le lac Victoria, et finirait peut-être par aller se rejoindre à Natal et à Cape-Town. La nécessité de s'agrandir sans cesse et de prendre plus qu'on ne peut garder est le châtiment des conquêtes irréfléchies; c'est par là qu'elles périssent. L'Angleterre porte aujourd'hui toute sa charge, elle a les mains pleines; si elle les ouvrait pour prendre l'Afrique, peut-être en laisserait-elle tomber l'Asie, et les anti-impérialistes trouveraient leur compte aux rêves que caresse M. Dicey.

Cet ingénieux écrivain paraît croire que l'Égypte se donnerait volontiers aux Anglais, que son cœur volerait au-devant des conquérans; lasse de la verge de fer toujours levée sur elle et des sangsues publiques qu'elle abreuve de son sang, elle saluerait comme un libérateur l'étranger qui se chargera de la défendre contre les injures du sort et contre la tyrannie des percepteurs. M. Dicey est-il sûr de son fait? Les fellahs lui ont-ils dit leur secret? C'est un être bien singulier que le fellah égyptien. Ce petit propriétaire, amoureux de son champ, n'a jamais eu à se louer beaucoup des hommes, ni surtout de ses gouvernans, Pharaons, Ptolémées ou khédives; mais il a trouvé un généreux bienfaiteur qui a toujours pris soin de lui et qui s'appelle le Nil, et il doit à la faveur du ciel une sorte de gaîté native qui résiste à toutes les fatigues, à toutes les misères, à toutes les oppressions, et lui permet de porter sans fléchir le fardeau de sa vie. « On le croirait aveugle, on le croirait sourd, insouciant du tort qu'on lui fait, de ses maux, de ses souffrances, autant que le bœuf et que l'âne, ses compagnons journa-

liers, conformes à son génie. Pour lui, la vieille maison de servitude est un héritage et elle a perdu beaucoup de ses épouvantes; de génération en génération, il habite paisiblement à l'ombre de ses palmiers, accomplissant sa tâche, sinon sans murmurer, du moins avec une inaltérable patience (1). »

Non, le fellah n'est ni aveugle, ni sourd, ni muet de naissance; mais pourquoi parlerait-il de tout ce qui blesse ses yeux? Il est sûr de n'être point écouté. Ceux qui le connaissent affirment que s'il ne parle point, il n'en pense pas moins. Que n'a-t-il voix au chapitre! Si obscur que soit son cerveau, si engourdies que soient ses pensées, il sait pourquoi il a été assujetti à des corvées de plus en plus onéreuses, pourquoi son corps a été meurtri par le *kourbasch* et ses terribles lanières en cuir d'hippopotame. Ses maîtres avaient fait un pacte avec des bailleurs de fonds venus de l'Occident, auxquels ils devaient payer des intérêts usuraires; ils avaient oublié le précepte du premier conquérant mahométan de l'Égypte : « Le point essentiel pour celui qui gouverne ce pays est de ne pas se laisser séduire par les financiers et par leurs systèmes, dont la conséquence est l'accroissement des taxes. » Le fellah sait que s'il a dû vendre la parcelle de terre à laquelle était attachée sa vie comme l'huître à son rocher, c'est qu'il ne pouvait plus acquitter l'impôt, et il sait que si l'impôt s'est accru dans des proportions exorbitantes, la faute en est moins encore au khédive qu'à ses insatiables créanciers. Le fellah n'ignore point, il soupçonne tout au moins que si Ismaïl-Pacha a contracté une dette de plus de 80 millions de livres sterling, Ismaïl-Pacha n'a pas touché la moitié de cet argent, que le reste est demeuré aux mains des usuriers, des courtiers marrons, des entremetteurs, de toute la race détestable des amorceurs d'affaires. Le fellah voit dans l'étranger établi chez lui un intrus, un privilégié, exempt de toute taxe, possédant toutes les immunités, libre de faire ce qui lui plaît, tout-puissant, promenant partout des yeux de proie et des mains de rapine, accaparant tout le soleil de l'Égypte et dont la soif tarirait les eaux du Nil, si le Nil se laissait boire. Ce n'est pas à son maître que le fellah s'en prend de ses souffrances, c'est au maître de son maître, qui est l'étranger. Jadis Méhémet-Ali disait : « Si le fellah pouvait vomir, il vomirait un Turc. » Aujourd'hui il en veut bien moins au Turc qu'à l'étranger, et pour employer l'énergique langage de Méhémet-Ali, si le fellah pouvait vomir, il vomirait un banquier anglais, un spéculateur français et un agent d'affaires grec, allemand ou italien. Aussi lui persuaderait-on difficilement qu'en prenant possession de la vieille maison de servitude, l'étranger y ferait entrer avec lui la liberté et le bonheur. Au surplus, la seule liberté qu'il ambitionne est celle d'habiter en paix sa hutte de boue et de n'y pas

(1) *The Khedive's Egypt*, p. 228.

mourir de faim, et les institutions que pourraient lui procurer les Anglais le laisseraient insensible. « Bonaparte, a dit M. Kinglake, avait espéré conquérir l'amitié des Égyptiens en leur promettant une constitution, c'était agir comme le chasseur qui se flatterait d'arriver à remplir sa gibecière en promettant à des perdrix une chambre des communes. » Il est vrai que M. Dicey, qui est un écrivain fort sensé, n'a garde de promettre aux fellahs une chambre des communes; il ne leur octroie qu'un résident. De deux choses l'une, ou tout le monde se plaindra de ce résident, ou il sera lui-même de tous les hommes le plus à plaindre.

Avant de faire parler les gens il serait bon de les consulter. M. Dicey prétend que non-seulement la conquête de l'Égypte par les Anglais serait agréable à l'Égypte, mais que personne n'y trouverait à redire. M. Dicey fait bon marché des intérêts français à Alexandrie et au Caire, et il tient pour constant que la terre des Pharaons n'a pour la France qu'une valeur de fantaisie, que, si l'Angleterre passait cette bague à son doigt, la France en prendrait son parti, que si elle n'en prenait pas son parti, on la consolerait facilement comme un enfant boudeur en lui donnant un joujou. — Proposez aux Français, dit-il, le choix entre la possession de l'Égypte et le protectorat de la Palestine, 99 sur 100 choisiront la Palestine. — M. Dicey a-t-il fait voter les cent Français? Il en est assurément qui prendraient en patience tous les malheurs de leur pays s'ils avaient la joie de sentir dans leur poche la clé du Saint-Sépulcre; mais ces Français ne sont pas la France. Pour ne rien dire de ses intérêts, la France a des souvenirs, et, bien que ses malheurs lui aient appris la résignation, elle ne se résigne pas à tout oublier. Ne parlons pas de la bataille des Pyramides; mais la France se souviendra toujours que l'une des plus grandes entreprises du siècle, le percement de l'isthme de Suez, a été l'ouvrage de son génie et de sa noble obstination, qui a lassé les résistances et le mauvais vouloir du gouvernement britannique. La France n'a aucune envie de prendre l'Égypte, et elle est disposée à tenir grand compte des intérêts anglais à Port-Saïd et dans la Mer-Rouge; l'achat des 176,000 actions du canal de Suez par l'Angleterre ne l'a émue que parce qu'elle croyait y voir un acheminement à une conquête. Si cette conquête s'accomplissait, c'en serait fait à jamais de l'entente cordiale entre les deux pays, entente précieuse, également nécessaire à l'un et à l'autre.

Les annexionnistes anglais ne peuvent plus s'abuser sur les sentimens de la France. Leurs illusions, s'ils en avaient, ont été dissipées par la vigilance et la franchise de notre nouveau ministre des affaires étrangères. Le premier soin de M. Waddington a été de s'expliquer à ce sujet avec le gouvernement britannique; il a tenu à lui faire savoir que la France entendait pratiquer dans les affaires d'Orient une politique absolument désintéressée, qu'elle ne voulait avoir aucune part

aux dépouilles de la Turquie, que, si on lui offrait la Syrie ou autre chose, elle refuserait ces dangereux présens, mais qu'elle attachait une extrême importance au maintien du *statu quo* territorial dans le bassin de la Méditerranée, et qu'elle serait heureuse de savoir ce qu'en pensait l'Angleterre. La réponse du cabinet anglais a été parfaitement correcte; les assurances les plus satisfaisantes ont été données non-seulement par lord Derby, mais par lord Beaconsfield lui-même. Le cabinet tory ne se méprend point sur les véritables intérêts de l'Angleterre; les encouragemens de certains diplomates étrangers qui lui disaient avec instance : « Prenez l'Égypte! » lui ont paru suspects. Il n'ignore point que, s'il avait le malheur d'y prêter l'oreille, l'exemple qu'il donnerait mettrait à l'aise de dévorantes ambitions, et que les diplomates qui l'engagent à secouer ses scrupules se promettent le double avantage de le brouiller avec la France et de se procurer à eux-mêmes une justification pour toutes les conquêtes qu'ils peuvent rêver. Si l'annexion de l'Égypte servait d'excuse ou de prétexte à l'annexion de la Hollande, l'Angleterre serait-elle contente? aurait-elle lieu de se féliciter d'un tel marché?

Dans ce temps d'appétits effrénés, de convoitises intempérantes, une politique parfaitement honnête, soutenue avec résolution et fermeté par le gouvernement anglais, aurait non-seulement un immense succès de nouveauté, elle opérerait des miracles. Elle donnerait à réfléchir aux convoitises intempérantes, elle réveillerait ceux qui dorment, elle rendrait courage à ceux qui craignent, elle ranimerait leur langueur, elle rallierait partout des adhésions. Elle finirait même par avoir raison de l'opinion anglaise; les bulgaromanes, les sectaires, les philosophes baisseraient pavillon devant elle, et l'on peut croire que le brave bourgeois qui prend l'omnibus et qui adore le succès acclamera lord Beaconsfield, quand lord Beaconsfield lui aura prouvé par ses actes que l'honnêteté courageuse est souvent la plus habile des politiques. En vérité, s'il n'y avait plus en Europe que des peuples conquérans occupés à prendre et des peuples industrieux occupés à les aisser faire, des empires militaires toujours inquiétans pour leurs voisins parce qu'ils n'ôtent jamais leurs bottes et des états libres trop amoureux de leurs repos pour jamais quitter leurs pantoufles, ce monde serait un triste monde et l'Europe un lieu inhabitable. Il dépend du cabinet tory d'épargner à l'Europe les horreurs d'une guerre générale. Les audacieux seront plus timides, les faibles seront plus vaillans le jour où ils auront acquis la certitude que la Grande-Bretagne est toujours la Grande-Bretagne, qu'elle ne se retranche pas dans son égoïsme insulaire, qu'elle a cure des affaires du continent, que ses hommes d'état parlent haut et qu'ils ne parlent jamais en vain.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1878.

S'il y eut jamais un moment où la France ait eu besoin de ne pas se perdre dans de stériles conflits intérieurs, c'est ce moment où se débattent des intérêts universels, et s'il y eut jamais un parti sommé en quelque sorte par les circonstances de savoir se servir de sa fortune, c'est celui qui dispose aujourd'hui de la direction des affaires par le pouvoir comme par la majorité du parlement. M. Gambetta, qui a des intermittences de sagacité pratique et d'emportement, qui flotte trop souvent entre sa passion et sa raison, M. Gambetta disait l'autre jour, en passant à Marseille, que pour un parti une année de gouvernement était plus fructueuse que bien des années d'opposition. Eh bien! il faut voir maintenant si les républicains, qui ont l'ascendant sous toutes les formes, par toutes les élections, sauront se plier aux nécessités du gouvernement, s'ils en prendront l'esprit, les mœurs, la discipline, la modération. Il s'agit de savoir si la république, qui a pour elle la constitution, le ministère, la majorité des scrutins, aura son règne régulier, paisible et durable, ou si elle restera une expérience agitée, à la merci des réactions provoquées par elle-même.

C'est là toute la question que les dernières crises n'ont tranchée qu'à demi, que des efforts suivis et persévérans peuvent seuls résoudre. Assurément depuis deux mois une grande et favorable transformation s'est accomplie. La situation a singulièrement changé. Il n'y a plus l'irritation et la méfiance qui enflammaient les esprits, qui divisaient les pouvoirs publics; il n'y a plus ces défis, ces appareils de résistance qui menaçaient la nation des plus périlleuses épreuves. La paix est revenue avec un ministère, expression vivante et fidèle d'une victoire légale d'opinion; le calme est rentré dans le parlement comme dans le pays. Il a suffi de quelques jours pour que la nécessité d'une modération, sans laquelle il n'y a point de paix véritable, recommençât à se faire

sentir, et c'est ainsi qu'on a bientôt renoncé à tous ces moyens imaginés pour le combat. Le fameux comité des dix-huit a disparu de lui-même, on n'a plus parlé de lui. Le budget qu'on menaçait de disputer pied à pied, douzième par douzième, on le discute et on le vote aujourd'hui, au pas de course, sans difficulté. C'est l'effet naturel et salutaire de ce retour à un régime régulier qui s'est accompli au milieu du mois dernier.

Oui, sans doute, des jours plus calmes sont revenus. On a cessé de redouter le lendemain, on se complaît dans une victoire qui a peut-être d'autant plus de saveur qu'elle a été dure à obtenir. De toutes parts l'apaisement est comme le mot d'ordre d'une situation nouvelle; il y a pour le moins une certaine bonne volonté et, si l'on veut, une certaine fatuité de sagesse. La question est justement de ne pas trop se payer de mots et de complimens, de garder cette modération dans la pratique des choses, de ne pas recommencer des fautes qu'on a durement expiées, de ne point abuser enfin de la puissance d'une majorité qui est la première intéressée à se contenir elle-même. Que le ministère, qui a l'appui et la confiance de cette majorité, poursuive les réparations, les changemens qu'il juge nécessaires dans les sphères de l'administration publique où l'esprit de parti a pénétré, qu'il cherche à effacer par une amnistie la trace des 3,000 procès qui ont été faits pendant quelques mois, rien de mieux. Le ministère n'a point certainement cherché à éluder cette partie du programme de la dernière victoire parlementaire; il l'a exécutée, il l'exécute chaque jour largement, spontanément, et on peut ajouter librement. En dehors de ce qui est essentiel et de ce que le gouvernement seul peut faire avec autorité parce qu'il le fera avec maturité, il faut bien se dire que les impatiences, les excentricités, les représailles, les pressions de parti, les prétentions exclusives ne seraient encore une fois que les signes d'une politique stérilement agitatrice, d'une incurable incohérence. On veut « s'établir sur le terrain conquis, » imprimer à la république nouvelle le caractère d'un régime sérieux fait pour durer, pour protéger toutes les sécurités et tous les intérêts : la première condition est d'agir comme de vrais politiques, de savoir résister aux tentations et de ne pas retomber sans cesse dans les mêmes piéges.

Un de ces piéges pour le moment, c'est cette vérification des pouvoirs qui prend décidément dans nos nouvelles habitudes parlementaires une importance aussi imprévue que singulière et dont on se fait un inextricable embarras. Une première fois, l'an passé, la chambre sortie des élections de 1876 était entrée dans la voie des épurations rigoureuses; la chambre nouvelle s'y précipite aujourd'hui avec impétuosité, avec le ressentiment mal apaisé des luttes récentes. Déjà plus de vingt élections ont été annulées. Chaque jour on invalide, et il y a

encore plus de cent élections à vérifier! Quand aura-t-on fini et à quel chiffre s'élèvera le nombre des victimes? c.. est la limite? où est la règle qui préside à cette révision des scrutins? La question est délicate sans doute. Il y a des abus crians qu'on ne peut laisser impunis; il y a eu dans la manière dont s'est déployée la candidature officielle avant le 14 octobre une sorte de forfanterie qui ressemble à un défi. Il n'est pas moins vrai que, faute d'une mesure suffisante, la chambre se trouve entraînée dans des débats sans issue où elle est incessamment placée entre des excès de pouvoir et des aveux d'impuissance. M. Gambetta, avec cette exagération de langage dont il ne peut se défaire, parlait ces jours derniers dans un banquet à Belleville « d'instruire le procès des ennemis du suffrage universel; » il faisait de la vérification des titres parlementaires tantôt un enseignement, un moyen d'éducation politique pour le peuple, tantôt un acte de justice supérieure. S'il en est ainsi, que ne se décidait-on tout de suite à proscrire tout ce qui était marqué du sceau de la candidature officielle, de l'affiche blanche? C'eût été sommairement violent, mais logique. Dès qu'on a reculé et justement reculé devant un procédé qui eût passé pour révolutionnaire, la chambre est rentrée dans ce que nous appellerons le droit commun, la tradition parlementaire, et sur ce terrain la pire des choses est de reprendre en détail la guerre d'un parti victorieux, d'une majorité contre une minorité, contre la candidature officielle vaincue. Si la candidature officielle est une raison d'invalidation, pourquoi a-t-on admis des députés patronnés par le gouvernement? Si elle ne suffit pas pour frapper de nullité un scrutin, pourquoi est-ce la cause presque unique de certaines invalidations?

Évidemment on se perd dans ces débats passionnés, souvent confus et puérils. On va ramasser dans un arrondissement toutes les minuties de localité, les violences de journaux, les petites manœuvres qui ne manquent jamais, les conversations pour ne pas dire les commérages, et on fait des monumens qui s'appelent des rapports, à la suite desquels s'ouvrent nécessairement des discussions sans fin. On se laisse aller à de véritables confusions d'idées, au plus singulier arbitraire d'appréciation. Quel est par exemple le nombre de suffrages que le patronage du gouvernement est susceptible de déplacer? Voilà un problème que les plus habiles calculateurs résoudront, s'ils le peuvent. Si un candidat n'a eu que quelques voix de majorité, il ne peut manifestement avoir été élu que par l'appui officiel! S'il a eu 2,000 et 3,000 voix, raison de plus, c'est la preuve éclatante de l'excès de la pression administrative! Les uns sont invalidés parce qu'ils n'ont qu'une petite majorité, les autres succombent sous le poids de leur grosse majorité. Et ce n'est pas tout : pendant que la chambre invalide ou valide tour à tour, il y a une commission supérieure d'enquête parlementaire qui

avait été créée avant le dénoûment des derniers conflits et qui survit à la crise. Elle existe, elle attire à elle l'immense dossier de la minorité, elle envoie des délégués en province. Que se propose-t-elle de faire? Comment va-t-elle remplir son mandat? La question n'est pas aussi simple qu'on le pense, puisque M. le président du conseil a cru devoir préparer un projet de loi précisément pour fixer la nature des rapports qui peuvent s'établir entre les commissions d'enquête parlementaire et les autorités administratives. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la commission d'aujourd'hui reçoit les dossiers, non-seulement des députés invalidés, mais encore des députés validés eux-mêmes. Elle doit donc étendre son enquête jusqu'à des élections qui sont sorties de la discussion, qui ont été consacrées par un vote! Elle va remuer dans un certain nombre d'arrondissemens toutes ces cendres encore chaudes d'une lutte qui ne demande qu'à s'éteindre. A quoi peut-elle arriver? Si elle se borne à recueillir des dépositions, des commérages, elle n'aura réussi qu'à ajouter un rapport de plus aux rapports présentés tous les jours. Si elle veut pousser son œuvre à fond, au risque d'avoir des accusations à proposer, c'est l'inévitable et menaçant prélude de crises nouvelles. C'est une arme de guerre qu'on semble se ménager, qu'on charge en silence et que des mains imprudentes peuvent faire éclater lorsqu'on croyait le combat fini.

Tout cela est certainement sérieux, et c'est de plus une nouveauté dans la vie parlementaire de la France. Qu'on y prenne bien garde. Jusqu'ici les vérifications de pouvoir avaient un autre caractère. Elles avaient eu pour objet de constater les titres légaux des élus du pays, la régularité des opérations du scrutin, et lorsqu'il y avait des propositions d'invalidation, elles s'appuyaient sur des faits précis, déterminés, en dehors de toute considération de parti. Le droit d'invalidation et d'enquête existait alors comme maintenant, on en usait avec une extrême mesure. A vrai dire, dans tous les parlemens qui se sont succédé, les invalidations ont toujours été peu nombreuses. Aujourd'hui, elles prennent des proportions singulières, et elles affectent un caractère qui n'est point sans doute absolument systématique, mais qui peut passer pour assez exclusif. On parle de casser quarante élections du ton le plus léger du monde. La majorité républicaine de la chambre se rend-elle compte de ce qu'on lui fait faire? Elle ne peut, elle ne doit pas s'y méprendre: elle crée un précédent redoutable. La fortune du scrutin, après tout, est changeante, et ceux qui dominent aujourd'hui peuvent être à leur tour une minorité, même après avoir usé de tous les moyens du pouvoir dans les élections. Que pourraient-ils dire si on tournait alors contre eux l'arme qu'ils auraient, pour ainsi dire, créée eux-mêmes? Ils subiraient la loi du talion, — et la représaille, pour venir d'un autre côté, n'en vaudrait pas mieux. Les partis n'ont pas sans

doute de ces prévoyances; ceux qui ont la prétention de les inspirer ou de les conduire, de faire vivre régulièrement un ensemble d'institutions, un nouveau régime politique, ceux-là surtout devraient y songer. Ils devraient se rappeler une parole de l'illustre maréchal Bugeaud, le jour où se réunissait l'assemblée législative de 1849, dont la majorité, peu favorable à la république, laissait dès le premier moment éclater sa passion. Le maréchal Bugeaud disait à ses amis que la modération était le devoir des majorités. Elle est un devoir parce qu'il faut bien, après tout, que les partis apprennent à se supporter, et parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de créer un apaisement vrai au sein duquel on puisse s'occuper sérieusement des affaires du pays.

Au fond, cette modération toujours invoquée et toujours nécessaire, elle n'est pas seulement un devoir, elle est un intérêt. Elle résume dans un mot toute la politique d'un régime qui se fonde, qui a des souvenirs à effacer, des préjugés à vaincre, des défiances à dissiper, pour s'établir avec quelque force, pour devenir cette « réalité vivante et efficace » dont parlait l'autre jour M. Gambetta. La république vient de passer par une dure épreuve de six mois, elle en est sortie intacte. Une fois de plus elle s'est trouvée avoir l'avantage d'être le seul régime possible en face de la coalition incohérente de toutes les choses impossibles. La meilleure manière de la servir aujourd'hui, c'est évidemment de ne donner aucun prétexte à des crises nouvelles, de ne pas rendre la vie trop difficile à des ministres bien intentionnés comme on le faisait il y a un an, — et c'est là sans doute ce qu'entendait M. Gambetta lorsque, dans son dernier discours, il promettait au cabinet « un appui éclairé, sympathique, dévoué, » lorsqu'il disait aussi que « la majorité était revenue plus calme qu'elle n'était partie. » L'expérience doit profiter à tout le monde, aux vainqueurs comme aux vaincus. Qu'on écarte donc le plus possible tout ce qui peut diviser ou irriter, et l'excès des invalidations et les débats épineux sur des incidens militaires qu'il est toujours délicat de porter devant une chambre. Ce n'est point sans doute qu'on n'ait le droit de s'occuper et de se préoccuper même passionnément de ce qui touche l'armée, de ses intérêts et de son esprit; mais croit-on qu'il soit bien utile de contraindre M. le ministre de la guerre à discuter dans une assemblée un « ordre de place, » à exprimer publiquement un blâme ou une approbation sur une épithète, à faire sa profession de foi sur *la Marseillaise?* Tout ce qu'on peut demander à M. le ministre de la guerre, et il est le premier pénétré de ce devoir, c'est de maintenir l'armée dans son vrai rôle en dehors de toute politique, c'est de réchauffer toujours en elle l'émulation, le zèle, l'esprit militaire, le goût du service et de l'uniforme. Le reste est toujours difficile à traiter dans un parlement, et en cela, comme sous d'autres rapports, le mieux est d'éviter autant que possible ce qui est périlleux ou

inutile pour revenir à tout ce qu'on peut débattre sans danger et sans embarras.

Les questions sérieuses, positives, ne manquent certes pas dans l'administration, dans les finances, dans les entreprises d'utilité nationale. Le ministère d'ailleurs, depuis qu'il existe, n'est point resté inactif. M. le président du conseil retrouvait, il y a peu de jours, toute sa vigueur de raison et de parole pour défendre, avec autant de mesure que d'autorité, et la politique nouvelle et la loi qui a pour objet d'effacer cette immensité de condamnations prononcées depuis le 16 mai. M. de Marcère, après ses remaniemens de personnel, adressait récemment aux préfets une circulaire judicieuse et libérale sur les rapports de l'administration supérieure avec les administrations municipales, et M. le ministre des travaux publics, à son tour, a voulu signaler son avénement au pouvoir par un programme presque trop vaste, qui n'a que le défaut de disposer avec quelque hardiesse de l'avenir et d'avoir grand besoin du concours de M. le ministre des finances. M. de Freycinet est un ingénieur distingué, et son projet a certainement de la grandeur. Il ne s'agit de rien moins que d'une extension considérable ou, pour mieux dire, du complément de notre réseau de chemins de fer et de nos voies navigables. M. de Freycinet du reste procède en homme pratique. Dans deux rapports soumis à M. le président de la république et approuvés, il a exposé son plan tout entier, divisant en trois classes les lignes qu'il propose d'achever, de concéder ou de racheter. C'est là en trois mots l'économie de ce plan ingénieux, qui ne fait après tout que coordonner un ensemble de travaux déjà en grande partie décrétés. Il y a un certain nombre de lignes qui doivent être exécutées par les grandes compagnies; il y a des lignes d'intérêt secondaire achevées ou concédées que l'état rachèterait à des compagnies qui ont fait de pauvres affaires; il y a d'autres lignes d'intérêt local. C'est un ensemble de plus de 16,000 kilomètres sur lesquels il n'y a guère que 5,000 kilomètres nouveaux.

Le programme est vaste, disons-nous, l'exécution représente nécessairement beaucoup d'argent, et c'est là peut-être ce qui a éveillé aussitôt une certaine surprise ou une certaine inquiétude. Il ne faut cependant rien exagérer. Parce que M. le ministre des travaux publics propose d'acquérir au nom de l'état un certain nombre de lignes, on a cru que c'était un premier pas dans la voie du rachat des chemins de fer, et il n'en est rien. Parce que M. de Freycinet, pour l'exécution des travaux qu'il propose, est obligé de remuer du bout de la plume 3 ou 4 milliards, on s'est un peu ému; mais de ces sommes grandioses une partie est à la charge des compagnies ou a été déjà l'objet d'allocations budgétaires, et ces dépenses doivent être réparties sur dix années. Évidemment il faudra de toute façon recourir à quelque combinaison

de crédit, ne fût-ce que pour couvrir les 500 millions que doit coûter le rachat des lignes secondaires. Est-ce impossible? n'est-ce que difficile et hardi dans la situation de la France et du monde? Vu de près, le plan de M. de Freycinet est sans contredit digne du plus sérieux examen; il sera exposé, discuté devant le parlement, et, si on peut donner à M. le ministre des travaux publics des ressources égales à sa bonne volonté, il n'est point douteux que l'exécution de ces vastes entreprises, depuis longtemps désirées d'ailleurs, ne doive servir au développement de l'industrie et du commerce de notre pays. On a certes raison d'offrir aux esprits, à l'activité française, cet aliment des grandes et utiles entreprises, on a raison de s'occuper sans cesse de tout ce qui peut étendre, accroître les forces de la nation, et les forces matérielles et les forces morales; mais vraiment est-ce qu'il s'agit de cela? Est-ce qu'il n'y a pas à compter avec l'imprévu, avec cette crise de l'Orient qui, sans engager directement la France elle-même, l'intéresse comme puissance européenne, qui trouve l'Autriche émue et indécise, l'Angleterre agitée et divisée, l'Italie encore attristée et frappée de la mort du roi Victor-Emmanuel?

Depuis que l'Europe a les regards fixés sur l'Orient et sonde incessamment cet horizon troublé, jamais elle n'a éprouvé de plus vives impressions que dans ces derniers jours. Le moment est venu en effet où il faut bien que la situation se dévoile et que toutes les politiques se dessinent. Tant que la guerre allumée entre la Russie et la Turquie restait encore incertaine, on s'abandonnait aux événemens, belligérans ou neutres évitaient de s'expliquer. La Russie, tout entière à la lutte, pouvait se dispenser de dire son dernier mot. Les Turcs, de leur côté, gardaient l'espérance de relever leur fortune par les armes. Les puissances neutres, spectatrices du combat, vivaient, pour ainsi dire, sur la foi des garanties qu'elles croyaient avoir, des promesses qu'elles se flattaient d'avoir reçues. L'Autriche se disait qu'à la dernière extrémité, au moment de la paix, les « intérêts autrichiens » seraient respectés. L'Angleterre croyait avoir toujours le temps de sauvegarder les « intérêts anglais, » qu'elle avait pris le soin de préciser et de définir. L'Allemagne, quant à elle, se bornait à jouer son rôle d'alliée silencieuse et énigmatique, assurant la liberté de la Russie par l'immobilité de l'Europe.

On attendait, on a attendu pendant quelques mois, suivant du regard ces opérations compliquées mêlées de sanglans combats, interrogeant cette situation confuse, lorsque la face des choses a changé tout à coup, la réalité est apparue! Les Russes, une fois maîtres de la Bulgarie, se sont précipités à travers les Balkans, achevant la déroute des Turcs à Chipka, prenant une partie de leur armée, refoulant ou dispersant le reste et arrivant rapidement aux portes d'Andrinople. Ils tenaient dé-

sormais l'empire turc sous la pointe de leur épée victorieuse, ils pouvaient dicter leur volonté. Vainement alors la Porte, épuisée et effarée, s'est tournée vers l'Europe, vers l'Angleterre, qui de son côté s'est tournée vers Saint-Pétersbourg pour s'informer si on voudrait faire la paix et à quelles conditions on la ferait. Le prince Gortchakof a renvoyé non pas l'Angleterre, qui n'était qu'une discrète et officieuse intermédiaire, mais les Turcs au quartier-général de Bulgarie, au grand-duc Nicolas, qui seul pourrait leur faire connaître « les conditions auxquelles un *armistice serait accordé.* » Quand les Turcs, non sans avoir passé par bien des aventures, sont arrivés au quartier-général russe, il n'était plus question d'armistice, on n'en avait pas entendu parler ! Les négociations devaient s'engager au camp du grand-duc Nicolas, et il ne pouvait y avoir de suspension d'armes qu'après acceptation préalable des préliminaires de paix, dont les vaincus devaient subir les rigueurs sans discuter. A Saint-Pétersbourg on parlait d'armistice, à Kasanlik on parlait de préliminaires de paix comme condition première de la trêve militaire. Quand l'Angleterre a demandé à Saint-Pétersbourg ce que cela signifiait, on lui a répondu qu'il y avait eu quelque malentendu, un retard dans le voyage des courriers porteurs des instructions impériales. Et pendant ce temps les Russes, redoublant d'activité, s'enveloppant de silence, hâtaient leur marche de toutes parts, dans toutes les directions. Ils semblaient menacer à la fois et Constantinople et l'entrée des Dardanelles par Gallipoli. Lorsque, dès 1829, s'accomplissaient sur ce même théâtre de l'Orient, au sud des Balkans, des événemens dont la guerre actuelle n'est que la reproduction agrandie et plus menaçante, lord Aberdeen écrivait au duc de Wellington : « Il me semble que Lieven et Mme de Lieven regardent tous les deux l'arrivée des Russes à Constantinople comme un événement probable. Ils parlaient l'autre jour de la nécessité de la confiance, et, comme je leur demandais s'ils prétendaient que nous dussions continuer à avoir confiance lorsque Constantinople brûlerait, ils s'écrièrent de concert que ce serait justement le moment où la confiance serait le plus nécessaire et ferait le plus de bien. » Ces paroles sont-elles écrites d'hier ou d'il y a un demi-siècle? est-ce lord Beaconsfield qui les a recueillies du comte Schouvalof, ambassadeur actuel du tsar à Londres? est-ce lord Aberdeen rapportant au duc de Wellington une conversation avec M. de Lieven, l'ambassadeur de 1829?

Ce qui est certain, c'est que depuis quelques jours la Russie a dû singulièrement compter sur cette confiance dont elle parlait autrefois, et qu'elle a mis l'opinion universelle à une terrible épreuve avec les savantes réticences de sa diplomatie graduellement éclairées par la marche de ses armées. Que se propose-t-elle réellement de faire? quelles sont la mesure et la portée de ses desseins? touche-t-on à la paix

ou à des événemens cent fois plus désastreux, à un rétablissement de la sécurité générale ou à la catastrophe définitive qui peut devenir le point de départ d'effroyables et inépuisables conflits? Rien ne se dégage encore de cette obscurité. La Russie, comme l'indiqueraient ses mouvemens, se propose-t-elle de se porter sur Gallipoli? — Oh! non, elle n'ira pas jusque-là..., à moins cependant que les Turcs n'aient l'air de concentrer des forces de ce côté. — A-t-elle l'intention d'aller camper à Constantinople et de faire dire la messe russe à Sainte-Sophie, comme le disait autrefois l'empereur Nicolas? — Ce n'est pas encore certain, c'est « probable, » selon le mot de M. de Lieven; ce ne serait, dans tous les cas, qu'une opération de guerre qui ne déciderait rien sur la destination définitive de Constantinople. Les négociations sont-elles ouvertes, ont-elles réussi? Tout est contradiction et mystère. Il n'y a qu'une chose bien claire, c'est que, tant qu'il n'y a pas un armistice ou des préliminaires de paix, tout est possible, le champ est ouvert à une armée victorieuse qu'aucun obstacle sérieux ne peut plus arrêter. Des prétentions mêmes de la Russie pour la paix qu'elle entend imposer, on ne sait que ce qu'en a dit hier à Londres le chancelier de l'échiquier sir Stafford Northcote, en ajoutant que cela n'avait rien d'officiel. Or ces prétentions, qui ne sont peut-être qu'un programme, une première ébauche, elles touchent manifestement à une multitude d'intérêts, elles font de ce conflit qui s'agite aujourd'hui, non plus seulement une affaire entre la Russie et la Turquie, mais une question d'un ordre européen, universel.

Quel est ce programme que la Russie aurait tracé et que sir Stafford Northcote a lu à la chambre des communes? Il se résume en quelques points essentiels : indépendance du Montenegro avec accroissement de territoire, indépendance de la Roumanie et de la Serbie avec rectification de frontières, indemnités territoriales et combinaisons sous-entendues; organisation de la Bulgarie sous la forme d'une principauté à peu près souveraine comme l'était jusqu'ici la Roumanie, avec extension du territoire bulgare au sud des Balkans jusqu'aux limites de ce qu'on appelle vaguement la « nationalité; » administration autonome de la Bosnie et de l'Herzégovine; réformes dans « les autres provinces chrétiennes de la Turquie; » indemnité de guerre pour la Russie, « soit en argent, soit en territoire, soit sous toute autre forme; » question des détroits réservée à une « entente ultérieure sauvegardant les droits de la Russie. » Le cabinet de Saint-Pétersbourg, en victorieux qu'il est, croit sans doute avoir satisfait à tout en réservant certaines questions à un congrès; mais évidemment de tous ces points du programme russe, il n'en est pas un seul, sauf l'indemnité de guerre, qui n'ait un caractère européen, qui n'ait été placé jusqu'ici sous la sauvegarde et sanction de traités généraux. Ces principautés dont dis-

pose la Russie, qu'elle transforme et agrandit, c'est l'Europe qui les a créées, protégées et garanties dans des conditions déterminées, acceptées par tous. Cette Bulgarie nouvelle qu'on ajoute aux autres principautés indépendantes, qu'on étend au-delà des Balkans et qu'on paraît vouloir placer sous le gouvernement d'un prince déjà choisi par le tsar, c'est la destruction de l'empire turc. Ces combinaisons territoriales du côté de la Roumanie ne sont probablement que la rétrocession à la Russie de cette partie de la Bessarabie qui la replacerait aux bouches du Danube, et cette question touche aux intérêts les plus directs de tout le centre du continent européen, de l'Allemagne aussi bien que de l'Autriche. En un mot, toutes ces stipulations habilement calculées sont la destruction d'un ordre de choses que l'Europe a créé et consacré, auquel la Russie a souscrit de nouveau et librement en 1871, qu'elle a reconnu comme constituant un droit des gens dont aucune puissance ne doit se délier. La Russie a vaincu la Turquie, et elle est libre de lui imposer des conditions; elle n'a pas vaincu l'Europe de façon à lui infliger une défaite morale. Elle le peut, puisqu'elle est victorieuse et toute-puissante ; mais elle risque de n'accomplir qu'une œuvre de la force qui la met en contradiction avec l'intérêt européen.

Que vont faire maintenant l'Autriche et l'Angleterre, les deux puissances les plus directement engagées dans cette grande crise? L'Autriche déploie visiblement toute sa diplomatie pour atténuer jusqu'à un certain point quelques-unes des conditions d'une paix qui serait désastreuse pour elle. Quant à l'Angleterre, elle est dans une situation d'autant plus pénible qu'elle a éprouvé de véritables déboires. Elle n'est intervenue en médiatrice officieuse à Pétersbourg que pour être quelque peu jouée par le prince Gortchakof. Au moment où les Russes ont paru marcher sur Gallipoli, elle a voulu faire entrer sa flotte dans les Dardanelles, puis elle s'est arrêtée aussitôt, sans avoir beaucoup plus de garanties. Elle arrête sa flotte et elle demande des subsides au parlement, elle veut et elle ne veut pas. Au fond, et c'est son malheur, elle est divisée. Les divisions ont pénétré jusque dans le cabinet et se sont manifestées par la retraite de lord Carnarvon, un instant même par la démission de lord Derby, de sorte que la discussion qui va s'ouvrir dans le parlement sur les subsides peut décider de la direction de la politique britannique et de l'existence du ministère. Pendant ce temps, la crise orientale marche au dénoûment!

Le monde est en vérité plein de contrastes. Pendant que des régions entières sont livrées aux tragédies de la guerre et que l'incertitude de la paix rend toutes les diplomaties moroses, pendant que la mort récente du plus populaire des souverains attriste une nation et met les cours en deuil, il y a un coin de l'Europe où l'idylle fleurit. L'Espagne

est en fête pour le mariage du jeune roi Alphonse XII avec sa cousine, la fille de M. le duc de Montpensier, la sœur de Mme la comtesse de Paris, la jeune princesse doña Maria de las Mercedes. C'est un roman de la vingtième année qui vient de se dénouer au milieu de toutes les pompes castillanes. Depuis longtemps on n'avait vu au-delà des Pyrénées de tels galas confondant la cour et la ville. De toutes les provinces de l'Espagne, on était accouru à Madrid pour assister à la fête. La reine Christine et le dernier roi, don François d'Assise, s'étaient rendus au mariage aussi bien que M. le comte de Paris. Seule, la mère, la reine Isabelle, était absente; la malheureuse princesse avait choisi ce moment pour se livrer à des manifestations politiques qui ont rendu sa présence impossible, en la séparant presque de sa famille. Tous les souverains étrangers avaient tenu à se faire représenter à la cérémonie nuptiale, et la république française, en galante alliée, elle aussi, a envoyé en mission extraordinaire M. l'amiral Fourichon. La royauté espagnole a reparu dans tout son éclat traditionnel au milieu de tout ce monde de princes, de jeunes infantes, d'ambassadeurs, de grands d'Espagne et de généraux défilant dans les rues pavoisées, devant un peuple séduit. Les réjouissances se sont succédé pendant plusieurs jours, et ce qu'il y a de mieux, c'est que tout paraît avoir été spontané et sincère dans la manifestation du sentiment public.

Voilà bien les bizarreries de la fortune et la prévoyance des grands politiques! Lorsqu'il y a trente ans s'accomplissaient ce qu'on appelait en ce temps-là les « mariages espagnols, » le mariage de la reine Isabelle et celui de l'infante sa sœur avec M. le duc de Montpensier, ce fut un événement des plus graves. Lord Palmerston, blessé et irrité, soulevait le sentiment anglais contre la France. Il semblait presque vraiment qu'il n'y eût plus pour l'Angleterre qu'à s'armer contre ces mariages, contre la résurrection de la prépotence française au-delà des Pyrénées, contre la fusion préméditée des couronnes : tout était évidemment en péril! Le trouble était dans les alliances! La guerre pouvait éclater d'un instant à l'autre! Lord Palmerston faisait de sa propre blessure une blessure nationale, et il n'est point impossible que les excitations de l'opinion anglaise et les égaremens de l'opinion en France n'aient contribué alors à ce qu'on n'avait pas prévu, — à la révolution de 1848! Oui, un moment, pour ces mariages, on a risqué d'allumer la guerre entre l'Angleterre et la France. Peut-être aussi une révolution estelle sortie de là — ou a-t-elle été préparée par cette crise diplomatique. On a bien agité le monde, et au bout d'un certain nombre d'années, après un certain nombre d'événemens, qu'en reste-t-il? Tout finit par la gracieuse alliance d'un jeune roi de vingt ans et d'une jeune princesse de dix-sept ans, nés l'un et l'autre de ces mariages tant redoutés.

Autre surprise de la politique au-delà des Pyrénées. Un jour, il y a de cela moins de dix ans, une révolution bannit la reine Isabelle, la dynastie des Bourbons. De crise en crise, l'Espagne tombe dans une république que toute la bonne grâce honnête et éloquente de Castelar ne peut conduire, qui remplit le pays de sang et de ruines. On croit en avoir fini avec la monarchie parce qu'on fait des constitutions anarchiques, des assemblées agitatrices, des présidens sans pouvoir, et tout à coup la monarchie renaît pour ainsi dire d'elle-même, comme la seule sauvegarde contre la dissolution socialiste qui s'aggrave, contre la guerre civile qui porte l'absolutisme; elle reparaît personnifiée dans un jeune prince bienvenu, le fils de la reine Isabelle, qui devient aussitôt un gage de paix. Le pays se reprend d'affection pour cette jeune royauté, il s'intéresse à elle, et le jour où le roi don Alphonse choisit dans sa propre famille une reine de dix-sept ans, l'Espagne s'associe à la fête dynastique. Tous les partis n'ont pas été sans doute également satisfaits, et dans la discussion parlementaire qui a précédé le mariage, un des chefs du vieux parti modéré, qui n'était peut-être en cela que l'organe de la reine Isabelle, M. Moyano, a fait entendre la note discordante et grondeuse. M. Moyano, ayant à parler de la nouvelle reine, s'est tiré d'affaire en galant Castillan, il a dit qu'on ne discutait pas les anges; mais il a pris sa revanche contre le père de la reine, M. le duc de Montpensier, dont le nom a été mêlé à la révolution de 1868. L'approbation des cortès n'a pas moins été à peu près unanime, sauf quatre voix dans la chambre des députés.

La raison d'état qu'on invoquait a été vaincue par la raison du cœur. Le roi Alphonse s'est marié selon son goût, et, en cédant à son penchant, il a suivi la meilleure politique. Il ne s'est laissé arrêter ni par les souvenirs des divisions du passé, ni par des considérations de partis. Il a fait un pas de plus dans une voie où, malgré sa jeunesse, il a montré jusqu'ici le tact, la finesse et la bonne volonté d'un prince éclairé, désireux d'être au-delà des Pyrénées le chef couronné d'une monarchie constitutionnelle et libérale. Tout lui a été favorable, et il a été certes aussi puissamment servi par celui qui, depuis quelques années, n'a cessé de conduire avec une si habile mesure les affaires de la restauration espagnole, par le premier ministre, M. Canovas del Castillo. Évidemment il y a bien des choses à faire au-delà des Pyrénées, et les difficultés viendront. Il y a du moins de l'espoir avec ce règne d'une jeunesse souriante qui, après avoir commencé par porter la paix civile à l'Espagne, reste pour elle le gage d'une politique de modération libérale et éclairée.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

